

LE MONDE DES INITIATIVES
■ Licenciements au top niveau
■ 11 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16289 – 7,50 F — MERCREDI 11 JUIN 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La France et l'Europe

■ Lionel Jospin demande un délai de réflexion sur le pacte de stabilité budgétaire

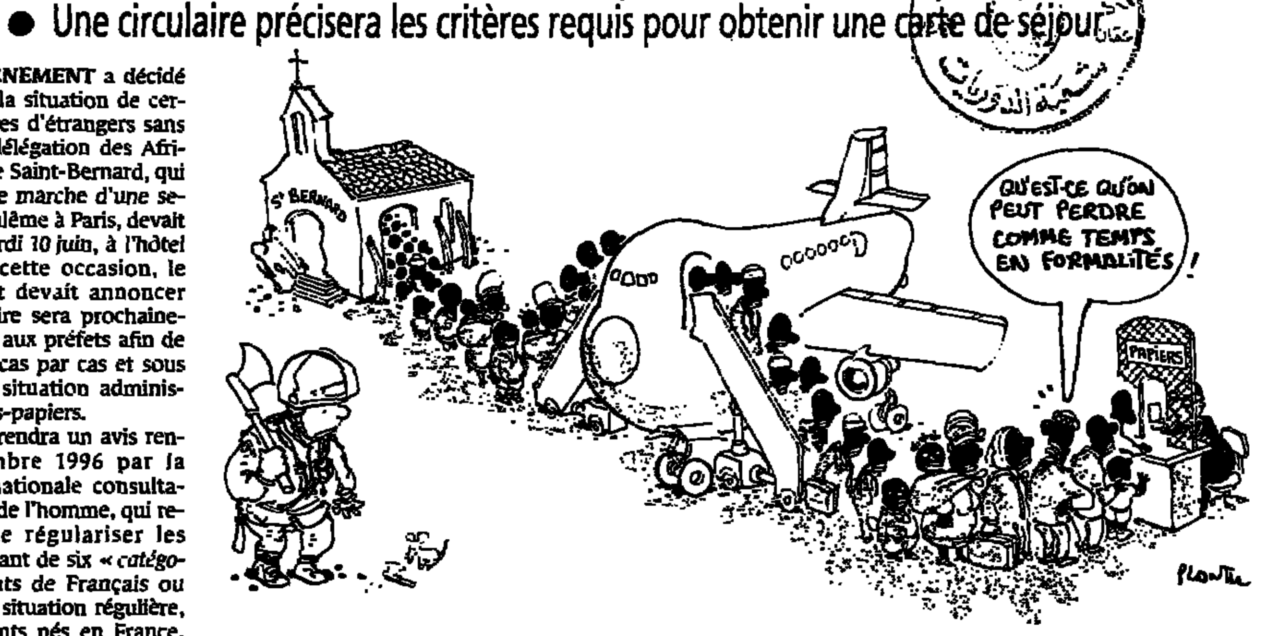
■ Le premier ministre envisage de faire passer son plan de relance par décrets

■ Vilvorde : Louis Schweitzer confie une mission à un expert indépendant

Lire pages 2, 5, 16 et 30

Le gouvernement régularise des sans-papiers

- 20 000 à 40 000 étrangers déjà intégrés ou en situation de détresse pourraient être concernés
- Les préfets examineront les dossiers au cas par cas sous l'autorité d'un médiateur
- Une circulaire précisera les critères requis pour obtenir une carte de séjour



LE GOUVERNEMENT a décidé de régulariser la situation de certaines catégories d'étrangers sans papiers. Une délégation des Africains de l'église Saint-Bernard, qui ont achevé une marche d'une semaine d'Angoulême à Paris, devait être reçue, mardi 10 juin, à l'hôtel Matignon. A cette occasion, le gouvernement devait annoncer qu'une circulaire sera prochainement adressée aux préfets afin de débloquer, au cas par cas et sous conditions, la situation administrative des sans-papiers.

Ce texte reprendra un avis rendu en septembre 1996 par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, qui recommande de régulariser les étrangers relevant de six *« catégories »* : conjoints de Français ou d'étrangers en situation régulière, parents d'enfants nés en France, personnes *« disposant d'une bonne insertion dans la société française »*, déboutés du droit d'asile *« que le retour dans leur pays exposerait à des risques sérieux »*, étrangers suivant un traitement médical lourd, étudiants.

Pour piloter cette procédure, qui pourrait concerner 20 000 à 40 000 personnes, le gouvernement a désigné Jean-Michel Galabert, conseiller d'Etat honoraire. Il s'agit, indique-t-on à Matignon, d'une *« doctrine transitoire, en attendant l'abrogation du dispositif législatif actuel et son remplacement, prévu pour l'automne »*.

Lire page 8 et notre éditorial page 14

Paul Barril en garde à vue dans une affaire de prostitution internationale

L'ANCIEN CAPITAINE Paul Barril a été placé en garde à vue, lundi 9 juin, dans les locaux de la *brigade de répression du proxénétisme* (BRP) afin d'être entendu dans le cadre d'une vaste affaire de prostitution internationale pouvant mettre en cause plusieurs hauts dignitaires de pays du Golfe (*Le Monde* du 10 juin). Les policiers de la BRP ont perquisitionné au siège de la société Secrets de Paul Barril ainsi qu'à l'hôtel Crillon où réside l'émir du Qatar Al Thani, dont l'ancien capitaine assure la sécurité personnelle. Lundi, le parquet de Paris a refusé au juge d'instruction Frédéric N'Guyen, chargé de cette enquête, un réquisitoire supplétif lui permettant d'étendre le champ de sa saisine à d'autres réseaux de prostitution internationale.

Lire page 31

■ Le projet de l'A 51 suspendu

Le nouveau ministre de l'équipement, Jean-Claude Gayssot, a reporté l'ouverture de l'enquête publique sur l'autoroute Grenoble-Sisteron. p. 11

■ Médiation de M. Chirac au Congo

Le président français et Omar Bongo, *son homologue du Gabon*, tentent une médiation entre les deux camps qui s'affrontent à Brazzaville. p. 4

■ M. Mégret appelle à l'union à droite

Le délégué général du Front national *préconise une « discipline »* de désistement entre le FN et la droite parlementaire. p. 6

■ Mariage forcé dans la presse marseillaise

« Le Provençal », journal de gauche, et « Le Méridional », marqué à droite, ont fusionné pour donner naissance à « La Provence ». p. 12

■ Dennis Hopper photographe

Le réalisateur d'*Easy Rider* expose trente ans de photographies au Printemps de Cahors. p. 26

■ Pour la VIe République

Dans deux points de vue, deux universitaires plaident, l'un pour une réforme du *mode de scrutin*, l'autre pour une VIe République. p. 13

Le « New York Times » confesse avoir été manipulé par la CIA

C'EST UNE HISTOIRE que la fin d'une *guerre et le temps, qui autorise la publication* d'archives jusqu'alors inaccessibles, permettent de mettre au jour : en 1954, le patron du *New York Times*, Arthur Hays Sulzberger, ordonna à l'un de ses journalistes, Sydney Gruson, de ne plus mettre les pieds au Guatemala. Histoire ordinaire de salle de rédaction ? Non, car l'interdiction faisait suite à une pressante démarche entreprise par le chef de la CIA, *Allen Dulles, qui jugeait* Sydney Gruson suspect. Le journaliste n'avait-il pas assisté, deux ans plus tôt, à Mexico, à des réceptions où étaient présents des diplomates tchécoslovaques ? Il n'en fallait alors pas plus pour sentir le soufre. Arthur Sulzberger se rangea à l'avis d'Allen Dulles, lui *promettant même qu'à l'avenir il regarderait* les articles de Sydney Gruson à deux fois avant de les publier.

Ce qu'ignorait le patron du *New York Times*, c'est que la CIA se préparait alors à renverser Jacobo Arbenz, président de gauche du Guatemala, démocratiquement élu, pour le remplacer *par un colonel plus sensible aux intérêts* de Washington et de l'United Fruit, grosse société américaine qui contrôlait la *quasi-totalité des richesses du pays*. Quelques semaines plus tard, c'était chose faite. La présence d'un journaliste supplémentaire n'aurait sans doute rien empêché, mais, apparemment, le talent qu'il aurait mis à rapporter les faits inquiétait les organisateurs du coup d'Etat.

Le New York Times qui, sans autres commentaires, raconte l'histoire dans son édition du 8 juin, a interrogé Sydney Gruson. Devenu directeur de la rédaction, il reconnaît : *« J'ai toujours su que Washington était en contact avec Arthur Hays, même si je ne savais pas que le contact venait de la CIA. »* Hasard de l'actualité, le quotidien new-yorkais rend compte dans son édition du même jour de *fouilles entreprises à San Martin Jilotepeque*, dans le centre du Guatemala, par une équipe d'archéologues et d'anthropologues spécialisés dans la recherche de vestiges mayas.

Ces savants, rapporte l'envoyé spécial du *New York Times*, explorent désormais, et méthodiquement, un puits d'où ils ont déjà retiré *trente-cinq squelettes* : il s'agit des restes de quelques-unes des victimes que fit la guerre civile provoquée par le coup d'Etat *contre le président Arbenz*. A cause des odeurs qui en émanaient, les habitants de San Martin Jilotepeque connaissaient depuis toujours l'existence du sinistre puits, non loin de l'endroit où, dans les années 80, militaires ou policiers avaient l'habitude de dresser un barrage pour contrôler les passants. Ceux qui n'étaient pas en règle disparaissaient.

Des centaines, voire des milliers de « cimetières » identiques seraient dispersés dans tout le Guatemala, dernières demeures des quelque 100 000 victimes que fit une guerre longue de trente-six ans officiellement terminée le 31 décembre 1996, après la signature d'un accord de paix entre Alvaro Arzu, président du Guatemala, et Rolando Moran, *commandant de l'Union révolutionnaire nationale du Guatemala* (URNG), qui dirigea la guérilla contre les institutions issues du coup d'Etat. Le 26 juin, à Paris, tous deux recevront le prix Houphouët-Boigny qui récompense la recherche de la paix. Comme, avant eux, Nelson Mandela et Frederik De Klerk.

Georges Marion

Les paradis de MC Solaar

APRÈS TROIS ANS de silence, le rappeur français le plus populaire et le plus influent, MC Solaar, a repris le chemin des studios et publie, le 16 juin, son troisième album, *Paradisiaque*. On y retrouve l'amour du verbe, les *circonvolutions agiles et quelques* idées fortes, parfois inspirées de la Bible, de ce parolier hors pair. Le tout porté par les musiques de deux maîtres de la *french vibe*, inventeurs malicieux de sons nouveaux très prisés en France et loin d'elle, Hubert « Boom Bass » Blanc-Francard et Philippe « Zdar » Cerboneschi. En six ans, le rimeur de Villeneuve-Saint-Georges a imposé un style qui dépasse largement l'audience des tchatcheurs banlieusards.

Lire page 24

La fin du mythe de l'Amérique puritaine

CERTAINS CLICHÉS ont la vie dure : le puritanisme de l'Amérique est de ceux-là. Le *« maccarthysme sexuel »* – l'expression est du *New York Times* – qui touche les rangs de l'armée américaine depuis peu et les déboires judiciaires d'un président à la solide réputation de coureur de jupons peuvent en effet passer pour des preuves de la rigidité des mœurs aux Etats-Unis, où la gaudriole serait devenue la dernière cible des milices du politiquement correct.

Et si c'était le contraire ? A y regarder de plus près, les réactions du public américain à ces différentes affaires traduisent en réalité une profonde évolution des mœurs sur les rapports entre vie privée et vie publique, évolution qui va dans le sens d'une plus grande tolérance. Mais l'ascension sociale et professionnelle des femmes, notamment dans l'armée, brouille les cartes d'un système dont les paramètres ont essentiellement été calculés pour les hommes. Les « bavures » actuelles relèvent donc davantage du choc de l'ajustement entre des règles du jeu masculines et les exigences d'une nouvelle catégorie de joueurs, les femmes, que de l'immobilisme d'une société irrémédiablement vouée à la morale victorienne. Dans l'armée, institution conservatrice, le choc avec l'évolution de la société est frontal.

Si l'on applique en effet cette grille de lecture aux différentes affaires à caractère sexuel qui agitent l'Amérique, elles prennent une tout autre signification. Premier exemple : un brillant et valeureux officier supérieur, le général d'aviation Joseph Ralston, pressenti pour succéder au général Shalikashvili au poste de chef d'état-major des armées, est contraint de retirer sa candidature parce qu'il a eu une liaison, il y a treize ans, avec une civile, alors qu'il était séparé de sa femme. La Maison Blanche et le secrétaire à la défense le soutiennent, mais quelques sénateurs, dont la républicaine modérée Olympia Snowe, seule femme membre de la commission des forces armées, émettent des doutes sérieux sur ses chances d'obtenir le poste. Recalé pour cause d'adultère ? L'application de règles médiévales atteint des sommets d'absurdité !

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 14 et nos informations page 3

Des Bleus sans âme



AIMÉ JACQUET

À UN AN du coup d'envoi de la Coupe du Monde de football, le sélectionneur national, Aimé Jacquet, peine à résoudre les handicaps d'une équipe sans âme offensive. Il compte sur le match de clôture du Tournoi de France, mercredi 11 juin au Parc des Princes, contre l'Italie, pour trouver une solution.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 611 - 7,50 F

UNION MONÉTAIRE Le franc a fléchi, au profit du mark, après que la France eut demandé un *« délai »* de réflexion pour se prononcer sur le pacte de stabilité qui doit guider la conduite budgétaire des États participant à l'euro après janvier 1999. ● CETTE DEMANDE a été faite, lundi 9 juin à Luxembourg, par Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, de l'économie et de l'industrie, qui a notamment déclaré : *« On ne souhaite pas renégocier le pacte, mais on ne souhaite pas l'approuver maintenant. »* ● POUR CE FAIRE, il faudrait que le premier ministre néerlandais, Wim Kok, président en exercice de l'Union, qui devait être reçu mardi à Paris, accepte de changer l'ordre du jour du conseil européen d'Amsterdam prévu pour les 16 et 17 juin. ● EN ALLEMAGNE, la position française a été accueillie avec une grande inquiétude.

La France demande un délai de réflexion sur le pacte de stabilité

En refusant de se prononcer dès maintenant sur l'accord de discipline budgétaire censé accompagner la mise en place de la monnaie unique, Paris entend modifier le menu du conseil européen qui doit se réunir à Amsterdam les 16 et 17 juin. Ses partenaires cherchent un compromis

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La France ne remet pas en cause le pacte de stabilité budgétaire approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne en décembre 1996 à Dublin et dont l'objet est de prévenir les pays de la zone euro contre toute tentation de laxisme budgétaire. Mais avant de formellement l'avaliser – ce qui était prévu à l'occasion du Conseil européen d'Amsterdam, les 16 et 17 juin –, elle entend que les Quinze s'engagent davantage en faveur de la croissance et de l'emploi.

Tel est le message que Dominique Strauss-Kahn, le ministre français des finances, de l'économie et de l'industrie, a transmis à ses collègues du conseil « écofin », lundi 9 juin à Luxembourg. M. Strauss-Kahn est un homme aimable, habile ; son propos fut parfaitement modéré, constructif, si bien que les réactions immédiates du conseil furent plutôt positives, chacun se montrant soulagé que le gouvernement français ne demande pas de renégocier ce qui, voici quelques mois, et avec la participation active de Jacques Chirac, le président de la République, avait été laborieusement acquis. Les ministres répondirent, les uns après les autres, qu'il fallait faire preuve de *« compréhension »* pour le nouveau gouvernement, voire, comme Philippe Maystadt, le ministre belge, lui donner du temps.

Au cours du déjeuner, les premières frayeurs oubliées, le ton devint plus critique. Certains comprirent que le délai réclamé par Paris, même limité, avait de sérieuses chances de nuire au bon déroulement du Conseil européen d'Amsterdam. Sera-t-il possible d'y conclure, comme souhaité, la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réviser le traité de Maastricht, alors qu'en raison de la demande française les textes ayant trait à l'Union économique et monétaire (UEM) ne pourront pas y être estampillés ; alors que le chapitre sur l'emploi, que les Quinze veulent désormais insérer dans le nouveau traité, ne peut être déconnecté de ce qui sera fait sur l'UEM ?



La présidence se montrait déçue, inquiète de voir son agenda bousculé. Theo Waigel, le ministre allemand des finances, manifestait une humeur bougonne, mais restait discret, expliquant simplement qu'il ne fallait pas mettre en cause ce qui avait été négocié et que, en ce qui concerne le volet croissance-emploi, *« il ne comprenait pas très bien ce que voulaient les Français »*. Tout en concédant que ceux-ci ne demandaient pas la lune, les diplomates allemands leur reprochaient d'ignorer leurs propres difficultés intérieures, les turbulences au sein de la coalition au pouvoir à Bonn, l'ardeur au combat d'eurosceptiques tels Edmund Stoiber ou Gerhard Schröder, les ministres-présidents de Bavière (CSU) et de Basse-Saxe (SPD).

AMBIANCE MOROSE

Sans contester sur le fond le bien-fondé de la requête française (les esprits avaient évolué ces dernières semaines, notamment après qu'a éclaté l'affaire de Renault-Vilvorde), ces diplomates s'attendent à ce que le rééquilibrage voulu par Paris déclenche une vague de réprobation outre-Rhin, affaiblissant encore la position du chancelier Helmut Kohl.

Bref, la journée, qui avait bien commencé, se termina dans une ambiance plus morose. Les partenaires de la France insistèrent pour que les nouvelles dispositions sur la coordination des politiques économiques (art. 103 du traité) voulues par Paris soient prêtes, de façon que l'ensemble des textes sur l'UEM puisse quand même être approuvé à Amsterdam.

M. Strauss-Kahn fit valoir que ce serait probablement difficile, d'autant plus que la déclaration de politique générale de Lionel Jospin devant le Parlement n'interviendrait que le 19 juin. On se sépara, sans raisons objectives, dans un climat de relative tension.

En fin d'après-midi, Pierre Moscovici, le ministre des affaires européennes, annonça que, pour la France, « bouder » les textes sur la monnaie unique à Amsterdam apparaissait hors de portée. Pourtant M. Strauss-Kahn s'était voulu tout à fait rassurant, précisant ses intentions lorsque son premier propos avait pu prêter à une interprétation ambiguë ou préoccupante. Ainsi, à propos du pacte de stabilité, après avoir souligné que *« personne ne mettait en doute notre volonté d'aboutir à l'UEM à la date prévue du 1er janvier 1999 »*, il avait d'abord indiqué qu'*« il n'était pas possible de marquer un accord immédiat, que la France avait besoin de procéder à une évaluation de ce qui a été fait »*. Une évaluation pour quoi faire ? Pour remettre en cause certains des points arrêtés ? *« On ne souhaite pas renégocier le pacte*, a poursuivi le ministre, *mais on ne souhaite pas l'approuver maintenant. »*

Aux yeux des Français, le pacte seul ne suffit pas ; la gestion de l'UEM doit être tout autant soucieuse de croissance et d'emploi que de discipline budgétaire. Pratiquement, comment procéder pour ne pas donner l'impression qu'on remet le pacte, cher à l'Allemagne, aux calendes grecques ? *« Notre réflexion doit être conduite rapidement... Je ne cherche pas à rallonger les délais... Il ne faut pas trop de temps, mais ce ne serait pas sérieux d'y consacrer trop peu de temps »*, a répondu le ministre français. La « réflexion » à laquelle il est fait allusion doit être comprise comme *« une période de travail »* à laquelle participeront l'ensemble des Quinze. Le débat pourrait se trouver *« au cœur des prochains conseils "écofin" »*.

Quel projet devra résulter de cette réflexion ? *« Il nous faut placer l'emploi davantage au centre de nos préoccupations, il nous faut une politique autant économique que monétaire. »* Le ministre français ne décrit qu'à gros traits le programme qu'il a en tête, mais explique qu'on pourrait y retrouver plusieurs des propositions contenues dans le « pacte de confiance pour l'emploi », présenté en 1996 par Jacques Santer, le président de la Commission. Il évoque les projets de grands travaux d'infrastructures qui, déjà, constituaient un chapitre du Livre blanc de Jacques Delors présenté au Conseil européen en décembre 1993.

Il est évident qu'il faudra négocier ce programme, que ses aspects « budgétivores » éventuels seront mal perçus dans plusieurs pays. M. Santer viendra à Paris jeudi avec des propositions et il rencontrera Lionel Jospin. Celui-ci se contentera-t-il alors du projet de résolution (à ajouter aux trois textes concernant le pacte de stabilité), forcément succinct, qui lui sera présenté ? Rien n'est moins sûr. Les Français entendent rassurer leurs partenaires, rassurer les marchés, écarter toute dramatisation : M. Strauss-Kahn l'a dit et répété à Luxembourg. Mais ils ne veulent pas non plus de précipitation, même si la rencontre d'Amsterdam risque d'en faire les frais.

Philippe Lemaître

Manifestation à Paris pour l'Europe sociale

A six jours du sommet européen d'Amsterdam, toutes les centrales syndicales françaises, sauf Force ouvrière, appelaient à manifester, mardi 10 juin, à Paris, de la place de la République à celle de la Nation, pour la défense de l'emploi en Europe. Organisée dans le cadre de la Confédération européenne des syndicats (CES), cette manifestation regroupe autour d'Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES, Nicole Notat (CFDT), Alain Deleu (CFTC), Louis Viannet (CGT) et Marc Vilbenoît (CFE-CGC). L'UNSA (autonomes, dont la FEN), la FSU et le Groupe des dix, qui comprend les syndicats SUD, ont décidé de s'associer à cette première manifestation syndicale sous le gouvernement de Lionel Jospin. Des salariés de l'usine Renault de Vilvorde devaient être aussi présents. Le PS a annoncé, lundi, qu'il apportait son *« soutien »* à cette démarche syndicale, se félicitant de *« partager la volonté des organisateurs de mettre l'emploi au cœur de la construction européenne »*.

L'Allemagne refuse toute idée de « programme de créations d'emploi » à l'échelle européenne

Tout est fait, à Bonn, pour dissimuler l'émoi provoqué par les revendications françaises. « [Les Français] *ont besoin de temps pour lire les textes (...). On doit respecter cela (...). Cela ne signifie pas qu'ils souhaitent une renégociation, un changement des critères ou une modification du pacte de stabilité* », a indiqué le ministre allemand des finances Theo Waigel, lundi 9 juin. En réalité, dans les milieux dirigeants du pays, on craint que le nouveau discours français aboutisse à une remise en cause de la philosophie générale du traité de Maastricht. *« Quand on se trouve en présence d'objectifs contradictoires – politique de stabilité ou déclenchement de feux d'artifice conjoncturels –, on commence par mettre en danger la stabilité, puis les emplois »*, écrit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 10 juin.

L'ensemble des partis politiques allemands ont peur que la France obtienne la mise en place de *« programmes de créations d'emploi »* à l'échelle européenne. Ils considèrent que cette approche se traduirait par des dépenses supplémentaires à la charge des contribuables européens, et surtout des Allemands. Tout sera fait à Bonn – à commencer par un rapprochement avec Londres sur ce sujet – pour empêcher une telle politique de voir le jour. – *(Corresp.)*

Le franc faiblit

ORIENTÉS à la hausse depuis la victoire de la coalition de gauche aux élections législatives, les marchés financiers français ont vivement reculé, lundi 9 juin, après que la France eut demandé un délai de réflexion sur le pacte de stabilité. L'attitude du gouvernement français a, aux yeux des opérateurs, relancé le scénario d'un report du lancement de la monnaie unique.

Celui-ci profite au deutschemark, qui conserverait son statut de monnaie refuge en Europe dans le cas où l'euro ne serait pas créé le 1er janvier 1999. Le franc a cédé 1 centime face à la monnaie allemande, tombant jusqu'à 3,3820 francs pour 1 mark. La Banque de France serait intervenue à plusieurs reprises dans l'après-midi pour empêcher le franc de glisser davantage.

Après six séances de hausse consécutive, la Bourse de Paris a reculé de 1,22 %. Les troubles n'ont pas été circonscrits à la France. La lire italienne s'est elle aussi nettement repliée, cotant 988 lires pour 1 mark. Le dollar, enfin, a fléchi face aux devises européennes, revenant de 1,74 mark et 5,8750 francs à la veille du week-end à 1,7050 mark et 5,76 francs.

Les risques de turbulences monétaires au cours des prochaines semaines sont d'autant plus élevés, selon les experts, qu'aux incertitudes sur le pacte de stabilité s'ajoutent celles sur le respect des critères fixés par le traité de Maastricht. L'audit des finances publiques commandé par le gouvernement français, dont les conclusions devraient être connues avant la fin du mois de juin, pourrait indiquer un dérapage du déficit. La question se posera alors de savoir comment le gouvernement français compte s'y prendre, sans imposer de *« cure d'austérité »*, comme s'y est engagé Lionel Jospin pendant la campagne, pour atteindre la barre des 3 %, alors que Bonn vient d'annoncer un plan de rigueur pour respecter ce seuil.

Pierre-Antoine Delhommais

Discipline budgétaire et réforme des institutions : deux sujets indépendants mais liés

DEUX SUJETS sont en théorie à l'ordre du jour du conseil européen qui doit réunir, les 16 et 17 juin à Amsterdam, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne : la réforme des institutions préparée depuis mars 1996 par la Conférence intergouvernementale (CIG), et le pacte de stabilité qui doit accompagner la mise en place de la monnaie unique à partir du 1er janvier 1999.

● **Le pacte de stabilité**

Les principaux éléments du pacte de stabilité et de croissance avaient fait l'objet, lors du dernier conseil européen – à Dublin, en décembre 1996 –, d'un accord qui restait à préciser. Outre le pacte lui-même, les Quinze devaient adopter une résolution définissant le nouveau mécanisme de change qui gérera les relations entre les monnaies de la zone euro et celles qui n'y participeront pas, afin d'éviter les fluctuations désordonnées au sein du marché unique. Cette résolution sera complétée par un accord entre les banques centrales sur les modalités du fonctionnement du futur système européen de banques centrales (SEBC), organisant les flux monétaires entre la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales. A quoi s'ajoutent deux règlements sur le statut juridique de l'euro, le premier sur la continuité des contrats financiers, le deuxième sur la mise en place proprement dite de l'euro dans les pays participant à l'Union monétaire.

Le pacte de stabilité devait faire l'objet de trois textes : premièrement, une résolution du Conseil européen, qui établit le cadre politique de l'accord, invite toutes les parties à appliquer rigoureusement les dispositions du traité de Maastricht et du pacte de stabilité, et demande au conseil des ministres de décider systématiquement d'appliquer les sanctions prévues par le pacte en cas de déficit budgétaire excessif dans un pays membre ; deuxièmement, un règlement sur le renforcement des procédures de surveillance et la coordination des politiques économiques sur la base de l'article 103 du traité ; enfin, un règlement concernant la mise en œuvre des procédures contre les déficits excessifs.

Ces dernières avaient fait l'objet à Dublin d'un affrontement entre les ministères allemand et français des finances à propos de la mise en œuvre des sanctions, en dehors de situations exceptionnelles évidentes, si le déficit budgétaire d'un pays dépasse la limite de 3 % du produit intérieur brut. Les Allemands, soucieux d'éviter une interprétation des règles de discipline budgétaire, souhaitaient, en cas de défaillance, le déclenchement automatique des procédures de sanction. Les Français voulaient que celles-ci soient soumises dans tous les cas à une décision politique, c'est-à-dire déclenchées par le Conseil. Le compromis trouvé à Luxembourg définit des cas de figure : si un pays affronte une récession grave, avec une baisse brutale du produit intérieur de plus de 2 %, il est en situation exceptionnelle. Il faut prendre des mesures d'urgence pour redresser la situation mais il ne peut y avoir sanction. Si la chute du PIB est comprise entre 0,75 % et 2 %, il peut plaider sa cause. Au-dessous de 0,75 % du PIB, on considère *« en règle générale »* qu'il n'y a pas récession mais gestion laxiste : le compromis prévoit que le Conseil décide systématiquement de sanctions.

● **La CIG**

L'autre sujet à l'ordre du jour du conseil d'Amsterdam, l'adoption de la réforme du traité de Maastricht, devrait poser moins de problèmes, bien que les réticences sur un point puissent rejaillir sur l'autre. Comme l'a dit le ministre néerlandais des finances, *« dans l'esprit de beaucoup, c'est lié »*. Le nouveau gouvernement français considère que les textes préparés par la présidence néerlandaise sont loin d'être parfaits, mais qu'ils sont acceptables malgré – ou à cause – de leur manque d'ambition. Ils représentent une étape modeste mais indispensable vers l'élargissement de l'Union européenne à l'Est. En ce qui concerne les institutions, les Quinze devraient se mettre d'accord sur une extension de la majorité qualifiée, sur une modification de la pondération des voix (le choix reste ouvert entre une répartition favorisant les grands pays et un système de double majorité – Etats membres et population). La France a d'ores et déjà renoncé à demander à Amsterdam une réduction drastique du nombre des commissaires.

Les Quinze devraient renforcer la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) en créant une cellule d'analyse des affaires internationales et un poste de haut-représentant de la politique extérieure européenne, avatar du « M. PESC » demandé par Paris. Ce haut-représentant sera en même temps le secrétaire général du Conseil européen.

Les Quinze veulent développer la coopération communautaire dans le « troisième pilier » de Maastricht, celui concernant les affaires intérieures et de justice. Il s'agit d'élargir le vote à la majorité qualifiée et d'intégrer le protocole de Schengen – qui organise la libre circulation des personnes au sein de l'Union – dans le traité.

Henri de Bresson et Daniel Vernet

Lionel Jospin : « Je n'ai aucune raison de me sentir engagé »

A propos du pacte de stabilité, Lionel Jospin déclarait, dans un entretien au *Monde* du 21 mai : *« Le pacte de stabilité ajoute des conditions qui ne sont pas dans le traité de Maastricht. C'est du super-Maastricht et c'est une concession que le gouvernement français a faite absurdement aux Allemands (...). Donc je n'ai aucune raison de me sentir engagé par rapport à cela. »*



Le général Ralston renonce à briguer le poste de chef d'état-major interarmes aux Etats-Unis

Une ancienne liaison avec une employée de la CIA lui est reprochée

La vague de puritanisme qui frappe les armées américaines a poussé le général Joseph Ralston, un officier supérieur aux prestigieux états de service qui, en septembre, devait prendre la tête de l'état-major interarmes à déclarer forfait : une liaison ancienne avec une employée de la CIA venait d'être rendue publique. La même mésaventure a frappé plusieurs autres officiers généraux, obligés de mettre fin à leur carrière.

WASHINGTON
de notre correspondant

L'armée américaine est-elle devenue obsédée par la vie sexuelle de ses officiers ? La véritable chasse aux sorcières engagée depuis plusieurs semaines pour débusquer la moindre affaire d'adultère ou de harcèlement sexuel vient de faire une nouvelle victime en la personne du général Joseph Ralston. Pressenti pour occuper le poste de chef d'état-major interarmes, cet officier supérieur aux prestigieux états de service a annoncé, le 9 juin, qu'il retirait sa candidature. Une décision prise *« avec regret »*, mais que la pression conjointe des médias, des groupes féministes et de nombreux parlementaires rendait inéluctable.

Le crime (terme consacré par le règlement militaire) du général Ralston est une affaire d'adultère survenue il y a treize ans. Si son cas a déchaîné une telle passion, c'est, bien sûr, parce que l'intéressé était appelé à occuper le poste le plus important de la hiérarchie militaire, et aussi parce qu'il s'inscrit dans une longue série d'affaires de mœurs au sein de l'armée. Comme le reste de la société américaine, l'institution militaire subit l'influence d'un puritanisme historique exacerbé par le phénomène du « politiquement correct ». La triste aventure du lieutenant Kelly Flinn, première femme pilote de bombardier B-52 obligée de renoncer à sa carrière militaire à la suite d'une liaison avec un civil marié, n'était pas isolée.

Depuis le début du mois, un amiral et deux généraux ont été relevés de leur commandement pour des motifs analogues. L'un d'eux, le général John Longhouser, était le commandant du désormais fameux centre d'entraînement de l'armée de terre d'Aberdeen, dans le Maryland. Sa liaison avec une employée civile de la base ayant fait l'objet d'une dénonciation, il a été contraint de prendre une retraite anticipée. La révélation de son aventure extra-conjugale tombait mal : c'est à Aberdeen que plusieurs sous-officiers chargés de l'entraînement ont été accusés de harcèlements sexuels à l'égard de recrues féminines, l'un d'entre eux étant même reconnu coupable de viol. Ces manquements à la discipline ont relancé le débat à propos de l'intégration des femmes au sein de l'armée.

Par comparaison, le péché du général Ralston apparaît a priori véniel. En 1983, alors qu'il suivait les cours de l'Ecole de guerre, il avait fraternisé avec une employée de la CIA. Peu importe si, au moment des faits, il était séparé de son épouse : l'homme pressenti pour succéder à la tête du conseil des chefs d'état-major au général John Shalikashvili, qui prend sa retraite le 30 septembre, doit être au-dessus de tout soupçon.

CONFUSION

Soucieux de mettre un terme à la polémique, le secrétaire à la défense, William Cohen, a dénoncé une *« frénésie »* de dénonciations à caractère sexuel, mais son absolution publique en faveur du général Ralston a eu pour effet de jeter de l'huile sur le feu. Les critiques se sont multipliées, dénonçant à la fois un règlement absurde et la partialité du Pentagone, accusé de décider du sort des officiers soupçonnés d'*« inconduite sexuelle »* en fonction de leur grade et de leur sexe. Kelly Flinn, simple lieutenant, avait été rayé des cadres ; Joseph Ralston, influent général, allait être promu ! Circonstance aggravante : on apprenait que, en 1995, ce dernier avait obligé un autre général de l'armée de l'air à démissionner... à la suite d'une mésaventure identique à la sienne.

Devant la tournure que prenaient les événements et compte tenu des propres ennuis de Bill Clinton avec l'affaire Paula Jones, la Maison Blanche a opté pour la discrétion, se contentant de réaffirmer que le président avait confiance dans le jugement de M. Cohen. Le général Ralston a hésité, puis, comprenant que la bataille pour obtenir sa confirmation serait longue et humiliante, il a préféré jeter l'éponge.

L'affaire laisse l'institution militaire dans la plus grande confusion. Le général Shalikashvili ne veut pas entendre parler d'un report de son départ à la retraite, comme le lui demande l'administration. Sachant, d'autre part, que leur vie privée va être passée au crible et que la moindre peccadille sexuelle leur sera fatale, les candidats à sa succession vont y réfléchir à deux fois. Reste enfin, comme le souhaitait M. Cohen, à fixer des *« limites »* et à rétablir un peu de bon sens et de *« discernement »* pour juger de l'influence du sexe sur la discipline et le moral de l'armée.

Laurent Zecchini

La démission du premier ministre Rosny Smarth aggrave la crise politique en Haïti

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional

Harcelé depuis plusieurs mois par l'ex-président Aristide, le premier ministre haïtien, Rosny Smarth, a démissionné, lundi 9 juin, à moins d'une semaine du deuxième tour des élections législatives et locales. Cette démission marque un nouveau tournant dans la guerre que se livrent l'Organisation politique Lavalas (OPL), dont Rosny Smarth est l'un des dirigeants, et la Famille Lavalas, formation créée en janvier dernier par Jean-Bertrand Aristide. Rosny Smarth et l'OPL avaient demandé sans succès l'annulation du premier tour des élections tenues le 6 avril 1997. Ils affirment que le scrutin a été truqué et que le Conseil électoral a favorisé la Famille Lavalas dont trois candidats ont été déclarés élus.

Tout en reconnaissant que la situation sociopolitique demeurait *« très difficile »* et que le gouvernement n'avait pu répondre à toutes les revendications de la population, le premier ministre sortant n'a pas caché son amertume face à *« l'absence de principe, d'éthique et d'alternative viable »* qui, selon lui, caractérise la vie politique haïtienne. *« Dans notre pays, le pouvoir est une maladie »*, s'est-il exclamé.

Depuis plusieurs mois, des organisations populaires se réclamant de l'ex-président Aristide entretiennent un climat d'agitation, parfois violente, contre le premier ministre accusé de vouloir mettre en œuvre *« un plan néolibéral dicté par les puissances étrangères »*. Profitant du mécontentement de la population dont les misérables conditions de vie ont continué de se dégrader, elles ont multiplié les appels à la grève. En mai, de violentes manifestations de lycéens ont embrasé le centre de Port-au-Prince tandis que la semaine dernière, à la suite d'une grève des employés de l'aéroport, le trafic aérien était suspendu.

FRÈRES ENNEMIS

Ce climat d'agitation s'est accompagné de violentes mises en cause entre frères ennemis du mouvement Lavalas. Naguère très proche de Jean-Bertrand Aristide, Paul Déjean, ministre des Haïtiens de l'étranger, a accusé l'ex-président d'être responsable du *« climat de confusion et de désordre, en raison de son ambition démesurée »*. Volant au secours d'Aristide, le Père Joaquim Samedi, curé de la paroisse de Sainte-Hélène, a dénoncé *« un complot »* visant à éliminer, avec l'aide de la CIA et de l'OPL, l'ancien chef de l'Etat.

Frustré de n'avoir pu demeurer trois ans de plus au pouvoir au terme de son mandat, en février 1996, Jean-Bertrand Aristide, qui était revenu dans l'île grâce à l'appui des Américains, s'est refait une image anti-impérialiste et anti-néolibérale dans la perspective de l'élection présidentielle de l'an 2000. Le 7 juin, lors d'une conférence organisée par sa Fondation pour la démocratie, il a tracé un long parallèle entre *« l'incohérence du discours schizophrène et les arguments des promoteurs du plan néolibéral »*. Disposant d'importants moyens financiers, en partie fournis par Taïwan, il s'est juré, à en croire les propos rapportés par plusieurs de ses récents interlocuteurs, d'*« anéantir l'OPL »*.

La démission de Rosny Smarth va encore aggraver la crise de direction dont souffre Haïti. A court terme, elle risque de mettre en péril le deuxième tour des élections alors que l'OPL et la quasi-totalité des partis traditionnels ont déjà annoncé qu'ils boycotteraient le scrutin. Quant au plan de réformes économiques, péniblement lancé par le premier ministre sortant, et dont dépend une part importante de l'aide internationale, il risque lui aussi d'être sérieusement compromis.

Jean-Michel Caroit

Les Irlandais expatriés retournent au pays pour créer des entreprises

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Autour d'une pinte de bière dans une brasserie de Temple Bar, le nouveau quartier branché de Dublin, Bernadette, Brian et John font partie de cette nouvelle catégorie d'Irlandais qui, après des siècles d'émigration, reviennent au pays pour profiter du « boom » économique. En effet, en 1996, pour la première fois dans l'histoire, le nombre d'expatriés de retour au pays a dépassé – de quelques milliers – celui des émigrants. Jeunes, dynamiques, décontractés, ils sont pleins d'espoir et d'optimisme. Pour Brian Sparks, qui a travaillé huit ans à l'étranger pour Guinness avant de revenir préparer un diplôme MBA à Dublin, *« nous avons retrouvé notre confiance en nous-mêmes. Nous ne craignons plus la compétition avec la France, l'Angleterre ou l'Allemagne »*.

REPORTAGE

« L'Europe, c'est ce qui nous est arrivé de mieux dans toute notre histoire »

Cette fierté retrouvée d'une nation indépendante depuis trois quarts de siècle seulement est la caractéristique de l'Irlande d'aujourd'hui. *« Si notre ministre des finances nous avait dit il y a trois ans que nous deviendrions plus riches que les Anglais* – selon l'OCDE, le PIB par tête des Irlandais a atteint celui des Britanniques en 1996 – *on lui aurait passé la camisole de force*, plastronne un petit commerçant. *Et pourtant, c'est fait. L'Europe, c'est ce qui nous est arrivé de mieux de toute notre histoire : avant, nous n'étions qu'un petit pays du tiers-monde »*.

Il faut dire que l'économie irlandaise affiche une belle santé. Le *« tigre celte »*, comme on l'appelle, connaît un rythme de croissance soutenu similaire à celui des dragons asiatiques et trois fois supérieur à celui de ses partenaires européens : 22 % sur trois ans, avec des prévisions pour la décennie à venir d'environ 5 % par an, contre 1,5 % de moyenne pour les Quinze. *« On cherche en vain l'indice négatif qui viendrait jeter le doute sur cette situation enviable »*, estime un diplomate européen. L'Irlande est l'un des rares pays de l'Union à remplir les critères de Maastricht sans que cela se soit fait au détriment d'une cohésion sociale qui reste primordiale pour les gouvernements qui se sont succédé depuis quarante ans et ont tous suivi la même stratégie de développement.

Quels sont les ingrédients de ce succès ? *« Les possibilités de créer son entreprise sont bonnes. Le niveau de vie est sans doute plus bas ici, mais il est compensé par la qualité de la vie et l'attitude chaleureuse des gens »*, explique Bernadette Cullinan, qui a abandonné le groupe Virgin pour la firme de consultants McIver. John Fleming – qui vient de fonder une petite société travaillant pour Iona Technologies, *success story* de l'informatique locale – insiste, lui, sur le niveau de l'éducation, des ouvriers jusqu'aux ingénieurs et cadres supérieurs. Le dernier rapport de l'OCDE comme celui de l'ESRI (Institut de recherches économiques et sociales de Dublin) le reconnaissent, les investissements publics dans les infrastructures et l'éducation sont la clé du « boom » irlandais.

CONSENSUS SOCIAL

S'ajoutent à ces avantages une taxation des bénéfices industriels de 10 % ou la recherche agressive des investissements étrangers par l'Agence pour le développement industriel (IDA) et une aide considérable et bien utilisée de Bruxelles : de 7 % du PIB, celle-ci est graduellement descendue aux environs de 4 %. Européenne et anglophone, l'Irlande a bénéficié de sa position de porte-avions proche du continent pour accueillir des investisseurs intéressés par le marché de l'UE, en particulier américains et japonais. Ces investissements se sont concentrés dans des produits de haute technologie, en particulier dans l'électronique, l'informatique et l'industrie pharmaceutique. Sans oublier le rôle de la place offshore du nouveau Centre international de services financiers ou le secteur traditionnel d'une industrie agro-alimentaire à laquelle la politique agricole commune (PAC) a donné un coup de fouet salutaire. Le résultat est là : davantage d'emplois ont été créés depuis 1993 que durant les trois décennies précédentes.

Cerise sur le gâteau : une situation démographique peu commune en Europe. Le « boom » des naissances ayant eu lieu plus tard, l'Irlande continue d'accueillir chaque année de nouveaux bras sur un marché du travail qui se rajeunit. Ce qui permet à ce pays sans gauche ni droite, où le consensus sur l'économie est de règle, de pouvoir continuer à financer sa politique sociale. Car les succès de l'Irlande sont fondés sur une politique on ne peut plus différente du thatchérisme. Les Irlandais ont beau être libéraux de cœur, ils ont construit leur prospérité sur le consensus social – par des accords de modération salariale entre syndicats, patrons et gouvernement – sur des investissements dans les infrastructures et sur une stratégie industrielle de l'Etat.

L'optimisme est donc de rigueur, du moins parmi ceux qui ont bénéficié du « boom ». Car 15 % d'Irlandais demeurent des laissés-pour-compte de la croissance et le taux de chômage reste élevé (12 % environ). C'est ce qui explique la colère de Mgr Comiskey : pour les pauvres, s'est écrié dimanche dernier en chaire cet évêque catholique, le soi-disant *« tigre celte »* est comme le coucou ! On l'entend au loin, mais on ne le voit jamais.

Patrice de Beer

En Turquie, la coalition au pouvoir est fragilisée

ANKARA. Le gouvernement turc à dominante islamiste de Necmettin Erbakan est devenu effectivement minoritaire au Parlement et vulnérable à une éventuelle motion de censure, en perdant, lundi 9 juin, le soutien du Parti de la grande union (BBP, extrême droite). *« Nous ne soutenons plus le gouvernement car il n'a pas satisfait nos exigences »*, a déclaré à la presse Mehmet Ekici, chef adjoint du BBP, après une réunion du parti. M. Ekici a précisé que le BBP pourrait voter avec l'opposition pour renverser le gouvernement de coalition de M. Erbakan. Celui-ci avait déjà perdu fin mai la majorité au Parlement, après la défection de plusieurs députés du Parti de la juste voie (DYP, droite) du ministre des affaires étrangères, Tansu Ciller, hostiles au maintien de la coalition. – *(AFP.)*

Kinshasa promet d'aider l'ONU à enquêter sur les massacres de réfugiés

LUBUMBASHI. Le président Laurent-Désiré Kabila a promis, samedi 7 juin, lors d'une conférence de presse avec Bill Richardson, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, de coopérer avec une mission d'enquête des Nations unies sur les allégations de massacres de réfugiés hutus rwandais, dans l'est de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Une équipe préparatoire doit arriver le 20 juin et les travaux de la mission doivent commencer le 7 juillet. Des organisations humanitaires mettent en cause l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), dirigées par M. Kabila durant la lutte contre les forces de l'ancien président zaïrois, Mobutu Sese Seko. – *(AFP, Reuter.)*

Algérie : le Conseil constitutionnel confirme les résultats des législatives

ALGER. Le Conseil constitutionnel a confirmé, lundi 9 juin, les résultats des élections législatives du 5 juin qui ont vu la victoire du Rassemblement national démocratique (RND), du président Zéroual, qui a remporté 155 des 380 sièges de l'assemblée. Les autres partis ont contesté les résultats et déposé plus de 1 000 recours. La France a *« pris acte »* du rapport critique de la mission d'observation internationale du scrutin, placée sous l'égide des Nations unies, mais estime que les élections ont permis aux Algériens d'*« exprimer leur refus de la violence »*. Qualifiant le scrutin de *« petit pas en avant »*, les Etats-Unis « [espèrent] *qu'une plus grande ouverture continuera, alors que l'Algérie se dirige vers la paix, la stabilité et la démocratie »*. – *(AFP.)*

La situation des droits de l'homme se dégrade en Tunisie

TUNIS. *« Le cercle de la répression ne cesse de s'élargir »* en Tunisie, estime Amnesty International dans un rapport d'une vingtaine de pages publié lundi 9 juin à Londres. *« Les victimes de la détention arbitraire, de la torture, de mauvais traitements et de l'emprisonnement (...) ne sont pas uniquement les opposants politiques »*, mais aussi *« les militants et défenseurs des droits de l'homme, les syndicalistes, et les épouses et parents des prisonniers et exilés politique »*, ajoute Amnesty, selon laquelle *« les droits les plus fondamentaux sont bafoués quotidiennement »*.

Entrées record de capitaux en Asie et en Amérique latine, selon la BRI

BÂLE. La Banque des règlements internationaux (BRI), dans un rapport paru lundi 9 juin, estime que l'année 1996 s'est distinguée par la hausse exceptionnelle des cours boursiers, *« face souvent à une stagnation de l'activité économique et à une inflation demeurée faible »*, ainsi que la croissance des flux de capitaux privés vers les marchés émergents, *« les émissions d'obligations internationales ayant joué à cet égard un rôle prépondérant »*.

En 1996, le montant des entrées nettes privées en Asie et en Amérique latine a dépassé, de loin, le total accumulé entre 1991 et 1995, avec 149,8 milliards de dollars (850 milliards de francs), observe la BRI. Elle met en garde certains pays émergents contre l'engorgement des secteurs de l'immobilier, et la fragilité de leurs systèmes bancaires. En raison du rôle grandissant du monde émergent, la BRI a élargi en 1996 son capital au Brésil, à la Chine, à la Corée, à Honk-Kong, à l'Inde, au Mexique, à la Russie, à l'Arabie saoudite, à Singapour, puis à la Bosnie, la Croatie, la Macédoine, la Slovénie.

Le président gabonais Omar Bongo tente une médiation entre les deux camps qui s'affrontent à Brazzaville

A Paris, le nouveau secrétaire d'Etat à la coopération critique la politique des « réseaux »

Alors que, lundi 9 juin dans la soirée, les combats se poursuivaient à Brazzaville, la capitale du Congo, l'Elysée annonçait que le président Chirac avait obtenu des deux principaux belligérants, un *« accord de principe »* pour un cessez-le-feu et une médiation. Le président français a demandé au président congolais Pascal Lissouba et à son prédécesseur, Denis Sassou N'Guesso, d'observer *« le plus vite possible un cessez-le-feu »* et d'*« accepter la médiation »* du président gabonais, Omar Bongo.

MALGRÉ L'ANNONCE par la France d'un accord de principe sur la conclusion d'une trêve, Brazzaville était toujours le théâtre de combats acharnés au cours de la nuit de lundi à mardi.

Les rues de la capitale sont jonchées de cadavres de combattants et de civils victimes de tirs croisés. *« Les coups de feu deviennent plus intenses et proviennent à la fois d'armes lourdes et d'armes légères »*, déclarait lundi soir un habitant de la ville.

D'après une émission diffusée sur la fréquence de la radio nationale, les « Cobras », milice de l'ex-président Denis Sassou-Nguesso, contrôleraient la majeure partie de la capitale congolaise après cinq jours de combats. Selon d'autres sources, les forces du président Pascal Lissouba auraient repris l'offensive lundi à Brazzaville, après une nuit de relative accalmie, pour tenter de reprendre le terrain perdu la veille.

Cinq jours après le début des combats, les troupes gouvernementales ont déployé des mortiers lourds de 120 mm dans le centre de la capitale congolaise, selon des informations de source militaire française sur place. En même temps que ces combats, des dizaines de soldats de l'armée gouvernementale ont été vus se livrant à des pillages dans les magasins, après en avoir forcé les entrées à l'aide de leurs armes.

Lundi soir, l'Elysée avait annoncé que M. Chirac avait obtenu du président Lissouba et de son rival un *« accord de principe »* pour un cessez-le-feu et une médiation du président Bongo, après une série d'entretiens téléphoniques avec les trois hommes.

« Nous sommes d'accords pour que le président Bongo utilise sa diplomatie pour faire une médiation. Il connaît bien le Congo, il saura comment s'en sortir », a souligné M. Noumazalay, un proche de l'ancien président congolais. M. Sassou-Nguesso est le gendre du président Bongo dont il a épousé une fille.

M. Noumazalay a expliqué par ailleurs que l'accord de cessez-le-feu négocié dimanche par le maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, avait échoué. A Paris, le secrétaire d'Etat à la coopération, Charles Josselin, a déclaré à la chaîne de télévision LCI qu'il avait l'intention de modifier la politique française dans la région *« marquée depuis près de quarante ans par des réseaux qui ont vieilli »*.

Les anciens réseaux gaullistes ont *« très largement pris leur part de responsabilités dans le mauvais positionnement de la France au Zaïre »*, a poursuivi M. Josselin. Il a encore dit que la mort de Jacques Foccart, éminence grise de la politique française en Afrique, décédé en mars, constituait *« une opportunité à saisir pour modifier cette situation qui porte atteinte à la crédibilité de la France et mélange ingérence et impuissance »*.

Pour leur part, les Etats-Unis ont appelé les parties en conflit à conclure un cessez-le-feu de façon à rendre encore possible l'élection présidentielle prévue le 27 juillet. Quatre Transall français ont déjà quitté lundi Brazzaville pour Libreville (Gabon) avec, à leur bord, environ 360 étrangers. D'après des diplomates, environ 300 autres Français ou ressortissants étrangers attendent dans deux hôtels de la ville d'être à leur tour évacués. – *(AFP, Reuter.)*

M. Toubon rejoindrait la cellule internationale de l'Elysée

La nouvelle situation politique en France pourrait entraîner une réorganisation du cabinet de Jacques Chirac. On évoque, notamment, l'arrivée de Jacques Toubon, ancien garde des sceaux, qui vient d'être battu aux élections législatives dans le 13e arrondissement de Paris, à la cellule chargée des affaires étrangères. M. Toubon pourrait, entre autres dossiers, s'intéresser à celui des affaires africaines. Son nom a circulé ces derniers jours à propos de la médiation française au Congo, illustrée par les entretiens téléphoniques de Jacques Chirac avec le président gabonais.

Renforts français

A partir du mardi 10 juin dans la soirée, la France devait baser à Libreville (Gabon) et à N'Djamena (Tchad) environ 400 soldats (légionnaires du 2e régiment étranger de parachutistes, de Calvi, et « marsouins » du 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine, de Castres) pour, si besoin était, déployer de nouveaux renforts à Brazzaville. Dans la capitale congolaise, le dispositif français devrait totaliser, le même jour, quelque 900 légionnaires et « marsouins » à partir des éléments (500 hommes) maintenus après les événements dans l'ex-Zaïre et renforcés par un détachement de 400 soldats, arrivé pour aider les ressortissants étrangers.

Elf-Congo : pendant la crise, les affaires continuent

DÈS LE DÉBUT des affrontements à Brazzaville, un PC de crise a été installé au siège du groupe Elf à la Défense, près de Paris, pour tenter de suivre en permanence l'évolution de la situation et le sort des dix-neuf Français de la compagnie (expatriés et leurs familles) présents dans la capitale congolaise.

« Le principal était de maintenir le contact avec les gens sur place, pour essayer de les rassurer pour qu'ils tiennent le coup », raconte Jean-François Gavalda, le nouveau « M. Afrique » du groupe. *« On essaye d'assurer un soutien logistique via nos filiales proches – dans ce cas, c'est le Gabon – le personnel devant être évacué par Libreville. »*

Les liaisons, difficiles à établir, ont permis cependant de savoir, rapidement, que toutes les personnes avaient été regroupées sur différents sites protégés par les militaires français. L'objectif était de pouvoir les rapatrier au plus vite.

En revanche, la situation était calme, en début de semaine, sur la côte, à Pointe-Noire, la capitale économique du pays, où se trouve l'essentiel des activités d'Elf. Les effectifs y sont plus importants que dans la structure légère de Brazzaville, avec sept cent cinquante personnes, dont une centaine d'expatriés, réparties équitablement entre cette ville et les plates-formes en mer. Au large des côtes, la production pétrolière continue.

TROIS CRISES

Les pétroliers sont très souvent confrontés aux troubles et guérillas, étant fréquemment installés dans des zones politiquement instables. Depuis le début de la décennie, Elf a été confronté à trois crises dans le golfe de Guinée, au Gabon, en Angola et au Congo, réagissant à chaque fois différemment, tant les situations sont particulières. En 1990, des troubles internes au Gabon provoquèrent l'arrêt total de la production, le départ en masse des familles d'expatriés et la colère du président Bongo, qui jugeait cette mesure excessive. En 1992, lors de la guerre en Angola, le groupe français décidait de fermer sa base située à Soyo, près de l'enclave de Cabinda. Une partie des techniciens étaient envoyés sur les plates-formes pétrolières en mer, d'autres étaient transférés au Congo, à Pointe-Noire, pour gérer le matériel de forage, tandis que l'essentiel des salariés étaient regroupés dans la capitale Luanda. Cependant, toutes les familles étaient renvoyées en France.

Au large de l'enclave de Cabinda, durant cette guerre, la production continuait sous surveillance. Simultanément, des techniciens employés sur des plates-formes exploitées par des Américains quittaient rapidement le site, oubliant dans leur précipitation d'effectuer certains contrôles. La production continuant automatiquement, il s'est ensuivi une mini-marée noire que les courants portèrent sur les côtes congolaises.

Dominique Gallois

France et Etats-Unis en Afrique : de la « complémentarité » à la « concurrence »

ANALYSE

Le parti du « statu quo » face à celui du « mouvement »

LA FRANCE a-t-elle *« perdu l'Afrique »* comme le titrait récemment un hebdomadaire ? Comment Paris et Washington abordent-ils la question du maintien de la paix sur le continent africain ? Quels y sont leurs intérêts ? Entre le naufrage du président Mobutu et les péripéties d'une intervention africaine contre les putschistes de Sierra Leone, l'actualité *« collait »* étroitement à la conférence internationale qui a réuni, fin mai, au Centre d'études d'Afrique noire de Bordeaux (CEAN), plus de quatre-vingts chercheurs pour débattre de « l'Afrique, les Etats-Unis et la France ».

Certaines images, qui symbolisent un recul de l'influence française, ont frappé l'opinion : celle des pancartes en anglais qui accueillaient *« Dad Kabila »* en libérateur du Zaïre, tout comme celle de l'ambassadeur de France consigné au bar du navire *Outeniqua* par les organisateurs sud-africains de la rencontre entre le maréchal Mobutu et Laurent-Désiré Kabila, le 4 mai dernier, dans le port congolais de Pointe-Noire.

Ceux qui craignent que le Congo de Kabila ne devienne un tremplin pour une offensive américaine vers le *« pré carré »* francophonone auront été surpris d'apprendre de William Foltz, membre du National Intelligence Council américain (et l'un des experts de la CIA pour les questions africaines) que le continent noir n'a jamais été, vu des Etats-Unis, qu'un *« très vaste morceau de terrain à peu près dénué de tout intérêt stratégique »*.

A l'exception notable de la corne de l'Afrique, dont les bases militaires peuvent servir à appuyer des opérations sur le Golfe, et de l'Afrique australe, riche en minerais d'importance stratégique, où Washington a donc toléré très longtemps le régime de l'apartheid.

Il a fallu attendre 1958 pour que le département d'Etat américain crée en son sein un bureau des études africaines, dont la tâche se résumera souvent à *« garder l'Afrique loin du septième étage »* – celui du secrétaire d'Etat – où l'on discutait des choses sérieuses : le Moyen-Orient, l'Asie ou Cuba. Même au plus fort de la guerre froide, l'Afrique n'absorbait que 4 % de l'investissement américain à l'étranger et n'a jamais dépassé 6 % du commerce extérieur des Etats-Unis, chiffres moitié moindres aujourd'hui.

ACCORDS SECRETS DÈS 1944

L'universitaire français André Guichaoua a corrigé cette vision *« dépassée »* en rappelant l'ancienneté de l'implication américaine au Congo belge et dans la région des Grands Lacs : dès 1944, des accords secrets garantissaient la mainmise des Etats-Unis sur les matières premières qui assuraient leur primauté dans l'armement nucléaire.

Aujourd'hui, c'est pour appuyer leur allié principal dans la région, le président ougandais Yoweri Museveni, « rempart » contre le Soudan islamiste, que les Etats-Unis ont décidé d'« accompagner » – en fermant les yeux au passage sur les massacres de réfugiés hutus – l'opération au forceps menée dans l'est du Zaïre par l'axe Ouganda-Rwanda-Kabila, sans savoir au départ qu'elle mènerait jusqu'à Kinshasa.

L'objectif affiché des Américains étant de favoriser à moindre coût le renouvellement des dirigeants africains – même s'ils ne sont pas meilleurs démocrates que leurs prédécesseurs – dans l'espoir *« que la plupart des pays du continent cessent d'émarger au budget de l'humanitaire international et de l'aide publique au développement »*. Et avec l'illusion que ces régimes autoritaires réputés plus *« efficients »* sauront appliquer les recettes ultralibérales préconisées par les adeptes d'un *« plan Marshall »* pour l'Afrique.

La seule certitude, c'est que les Etats-Unis et la France, qui agissaient de façon *« complémentaire »* au temps de la confrontation Est-Ouest, les premiers abandonnant volontiers à la seconde la prérogative d'être le *« gendarme de l'Afrique »*, sont maintenant en concurrence. A la guerre froide a succédé la *« paix froide »*, affirme Peter Schraeder (de l'université de Loyola, de Chicago) qui constate que le nouveau contexte international n'a pas engendré *« un nouveau front commun en faveur de la démocratisation »*, mais exacerbe la compétition pour la moindre part de marché, même sur des terres considérées jadis comme la *« chasse gardée »* de la France. La promotion de la démocratie n'étant alors, pour les Américains, qu'une *« stratégie à moindre coût promettant des gains élevés »*, grâce à l'émergence de nouvelles élites.

La crise zaïroise a cristallisé une rivalité franco-américaine qui s'est manifestée, ces derniers mois, sur des fronts autrement plus importants, notamment autour de l'élection du secrétaire général des Nations unies. Son paradoxe, soulignait à Bordeaux le journaliste de *Libération* Stephen Smith, c'est que *« deux puissances tutélaires du régime Mobutu se sont livrées à une guerre de succession sans candidats rivaux et sur le seul « timing » du départ du dictateur »*.

LA FIN DES ILLUSIONS

Dépourvue de politique minière, la France ne pouvait entrer dans la compétition pour contrôler les richesses du sous-sol zaïrois, où l'on a vu s'affronter âprement les grandes compagnies nord-américaines et leurs concurrentes sud-africaines.

Si la *« guerre franco-américaine »* a bien eu lieu, c'est avant tout par un *« effet de miroir identitaire »* qui oppose avec efficacité *« le parti du* statu quo *»* et celui du mouvement, la puissance néocoloniale et la puissante émancipatrice, ou encore, suivant la rhétorique d'un ambassadeur américain de la région *« l'Afrique magique des ethnologues »* aux *« dirigeants rationnels de l'Afrique moderne »*.

De telles perceptions rencontrent un écho : alors que les Etats-Unis, selon le juriste gabonais Guy Rossatanga-Rignault, sont largement identifiés à *« la statue de la Liberté »*, à la modernité technologique et au dynamisme de la culture noire américaine, la France reste trop souvent *« le zouave du pont de l'Alma »*, une puissance coloniale désuète quand elle n'est pas devenue *« l'entraîneur du club de football des pays autoritaires »*.

De plans d'ajustement structurel en dévaluation du franc CFA, les Africains lisent la *« fin des illusions à l'égard des deux puissances tutélaires »*, et la télévision leur a fait découvrir dans toute leur brutalité aussi bien la *« fracture raciale »* américaine que la France xénophobe des expulsions.

Mais pour de nombreux universitaires africains, il est souvent plus difficile aujourd'hui d'obtenir un visa pour la France qu'une bourse dans une université américaine : cela ne sera pas sans conséquences sur la formation des élites francophones, alors que le passage à la monnaie unique européenne va affecter l'un des éléments essentiels de la présence française sur le continent, la zone franc.

On peut ainsi regretter avec Daniel Bach, directeur du CEAN, que l'analyse des stratégies à l'œuvre en Afrique néglige souvent la dimension *« transnationale »* interafricaine (flux migratoires et financiers, transferts d'armes, affirmation d'acteurs *« régionaux »*) que revêtent les crises africaines.

D'où l'importance, dans la logique de désengagement militaire qui prévaut actuellement chez les puissances tutélaires, d'une force interafricaine de maintien de la paix. Ce projet est l'un des rares objectifs partagés aujourd'hui, sur le continent, par Paris et Washington, même si les Américains préfèrent à la structure française intégrée aux armées existantes une force panafricaine dotée de ses propres troupes.

Michèle Maringues

Le garde des sceaux de M. Kabila était escroc en Belgique et faux-monnayeur en France

LE MINISTRE de la justice du nouveau président de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila, a l'avantage incontestable d'avoir sur les dossiers qu'il devra traiter une expérience toute personnelle. Le barreau, la magistrature, la prison : il connaît, et fort bien !

Car Célestin Luanghy (ou Luanchy, selon son casier judiciaire évoqué dans un arrêt de la cour d'appel de Paris daté du 27 novembre dernier) est un bien étrange personnage, condamné par deux fois à des peines de prison ferme, par la justice belge pour escroquerie, et par la justice française pour... trafic de fausse monnaie.

Né le 3 mars 1947 à Lubumbashi (Zaïre), Célestin Luanghy est avocat de profession. Diplômé de droit en 1974, il vit de nombreuses années en Belgique, avec sa femme et ses quatre enfants, et s'inscrit au barreau de Bruxelles en octobre 1980. Me Pierre Legros, ancien bâtonnier de Bruxelles, se souvient bien de son confrère Célestin : *« Un homme plutôt sympathique »*, qui fait partie de *« ce quart-monde judiciaire »*, des avocats sans cause, qui tirent le diable par la queue.

Faute de pouvoir payer ses notes d'électricité, Me Luanghy décide ainsi de trafiquer son compteur, en confectionnant un branchement aussi illégal qu'artisanal. Poursuivi, il croit pouvoir se fabriquer un alibi en faisant établir par sa femme – employée à Air Zaïre – de faux billets d'avion pour tenter de prouver qu'il n'était pas en Belgique au moment du délit. Les magistrats n'apprécient pas le subterfuge, qui le condamnent à huit mois de prison ferme. L'ordre des avocats le suspend pour douze mois.

On n'entendra plus parler de l'avocat zaïrois, jusqu'à ce jour de décembre 1994 où les douaniers français de Wattrelos le contrôlent : dans ses poches, ils trouvent 23 billets de 500 francs, manifestement contrefaits. Célestin Luanghy proteste de sa bonne foi : cette somme lui a, dit-il, été remise à titre *« d'honoraires »* par *« un client »* qui, poursuivi pour un délit de fuite en Belgique, lui avait fixé rendez-vous de l'autre côté de la frontière française. Bien entendu, il ignore absolument que ces *« honoraires »* lui ont été versés en faux billets.

MANDAT D'ARRÊT

Les enquêteurs ne croient pas un mot de cette version de l'histoire. Le *« client »*, Jean-Pierre Hernandes (qui avait été poursuivi pour le meurtre d'un policier au cours d'un braquage qui avait mal tourné), était filé depuis longtemps dans le cadre d'une enquête sur un important trafic de fausse monnaie. Et les policiers sont convaincus que Célestin Luanghy vient de prendre livraison, pratiquement sous leurs yeux, d'un *« échantillon »*. L'enquête, qui va plonger dans le milieu marseillais, nîmois et belge, aboutit à la mise en examen de 43 personnes, dont Célestin Luanghy, qui est incarcéré du 11 décembre 1994 au 24 mars 1995.

De sa prison, tout en continuant à nier qu'il ait sciemment participé au trafic, il écrit au juge d'instruction pour lui expliquer qu'il est un opposant au régime de Mobutu, et qu'il souhaitait recueillir des fonds pour acheter des armes et les faire parvenir à l'opposition, dans son pays. Les magistrats de la 14e chambre du tribunal de grande instance de Bobigny, guère impressionnés, le condamnent le 24 mai 1996 à trois ans d'emprisonnement et à l'interdiction définitive du territoire français.

Comme il ne s'est pas présenté à l'énoncé du jugement, un mandat d'arrêt est pris à son encontre. Célestin Luanghy est aujourd'hui garde des sceaux de la République démocratique du Congo. A l'avocat commis d'office qui l'avait défendu devant le tribunal de Bobigny, n'avait-il pas prédit qu'il aurait *« sans doute, un jour, un destin national »* ?

Agathe Logeart et Luc Rosenzweig

médiation
zzaville

Le garde des sce
de M. Kabila était
escroc en Belgique
et faux-monnaye
en France

tinent

concurrence

BUDGET Alors qu'il est engagé, *au plan européen, dans une confrontation difficile* pour renégocier les conditions de la monnaie unique, Lionel Jospin envisage de procéder à une relance de l'activité, en France, par des redéploiements de crédits, sans passer devant le Parlement. Plutôt qu'un « collectif » budgétaire, le gouvernement pourrait, en effet, élaborer des « décrets d'avance ». ● LES MESURES POUR L'EMPLOI, annoncées par le PS pendant la campagne électorale, nécessitent un financement de 50 milliards de francs, à prélever dans la gamme des aides à l'emploi existantes (130 milliards de francs au total). ● LES SYNDICATS seront reçus mercredi 11 et jeudi 12 *juin* par M. Jospin. Ils souhaitent que la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail promise pendant la campagne puisse s'ouvrir rapidement, c'est-à-dire avant l'été.

Un plan de relance pourrait être mis en œuvre par décrets

Lionel Jospin envisage de ne pas recourir à la procédure traditionnelle du « collectif » budgétaire, qui suppose un débat parlementaire. Le gouvernement userait de la voie réglementaire pour redéployer les crédits disponibles sans creuser le déficit

À CHAQUE ALTERNANCE, ou presque, c'est le premier geste politique fort du nouveau gouvernement : il prépare un projet de loi de finances rectificative. Dénommé aussi « collectif » budgétaire, ce texte répond à un double objectif : *c'est* un moyen de mettre en œuvre les mesures d'urgence préconisées durant la campagne électorale ; c'est aussi une procédure symbolique, utilisée pour démontrer au pays que la politique économique de la nouvelle équipe ne *se* situe pas dans la continuité de la précédente.

Même si cela n'avait pas été formellement évoqué par Lionel Jospin durant la campagne, il semblait *donc aller de soi qu'un « collectif »* serait mis en chantier dès ce mois de juin. Succédant à Edouard Balladur, Alain Juppé n'avait-il pas, lui-même, jugé utile de manifester une « rupture » dans la conduite de la politique budgétaire en préparant un tel projet en juin 1995 ? Utilisée après une alternance au sein même de la droite, cette procédure semblait d'autant plus inévitable à l'occasion d'un changement de *majorité* parlementaire.

Depuis 1981, toutes les alternances, d'ailleurs, ont donné lieu à des « collectifs », sauf une fois, en 1988. A l'époque, le renoncement à cette procédure avait fait couler beaucoup d'encre : on y avait vu le premier signe d'un nouveau septennat beaucoup moins réformiste *que le précédent. Or on confirmait,* lundi 9 juin, de sources proches du premier ministre, que rien n'est encore décidé et que deux hypothèses sont envisagées pour la mise en œuvre des mesures d'urgence : soit un collectif, soit une *procédure plus expéditive, sous la* forme de « décrets d'avance » ou de « décrets d'annulation ».

ÉPREUVE DE FORCE

Cette hésitation est révélatrice de l'une des premières difficultés *auxquelles est confronté le gouvernement.* Avant toute mesure, il va devoir, en effet, procéder à un « audit » des finances publiques, comme M. Jospin l'avait annoncé durant la *campagne électorale.* Même si cette opération-bilan est menée rapidement – en tout cas, plus rapidement qu'en 1993 –, elle s'étalera nécessairement sur une partie du mois de juin.

Or il ne fait pas de doute que *l'audit ne réservera pas de bonnes* surprises. Les comptes sont-ils aussi dégradés que le laissait penser une note récente de la direction du budget (*Le Monde* du 18 avril), évoquant plus de 45 milliards de déficit de la Sécurité sociale en 1997 et, au total, des déficits publics atteignant 3,7 % de la richesse nationale, au lieu des 3 % prévus par le traité de Maastricht ? Si, à peu de chose près, cette estimation est *confirmée, le gouvernement devra* alors décider s'il accepte une telle dérive ou s'il essaye de la contenir.

C'est aussi à la lumière de ces difficultés financières qu'il faut interpréter le bras de fer que M. Jospin a engagé sur le plan européen *(lire page 2). En fonction de l'issue* de cette épreuve de force, le premier ministre devra faire des choix, qu'il pourrait préférer ne pas soumettre aux critiques ou aux surenchères de sa *majorité.* Ces choix pourraient être d'autant plus douloureux que, dans le même temps, le secrétaire d'Etat au budget, Chritian Sautter – qui a choisi une figure connue de la direction du budget, Denis Morin, pour diriger *son cabinet –, devra déterminer* les économies budgétaires nécessaires pour financer les mesures nouvelles. Il est en effet acquis que toutes les promesses de la campagne seront financées par redéploiements de crédits, sans aggravation du déficit.



Autrement dit, si une baisse de la TVA est décidée, le coût de la mesure devra être financé par des *économies correspondantes. En* outre, le plan prévoyant l'embauche, sur plusieurs années, de sept cent mille jeunes, dont trois cent cinquante mille dans les secteurs public et para-public, devra trouver un début d'application. Pour financer ce dispositif, le gouvernement devra donc, là encore, *décider précisément quelles aides* actuelles à l'emploi il choisit de supprimer *(lire ci-dessous).*

Tout ce travail d'audit, puis d'arbitrage, va donc demander du temps, beaucoup de temps, alors que l'opinion pourrait être impatiente et ne pas comprendre que le gouvernement tarde à honorer ses *premières promesses. C'est la raison* pour laquelle l'idée a commencé à cheminer de sauter ensuite l'étape parlementaire. Autrement dit, ces mesures ne figureraient pas dans un « collectif » budgétaire soumis au Parlement, – ce qui exi*gerait un délai supplémentaire –,* mais seraient prises par décrets.

LE PARLEMENT COURT-CIRCUITÉ

En exécution budgétaire, un gouvernement peut effectivement faire ce que bon lui semble. Par *« décrets d'annulation », il peut* supprimer des crédits et, par « décrets d'avance », il peut en débloquer de nouveaux, ces jeux d'écritures étant ensuite ratifiés par le *Parlement dans le cadre du traditionnel* « collectif » budgétaire de fin d'année. Cette procédure présente un avantage : très rapide, elle est de la responsabilité du seul gouvernement. En clair, M. Jospin ne s'exposerait pas aux turbu*lences qu'avait connues Jacques* Chirac en 1986-1988. Sous la première cohabitation, M. Chirac avait, lui aussi, voulu agir vite et avait donc eu recours à la pratique des ordonnances, mais il avait eu besoin, alors, de la signature du chef de l'Etat. Or François Mitterrand avait alors usé de ce pouvoir *pour freiner l'action du gouvernement.*

La procédure par décrets présente, toutefois, un inconvénient majeur, c'est qu'elle s'expose au reproche d'être peu démocratique. Le Parlement, dont l'acte essentiel, *chaque année, est le vote du budget,* serait court-circuité. Lors d'un traditionnel plan d'économies, en début d'année, pour que le déficit ne se creuse pas, c'est usuel ; pour la mise en œuvre d'une véritable réorientation de la politique bud*gétaire, ce serait beaucoup plus* délicat.

Entre deux exigences – celle d'aller vite, pour ne pas décevoir l'attente créée par la victoire électorale, et celle, fréquemment affirmée par le PS, de réhabiliter le rôle du *Parlement* –, quel sera le choix du gouvernement ? Avec celui de la monnaie unique, qui y est intimement imbriqué, ce dossier des finances publiques est assuré*ment le plus délicat que M. Jospin* ait à ouvrir en urgence.

Laurent Mauduit

Les prémonitions de Christian Sautter

Dans son dernier ouvrage, *La France au miroir du Japon* (Editions Odile Jacob, 1996), le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, livrait, comme par anticipation, ses convictions sur les dossiers dont il a maintenant la charge. *« En matière de dépenses publiques,* observait-il, *la France n'a plus qu'une très mince marge de manœuvre, impossible à chiffrer avec rigueur. Tôt ou tard, et mieux vaut tôt que tard, les dépenses publiques nouvelles devront être couvertes par une réduction des dépenses publiques traditionnelles. »*

Il observait cependant, à titre d'exemple, que *« quiconque suggérerait qu'en raison de l'évolution démographique il serait sage de diminuer le corps des instituteurs et des professeurs de collège pour accroître le nombre des enseignants dans les lycées ou l'enseignement supérieur se ferait critiquer de tous côtés ».*

Sept cent mille emplois en quête de financement

COMMENT FINANCER les 700 000 emplois nouveaux pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans (350 000 dans le public, autant dans le privé), *une des mesures-phares du programme de Lionel* Jospin, sans creuser le déficit du budget de l'Etat ? *Le* gouvernement devra répondre rapidement à cette question... à 50 milliards de francs puisque c'est, selon une estimation des experts socialistes, le coût annuel de la création de ces « vrais emplois » d'une durée de cinq ans. Au *cours de la campagne, le premier secrétaire du* PS avait apporté un premier élément de réponse en annonçant qu'il se ferait *« par redéploiement »* des aides actuelles à l'emploi. De son côté, Dominique Strauss-Kahn, qui n'était pas encore ministre de l'économie et des finances, avait prévenu que ces créations se feraient *« à dépenses publiques constantes ».*

Dans le budget 1997, 130 milliards de francs sont consacrés aux aides à l'emploi sous toutes leurs formes : contrats de travail aidés (CIE, CES, CEC, etc.), stages de formation, préretraites, baisse des charges sociales pour les bas salaires et le temps partiel, service public de l'emploi (ANPE, AFPA). *Dans le public,* où le coût total de chaque emploi contractuel (et non de fonctionnaire) a été estimé à 100 000 francs par an (soit 35 milliards de francs au total), les pouvoirs publics entendent réduire certaines aides, comme les contrats emploi solidarité et les contrats initiative emploi, deux dispositifs qui vont coûter *30 milliards de francs à l'Etat en 1997. Ils devront* cependant veiller à ce qu'une aide à la création d'un emploi ici n'en supprime pas un autre là.

QUE VA DEVENIR LA LOI ROBIEN ?

Dans le privé, où le coût de chaque emploi est estimé à 50 000 francs (15 milliards de francs au *total), le gouvernement compte, bien sûr, sur* l'effet d'une reprise de la croissance, notamment dopée par une hausse maîtrisée des salaires. Il table aussi sur une extension de l'allocation de reclassement pour l'emploi (ARPE). Financé par l'assurance-chômage, ce dispositif prévoit que les salariés nés en 1939 et 1940, et ayant quarante *ans de cotisation retraite, peuvent* cesser leur activité, à condition que leur entreprise embauche des salariés pour les remplacer. Depuis sa création, fin 1995, ce dispositif a permis l'embauche de 56 500 personnes, dont 57 % ont moins de trente ans.

Pour les experts de gauche, si tous ceux qui ont quarante annuités de cotisation y avaient droit, environ 200 000 emplois pourraient être ainsi libérés. Le CNPF risque, cependant, de se montrer très réticent, comme il l'avait d'ailleurs été lors du renouvellement de la convention Unedic, en décembre 1996, au moment de la reconduction de l'ARPE. Les modalités de création de ces *350 000 emplois dans le privé seront l'un des* principaux thèmes de discussion entre l'Etat, le patronat et les syndicats *dans le* cadre de la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail que le gouvernement entend réunir dans les semaines à venir.

Reste une dernière question : que va devenir la *loi Robien, qui prévoit d'importantes baisses de* charges sociales pour les entreprises qui réduisent le temps de travail et accroissent leurs effectifs en contrepartie ? Votée le 11 juin 1996, elle concerne 65 000 emplois. Dans un entretien aux *Echos* du 15 mai, Jacques Rigaudiat, qui vient d'être nommé conseiller social de M. Jospin, af*firmait que le texte serait abrogé,* notamment parce qu'il n'est pas assez ambitieux en matière de réduction de la durée du travail. *« Au rythme actuel,* précisait ce farouche partisan de la baisse du temps de travail, *il faudrait près d'un siècle et demi pour que tous les salariés soient touchés. »* Nouveau ministre de l'emploi, Martine Aubry pourra difficilement rayer d'un trait de plume des accords déjà entrés en vigueur.

Jean-Michel Bezat

Lionel Jospin va recevoir les partenaires sociaux

MOINS DE DIX JOURS après sa nomination comme premier ministre, et avant le discours de politique générale qu'il doit prononcer le 19 juin, devant l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a pris rendez-vous avec l'ensemble des partenaires sociaux. Le premier ministre devrait rencontrer, mercredi 11 juin à 15 h 45, Marc Blondel, *secrétaire général de FO. Il* devrait recevoir, jeudi 12 juin, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, Alain Deleu, président de la CFTC, et son homologue de la CFE-CGC, Marc Vilbenoît. Des contacts ont été pris avec le CNPF et la CGPME, pour des rencontres avant le sommet franco-allemand du 13 juin à Poitiers.

MM. Blondel, Vilbenoît et Deleu avaient demandé rendez-vous au premier ministre dès sa nomination. *Le secrétaire général de FO,* qui a décidé de ne pas participer à la manifestation européenne pour l'emploi qui rassemble, mardi 10 juin, tous les syndicats français, *avait demandé à être reçu « suffisamment tôt avant le sommet d'Amsterdam »,* pour exposer au premier ministre les *« revendications »* de sa centrale. M. Deleu entend insister sur *« l'ampleur de l'attente des Français »,* tandis que M. Vilbenoît a l'intention de proposer à M. Jospin le *« nouveau pacte social »* élaboré par la confédération des cadres. M. Vilbenoît a *souhaité, lundi 9 juin, que la conférence* sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, promise par M. Jospin, se tienne d'ici un mois.

Dans un entretien au *Monde,* publié dans nos éditions du samedi 7 juin, M. Viannet avait insisté pour que le premier ministre respecte les engagements qu'il avait pris pendant la campagne. *Le secrétaire général de la CGT* avait demandé une augmentation du SMIC et l'arrêt des plans sociaux en cours. Le 7 juin dans *Libération,* Mme Notat incitait le premier ministre à la plus grande prudence sur la réduction du temps de travail.

NÉGOCIATION SALARIALE

Les sept fédérations de fonctionnaires ne vont pas faciliter le travail du gouvernement Jospin : elles souhaitent qu'il revienne sur les mesures de rigueur imposées par Alain Juppé en 1996 et 1997 : gel des salaires et augmentation unilatérale de 1 %. Elles demandent qu'une négociation salariale, portant sur ces deux années, intervienne au cours de l'été. La plupart se contentent de réclamer le maintien du pouvoir d'achat, *mais* la CGT veut un salaire brut minimum de 8 500 francs. Quant à la Fédération syndicale unitaire (FSU), elle revendique un rattrapage de 15 %, correspondant au pouvoir d'achat *perdu, selon elle, depuis* 1984. Toutefois, dans le cadre d'un collectif budgétaire, *elle* se contenterait de 3 à 4 %. L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et la CFDT demandent des mesures spécifiques pour les bas salaires.

Les fédérations de fonctionnaires réclament un moratoire in*terdisant tout licenciement d'agent* au statut précaire, la CGT demandant leur titularisation immédiate. Elles veulent que le gouvernement renonce aux 5 000 suppressions *d'emplois* annoncées pour 1998 par le gouvernement précédent. Elles ont demandé audience au nouveau ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, pour savoir si les *350 000 emplois publics, promis* pendant la campagne électorale, concernent les trois fonctions publiques. Dans ce cas, elles veulent discuter des secteurs où ils seront créés. FO, la CGT et la CFE-CGC estiment qu'il doit s'agir d'emplois de titulaires et non de contractuels. Les sept fédérations de fonctionnaires plaident aussi pour que la fonction publique devienne un terrain d'expérimentation de la réduction du temps de travail.

Alain Beuve-Méry et Rafaële Rivais

Jean Tiberi concède à l'UDF la démission de Camille Cabana

Les socialistes parisiens annoncent la préparation d'une réforme de la loi régissant Paris, Marseille et Lyon

LE « JE VOUS AI COMPRIS » de Jean Tiberi aux Parisiens, prononcé lundi 9 juin en ouverture du Conseil de Paris, a fait, quelques heures plus tard, une première victime en la personne de Camille Cabana (RPR), adjoint aux finances du maire de Paris. Celui-ci, outré par le retrait de deux dossiers dont il était le rapporteur, a abandonné en fin de matinée sa délégation, confiée dans la soirée à Jean-François Legaret (RPR), adjoint de confiance de M. Tiberi.

La séance avait commencé le plus banalement du monde par une déclaration sans surprise du maire, décidé, « *sans faiblesse et avec détermination* », à poursuivre sa « *mission au service de Paris et de ses habitants* », cela en dépit des « *attaques personnelles* » dont il estime avoir été l'objet durant la campagne des législatives. M. Tiberi retient que les Parisiens « *ont fait le choix de reconduire la majorité des députés sortants* » et que « *la majorité municipale reste la majorité* ». Tout juste a-t-il convenu avoir « *entendu ce que les Parisiens ont voulu dire* » à cette majorité, qui l'a « *soutenu loyalement* », depuis deux ans, en prenant « *dans l'union* » les décisions majeures.

Tout allait donc pour le mieux. La déclaration de Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, qui a vu dans le vote des Parisiens une volonté de « *restauration de la morale républicaine* », a suscité la riposte indignée de Roger Romani, président du groupe RPR et ancien ministre chargé des relations avec le Parlement. Jacques Dominati, président du groupe UDF, n'a pas été en reste, déterminé à ne pas se prêter aux « *manœuvres socialistes contre Paris* ».

Les premières délibérations inscrites à l'ordre du jour ont lézardé cette belle façade majoritaire. Deux subventions, proposées par M. Cabana, au profit d'une association pour la création d'emplois dans les prisons et de l'association France-Etats-Unis, et vigoureusement critiquées par le socialiste Jacques Bravo, ont été retirées de l'ordre du jour par M. Tiberi sous la pression du premier adjoint, M. Dominati, qui ne voulait pas les voter.

Le coup d'envoi du renouvellement forcé de l'équipe municipale était donné. La démission de M. Cabana, dans l'air depuis la refonte de l'administration de la ville, à l'automne 1996, a été, cette fois-ci, aussitôt acceptée. « *J'aurais, de toute façon, donné ma démission avant l'été. L'incident a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase* », a déclaré l'intéressé, accusant le président du groupe UDF d'avoir rompu le « *pacte majoritaire* ».

PRÉCIPITER LES DIVISIONS

Dès lors, les élus RPR et UDF, plus nombreux dans les couloirs qu'en séance, ont pu donner libre cours à leurs divisions, les plus jeunes se réjouissant presque de l'éclatement des vieux clivages politiques parisiens. Michel Bulté (RPR), adjoint chargé du logement et conseiller régional, s'est prononcé pour des listes séparées aux élections régionales. « *Si l'UDF ne joue pas le jeu, il faut qu'on se compte... Sinon, on ne va pas s'en sortir* », déclarait-il, tandis que M. Dominati, en conciliabule avec quelques-uns de ses fidèles, se déclarait satisfait du départ de M. Cabana, responsable à ses yeux des rigidités financières de la Ville.

Ce petit conseil improvisé de l'UDF a été interrompu par Jean de Gaulle (RPR), réélu député dans le 12e arrondissement. Celui-ci venait en fait réclamer la tête de son ancien suppléant, Jean-François Pernin (UDF), maire de l'arrondissement, qui avait eu la mauvaise idée de soutenir la candidature du dissident RPR Jean-Pierre Bechter. « *Il a fait une campagne municipale, affirmant qu'il devait y avoir accord entre le maire et le député. Il a perdu. Je ne fais rien d'autre que lui retourner son argument* », plaide M. de Gaulle, qui ne se déclare pas intéressé par la mairie du 12e, estimant que celle-ci devrait revenir à son suppléant UDF, Jean-Pierre Burriez.

Devant de telles dissensions, la gauche parisienne n'a plus qu'à attiser les braises. Roger Madec et Michel Charzat (PS), maires des 19e et 20e arrondissements, ont annoncé un projet de réforme de la loi Paris-Marseille-Lyon (PML), qui fixe le statut de Paris. Ce statut est un des points de divergence entre le RPR et l'UDF. Sa modification par le Parlement ne manquerait pas de précipiter les divisions de la majorité municipale, que M. Tiberi s'efforce de gérer au jour le jour, à défaut de pouvoir les contrôler.

Pascale Sauvage

Philippe Séguin ne parvient pas à composer une équipe unitaire à l'Assemblée nationale

Les balladuriens conservent leur autonomie au sein du RPR

Les groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale devaient élire, mardi 10 juin, leurs présidents respectifs. Philippe Séguin (RPR) et François Bayrou (UDF) étaient candidats uniques. L'organisation du groupe RPR a fait l'objet de négociations entre chiraquiens, balladuriens et séguinistes. M. Bayrou a proposé un fonctionnement plus unitaire du groupe UDF et la présentation d'un candidat unique de la droite au « perchoir ».

JUSQU'AU BOUT, Philippe Séguin a tenté de faire prévaloir, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, sa volonté de s'appuyer sur l'ensemble des sensibilités du mouvement. C'était le meilleur moyen pour lui d'arriver, mercredi 11 juin, devant le conseil national du RPR, en position de rassembleur. Le jeu des ambitions personnelles et des manœuvres de dernière minute a finalement empêché la concrétisation d'une telle perspective.

De nombreux députés dits « de base » ont, en effet, refusé de ratifier une liste bloquée, établie par les états-majors des différentes sensibilités, pour l'élection des six vice-présidents du groupe. Mardi matin, avant sa propre élection à la présidence du groupe, poste pour lequel il était le seul candidat, M. Séguin prévoyait encore d'indiquer, dans une déclaration liminaire, qu'il s'appuierait sur un « triumvirat » composé de François Fillon, l'un de ses proches, de Renaud Muselier, député (chiraquien) et secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, et de Nicolas Sarkozy, au titre des balladuriens.

Il a dû y renoncer. Au dernier moment, les amis d'Edouard Balladur ont préféré se compter. Certains d'entre eux estiment que, depuis l'élimination, aux élections législatives, des principaux membres de l'ancienne garde rapprochée d'Alain Juppé, ils représentent désormais la composante la plus importante et la mieux organisée au sein du groupe.

Les députés néogaullistes devaient aussi se disputer l'un des postes de vice-présidents de l'Assemblée nationale qui, en principe, devait revenir à l'un de leurs représentants : Nicole Catala, vice-présidente sortante et candidate à sa succession, était notamment en concurrence avec Michel Péricard, ancien président du groupe, Pierre Mazeaud, ancien président de la commission des lois, et Patrick Ollier, député (balladurien) des Hautes-Alpes.

Mardi matin, M. Fillon regrettait ces divisions et exprimait l'espoir qu'elles ne compromettent pas l'étape suivante, beaucoup plus importante, qui a trait à la direction du RPR. Sur RMC, il n'en a pas moins déclaré qu'« *il y a aujourd'hui une forte adhésion, au sein du groupe de l'Assemblée nationale, à la personne de Philippe Séguin et à sa ligne politique, autant pour la direction du groupe qu'ensuite, pour la direction du mouvement* ». Il a ajouté qu'il est « *politiquement indispensable* » que M. Juppé quitte la présidence du Rassemblement. L'élection du nouveau président du groupe UDF ne présente pas les mêmes enjeux.

Dès le surlendemain de la défaite de la droite, François Bayrou, président de Force démocrate, avait obtenu de François Léotard l'assurance de succéder dans cette fonction à Gilles de Robien (PR). Il est seul candidat à ce poste. L'ancien ministre de l'éducation nationale sera également chargé, *ès qualités*, de répondre pour la confédération au discours d'investiture de Lionel Jospin, le 19 juin.

La composition du bureau du groupe traduira, en outre, la manière dont M. Bayrou entend « piloter » les parlementaires de l'UDF. Jusqu'à présent, chaque composante était représentée au bureau exécutif du groupe, du Parti radical d'André Rossinot au PPDF d'Hervé de Charette. En outre, les cinq familles de l'UDF possédaient leur propre direction et leurs réunions hebdomadaires, bref un fonctionnement autonome.

En ira-t-il de même à l'avenir ? Le laminage du Parti radical (3 députés), du PPDF (7) et des Adhérents directs (12) accentue le décalage de leur représentation à égalité avec le Parti républicain et Force démocrate. M. Bayrou souhaite proposer « *une organisation du groupe de type fédéral* », ce qui serait plus facile à obtenir dans un groupe réduit à quelque 110 députés (contre 206 dans la précédente Assemblée). Lundi soir, cependant, José Rossi (Corse-du-Sud) se déclarait candidat à la présidence de la composante du Parti républicain (42 élus) du groupe, qui devait se réunir mardi après-midi autour de M. Léotard.

M. Bayrou devait expliquer aux députés, mardi matin, lors de son élection, qu'il a l'intention de faire du groupe l'un des « *lieux principaux de la rénovation de l'opposition* », en conciliant « *les deux attentes principales de la société : le courant libéral et le courant social* ». Pour ce qui concerne la répartition des postes du bureau de l'Assemblée, M. Bayrou voudrait conserver à son groupe l'un des trois postes de questeurs. Il juge, enfin, qu'il serait « *logique* » que l'opposition RPR et UDF présente, jeudi, un candidat unique au « perchoir ».

Cécile Chambraud, Fabien Roland-Lévy et Jean-Louis Saux

Le président « vaut » quatre points

La distribution des postes de responsabilité au sein des groupes parlementaires – présidents, vice-présidents, membres du bureau – constitue la première phase des opérations de répartition des fonctions de l'Assemblée nationale, qui s'achèvera, vendredi 13 juin, une fois connue la composition exacte des groupes politiques de l'Assemblée. La coutume parlementaire veut que les présidents de groupe dressent des listes de candidats destinées à pourvoir les vingt et un sièges du bureau de l'Assemblée, autour du président qui aura été élu, jeudi, par les députés, à bulletin secret.

Un système de « points » est affecté à chaque fonction. La présidence de l'Assemblée « vaut » quatre points, une vice-présidence deux points, un poste de questeur deux points et demi, un poste de secrétaire un point. Chaque groupe, en fonction de sa taille, a droit à un certain nombre de points et à un certain nombre de sièges au sein du bureau.

Bruno Mégret, délégué général du Front national

« Instaurer entre la droite et le FN une discipline nationale »

« Les élections législatives vous laissent-elles un goût amer ?

– Il n'y a pas de goût amer. C'est vrai qu'on aurait souhaité la victoire du Front national, c'est-à-dire une majorité de députés, mais nous savions que ce n'était pas pour cette fois-ci. Pour le reste, ce n'est pas le Front national qui est responsable de la défaite de la droite. Cet échec résulte principalement de la décision du RPR et de l'UDF de désigner, nommément, institutionnellement, le Front national comme adversaire politique au même titre que le Parti socialiste et, donc, de se battre sur deux fronts. Quand on ouvre deux fronts, c'est généralement le début de la fin.

» Le Front national a maintenu ses candidats partout où il le pouvait, ce qui est bien la moindre des choses lorsqu'on n'est pas dans un système d'alliance. Pour les circonscriptions où il n'avait pas de candidat, il n'a pas fait d'appel à voter pour la gauche. Si la droite a perdu, c'est parce qu'elle n'a pas rompu avec la politique socialiste de l'époque Mitterrand – ni en 1993 ni en 1995 – et qu'elle a désigné le Front national comme adversaire. Sans compter l'énorme erreur qu'a été la dissolution. La droite a provoqué sa propre chute.

– Les déclarations de Jean-Marie Le Pen, avant le premier tour, sur sa préférence pour « *une Assemblée de gauche* » n'y ont-elles pas contribué ?

– Je pense que la victoire du Parti socialiste n'est pas une bonne chose pour la France. Les socialistes vont mener une politique nocive, qui va compromettre davantage la sécurité, la prospérité et la souveraineté des Français. C'est pourquoi nous allons être les opposants les plus résolus du nouveau pouvoir. D'ailleurs, je pense que les socialistes vont échouer, car ils doivent aujourd'hui mettre en œuvre un programme qu'ils n'avaient pas conçu dans la perspective d'une victoire. Ils sont pris à leur propre piège : ou ils appliquent leur programme, et ce sera la catastrophe économique ; ou ils y renoncent, et ce sera une déception extrêmement forte dans leur électorat.

» Le Front national a amélioré son score et il est parvenu à maîtriser l'érosion du second tour. Cela prouve qu'il a fidélisé son électorat et qu'il est devenu une force autonome, dans un système politique désormais tripolaire. Il constitue à présent la troisième force politique du pays. L'heure de vérité est d'autant plus proche que le RPR et l'UDF sont déstabilisés par l'échec qu'ils ont eux-mêmes provoqué. Nous espérons une nouvelle progression du Front national dans le cadre d'une stratégie de rassemblement national. Nous appelons tous ceux qui sont déçus par la classe politique, et principalement par le RPR et l'UDF, à nous rejoindre ou à prendre des initiatives qui leur permettent de se tourner vers nous. Le Front national s'est construit par des apports d'électeurs d'autres mouvements, et nous sommes disposés à ouvrir très largement nos portes.

» Le RPR et l'UDF sont structurellement minoritaires. Ils sont pris en tenaille entre la gauche et le Front national. Dans une telle situation tripolaire, la formation du centre est amenée à disparaître ou à se rapprocher de l'une des forces qui l'encadrent. En clair, cela veut dire que le RPR et l'UDF ont le choix entre trois solutions : ou ils poursuivent leur politique « ni gauche ni Front national », et ils sont condamnés ; ou ils se rapprochent de la gauche et institutionnalisent le Front républicain, ce qui ne sera pas impossible quand, affaibli par ses échecs et le départ des communistes, le Parti socialiste cherchera de nouveaux soutiens ; ou ils se tournent vers le Front national.

> « Au sein du RPR et de l'UDF, il y a des courants, des personnalités, des militants et des électeurs qui ont des convictions très proches des nôtres »

» Il ne s'agit pas pour le RPR et l'UDF de mettre en œuvre un programme commun ou de passer des accords de gouvernement avec le Front national, mais, tout simplement, de reconnaître sa légitimité et d'instaurer une discipline nationale de respect mutuel. Cela existe à gauche et se traduit, lors des élections, par un « désistement républicain ». Pourquoi cela n'existerait-il pas à droite ? Je suis tout disposé, par exemple, à mettre en œuvre une telle « discipline nationale » dans les Bouches-du-Rhône, pour les élections cantonales, en 1998. Ainsi le conseil général, qui est à gauche, pourrait basculer sans difficulté à droite. De la même manière, pourquoi ne pas envisager de tels accords, à titre expérimental, en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-de-Marne, où les communistes ont encore la mainmise sur les conseils généraux ?

– Pensiez-vous à quelque chose ou à quelqu'un de particulier en déclarant qu'« *il faut qu'il y ait de nouveaux partis qui émergent et qu'il y en ait, parmi ceux-là, au moins un qui puisse accepter le Front national comme partenaire* » ?

– Si la droite institutionnelle se contente d'une recomposition se résumant au remplacement de M. Juppé par M. Séguin, cela ne changera rien à rien. Le problème n'est pas celui des hommes, mais celui de la ligne politique. Le RPR et l'UDF ne correspondent à aucune réalité politique de fond. Il n'y a pas de différence idéologique entre ces deux formations, et on trouve en leur sein des gens qui ne sont pas d'accord entre eux sur des grandes questions comme Maastricht, l'immigration ou l'euro. La vraie rénovation consisterait à restructurer les organisations politiques de l'ancienne majorité sur des corps de doctrine cohérents et clairement affichés.

» Il se trouve qu'au sein du RPR et de l'UDF il y a des courants, des personnalités, des militants et des électeurs qui ont des convictions très proches des nôtres. Il est certain que, si la restructuration des partis de l'ancienne majorité se faisait sur la base de convictions homogènes, il y aurait à droite une organisation qui n'aurait aucune raison de ne pas travailler avec nous pour passer des accords, voire des accords de gouvernement.

– Sur quelle base ?

– Sur la base d'une priorité donnée à l'impératif de souveraineté nationale par rapport à la mondialisation, tant dans ses composantes migratoires que dans ses manifestations économiques. »

Propos recueillis par Christiane Chombeau

BRUNO MÉGRET

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 18 mars 1996, (pourvoi rejeté le 19/09/1996).

AUGER Patrick, Pierre, Jacques né le 26 août 1947 à ROUEN (76), demeurant 11, rue La Boétie, 75008 PARIS.

A été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 20.000 francs d'amende, pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu dus pour les années 1990 et 1991, délit commis à PARIS de 1991 à 1992 : art.1741 al.1, 2 du Code Général des Impôts ;

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, LE FIGARO, LE MONDE.

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où le condamné a son domicile.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS, du 12 novembre 1996.

BRION François, Louis, Francis, né le 13 novembre 1952 à BOULOGNE-BILLANCOURT (92), demeurant 3, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

A été condamnée à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et 100.000 francs d'amende, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1990, 1991 et 1992 en ayant volontairement omis de faire une déclaration.

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE et dans les journaux : LE MONDE et LE FIGARO.

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (8ème arrondissement).

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS, du 12 novembre 1996.

MIGNOT Marie, Henriette épouse BRION, née le 21 novembre 1946 à PARIS 20ème (75), demeurant 3, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

A été condamnée à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et à 100.000 francs d'amende, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1990, 1991 et 1992 en ayant volontairement omis de faire une déclaration.

La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE et les journaux : LE MONDE et LE FIGARO.

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (8ème arrondissement).

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

Pour LE GREFFIER EN CHEF.

arvient pas à composer
l'Assemblée nationale

Quatre points

et le FN une discipline nationale

Le Parti communiste veut créer une « dynamique politique »

Mille « rencontres citoyennes » en juin

C'EST MARDI 10 JUIN que devaient se réunir pour la première fois, à l'Assemblée, afin d'élire leur président, les 36 élus communistes. Robert Hue a toutefois donné à cet événement un tour plutôt formel, en annonçant, la veille, à l'issue d'un bureau national, qu'il *« proposait la candidature »* de « [son] *ami Alain Bocquet »* pour la présidence du groupe. Cette décision avait été prise, semble-t-il, entre les deux tours des élections législatives (*Le Monde* daté 8-9 juin), alors que la direction du PCF avait envisagé un temps de placer un proche à la tête du groupe. Lors du dernier meeting de Lionel Jospin, le 29 mai à Lille, le député du Nord avait mis dans sa poche ses préférences à l'égard du *« soutien sans participation »*. Il avait ensuite voté, en bureau et au comité national, pour l'entrée de ministres communistes.

M. Hue a aussi indiqué, lors d'une conférence de presse, lundi 9 juin, que M. Bocquet répondrait à la déclaration de politique générale de M. Jospin, le 19 juin à l'Assemblée nationale. Ce choix, qui n'était pas tranché avant le weekend, a été retenu *« au nom d'une tradition en vigueur au groupe »*, a expliqué le secrétaire national, condiant que *« les socialistes feront la même chose »*, et que s'il avait pris la parole, *« on aurait parlé de coup de force »*. André Lajoinie, qui fut président du groupe communiste de 1981 à 1993, devrait présider l'une des six commissions.

Le secrétaire national a précisé sa politique à l'égard du PS et du gouvernement. Expliquant qu'il ne s'agirait en aucun cas de *« compliquer »* le travail du gouvernement, M. Hue a indiqué que les communistes participeraient – sans en être forcément à l'initiative – à la *« dynamique sociale »* manifestée, selon lui, dès cette semaine : soutien aux sans-papiers, manifestations pour l'emploi... M. Hue ne participera pas à la manifestation européenne pour l'emploi, le 10 juin, laissant ce rôle aux syndicats.

« EXIGEANT ET LUCIDE »

« Exigeant et lucide », le PCF veut rompre avec la trop grande passivité de 1981 ou même de 1936. Afin de *« contribuer à créer une dynamique politique »* nouvelle, M. Hue souhaite organiser, avec *« des adhérents, des élus, des candidats communistes lors des récentes élections »*, des *« espaces citoyens démocratiques »*, *« pas du tout éphémères »*, un peu partout en France. Il veut y associer *« les électeurs qui ont choisi un autre vote à gauche ou à l'extrême gauche (...) et qui partagent une volonté de changement réel »*. Mille *« rencontres citoyennes »* devraient se tenir en juin.

Ebauche d'une main tendue à la gauche radicale ? Le nouveau ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, vient d'appeler à son cabinet Francis Rol-Tanguy, ex-PCF, ex-CAP, animateur du collectif *« ça mue »* à Montreuil (et ancien collaborateur du ministre Charles Fiterman, en 1981), ainsi que le conseiller d'Etat Yves Salesse, ancien responsable de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et signataire, l'an passé, des assises du Mouvement social animées par Pierre Bourdieu.

Ariane Chemin

De plus en plus de patrimoines sont transmis par donation

Les dons s'élèvent à 560 000 francs en moyenne

Selon une enquête de l'Insee, publiée mardi 10 juin, les donations ont augmenté de 30 % en nombre, et de 50 % en valeur, en dix ans, de 1984 à 1994. Ce mode de transmission, favorisé par la fiscalité, concerne les patrimoines les plus élevés. Les droits de succession n'ont pas d'effet sur la concentration du patrimoine en France.

EN 1994, 218 000 personnes ont déclaré auprès de l'administration fiscale des donations pour un montant moyen de 560 000 francs. En dix ans, le nombre des donations a augmenté de 30 %, et leur valeur moyenne, en francs constants, a pratiquement doublé. C'est ce qui ressort d'une enquête publiée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), mardi 10 juin, sur les successions et les donations en 1994.

Cette progression s'explique notamment par l'allègement de la fiscalité. Depuis 1992, au bout de dix ans, les donations aux enfants ne sont plus, d'un point de vue fiscal, rapportables à la succession, et les donataires bénéficient à nouveau de l'intégralité des abattements fiscaux. *« Quand on donne, c'est pratiquement toujours au profit des enfants, qui représentent 96 % des 339 000 donataires. Ils reçoivent en moyenne 318 000 francs, vers trente-huit ans »*, observe Jérôme Accardo, auteur de l'étude.

En 1994, sur 520 000 décès, 311 000, soit 60 %, ont donné lieu à déclaration de succession, contre 49 % dix ans plus tôt. Cet accroissement est surtout dû aux petites successions, les défunts dont la succession donne lieu à déclaration laissant un actif net de 570 000 francs en moyenne. *« Pour la moitié des déclarations, la succession était inférieure à 330 000 francs »*, écrit l'Insee.

La richesse reste concentrée. *« 5 % des défunts les plus riches laissent plus de 30 % de la masse totale de l'actif net de succession, 1 % en laissant 14 %. Ces proportions sont à peu près stables depuis dix ans »*, relève l'Insee. L'immobilier a un poids prédominant dans les successions puisqu'il pèse, en moyenne, 43 % du patrimoine laissé par le défunt. Il existe un problème d'évaluation réelle des patrimoines, à cause de l'assurance-vie, exonérée de droits de mutation. Les montants versés en assurance-vie pèsent pour moins de 0,5 % de la succession en moyenne, alors qu'ils représentent 6 % du patrimoine des ménages vivants. *« Quand une succession comporte de l'assurance-vie, l'actif net est, en moyenne, de 1 115 000 francs, l'assurance-vie portée sur la déclaration en représentant environ 10 % »*, indique l'Insee.

L'héritage en France

311 000 SUCCESSIONS EN 1994

en milliers de francs

ACTIF NET DE SUCCESSION MOYEN	570
ACTIF NET DE SUCCESSION MÉDIAN	334
TRANSMISSION TOTALE MOYENNE	598

Actif net de succession + donations antérieures (moins de dix ans) actualisées

AGE MOYEN AU DÉCÈS : 76 ANS

810 000 HÉRITIERS EN 1994

en milliers de francs

HÉRITAGE MOYEN (hors donation antérieure)	213
CONJOINT	170
ENFANTS	227

AGE MOYEN A L'HÉRITAGE : 45 ANS (ENFANTS) ET 51 ANS (TOUS HÉRITIERS)

Source : INSEE

C'est chez les personnes décédées de 50 à 59 ans que l'actif net de succession est le plus élevé, mais si on prend en compte les donations antérieures effectuées par le défunt, ce sont les défunts septuagénaires qui, en moyenne, ont transmis les montants les plus importants. Près de 8 % des défunts ont effectué des donations antérieures. Il s'agit de défunts relativement fortunés à leur décès, avec un actif net de 747 000 francs en moyenne.

Les 311 000 successions de 1994 ont bénéficié à environ 810 000 héritiers, soit 2,6 héritiers par succession. A cause de la hausse de l'âge moyen du décès (76 ans en 1994, contre 73 ans en 1984), l'âge moyen des héritiers passe de 48 à 51 ans. Pour les seuls enfants, l'âge moyen de l'héritage progresse de 42 à 45 ans. *« L'héritage moyen s'élève en moyenne à 213 000 francs, soit une progression de 27 % en valeur réelle sur dix ans »*, écrit l'Insee. La moitié des héritiers reçoivent moins de 90 000 francs, tandis que les 10 % les mieux lotis reçoivent un héritage supérieur à 455 000 francs. *« 5 % des héritiers les mieux lotis se répartissent environ 40 % de l'ensemble des biens transmis, 1 % s'en partageant 18 % »*, peut-on lire.

Tous héritiers déclarés confondus, les droits de mutation payés au moment du décès s'élèvent à 30 000 francs en moyenne, mais les disparités sont grandes. 70 % des héritiers et 80 % des héritiers directs, qui bénéficient du régime fiscal le plus avantageux, ne paient pas de droits. *« Au total, l'impact redistributif de ces droits apparaît très limité, la concentration des héritages reçus variant peu avant et après le paiement des droits »*, estime M. Accardo.

Arnaud Leparmentier

DÉPÊCHES

■ **PARLEMENT EUROPÉEN : six nouveaux députés** *vont faire leur* entrée au groupe socialiste du Parlement de Strasbourg : Georges Garot, Marie-Noëlle Lienemann, Olivier Duhamel, Jean-Louis Cottigny, Marie-Jo Denys et Marie-Thérèse Mutin. Ils succèdent à des parlementaires élus députés le 1er juin – Nicole Péry et Jack Lang – ou entrés au gouvernement – Catherine Trautmann, Bernard Kouchner, Pierre Moscovici et Elisabeth Guigou.

■ **CONJONCTURE : le moral des ménages est à la baisse.** L'enquête réalisée en mai par l'Insee, et publiée mardi 10 juin, indique un solde des réponses optimistes et pessimistes des ménages sur leur situation personnelle négatif de 34 points. Il était négatif de 30 points en janvier et février, de 32 points en mars et avril.

■ **FAMILLE : Jacques Chirac a fait l'éloge de la famille,** *« dernier rempart contre la précarité, la marginalisation, l'exclusion »*, en remettant, lundi 9 juin à l'Elysée, la Médaille de la famille française. Il s'est prononcé pour *« un nouveau rapport au temps qui permette de mieux concilier l'activité professionnelle et les responsabilités familiales »*, en soulignant que la vie professionnelle des mères *« est trop souvent une course d'obstacles »*.

■ **CUMULS : Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer,** sera remplacé comme maire de Bron (Rhône), lundi 30 juin, par son premier adjoint, Georges Bernain (PS). M. Queyranne restera premier adjoint aux finances. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et maire de Nantes, se démettra, le 19 juin, de la présidence de l'Association des maires des grandes villes de France.

■ **MATIGNON : fait inhabituel, Olivier Schrameck a présenté à la presse,** lundi 9 juin, à l'hôtel Matignon, les vingt-trois autres membres du cabinet du premier ministre, dont il est le directeur (*lire page 10*). Il a déclaré que leurs *« mots d'ordre »* sont : *« esprit de rigueur et de responsabilité »*, *« capacité de travail assidue »* et *« indéfectible loyauté »* à l'égard de Lionel Jospin.

IMMIGRATION Une délégation des Africains sans papiers de l'église Saint-Bernard devait être reçue à l'hôtel Matignon, mardi 10 juin. A cette occasion, le gouvernement devait annoncer la mise en route d'une procédure de régularisation, sur critères. ● UNE CIRCULAIRE sera prochainement adressée aux préfets. Elle prévoit un examen au cas par cas et reprend les différents critères de régularisation définis, en septembre 1996, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme : parents d'enfants nés en France, conjoints de Français, étudiants, traitement médical pour cause grave, etc. ● ENTAMÉ le 18 mars 1996, avec l'occupation à Paris de l'église Saint-Ambroise, le mouvement des sans-papiers n'aura cessé, pendant plus d'un an, de bousculer le gouvernement Juppé et de prendre de vitesse la gauche et les associations de solidarité.

Le gouvernement va régulariser, sur critères, les sans-papiers

Une circulaire, s'inspirant d'un récent avis de la Commission nationale des droits de l'homme, sera adressée aux préfets pour débloquer la situation des étrangers intégrés dans la société française. Entre 20 000 et 40 000 personnes pourraient être concernées

SIX JOURS après sa constitution, le gouvernement de Lionel Jospin devait s'attaquer, mardi 10 juin, au chantier de l'immigration. Une procédure nouvelle, codifiée dans une circulaire prochainement adressée aux préfets, va être lancée afin d'autoriser la régularisation d'étrangers qui, bien qu'insérés dans la société, se trouvent sans titre de séjour du fait des contradictions des lois successives sur l'immigration. L'annonce devait en être faite à Matignon, après qu'une délégation de sans-papiers conduite par Ababacar Diop, l'un des porte-parole des Africains de l'église Saint-Bernard, eut été reçue à 13 heures par trois conseillers du premier ministre et un collaborateur du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.



CONTRE-PIED

Cette première décision importante du nouveau pouvoir prend le contre-pied de la position intransigeante affichée du temps d'Alain Juppé, attitude qui aboutissait à refuser la régularisation à des dizaines de milliers d'étrangers pourtant inexpulsables de fait, et à perpétuer ainsi une population exclue des droits élémentaires. Cette fois, le mot de *« régularisation »*, jugé impopulaire, n'est pas utilisé. *« Nous ne sommes plus en 1982*, insiste-t-on à Matignon. *La question posée est celle du rétablissement d'un état de droit humain. »*

Les orientations rendues publiques mardi, à l'occasion de l'arrivée à Paris de la « Marche pour l'espoir » organisée par des sans-papiers de Saint-Bernard, doivent permettre la mise en œuvre de critères de régularisation assez larges proposés voici déjà un an par un « collège de médiateurs ». Ces critères avaient été ensuite repris, à quelques restrictions près, le 12 septembre 1996, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, organe consultatif placé auprès du premier ministre *(lire ci-dessous)*.

Il ne s'agira donc pas d'une opération générale de régularisation, du type de celle dont avaient bénéficié 132 000 étrangers en 1982, mais d'un *« examen des cas individuels »* concernant les seules personnes pouvant justifier d'un certain degré d'intégration (enfants nés en France, long séjour et justification d'un travail et du paiement des impôts), ou d'une détresse humanitaire spécifique (traitement médical pour cause grave). Il s'agit d'une *« doctrine transitoire en attendant l'abrogation du dispositif législatif actuel et de son remplacement, prévu pour l'automne »*, précise-t-on à l'Hôtel Matignon.

Dès dimanche, Catherine Trautmann avait affirmé, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », la nécessité *« urgente »* de *« sortir de la situation créée par les lois Pasqua et Debré parce qu'elles ont créé la précarisation et d'une certaine manière l'arbitraire »*. Il faut pouvoir *« légiférer dans la sérénité, parce que tout usage politicien de ce sujet est préjudiciable à la paix sociale »*, avait souligné le porte-parole du gouvernement. Dans l'immédiat, cette procédure correspondrait au souci de débloquer des situations dénoncées avec force depuis quinze mois par les animateurs africains puis asiatiques du mouvement des sans-papiers.

Concrètement, une circulaire reprenant les critères de régularisation élaborés par la commission des droits de l'homme va être prochainement adressée aux préfets. Les étrangers pourront alors déposer leurs dossiers dans les préfectures, pour examen. Aucun moratoire sur les reconduites à la frontière et les expulsions n'a été décidé, précise-t-on à Matignon, mais il semble évident que les étrangers concernés ne pourront être éloignés du territoire avant que l'administration n'ait traité leur dossier. L'ensemble du dispositif sera placé sous la surveillance d'une personnalité, Jean-Michel Galabert. Ce conseiller d'Etat, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature de 1991 à 1992, pourra faire office de médiateur, en cas de contestation des décisions préfectorales.

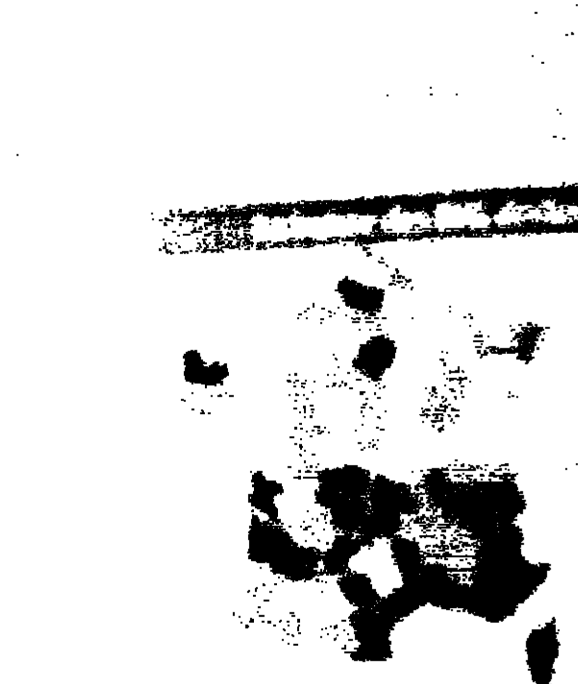
La circulaire gouvernementale devrait reprendre la méthode échafaudée par le « collège des médiateurs », présidé par Stéphane Hessel, ambassadeur de France, mais que M. Juppé n'avait pas souhaité utiliser. Des régularisations peuvent être décidées sans modification de la législation. En effet, si la loi Pasqua exclut les étrangers concernés du droit absolu à la régularisation, elle n'empêche nullement les préfets de leur délivrer des papiers pour des raisons humanitaires, notamment en application du droit de vivre en famille protégé par la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que l'a rappelé le Conseil d'Etat en août 1996.

INTERPRÉTATION

Combien d'étrangers pourront bénéficier de la volonté nouvelle de solder les comptes de l'immigration ? Personne ne peut l'affirmer avec précision. Stéphane Hessel estime qu'entre 15 000 et 20 000 sans-papiers se sont déjà manifestés et que la publicité donnée à la décision gouvernementale pourrait en faire sortir du bois un nombre équivalent.

En réalité, tout dépendra de l'interprétation que les préfets feront des critères contenus dans la future circulaire. Et de l'énergie que mettra le nouveau gouvernement à contre-balancer les pratiques restrictives de l'administration. Depuis 1993, il a déjà fallu trois circulaires signées de Charles Pasqua et de Jean-Louis Debré pour imposer aux préfectures la régularisation des parents étrangers d'enfants de nationalité française, à qui la loi n'oblige pas à délivrer un titre de séjour mais qui ne peuvent pas être expulsés.

Philippe Bernard



« Un acte de bon sens » selon Ababacar Diop

« *C'est un acte de bon sens de la part du gouvernement* », nous a déclaré Ababacar Diop, l'un des porte-parole des sans-papiers. Il souhaite que les critères retenus permettront la régularisation de tous les Africains de l'église Saint-Bernard. « *Si nous gagnons*, ajoute-t-il, *nous le devrons au peuple français qui a enfin compris que nous disions la vérité et qui a voulu donner un autre visage à la France.* »

Pour Stéphane Hessel, qui préside le « collège des médiateurs » constitué il y a un an, « *la décision du gouvernement de mettre un terme à l'errance des sans-papiers coule de source. C'est la moindre des choses que pouvaient faire des hommes qui avaient assisté impuissants aux agissements ridicules de M. Debré. Il est de l'intérêt de la société française que les sans-papiers deviennent des avec-papiers* ».

Une procédure diligentée par Jean-Michel Galabert

Outre la circulaire détaillant des critères de régularisation, le gouvernement devait désigner, mardi 10 juin, Jean-Michel Galabert pour piloter cette procédure et faire éventuellement office de médiateur entre l'administration et les sans-papiers.

Agé de soixante-six ans, M. Galabert, président de section honoraire au Conseil d'Etat, a été membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de 1991 à 1992. Ayant effectué l'essentiel de sa carrière au Conseil d'Etat, il fut chargé de mission au cabinet de Catherine Lalumière, ministre de la communication, en 1981. En janvier 1982, il devient président de la commission consultative sur les radios locales privées. Jusqu'en 1985, cette instance organise, sous la tutelle de la Haute Autorité de l'audiovisuel, le nouveau paysage radiophonique. Un des interlocuteurs de M. Galabert était alors Stéphane Hessel, membre de la Haute Autorité, devenu depuis porte-parole du « collège des médiateurs » dans l'affaire de Saint-Bernard.

Les six catégories retenues par la Commission des droits de l'homme

LE 12 SEPTEMBRE 1996, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) adoptait en assemblée générale un avis prônant une modification des lois sur l'immigration. Constatant que *« les législations successives »* en la matière ont abouti *« à des contradictions ou à des impasses »*, la commission placée auprès du premier ministre invitait le gouvernement à sortir du simple *« examen individuel »* établi *« sans règles claires »* et à *« édicter des circulaires »* afin de régulariser les étrangers appartenant à certaines *« catégories »*.

Premières concernées, les personnes *« ayant vocation à devenir françaises »*, à savoir les conjoints de Français. Deuxième catégorie, les personnes *« aspirant à une vie familiale normale »* et susceptibles de bénéficier du regroupement familial. En clair, précise la CNCDH, il s'agit des *« conjoints et enfants d'étrangers en situation régulière »*, des *« parents d'enfants nés en France »* et des *« personnes ayant un proche parent résidant régulièrement en France (ascendant, enfant) »*. Certes, ces catégories sont théoriquement protégées par l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme, constate la commission. Mais, outre que la pratique veut que ces personnes soient régulièrement éloignées, elles demeurent de toute façon dans l'illégalité.

Troisième grande catégorie : les personnes *« disposant d'une bonne insertion dans la société française »*. Un critère établi à l'aune de l'ancienneté du séjour, de la justification d'un travail et de ressources, d'un domicile, de l'acquittement d'impôts ou encore de la scolarisation des enfants. La commission recommande également de régulariser les *« déboutés du droit d'asile que le retour dans leur pays exposerait à des risques sérieux »*. Cette fois, ce n'est pas à la loi Pasqua que s'attaque la CNCDH, mais à l'application très restrictive faite par l'administration française de la convention de Genève : l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) n'accorde en effet le statut de réfugié qu'aux étrangers menacés par le *« gouvernement légal »* de leur pays. Pour la commission, seule compte la réalité des risques encourus.

HOMMAGE AUX MÉDIATEURS

Cinquième catégorie : les personnes suivant en France un traitement dont l'interruption aurait des conséquences graves sur leur santé.

Enfin, la commission demande que soit accordée une carte de séjour aux *« étudiants en cours d'études universitaires reconnues »*.

Ces six catégories, à quelques détails près, recoupent les dix critères établis par les médiateurs en avril 1996. La décision du gouvernement sonne donc comme un hommage au travail accompli par le collège de personnalités. La CNCDH a en effet simplement écarté les concubins de Français et les déboutés du droit d'asile entrés en France avant le 1er janvier 1993. Encore ces deux groupes ne sont-ils pas rejetés par principe : simplement, leur cas devra être examiné à la lumière de leur *« bonne insertion »*.

La discussion va probablement se concentrer sur cette notion de *« bonne insertion »*. Quelle *« ancienneté du séjour »* va-t-on retenir ? Quel type de travail et quel montant de ressources ? Consciente de l'enjeu, la CNCDH n'avait pas fixé de règles, mais elle émettait un souhait : que ces demandes *« se déroulent dans de bonnes conditions d'accueil et d'examen »* et qu'elles fassent l'objet d'un traitement *« égal sur tout le territoire »*.

N. H.

De l'occupation de Saint-Ambroise à l'entrevue à Matignon, quinze mois d'un combat obstiné

RÉCIT

Ténacité, indépendance, médiatisation, une stratégie qui s'avérera payante

CE LUNDI 18 MARS 1996, le petit groupe qui contemple l'église Saint-Ambroise, dans le 11e arrondissement de Paris, hésite. Depuis le matin, trois cents Africains occupent le chœur de l'église afin de réclamer *« des papiers »*. Surgis d'on ne sait où, ils ont repoussé les chaises, déroulé des couvertures, et se sont installés. Quelques associations ont été prévenues, la presse a été alertée. Et puis rien.

Sur le parvis, militants associatifs, représentants de l'archevêché et journalistes s'interrogent. Faut-il sourire au spectacle de ses femmes africaines donnant le sein à leur enfant au pied d'une statue de la Vierge et sous le regard d'une caméra ? Ou s'inquiéter de ce combat inutile car perdu d'avance ? Certains militants affirment la nécessité de briser le consensus ambiant sur l'immigration. D'autres soulignent le désespoir de ces familles, et l'aide qu'il faudra, d'une manière ou d'une autre, leur apporter. Mais tous s'accordent sur une chose : hormis du grain à moudre au Front national, ce mouvement ne donnera rien.

D'autant que les Africains n'en font qu'à leur tête. Les associations SOS-Racisme et Droits devant ! ! ont tenté de les persuader de quitter l'église pour un lieu moins voyant. Médecins du monde a même avancé l'argument sanitaire. Mais rien n'y a fait : ils ont choisi l'église pour frapper l'opinion publique ; ils n'en sortiront qu'avec des papiers ou par la force. Quatre jours plus tard, plusieurs dizaines de CRS évacuent l'église à la demande de l'épiscopat, lançant immédiatement une polémique sur le rôle de l'Eglise et les conditions de l'intervention policière. Les associations prennent le parti des étrangers. Le cardinal Lustiger, dont les propos sont repris par le ministère de l'intérieur, dénonce la *« stratégie politique »* des militants associatifs.

En moins d'une semaine, les Africains viennent de jeter les bases de leur stratégie : ténacité, indépendance, médiatisation... Un triptyque qui, en quinze mois, va leur permettre de donner une nouvelle vigueur aux associations d'aide aux étrangers, de faire bouger une gauche jusque-là paralysée, de pousser les intellectuels à sortir de leur réserve. Et enfin d'arracher du nouveau gouvernement socialiste une circulaire de régularisation *(lire ci-dessus)*.

De ténacité, ils ne vont jamais manquer. On les évacue le 22 mars de l'église Saint-Ambroise ? On les retrouve le lendemain au gymnase Japy. La police intervient dans la halle du 11e arrondissement ? Ils trouvent un autre lieu, ici un local paroissial, là le Théâtre du Soleil, ou encore un entrepôt désaffecté de la SNCF. Les coups, les arrestations, les menacent n'entament nullement leur détermination. Pas plus, d'ailleurs, que la stratégie du pourrissement que tente le gouvernement au printemps, puis pendant l'été 1996. Installés à présent dans l'église Saint-Bernard, au cœur du quartier de la Goutte-d'Or, ils attendent encore.

Le 3 juillet, dix d'entre eux ont entamé une grève de la faim. Ils devront bien s'arrêter, pensent les autorités, le mouvement s'essoufflera alors de lui-même... Pari perdu. Le 12 août, les grévistes sont hospitalisés de force. Mais, le lendemain, ils sont de retour dans l'église. Si bien que, le 23 août, Alain Juppé ordonne l'évacuation de Saint-Bernard. Interpellations, rétentions, reconduite de quelques-uns, régularisation de quelques autres, et statu quo pour la plupart : le bilan de ces six mois de bataille semble maigre. Pourtant, la détermination des sans-papiers reste intacte. Pendant l'automne et l'hiver, ceux de Saint-Bernard ont été relayés par les Chinois du *« troisième collectif »*, les Africains des Hauts-de-Seine ou la *« coordination nationale des sans-papiers »*. Le mouvement contre la loi Debré et l'appel à la désobéissance civile les placent au second plan. Mais, de caravane en manifestation nocturne, de colloques en festival, ils continuent.

UNE EFFICACITÉ REDOUTABLE

Sans trop se préoccuper des autres. Toujours prêts à écouter, à discuter, à recevoir de l'aide, ils n'en gardent pas moins une totale indépendance dès lors que vient le moment de décider. Peu leur importent les soucis d'image des associations, les demandes sanitaires des médecins, ou les inquiétudes de leurs plus proches soutiens. Lorsqu'ils décident de lancer leur grève de la faim, ils passent volontairement outre les prières des médiateurs, qui, depuis le 29 avril, les défendent auprès de l'administration. Lorsqu'ils font irruption à la préfecture de police pour réclamer leur régularisation, ils le font au mépris de tous les conseils des associations spécialisées dans le droit des étrangers. Et quand, à la fin d'une manifestation, le responsable du service d'ordre de la CGT et le porte-parole de la LCR, Alain Krivine, viennent prier Madjiguène Cissé d'ordonner la dispersion car, assurent-ils, *« ça va dégénérer »*, la porte-parole répond en souriant que *« le mégaphone est en panne »*.

Infatigables. Epuisants. Et d'une efficacité redoutable. Aucun d'eux n'a évidemment pris de cours de communication politique. Pourtant, leur maîtrise des médias en a stupéfié plus d'un. D'un côté, des actions parfaitement organisées, des argumentaires implacables, ponctués de citations de Voltaire ou de Descartes. De l'autre, une capacité à toujours improviser, servie par des images inespérées, comme ce gros plan d'Emmanuelle Béart en larmes, lors de l'évacuation de l'église Saint-Bernard, un petit enfant noir dans les bras. Ababacar Diop, leur plus célèbre porte-parole, publie le récit de sa vie. Leurs revendications sont disponibles sur Internet. Pendant ce temps, chaque semaine, c'est par la palabre que se tranchent les conflits.

Cette alliance du boubou et du téléphone portable, jusqu'au bout, se sera moquée des convenances. Le 1er juin, la gauche gagne les élections. Ravis, les sans-papiers se précipitent à la Maison de l'Amérique latine et, pendant que d'autres acclament les vainqueurs, eux exigent *« des papiers pour tous »*. Le même soir, la caravane des sans-papiers, alors à Angoulême, décide de rentrer à Paris à pied. Vendredi 6, le principe d'une entrevue à Matignon est discrètement arrêté.

Enfin, lundi 9 juin, alors que les marcheurs atteignent Versailles, le cabinet du premier ministre fixe la rencontre au lendemain, 11 heures. *« Pas question, nous serons encore sur la route »*, réplique Ababacar Diop, qui souhaite être reçu à 18 heures et menace d'*« occuper Matignon »*. Peu lui importent la venue, à la même heure, du premier ministre des Pays-Bas ou la manifestation en faveur de l'emploi... Après une dernière discussion, un *« compromis »* a été trouvé : Matignon, 13 heures. *« Nous y serons vers 14 heures »*, sourit Ababacar Diop.

Nathaniel Herzberg





Le nombre des interruptions volontaires de grossesse ne cesse de diminuer

Leur médicalisation a entraîné une baisse des complications

Selon une étude de l'Institut national d'études démographiques, le nombre des interruptions volontaires de grossesse pratiquées en France depuis vingt ans ne cesse de diminuer (220 000 en 1994, contre 250 000 en 1976). La médicalisation de l'IVG, consécutive à l'adoption de la loi Veil, a en outre permis une réduction notable des complications. Problème : l'insuffisance des structures d'accueil dans le secteur hospitalier public.

LE NOMBRE des interruptions volontaires de grossesse pratiquées en France a, sur une période de vingt ans, notablement diminué. Tel est le principal enseignement d'une étude rendue publique dimanche 8 juin et publiée dans le dernier numéro (daté juin) du bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques (INED).

Ce travail, signé de Chantal Blayo (INED, université Montesquieu-Bordeaux-IV), établit notamment qu'en 1994 il a été pratiqué environ 220 000 avortements (ce qui équivaut en moyenne à 0,52 avortement par femme) contre 250 000 en 1976 (soit 0,67 avortement par femme) en 1976. L'essentiel de la diminution du recours à l'IVG a été enregistré entre 1981 et 1988, mais une diminution continue toutefois d'être observée depuis cette date.

L'étude montre aussi que le nombre des avortements dits *« de premier rang »* n'a cessé de diminuer (O,60 en 1976 et 0,39 en 1994). Ce phénomène, qui correspond à la baisse du nombre moyen de femmes qui avortent au moins une fois dans leur vie, est lié aux progrès de la maîtrise de la reproduction. A l'inverse, le nombre des avortements répétés est, lui, en augmentation. De manière très schématique, on peut dire qu'une partie des femmes en âge de procréer pratiquent une contraception rigoureuse, ne voyant dans l'avortement, *« comme la loi française les y invite »*, qu'un ultime recours ; et qu'une autre partie voient dans ce même avortement *« un moyen parmi d'autres de prévention des naissances »*, pratiquant de ce fait *« une contraception assez relâchée »*.

DÉCALAGE DES CHIFFRES

L'étude de l'INED met en lumière un étonnant décalage entre le nombre officiel des cas d'IVG déclarés en France et celui des cas effectivement pratiqués. Ainsi, pour la seule année 1994, cette différence est de 60 000. *« Ce décalage tient pour l'essentiel à l'insuffisance de l'offre proposée par le secteur public et par la petite partie du secteur privé respectueux de toutes les règles en vigueur,* explique au *Monde* Mme Blayo. *Les établissements privés n'ont pas d'intérêt économique à pratiquer officiellement des avortements. S'ils le font, c'est, le plus souvent, pour fidéliser une clientèle qui reviendra pour d'autres raisons, médicales ou chirurgicales. Lorsque l'offre dans un secteur géographique donné n'est pas suffisante, certains établissements privés peuvent avoir intérêt à pratiquer des avortements en les déclarant sous une autre appellation. »*

C'est ainsi qu'il est fréquent que des avortements soient pratiqués sous diverses appellations et facturés de l'ordre de 4 000 francs à la Sécurité sociale. Cette situation interdit en pratique de situer la réalité de la demande. Pour Mme Blayo, l'insuffisance de l'offre tient pour une bonne part à la disparition progressive des médecins qui ont milité en faveur de la dépénalisation de l'IVG et au fait que ce geste n'est, pour les jeunes praticiens, ni vraiment rémunéré ni « rentable » pour leur carrière. *« Ce n'est pas non plus un acte très sophistiqué, et ces jeunes médecins préfèrent se tourner vers l'assistance médicale à la procréation »*, ajoute Mme Blayo.

Elle estime que, chaque année, environ 5 000 femmes se rendent à l'étranger (essentiellement en Angleterre, au Pays de Galles, aux Pays-Bas et à Barcelone) pour subir une IVG. Quant à la pilule abortive, le RU 486, il est clair aujourd'hui qu'elle n'a en rien conduit à une quelconque « banalisation » de l'avortement, les dernières statistiques faisant état d'une diminution de l'usage de cette molécule.

La baisse des IVG déclarées en France

nombre absolu en milliers

250 / 200 / 150 / 100

1976 1980 1985 1990 1994

APRÈS CORRECTION DU SOUS-ENREGISTREMENT

AVANT CORRECTION DU SOUS-ENREGISTREMENT

Source : INED

NOMBRE D'AVORTEMENTS POUR 100 NAISSANCES VIVANTES EN 1994

Moins de 19,9 — De 20 à 22,9 — 23 et plus

Les différences observées entre les départements sont, pour partie, le reflet de l'insuffisance de l'offre des structures publiques.

« La légalisation de l'avortement provoqué avait été largement justifiée par des considérations de santé publique, ajoute Mme Blayo. *De fait, la médicalisation qui a suivi a entraîné une chute spectaculaire des complications. Le taux de mortalité sur dix ans est passé de 5 décès pour un million d'avortements dans la décennie qui a suivi la libéralisation à 3 pour un million dans la dernière période. La France fait, à cet égard, partie des pays les mieux placés. On comptait environ un décès par jour consécutif à un avortement dans les années 60, et deux par mois à la veille de la loi de 1975. On en compte aujourd'hui entre zéro et deux par an. »*

LENTEUR

La diminution continue du recours à l'avortement est, au vu des chiffres publiés par l'INED, un fait acquis. *« La hausse du nombre des interruptions volontaires de grossesse que brandissaient les adversaires de la libéralisation du recours à l'avortement ne s'est pas produite,* ajoute encore Mme Blayo. *Le nombre des interventions diminue, mais cette diminution est lente ; cette lenteur inquiète ceux qui pensaient que la diffusion de méthodes contraceptives médicalisées très efficaces aurait rapidement raison du phénomène. »*

Quel est l'avenir de cette pratique ? Pour Mme Blayo, on ne peut ici se borner à l'alternative contraception-avortement. *« Dans une société malthusienne qui exerce une pression sociale très forte à ne pas concevoir, une grossesse refusée n'est pas nécessairement le fruit d'une conception involontaire. Certaines personnes résistent à cette pression avant d'y céder au cours de la grossesse,* explique Mme Blayo. *Il faut aussi ajouter que dans une société qui apprend à maîtriser le mieux possible les naissances non programmées, l'avortement apparaît une solution en cas de fécondation imprévue. Inciter les couples à une maîtrise toujours plus grande de leur reproduction a évidemment pour effet de les déterminer à ne pas accepter les échecs. »*

Globalement, les taux d'avortements apparaissent donc en France, comparés à ceux des autres pays industrialisés, relativement peu élevés. Ces taux doivent être interprétés en tenant compte du fait que la stérilisation à visée contraceptive n'est pas dans notre pays une pratique répandue, à la différence de ce qui se passe dans les pays anglo-saxons.

Jean-Yves Nau

Près de 800 000 personnes contractent chaque année une maladie à l'hôpital

Première enquête nationale de grande ampleur

L'HÔPITAL est, en lui-même, un lieu pathogène. Une enquête nationale de prévalence *« un jour donné »*, réalisée auprès de 236 334 patients dans 830 établissements publics et privés, révèle que 6,7 % d'entre eux ont contracté une infection pendant leur séjour. Si l'on rapporte ce chiffre à l'ensemble des hospitalisations en France, environ 800 000 personnes sont concernées.

Rendu public lundi 9 juin par Bernard Kouchner, nouveau secrétaire d'Etat à la santé, cet état des lieux des infections dites « nosocomiales », c'est-à-dire acquises à l'hôpital, s'inscrit dans le cadre d'un plan de lutte pour les années 1995-2000, lancé par Philippe Douste-Blazy lorsqu'il était ministre délégué à la santé. Cette étude a été effectuée au sein des comités de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), progressivement installés depuis 1988 dans chaque établissement hospitalier.

Plusieurs enquêtes précédentes avaient déjà estimé entre 600 000 et 1 100 000 le nombre des infections nosocomiales et chiffré leur coût annuel entre 2 et 5 milliards de francs. Le nombre des décès liés aux maladies contractées en milieu hospitalier est généralement estimé à 10 000 par an. Dues à l'origine à des transmissions bactériennes d'un malade à un autre par manque d'hygiène hospitalière (le lavage des mains des personnels médicaux et paramédicaux dans les règles de l'art est capital), ces infections sont de plus en plus souvent liées à l'évolution des techniques chirugicales lourdes.

RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Le premier constat détaillé de la situation montre que les infections urinaires arrivent largement en tête (36,3 %), suivies des maladies pulmonaires (12,5 %), des infections post-opératoires (10,6 %), de la peau et des tissus « mous » (10,5 %) et des voies respiratoires (8,2 %).

Le docteur Jean Carlet, président du comité technique national de lutte contre les infections nosocomiales, créé en 1992, a souligné un autre phénomène inquiétant : la résistance de certains germes aux antibiotiques. Le docteur Carlet a déploré à cet égard *« un effet pervers »* de la prescription d'antibiotiques à large spectre, auxquels les bactéries deviennent de plus en plus résistantes. Il en va ainsi pour les staphylocoques dorés (57 % des souches étaient résistantes dans l'ensemble des hôpitaux enquêtés et 66 % dans les établissements de moyen séjour). La fréquence de résistance des staphylocoques dorés à la méticilline, l'antibiotique de référence, est de 9 % en Allemagne, 12 % en Autriche et 1 % au Danemark. Le retard français est donc patent en la matière.

Des situations à risque ont également pu être identifiées. Les infections sont *« plus fréquentes dans les spécialités nécessitant des actes invasifs, tels que la réanimation »*, précise l'étude. Les patients opérés sont 11,8 % à être infectés, contre 5,6 % chez les non-opérés. De même, les porteurs d'une sonde urinaire ont une infection urinaire dans 17,2 % des cas, contre 1,2 % chez les non-porteurs de sondes. L'âge est aussi un facteur déterminant : les patients de plus de 65 ans (54 % des patients hospitalisés) sont les plus touchés, non pas tant en raison de leur âge que des maladies sous-jacentes dont ils peuvent être porteurs (8,6 % des patients de plus de 65 ans sont infectés, contre 4,9 % chez les autres).

Des disparités ont par ailleurs été observées en fonction de la nature du service et de la durée de l'hospitalisation. En moyenne, les risques d'infections sont plus élevés dans les centres hospitaliers régionaux (9,2 %) que dans les centres hospitaliers spécialisés (3,4 %). En établissement de court séjour, plus d'un patient sur cinq (22 %) hospitalisé en réanimation est porteur d'une infection contractée à l'hôpital. Ils sont 10,2 % en établissement de moyen séjour. Les services les moins exposés sont la psychiatrie et la pédiatrie.

Le plan 1995-2000 visait à réduire de 30 % la prévalence de ces infections. Le docteur Carlet estime aujourd'hui que le *« taux est encore trop élevé »* et rappelle aux bons souvenirs des praticiens et des personnels les recommandations de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale sur la prescription des antibiotiques (avis d'un médecin expérimenté, médicaments ciblés dès identification du germe) et celles du conseil supérieur d'hygiène publique de Paris pour les règles d'asepsie (*Le Monde* du 10 juin 1992). Bernard Kouchner s'est engagé à poursuivre la lutte contre ces maladies « surnuméraires », qui constituent selon lui *« un élément essentiel de la qualité des soins et de la sécurité des malades »*.

Laurence Folléa

Drame de la grue de Toul : le rendement au détriment de la sécurité

NANCY
de notre envoyé spécial

PROCÈS

Le 26 janvier 1995 vers 16 h 20, une forte bourrasque émergeant d'un vent mauvais emportait une grue en fonctionnement sur le chantier d'un immeuble de la place du marché de la ville de Toul (Meurthe-et-Moselle). La flèche, la contreflèche et ses douze tonnes de contrepoids, s'affalaient sur le toit voisin du lycée privé d'enseignement professionnel Jean-Baptiste Vatelot. Ecrasés par le lest du béton, six élèves de terminale bac pro bureautique étaient retrouvés sans vie, dix autres blessés et trois gravement choqués. Tous étaient âgés de dix-neuf ou vingt ans. Dans une cour voisine, les sauveteurs relevaient le corps du grutier, sans connaissance, dont la cabine avait chuté de trente mètres.

Deux ans et demi plus tard, Gérard Sicchia, trente-quatre ans, polytraumatisé, trouve difficilement son équilibre. L'ancien grutier à la démarche incertaine et aux lunettes épaisses comparaît, lundi 9 juin, devant le tribunal correctionnel de Nancy, prévenu d'homicides et blessures involontaires. Quatre autres co-prévenus sont à ses côtés, salariés de la Société auxiliaire d'entreprise de l'Est (SAEE) : le chef de chantier Antonio Estanqueiro, quarante-trois ans ; le conducteur de travaux, Claude Pailhe, vingt-neuf ans ; le directeur de travaux, Jean-Claude Caput, cinquante ans, et le directeur de l'agence SAEE Ramelli de Jarville (Meurthe-et-Moselle) chargée du gros œuvre de la construction, Pierre Barrois, soixante ans.

Prévenu, mais aussi victime et partie civile, Gérard Sicchia a laissé dans sa chute vertigineuse une partie de sa vision et tout un pan de sa mémoire. S'il se souvient être descendu à deux reprises de sa grue, ce 26 janvier, pour faire part de ses inquiétudes quant à la vitesse du vent, l'intérimaire, embauché sept jours avant le drame, ne sait plus reconstituer l'exacte chronologie des faits ni dire précisément à qui il s'est adressé.

Antonio Estanqueiro, le chef de chantier, ne l'y aide pas davantage. Le petit homme brun et trapu nie l'avoir contraint à reprendre le travail dans des conditions dangereuses. *« Ce jour-là, je ne sentais pas le vent très fort »*, dit-il. Météo France a pourtant relevé le 26 janvier 1995 sur Toul l'arrivée d'un front froid générant des pluies et des coups de vent dépassant progressivement, au cours de l'après-midi, les 70 km/h avec des pointes culminant à plus de 100 km/h aux alentours de 16 h 30. La fiche technique de la grue indiquait qu'elle devait être mise hors service au-delà de 72 km/h.

Interrogés par le président André Roux, plusieurs maçons espagnols ou portugais, qui s'affairaient à couler une dalle de béton sous la pluie, diluent alors à la barre des bribes de souvenirs indistincts. Certains reconnaissent du bout des lèvres qu'*« il aurait fallu arrêter le chantier »*. Les avocats des parties civiles notent la pression que suggère le lien toujours existant avec leur employeur. Des ouvriers brossent en pointillé le tableau précaire de leur situation. En deux mois, avant le drame, la SAEE Ramelli avait embauché quatre grutiers. *« Sur tous les chantiers, c'est pareil, le rendement prime »*, dit l'un d'eux.

« LA TROUILLE DU CHEF »

« De fait, la mémoire revient apparemment plus facilement aux chauffeurs – extérieurs à la SAEE – venus livrer du béton sur le chantier. *« On n'avait que ce chantier à livrer. Tous les autres étaient fermés »*, rapporte Joël Butin. Vers 15 h 30, alors que les conditions météorologiques se dégradent, que les grues des chantiers avoisinants ont été toutes mises hors service avant 16 heures, ce chauffeur-livreur voit le grutier Sicchia stopper son travail. *« En arrivant au pied de la grue, il m'a dit :* « Il faut arrêter, on va se casser la gueule. » *Le chef de chantier, Estanqueiro, est arrivé. Il a dit :* « Non. On n'arrête pas comme cela. On peut pas refuser le béton. » *Le grutier, lui, ne voulait pas remonter. Alors, le chef de chantier lui a dit :* « Si c'est comme ça, je vais téléphoner. » *Il est rentré dans la cabane »* où se tenait une réunion de chantier en présence de Claude Pailhe, le conducteur des travaux, qui détenait une délégation générale de pouvoir.

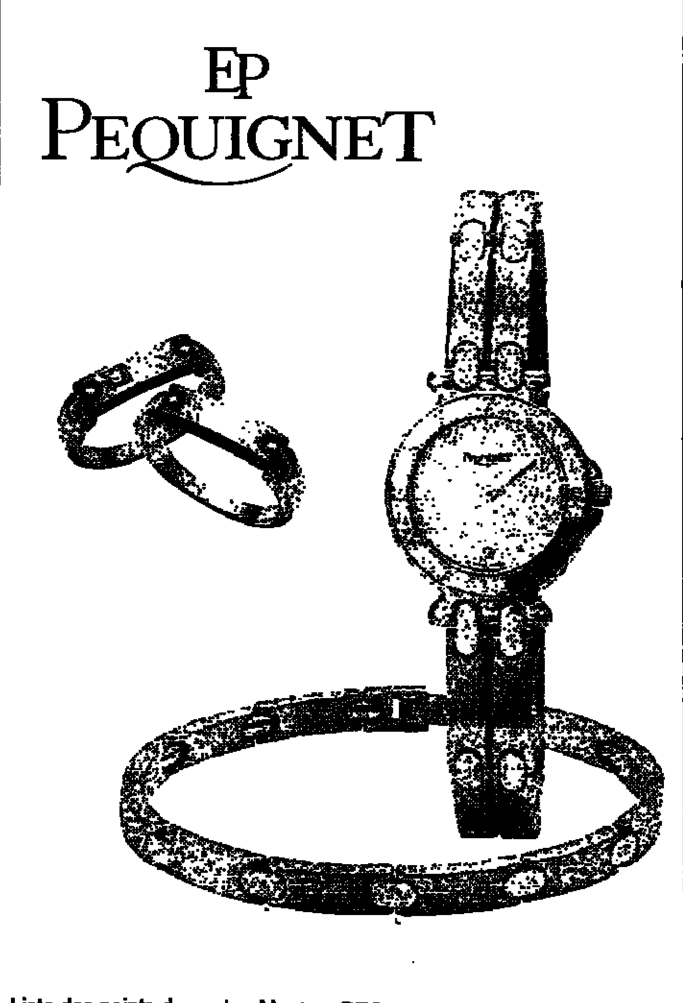
« Puis il est revenu, poursuit Joël Butin. *Le grutier lui a dit :* « T'as qu'à monter avec moi. Tu verras le vent qu'il fait là-haut. » *Estanqueiro a suivi sur quelques barreaux et il est redescendu en me disant, en parlant du grutier :* « C'est un feignant. Il veut rien foutre. Il n'a qu'à y aller. » *Après, je vois le grutier, assis dans sa cabine. Il nous regardait. Il ne savait plus quoi faire. Pour moi, il était paumé. Il avait la trouille. La trouille du chef. »*

Le tribunal plonge dans les limbes de cette réunion de chantier à laquelle participaient entre autres l'architecte, un responsable technique de l'office d'HLM de Toul, et le conducteur de travaux, Claude Pailhe, dont c'était, à cette fonction, le premier chantier. En vain. Quoiqu'il y fut question des conditions de travail des grutiers, selon les premières déclarations aux enquêteurs, personne n'est capable aujourd'hui de préciser ce qui s'est dit lorsqu'Antonio Estanqueiro a indiqué au conducteur des travaux la volonté du grutier d'arrêter de travailler.

« Pailhe m'a dit : "S'il n'y a pas de vent, qu'il monte" », dit le chef de chantier. *« Et s'il y avait du vent, que devait-il faire ? »*, demande le président. *« Je lui ai dit d'arrêter »*, affirme Claude Pailhe. Mais il ajoute : *« Il ne me semble pas que le vent a soufflé si fort. Pour moi, il n'y avait pas d'urgence. »* Le procureur de la République note que c'est lui qui a signé le dernier bon de livraison de béton aux environs de 16 heures.

Trois femmes disent alors simplement l'horreur soudaine, *« la salle fracassée »*, *« les odeurs de sang et de poussière »* : l'enseignante de dessin, qui vit disparaître le tiers de sa classe, deux élèves que les blocs de béton on frôlé à moins d'un mètre. Et puis, pour l'une d'elles, étranglée par des sanglots de rage : *« Je suis révoltée. Il y a quand même eu une erreur. Il y a eu six morts. Et tout le monde fuit ses responsabilités. »*

Jean-Michel Dumay



NOMINATIONS

MATIGNON

Nommé premier ministre le 2 juin, Lionel Jospin a choisi Olivier Schrameck pour diriger son cabinet à l'Hôtel Matignon (*Le Monde* du 6 juin). Les autres membres du cabinet sont : **Jean-Pierre Jouyet**, directeur adjoint du cabinet, chargé des affaires économiques et sociales *(lire ci-dessous)* ; **Jean Vidal**, conseiller auprès du premier ministre pour les affaires européennes ; **Pierre-Alain Muet**, conseiller auprès du premier ministre (réflexion économique) ; **Jean-Maurice Ripert**, conseiller diplomatique ; **Jean Rigaudiat**, conseiller social ; **Alain Christnacht**, conseiller pour les affaires intérieures et l'outre-mer ; **Pierre Duquesne**, conseiller pour les affaires économiques et financières ; **Henry Pradeaux**, chef de cabinet *(lire ci-dessous)* ; **Manuel Valls**, conseiller, chargé de la communication et de la presse ; **Gérard Le Gall**, conseiller auprès du premier ministre (institutions et opinion) ; **Michel Braunstein**, conseiller (enseignement scolaire, jeunesse et sports) ; **Claude Chéreau**, conseiller (agriculture) ; **Louis Gautier**, conseiller (défense) ; **David Kessler**, conseiller (culture et communication) ; **Bettina Laville**, conseiller (aménagement du territoire et environnement) ; **Daniel Ludet**, conseiller (justice) ; **Herbert Maisl**, conseiller (enseignement supérieur, recherche et technologie) ; **Florence Parly**, conseiller (budget) ; **Roland Peylet**, conseiller (équipement, transport, logement) ; **Aquilino Morelle**, conseiller technique auprès du premier ministre (discours) ; **Nicole Baldet**, conseiller technique, chef du secrétariat particulier ; **Marie Bertin**, chef du service de presse ; **Henri Petitgand**, service de presse.

[Né le 13 février 1954, à Montreuil-sous-Bois (Seine Saint-Denis), Jean-Pierre Jouyet entre à l'inspection des finances à sa sortie de l'ENA (1978-1980). Après le service de la législation fiscale du ministère de l'économie, il devient directeur du cabinet du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire (1988-1991). Il rejoint son corps d'origine en juin 1989, avant de devenir successivement conseiller (1991), directeur adjoint (1992), puis directeur du cabinet du président de la Commission européenne, Jacques Delors, de mars 1994 à janvier 1995. Depuis cette date, M. Jouyet était associé dans un cabinet d'avocats.]

[Né le 4 juin 1950 à Paris, Henry Pradeaux a été, de 1973 à 1979, secrétaire et assistant de Pierre Joxe, député, puis de Louis Mermaz, secrétaire national du PS, chargé des fédérations. Jusqu'en 1986, il a occupé des fonctions diverses (trésorerie et personnel) dans l'appareil du parti auprès de Lionel Jospin, avant de devenir son chef de cabinet au ministère de l'éducation nationale (1986-1991). En mars 1992, il est battu aux élections cantonales en Dordogne, il fait un bref passage (juin à août) au cabinet du président de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, comme conseiller technique, avant de devenir directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) jusqu'en janvier 1995, date à laquelle il retrouve l'appareil du PS. Depuis octobre 1995, Henry Pradeaux était délégué général auprès du premier secrétaire du Parti socialiste.]

INTÉRIEUR

Jean-Pierre Duport, préfet de la Seine-Saint-Denis, a été nommé directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Au côté du délégué interministériel à la Ville, Francis Idrac, Jean-Pierre Duport avait rédigé, à l'automne 1995, un rapport préparatoire au plan national d'intégration urbaine préparé par le gouvernement Juppé sous la houlette du ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, Eric Raoult, ancien député de Seine-Saint-Denis. Ce rapport, qui prônait le retour en force de l'Etat dans les banlieues défavorisées, avait servi de base au pacte de relance pour la Ville lancé par le premier ministre, Alain Juppé, en janvier 1996. A l'automne 1994, le préfet Duport s'était signalé en alertant le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, sur le développement du prosélytisme islamiste en Seine-Saint-Denis.

[Né le 11 juillet 1942 à Saint-Sever (Landes), diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA, Jean-Pierre Duport a d'abord été affecté à la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur en juin 1967. Chargé de mission au commissariat général du Plan à partir de 1971, il est nommé en 1977 au ministère de l'équipement, où il devient directeur de l'architecture en novembre 1981. Détaché en février 1987 en qualité de PDG de l'Agence foncière et technique de la région parisienne, il est délégué à la Datar d'octobre 1989 à septembre 1993. Il était préfet de Seine-Saint-Denis depuis octobre 1993.]

FONCTION PUBLIQUE

Marc Abadie a été nommé directeur du cabinet d'Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, par un arrêté publié au *Journal officiel* du samedi 7 juin.

[Né le 26 décembre 1956 à Paris, diplômé d'études approfondies de droit public et d'études supérieures spécialisées d'administration locale, Marc Abadie commence sa carrière comme secrétaire général de la mairie de Créteil, administrée par Laurent Cathala (PS), de 1981 à 1984. Il devient chargé de mission à la direction des affaires économiques et financières du ministère de l'agriculture, dirigé par Michel Rocard puis Henri Nallet (1984-1986). Il est, parallèlement, délégué national du PS à la fonction publique (1985-1988) et délégué national du PS chargé du tourisme (1988-1990). Il est chargé de mission auprès du président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, Pierre Tabanou, en 1986, et directeur général de la Ligue française de l'enseignement en 1987. Il est nommé conseiller technique, chargé de la fonction publique territoriale, au cabinet de Jean-Michel Boucheron, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales du gouvernement de Michel Rocard, de mai à juin 1988. Il conserve cette attribution au cabinet de Jean-Michel Baylet, de juin 1988 à janvier 1989, date à laquelle il se voit confier la direction du cabinet, jusqu'en juillet 1990, tout en étant aussi conseiller technique de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Il est nommé inspecteur général de l'administration au tour extérieur, en juin 1990, et passe deux ans dans ce corps de contrôle, avant de rejoindre le cabinet de Jean-Michel Baylet, ministre délégué au tourisme de Pierre Bérégovoy (septembre 1992-mars 1993). Il est détaché comme directeur des ressources humaines, du contrôle de gestion et du contentieux au groupe *La Dépêche du Midi*, de Jean-Michel Baylet, de septembre 1995 à mars 1997. Il est conseiller municipal et conseiller du district urbain de Carmaux (Tarn), depuis juin 1995.]

EMPLOI ET SOLIDARITÉ

Martin Hirsch a été nommé directeur du cabinet de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé de la santé, par décret paru au *Journal officiel* du 7 juin.

[Né le 6 décembre 1963 à Suresnes (Hauts-de-Seine), Martin Hirsch a suivi des études de médecine à la faculté Cochin-Port-Royal à Paris. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration, il est titulaire d'un diplôme d'études approfondies de neurobiologie et d'une maîtrise de biochimie. Auditeur au Conseil d'Etat, puis rapporteur à la section du contentieux, Martin Hirsch devient maître des requêtes en 1993, puis secrétaire général adjoint. Conseiller juridique de la Caisse nationale d'assurance-maladie de 1990 à 1992, il exerce la même fonction entre 1992 et 1993 auprès de Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire. Administrateur de l'Assistance-publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) depuis 1995, il est nommé directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux de l'AP-HP en septembre 1995. Depuis deux ans, Martin Hirsch préside l'Union centrale des communautés Emmaüs. Il a publié deux ouvrages : *Les Enjeux de la protection sociale* (éditions Montchrestien, 1993) et *L'Affolante Histoire de la vache folle* (éditions Balland, 1996, *Le Monde* du 3 janvier).]

DIPLOMATIE

Jacques Migozzi a été nommé ambassadeur en Tanzanie, en remplacement d'Alain du Boispéan devenu ambassadeur au Tchad, par décret publié au *Journal officiel* du 1er juin.

[Né le 20 avril 1935, Jacques Migozzi est titulaire d'un doctorat en géographie. Il a été notamment en poste à Séoul (1972-1976), à Djakarta (1976-1982), à Tunis (1985-1989), à Rabat (1989-1991), avant d'être conseiller technique, puis chargé de mission au cabinet de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères (1991-1993). Depuis mars 1993, Jacques Migozzi était ambassadeur au Zimbabwe.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 7 juin sont publiés :

● **Travail gouvernemental** : une circulaire de Lionel Jospin, relative à l'organisation du travail gouvernemental.

● **Directeurs de cabinet** : un arrêté portant nomination de Martin Hirsch comme directeur du cabinet de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé ; un arrêté portant nomination d'Yves Colmou comme directeur du cabinet de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement ; un arrêté portant nomination de Marc Abadie comme directeur du cabinet d'Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 mars 1997.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isadora Hannah Lynam CLOUGH

est née le 5 juin 1997.

Ses grands-parents, Marie-Paule Lacoste et Peter Clough, étaient penchés avec amour sur son berceau.

Yoon JUNG et Edouard ULLMO
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mélanie, Ja-Young,

Paris, le 7 juin 1997.

6, rue de Castellane,
75008 Paris.

Décès

– Il a rejoint Brassens, Brel, Leclerc, Vian...
et sa femme, Lucienne.

Il manquera à beaucoup d'autres grands noms de la chanson française dont il fut le découvreur et le révélateur.

Dans la force de ses quatre-vingt-huit ans, la tête nourrie de nouveaux projets, avec la volonté et l'insouciance de vouloir toujours donner leur première chance à de jeunes auteurs compositeurs interprètes.

Jacques CANETTI

nous a quittés le samedi 7 juin 1997, entouré de ses enfants et petits-enfants, en toute dignité, la confiance au cœur.

Ses obsèques auront lieu au Père-Lachaise, vendredi 13 juin, à 10 h 30.

Colette et François,
Jacob, Patrick et Valérie,
Françoise Canetti
et son mari, Yves Sobel,
Julie et Raphaël,
Mercédès et Bernard Canetti,
Arthur, Mathilde, Victor et Robin,
Les Productions et Editions Jacques Canetti,
Fabienne Nourbat,
sa collaboratrice.

24, rue Nungesser-et-Coli,
75016 Paris.

– Henriette Darmon,
son épouse,
Monique Frade,
Jacques, Albert-Jean, Claude-Alain Darmon,
ses enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Baruck DARMON,
avocat honoraire,

survenu le 5 juin 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Pantin.

– Mme Jean Doignon,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean DOIGNON,
professeur honoraire
à l'université de Besançon,

survenu le 8 juin 1997, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu en la paroisse Notre-Dame-de-Nazareth (351, rue Lecourbe, Paris-15e), le jeudi 12 juin, à 11 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

« Avec Celui que nous aimons
Nous avons cessé de parler
Et ce n'est pas le silence. »
(René Char).

Bruno

est parti pour un pays qui n'existe pas (?) ou dont on ne sait rien (?).

Familles HANOUN, Merand, Horreard,
Toutes ses amies,
Et tous ses amis.

– M. Patrick Hardy,
Brigitte et Christophe Hervier,
ses enfants,
Noémie et Mélody,
ses petits-enfants,
Michel et Françoise Hardy
et leurs enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveux et nièce,
Les familles Robbe, Maignan, Bouquerand et Fauret,
ont la grande peine de faire part du décès de

Jean HARDY,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 8 juin 1997, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 juin, à 10 h 45, en l'église du Sacré-Cœur, rue d'Estienne-d'Orves, à Eaubonne (Val-d'Oise).

2 *bis*, rue du Jourdain,
75020 Paris.

– Jeanne et Jean-Paul Girardot,

Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Ses arrière-petits-neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Ses amis et ses voisins,

ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Suzanne LE BARS,
née RIOU,

survenue, au domicile de ses enfants, le 7 juin 1997, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, au Chesnay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, avenue Debasseux,
78150 Le Chesnay.

– Wissous (Essonne).

Nicole et Denis,
Toute sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

Marc LECLERCQ,
ingénieur France Télécom.

La cérémonie aura lieu, jeudi 12 juin 1997, à 10 h 45, en l'église Saint-Denis, à Wissous.

Ni fleurs ni plaques, les remplacer par des dons au profit de l'Institut Gustave-Roussy.

Mme Nicole Leclercq,
2, allée des Erables,
91320 Wissous.

– Monique,
son épouse,
Renault, Romain et Damien,
ses fils,
Sa famille,
Ses amis,
sont infiniment tristes d'avoir à annoncer que

Philippe LEROY,
artiste peintre,

les a quittés pour rejoindre ses rêves, le 28 mai 1997, à 5 heures du matin.

Ils vous invitent à participer à la messe qui sera dite à son intention, le jeudi 12 juin, à 15 heures, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, à Paris-13e.

Il reposera au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Leroy-Chollet,
106-112, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Il y a un mois, le 10 mai 1997,

Jean-Michel MAURY

décédait des suites d'un cancer.

Ses amis du Club Clisthène, dont Jacques Delors, ses anciens collègues du cabinet du ministre de l'économie et des finances, et en particulier ceux de l'équipe responsable de la lutte contre l'inflation, dans laquelle il a joué un rôle essentiel, tiennent à rappeler que Jean-Michel était pour tous, non seulement un camarade de travail inestimable, mais aussi un compagnon chaleureux et fidèle. Militant socialiste dont les convictions de tolérance et de générosité ne se sont jamais démenties, il a pris sa part dans la rénovation de notre économie et des mentalités. A l'issue de cette période ministérielle, nous avons continué à réfléchir et à militer ensemble. Nous nous souviendrons de lui comme un homme qui a toujours voulu passionnément le progrès de la société et de chacun, comme d'un ami toujours positif, et comme d'un pédagogue enthousiaste dans sa matière, l'économie, sur laquelle il a travaillé jusqu'au bout.

– Le président de l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle,
Le directeur et les membres du personnel administratif de l'UFR d'études théâtrales,
Ses collègues,
Ses anciens étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 4 juin 1997, de

Jacques SCHERER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
professeur honoraire
à l'université Paris-III,

et prient sa femme et sa famille d'accepter leurs condoléances émues.

Après un début de carrière aux Etats-Unis comme enseignant et journaliste, Jacques Scherer s'engage dans les Forces françaises combattantes et il est, en 1944 à Alger, directeur des services étrangers au ministère de l'information dans le gouvernement provisoire de la République française.

Après la guerre, sa carrière universitaire se déroule à Nancy, la Sorbonne, Oxford et Paris-III. Par l'orientation de ses recherches, ses activités en France et à l'étranger et ses publications renommées, Jacques Scherer a joué un rôle essentiel dans la naissance de cette discipline universitaire autonome qui s'appelle désormais « études théâtrales ».

Conférences

– Conférence-débat : « La peine de suivi médico-social » pour les délinquants sexuels.

Vendredi 13 juin, à 20 h 15, à l'Ecole nationale de la magistrature, 8, rue Chanoinesse, 75004 Paris,

(organisée par Arapej Ile-de-France).

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 11 juin 1996,

Gérard DAHAN

nous quittait.

Nous, Amy, Maxime, sa famille, ses amis,
nous pensons à lui avec émotion et tendresse.

– Le 11 juin 1987,

Vassil VASSILEV
nous quittait.

Sa famille,
Ses amis,
demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Richard VEAUX,
dit LESSERT,

il y a déjà un an que Dieu t'a rappelé. Saches pourtant que tu es et seras toujours dans mon cœur.

Paix à ton âme,

Yann Boutteny.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 12 juin 1997, à 20 h 30 : « Jusqu'où ira B. Netanyahou ? » par H. Bornstein, membre du comité du Meretz. Tél. : 01-42-71-68-19.

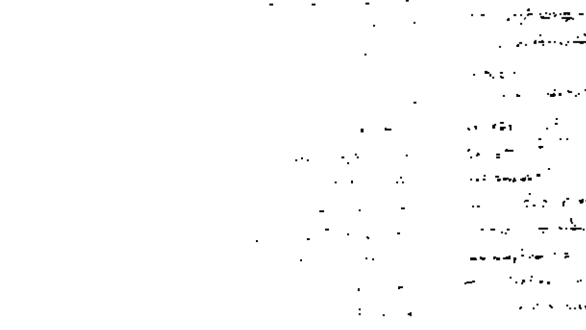
– Jeudi 12 juin, à 20 h 30.
Cercle amical - Centre V. Medem
L. Bertrand-Dorléac, H. Feliciano, J.M. Felzenszwalbe et D. Schulman :
« La spoliation des œuvres d'art pendant la seconde guerre mondiale ».

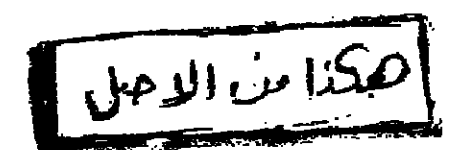
52, rue René-Boulanger, Paris-10e.

Soutenances de thèse

– Le LTC **Jean-Philippe Perin** a soutenu avec succès, le 3 juin 1997, aux Ecoles militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan (CREC), sa thèse (université Rennes-I-IFSIC) en informatique : **« Théorie de l'évidence : modélisation et application pour un système d'information et de commandement »**, devant un jury présidé par le professeur Jean-Pierre Banatre, directeur de l'INRIA-Rennes et de l'IRISA. M. Philippe Besnard, directeur de recherche CNRS à l'IRISA, a dirigé les travaux de recherche. Le LTC Perin a obtenu la mention Très Honorable.

– M. **Patrick Jaouen** a soutenu avec succès, le 3 juin 1997, aux Ecoles militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan (CREC), sa thèse (université de Rennes-I-IFSIC) en informatique : **« Modélisation de contradictions par extension de la théorie de l'évidence »**, devant un jury présidé par le professeur Jean-Pierre Banatre, directeur de l'INRIA-Rennes et de l'IRISA. M. Philippe Besnard, directeur de recherche CNRS à l'IRISA, a dirigé les travaux de recherche. M. Jaouen a obtenu la mention Très Honorable.





TERRITOIRE Le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, a demandé, lundi 9 juin, aux préfets de l'Isère et des Hautes-Alpes, de *« surseoir à l'ouverture de l'enquête publique concernant l'A 51 entre Grenoble et Sisteron »* pour permettre *« un réexamen approfondi »* du dossier. ● L'ENQUÊTE devait débuter mardi 10 juin, et les opposants, écologistes et élus locaux, forts d'un engagement de Lionel Jospin, avaient demandé l'annulation de ce projet, dont le coût estimé en faisait l'autoroute la plus chère de France. ● CETTE DÉCISION ne manquera pas d'être interprétée comme la première manifestation de la volonté du gouvernement d'établir un moratoire sur le programme autoroutier. ● D'AUTRES « POINTS CHAUDS » demeurent en suspens, éveillant inquiétudes et espoirs chez les intéressés.

Le projet d'autoroute Grenoble-Sisteron est suspendu

L'enquête d'utilité publique sur le tracé central des 149 kilomètres de l'A 51 – dont les opposants dénoncent le coût exorbitant – aurait dû débuter mardi 10 juin. Le ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, a décidé d'y surseoir pour réexaminer le dossier

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, a décidé, lundi 9 juin, de surseoir à l'ouverture de l'enquête d'utilité publique relative à la section centrale de l'autoroute Grenoble-Sisteron (A 51), entre le col du Fau et La Saulce, distants de 80 kilomètres. L'enquête aurait dû débuter mardi 10 juin et s'achever le 24 juillet. Le ministre souhaite un *« réexamen approfondi des différents paramètres »* de ce dossier très controversé localement, qui présente des contraintes techniques, environnementales et financières *« considérables »*. Aussi propose-t-il de consulter *« tous les responsables politiques, sociaux, économiques ainsi que les associations concernées avant de prendre une décision sur la suite à donner à ce projet »*.

Dans une lettre qu'il avait adressée aux opposants à l'A 51, le 27 mai, Lionel Jospin avait pris l'engagement de *« remettre à plat le schéma autoroutier pour réexaminer les projets qui n'ont pas fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique »*. La décision prise, *in extremis*, par le nouveau ministre de l'équipement et des transports peut être interprétée comme un premier signal fort de l'engagement d'établir un moratoire sur le programme autoroutier, conformément à l'accord signé entre le PS et les Verts.

Depuis plusieurs années, les militants écologistes de l'Isère, les élus communistes de ce département et plusieurs maires socialistes de l'agglomération grenobloise combattaient vigoureusement le projet de construction de cet axe de 149 kilomètres et dénonçaient son coût, 13 milliards de francs. Son tracé devait passer par la ville de Gap (Hautes-Alpes), bien qu'il soit plus long (30 kilomètres) et techniquement plus difficile à réaliser que celui envisagé par le col de Lus-la-Croix-Haute, un itinéraire défendu par le maire socialiste de Grenoble, Michel Destot. Le prix moyen du kilomètre sur cet axe alpin était évalué à 92 millions de francs – un record absolu en France – contre 50 millions en région de montagne « ordinaire » et 20 millions en plaine.

Une étude soulignait, par ailleurs, que l'exploitation de l'autoroute A 51 placerait son concessionnaire, la société AREA, dans une situation financière extrêmement périlleuse. Ainsi, les charges financières liées à la construction de cette autoroute, évaluées à 1 125 millions de francs par an, dépasseraient très largement les recettes escomptées, estimées à 700 millions de francs pour un péage de 75 francs.

Confronté à ces données chiffrées, Bernard Pons, alors en charge du ministère de l'équipement et des transports dans le gouvernement d'Alain Juppé, avait néanmoins tranché pour le tracé par Gap, au mois de juillet 1996, pour des motifs liés au désenclavement du chef-lieu des Hautes-Alpes (30 000 habitants). Le ministre parvint toutefois à présenter une note réduite à 10 milliards de francs, soit la même somme que pour le tracé par Lus-la-Croix-Haute. Mais cet exercice se fit au prix d'incroyables acrobaties : virages resserrés, ouvrages d'art abandonnés, circulation sur une seule voie en période de forte affluence sur l'axe opposé, limitation de la vitesse à 90 kilomètres/heure sur certaines sections, construction d'un seul tablier pour le viaduc de l'Eberon, long de 3 kilomètres...

SATURATION DE L'A 7

Selon les fonctionnaires du ministère de l'équipement, la construction de l'axe autoroutier Grenoble-Sisteron, qui s'inscrit dans un ensemble de communication routière beaucoup plus vaste allant de Marseille à Dole en passant par Aix-en Provence, Sisteron et Grenoble, doit soulager le trafic de l'autoroute de la vallée du Rhône (A 7), qui sera saturé dès le début du prochain millénaire. D'autres spécialistes, issus des mêmes services, prétendent que l'A 51 ne permettra pas d'échapper au doublement de l'A 7. Sa saturation serait tout au plus différée de deux ou trois ans grâce à l'ouverture de l'axe alpin. Enfin, le report d'une partie du trafic des poids lourds sur cet axe sera faible, en raison de la forte déclivité – l'A 51 s'élèvera en effet jusqu'à 1 200 mètres d'altitude – et des difficultés de circulation pendant la période hivernale.

Malgré les actions, parfois violentes, menées ces dernières années par les adversaires du projet, et plusieurs recours devant le Conseil d'Etat déposés par les associations de protection de la nature et le collectif des élus opposés au projet, les premiers travaux de l'A 51 ont débuté, il y a deux ans, au sud de l'agglomération grenobloise. Dans moins de trois ans, les 25 premiers kilomètres de cette autoroute déboucheront au col du Fau, à la porte du superbe plateau du Trièves, qui se développe sur une trentaine kilomètres et que Jean Giono fréquenta assidûment (*Le Monde* du 19 avril). L'A 51 pourrait s'arrêter sur ce belvédère. *« Je milite pour un véritable plan routier alpin qui passe par un aménagement des routes nationales existantes »*, dit modestement le député de la circonscription Didier Migaud (PS). Sans grandioses infrastructures nouvelles, donc.

Claude Francillon

Inquiétudes et espoirs autour de quelques « points chauds »

LES PREMIÈRES remises en cause annoncées par le gouvernement de Lionel Jospin, concernant Superphénix et le canal Rhin-Rhône, n'ont pas tardé à réveiller espoirs, craintes ou méfiance parmi ceux qu'intéresse de près l'un des *« points chauds »* de l'aménagement du territoire et de l'environnement (*Le Monde* du 5 juin).

Au registre de l'inquiétude – teintée de menace ? –, celle de la fédération CGT de l'énergie. Lundi 9 juin, ce pilier de la confédération de Louis Viannet a averti qu'*« aucune décision de fermeture de Superphénix »* ne pouvait être prise sans *« un véritable débat démocratique sur la politique énergétique du pays »*. Le syndicat affirme qu'*« il faut parler (...) de la possibilité offerte par* [la] *filière* [à neutrons rapides] *de contribuer à résoudre la question des déchets nucléaires »* et estime que ce sujet doit être *« dépassionné »*. Pour la CGT, la centrale de Creys-Malville est *« un élément majeur pour l'avenir en matière d'environnement »*.

Inquiétudes encore : celles de Valéry Giscard d'Estaing, porteur du projet de centre européen du volcanisme Vulcania. Le président de la région Auvergne *« juge indispensable d'obtenir des assurances du nouveau gouvernement sur deux points : la confirmation du financement de l'Etat (...) et la garantie que l'Etat n'imposera pas de nouvelles contraintes administratives ou de procédures de nature à retarder ou à dénaturer le projet »*. *« Chacun comprendra que ces garanties, au demeurant normales, nous soient nécessaires, au moment d'engager les finances des Auvergnats dans une entreprise qui risquerait d'être perturbée par des aléas extérieurs »*, affirme M. Giscard d'Estaing.

Inquiétudes toujours : après l'annonce par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, d'un réexamen du tracé du TGV-Est, l'ancien ministre Gérard Longuet, président de la région Lorraine et candidat malheureux aux législatives, déplore *« un prélude probable à un abandon définitif »*.

Au registre des espoirs, en revanche, le maire socialiste de Gonesse et nouveau député du Val-d'Oise Jean-Pierre Blazy demande à Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, et à Mme Voynet, l'annulation de la déclaration d'utilité publique pour deux nouvelles pistes sur l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Il souhaite être reçu par les deux ministres avec une délégation d'élus et d'associations de riverains.

Jean-Louis Andreani

HORIZONS

ENQUÊTE

Noces de papier à Marseille

LES journaux ont aussi leurs légendes. Celle du *Provençal* se confond avec Marseille et Gaston Defferre. Elle est née, alors que la guerre n'était pas terminée, Marseille à peine libérée. Un des leaders de la Résistance marseillaise, Gaston Defferre, fixe ses premiers objectifs : la mairie et *Le Petit Provençal*, l'un des principaux quotidiens de la ville. Il a trente-trois ans. Un groupe de résistants part, mitraillette à la main, pour s'emparer du journal. Gaston Defferre les rejoint pour pénétrer dans des locaux déserts. Le 23 août 1944 paraît *Le Provençal*, le premier journal libéré, qui devance d'un jour le quotidien communiste *La Marseillaise*. Il reprend la couleur rouge de son prédécesseur et s'adresse aux *« patriotes socialistes et républicains »* : *« Le journal que nous vous présentons aujourd'hui est né dans un combat libérateur. Il s'imprime comme il le peut, tandis qu'on se bat encore dans les rues de Marseille. Son aspect est encore rude. Il sent la poudre. »*

C'est un symbole de la presse et de la ville qui s'est éteint, mercredi 4 juin, pour laisser place au nouveau quotidien *La Provence*, né de la fusion du *Provençal* et de son frère ennemi de droite, *Le Méridional* (*Le Monde* du 5 juin). C'est aussi une sorte d'exception marseillaise qui a pris fin, le même jour. Marseille était l'une des rares villes de province où subsistaient trois journaux d'opinions différentes. Reste quand même, au côté de *La Provence*, *La Marseillaise*, qui cherche comment et avec qui se renouveler. A l'autre bout de l'Hexagone, Lille a vu également disparaître son quotidien socialiste, *Nord-Matin*, absorbé par l'autre journal du groupe Hersant, *Nord-Eclair*, qui a lui-même bien du mal à résister à la puissante *Voix du Nord*. Limoges a aussi un journal communiste. Marseille rentre ainsi dans le rang de la presse régionale française.

Ni fleurs ni couronnes. La fin de ces deux symboles ne provoque pas de tremblement de terre. Pas de cris d'indignation qui s'élèvent, ou, en tout cas, on ne les entend pas. Pas de soulèvements dans la rédaction, pas de réactions officielles de la gauche. Juste quelques pincements au cœur, qu'on garde pour soi ou qu'on partage discrètement. Pour Marseille, c'est une étape supplémentaire du deuil de « Gaston », onze ans après sa mort, le 7 mai 1986. Il n'y a pas de statue, de rue ou de place Gaston-Defferre. Dans le hall du *Provençal*, une discrète photographie du maire faisant d'un coup de chapeau son *« adieu à Marseille »* et, dans la mairie, une simple plaque, avec une citation : *« La nostalgie ne sert à rien. L'important est de bien utiliser le temps dont on ne peut arrêter l'écoulement. »* Mais son ombre est encore partout.

La mairie et le journal, la presse et la politique. Pendant quarante ans, Gaston Defferre aura fait le lien entre les deux, reprenant une vieille tradition marseillaise. En même temps qu'il crée *Le Provençal* avec Etienne Leenhardt, représentant du Mouvement de libération nationale, il devient président de la délégation municipale. Mais il devra attendre 1953 pour devenir maire de Marseille. *Le Provençal* sera indispensable à l'homme politique Gaston Defferre, qui se fera lire tous les jours les principaux titres et articles de son journal, notamment ceux consacrés à Marseille. *« Il a été un instrument de sa trajectoire politique »*, explique Christian de Barbarin, beau-fils de Gaston Defferre, qui fut directeur général du groupe. *« C'était un journal d'informations toute l'année, sauf en périodes électorales, où il devenait un tract »*, reconnaît le fils de la deuxième épouse de Gaston Defferre.

Certains adversaires politiques n'apparaissent pas dans *Le Provençal*, certains partenaires disparaissent. Michel Pezet, dauphin puis adversaire socialiste de Defferre, qualifiera le journal de « Pravda *locale* ». En 1975, la fédération radicale-socialiste des Bouches-du-Rhône a même proposé de créer une *« commission chargée du contrôle de l'objectivité du quotidien »*. Le patron du *Provençal* organisait également des sortes de référendums auprès des lecteurs sur des projets municipaux contestés. Le résultat donnait toujours raison au maire...



Affiche d'André Bermond (1946).

« Le Provençal », principal quotidien marseillais, avait été de tous les combats de Gaston Defferre, à la mairie comme au nom du Parti socialiste. Onze ans après la mort de son fondateur, il a disparu à son tour dans une fusion avec son rival de droite, « Le Méridional ». La naissance de « La Provence » marque un nouveau recul de la presse régionale d'opinion

EN 1971, le jeu va devenir plus complexe : Gaston Defferre prend le contrôle du journal de droite, *Le Méridional*, incarné par l'armateur et grand ennemi politique de Defferre, Jean Freyssinet, et par Gabriel Domenech, éditorialiste de choc et futur candidat du Front national, qui trempa plus d'une fois sa plume dans la haine. Pendant vingt ans, les deux journaux se sont combattus avec violence. *Le Méridional*, en proie à des difficultés financières, a d'abord été vendu en 1966 au groupe lyonnais du *Progrès*, avec comme condition de ne pas le céder à Gaston Defferre. Ce sera chose faite cinq ans après, par l'intermédiaire de sociétés-écrans. Officiellement, il ne s'agira que de simples accords de coopération technique et publicitaire.

A l'époque, l'affaire fit un grand bruit, qui contraste avec le silence d'aujourd'hui. Les journalistes et les ouvriers du *Méridional* se mirent en grève. Mais Defferre veilla à ce que l'indépendance soit respectée et il attaqua plusieurs fois le journal dont il était secrètement propriétaire et qui ne le ménageait pas. *« Cela correspondait à la volonté politique de Gaston Defferre de tenir son opposition. Il avait un journal qui racontait des histoires en sa faveur et un autre journal qui était contre lui, mais qui lui appartenait. C'était très efficace, mais cette époque est dépassée »*, explique Renaud Muselier, premier adjoint de Marseille et homme fort du RPR, dans la région.

Un an après la mort de Gaston Defferre, Jean-Luc Lagardère rachetait le groupe. Le patron d'Hachette s'était engagé à respecter pendant dix ans la ligne rédactionnelle des journaux. Cette promesse est arrivée à son terme en février. Ainsi naquit *La Provence*. La logique est implacable : *« Il y avait une érosion accélérée de la diffusion et une chute des recettes publicitaires*, explique Jean-Pierre Milet, PDG du groupe. *Au lieu d'investir mal pour deux journaux, nous allons nous concentrer sur un journal amélioré et plus complet. Nous sommes face à un vrai défi : reconquérir ceux qui nous ont abandonné et atteindre les jeunes. »*

« Les nécessités économiques sont évidentes, plaide Roger Thérond, ancien PDG des journaux, *mais il était absurde dans le monde d'aujourd'hui d'avoir ces deux journaux d'opinions, la logique voulait qu'on aille vers la fusion. » « On savait que la séparation allait durer le temps des cerises, qu'un jour ou l'autre il y aurait fusion*, explique Ivan Levaï, ancien directeur de l'information du *Provençal*. *Mais qui mangerait l'autre ? Le grand journal, c'était* Le Provençal. » Gaston Defferre avait mis en place le système de pages locales communes aux deux journaux, en dehors de Marseille. Mais il a songé au milieu des années 70 à aller plus loin. *Le Méridional* n'aurait subsisté qu'à Marseille, pour ne pas perdre son lectorat de droite et, dans le même temps, *Le Provençal* se serait recentré politiquement. *« En bon gestionnaire, Gaston Defferre était convaincu par cette solution, mais, quand des élections se profilaient, le gestionnaire perdait sa place au profit de la bête politique »*, se souvient Christian de Barbarin. Et le projet n'a jamais abouti. En plus, la présence d'un quotidien de droite rendait difficile l'implantation d'un concurrent, notamment du groupe Hersant.

Sous la férule d'Hachette, le discours politique des deux quotidiens s'est atténué. Avec Michel Bassi, *Le Méridional* a abandonné le discours extrémiste de l'époque Domenech. Tandis que la couleur rose du *Provençal* s'est quelque peu affadie, en même temps que la gauche marseillaise entrait dans le brouillard de l'après-Defferre, dont elle a du mal à sortir. *Le Provençal* a soutenu Robert Vigouroux. Il a fait les yeux doux à Bernard Tapie. Jean-Louis Levreau, ancien vice-président de l'Olympique de Marseille, qui était sur le banc des accusés lors du procès des comptes de l'OM, a été rédacteur en chef du journal.

Tout cela ne s'est pas effacé des mémoires socialistes et explique en partie l'absence de réactions. *« Ce n'était plus un journal de gauche. En 1989, il a soutenu les candidats de Robert Vigouroux contre ceux du PS »*, tranche le socialiste Lucien Weygand, président du conseil général des Bouches-du-Rhône. *« Les deux journaux ont fait des efforts d'objectivité*, constate Claude Bertrand, l'influent directeur de cabinet du maire UDF de la ville, Jean-Claude Gaudin, *ils avaient fait leur* aggiornamento. Le Provençal *de Defferre et* Le Méridional *de Domenech n'existent plus. Il faut bien se rendre compte que le journal de TF 1 pèse plus à Marseille qu'un article du* Provençal. »

Curieusement, c'est Michel Pezet qui semble regretter le plus la disparition du *Provençal* : *« La région y perd un lieu de confrontation dans tous les dommaines : politique, social, mais aussi culturel. On perd dans le domaine de la pensée. On a bien vu le dérapage du* Provençal. *Il ménageait la chèvre et le chou et les socialistes ont été le chou. C'est une page de l'histoire locale qui se tourne. Ce qui me gêne le plus, c'est que l'on va vers davantage d'uniformité, vers une banalisation où tout devient gris-blanc, pour aboutir à un journal relativement asexué politiquement, avec quand même une légère tendance à droite. »*

« Je veillerai à ce que le journal ne soit pas de droite », réplique Laurent Gilardino, directeur de la rédaction de *La Provence*, fonction qu'il occupait au *Méridional*. Sa nomination a inquiété au *Provençal*. Non par défiance à l'égard du personnage, mais au nom du symbole : le numéro un de la rédaction vient du *Méridional* et pas du journal principal, qui diffusait 137 000 exemplaires, contre 58 000 pour son ancien concurrent... Le bleu lavande, souligné de rouge de *La Provence*, rappelle davantage la couleur du *Méridional* que celle du *Provençal*. A Marseille, il y avait les « bleus » et les « rouges », ceux qui lisaient *Le Méridional* et ceux qui lisaient *Le Provençal*.

Un journaliste du « Provençal » : « Le mur de Berlin est tombé, mais il n'y a pas eu de fraternisation. On cohabite »

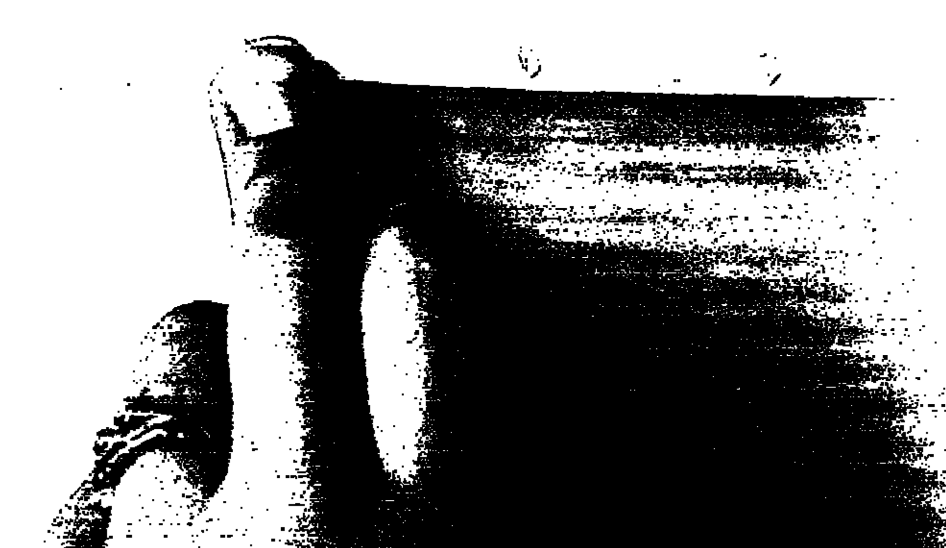
Les deux journaux étaient dans le même immeuble et au même étage, mais ils avaient, jusqu'à cet automne, deux entrées et deux adresses différentes. En sortant de l'ascenseur, la porte du *Provençal* était à gauche et celle du *Méridional* à droite. Quelques semaines avant la naissance de *La Provence*, la cloison qui séparait les deux rédactions est tombée. Avant la fusion, les journalistes disaient encore, en franchissant l'ancienne barrière : *« Je vais chez les bleus. » « Le mur de Berlin est tombé*, explique un journaliste du *Provençal*, *mais il n'y a pas eu de fraternisation. On cohabite. »*

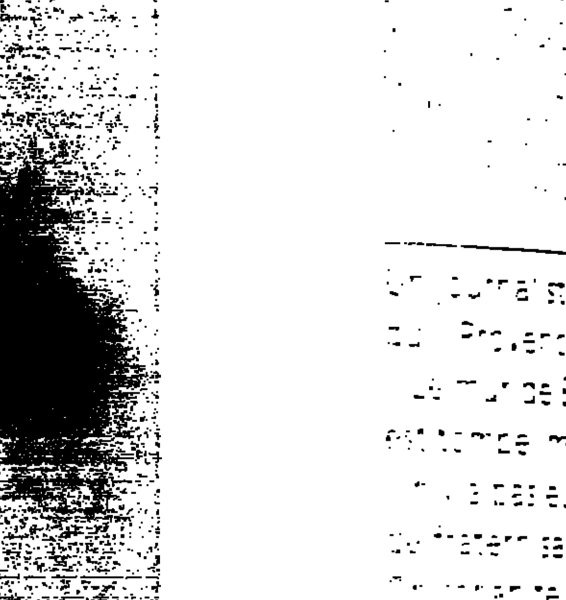
Et il y a le Front national, qui a représenté un quart des voix au premier tour des élections législatives à Marseille. *Le Méridional* n'était plus depuis longtemps leur porte-voix. Mais cela a laissé des traces. Un tract de l'intersyndicale du *Provençal* a récemment fustigé l'attitude du *Méridional* à l'égard du FN, mettant en évidence une inquiétude de la rédaction et son malaise (*Le Monde* du 10 avril). La direction est allée jusqu'à vérifier l'emploi du temps de certains journalistes pour savoir qui avait pu parler au correspondant du *Monde*.

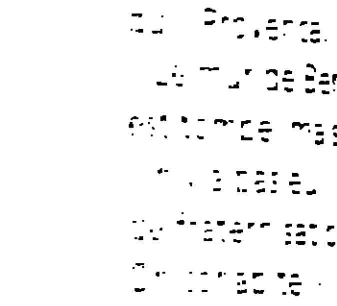
UNE charte rédactionnelle a été établie à *La Provence*. Elle insiste sur des valeurs comme la morale publique, la tolérance, la solidarité, l'esprit de responsabilité, la justice sociale, la lucidité économique et le refus de la démagogie. Sans mentionner explicitement le FN, la charte précise : *« Nous nous garderons encore plus de toute position extrême et de la moindre complaisance à l'égard de ceux qui en professent, mais si telle formation mérite aujourd'hui une vigilance particulière, ce sont tous les extrémismes – idéologiques, économiques, historiques, structurels ou circonstanciels – qui doivent faire l'objet à des degrés divers d'une vigilance générale. »*

Fait rarissime, depuis la fin de la guerre, deux journaux perdent leur nom : *« On ne supprime pas la mémoire, c'est dangereux. » « Il ne pouvait pas y avoir un journal qui absorbe l'autre*, explique Jean-Pierre Milet. *On n'abandonne pas une marque comme* Le Provençal *sans peser, sans réfléchir, mais il fallait trouver un nom qui rassemble. »* *La Provence* est née, *Le Provençal* et *Le Méridional* se sont éteints. C'est une étape supplémentaire de la fin d'une époque de la presse française.

Alain Salles







Deux pas vers le bonheur constitutionnel

par Dominique Rousseau

PUISQU'IL n'est pas séant de réformer le mode de scrutin avant les élections législatives, il faut le faire aussitôt après. Parce que le succès de la rénovation démocratique en dépend. Quels que soient, en effet, ses mérites, le scrutin majoritaire à deux tours ne correspond plus aux exigences du temps politique actuel. Il pérennise et durcit des divisions qui ne sont plus celles de l'esprit public ; il pousse au jeu des combinaisons et des calculs cyniques du second tour que la morale publique réprouve aujourd'hui ; il encourage le cumul des mandats et les comportement de notables des élus, que l'opinion n'accepte plus.

Adapté au temps immobile qu'il reproduit, le scrutin majoritaire ne l'est plus au temps d'une société qui bouge, qui change et qui cherche une nouvelle manière de se représenter et de faire la politique. Le maintenir serait fatiguer un peu plus le principe démocratique, affaiblir davantage encore la croyance dans la vertu du lien électoral.

Il faut donc changer le mode de scrutin. Entreprise difficile pour la nouvelle majorité, qui doit au système actuel sa victoire électorale ; mais ses premiers actes montrent qu'elle apprécie avec sagesse et modestie ses résultats en ne donnant pas à ce succès une signification décalée par rapport à l'expression des urnes.

Entreprise difficile aussi pour tous les partis, qui échafaudent, chacun, de savantes et complexes constructions en fonction des avantages, c'est-à-dire des sièges escomptés. Mais ils devraient se souvenir qu'ils se prennent souvent les pieds dans le tapis électoral, « leur » mode de scrutin se retournant régulièrement contre eux, à l'instar du majoritaire, qui, choisi par la droite pour maintenir la gauche divisée loin du pouvoir, a favorisé la stratégie d'union de la gauche... La chance, peut-être, est la conjoncture politique, qui favorise une convergence d'intérêts des différentes forces politiques sur le *principe* de la représentation proportionnelle.

Les mérites de ce mode de scrutin sont connus et admis par tous. Il introduit la clarté politique en permettant à chaque grand courant d'opinion d'exprimer librement sa personnalité, alors que l'actuel système contraint à des rassemblements porteurs de confusion. Le RPR est-il libéral ou social, nationaliste ou européen ? L'UDF est-elle démocrate-chrétienne ou radicale-laïque ?

La représentation proportionnelle introduit encore l'honnêteté dans les relations entre les partis politiques. Non seulement parce qu'elle supprime les tractations parfois douteuses du second tour, mais surtout parce que les alliances parlementaires et gouvernementales peuvent se construire – ou se refuser – librement sur une base politique et pas simplement électorale. Elle privilégie enfin la confrontation des idées plus que la personnalisation du vote.

Bien sûr, la représentation proportionnelle a ses inconvénients. Aujourd'hui vient immédiatement à l'esprit celui d'ouvrir les portes de l'Assemblée nationale au parti néofasciste de Jean-Marie Le Pen. Pour profondément regrettables que soient les résultats électoraux de ce parti, la commission Vedel, où toutes les sensibilités politiques étaient représentées, a justement observé, en 1993, que maintenir, par l'artifice d'un mode de scrutin, une force politique hors du Parlement pouvait favoriser *« des modes d'expression moins pacifiques que le vote »*. Et les dernières élections législatives ont montré que le scrutin majoritaire n'empêchait pas ce parti de peser sur les programmes des partis de la droite classique, sur les comportements de ses responsables et même sur la composition de la nouvelle Assemblée.

L'introduction du scrutin proportionnel doit s'accompagner de l'adoption du régime présidentiel, auquel il apporterait souplesse et dynamisme

L'inefficacité est aussi un reproche souvent adressé à la représentation proportionnelle, qui, en encourageant l'éparpillement des voix entre plusieurs partis, ne permettrait pas aux électeurs de dégager eux-mêmes une majorité de gouvernement et provoquerait en conséquence l'instabilité ministérielle.

Cette « loi » politique est loin de se vérifier dans la pratique : en Allemagne, en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Norgève, en Suède, aux Pays-Bas, l'élection des députés selon des systèmes fondés sur le principe proportionnel n'empêche pas la formation de majorités et de gouvernements stables. Sans doute, comparaison n'est pas raison, et la France a son histoire particulière qui invite encore à la prudence. C'est pourquoi, ici, l'introduction du scrutin proportionnel doit s'accompagner de l'adoption du régime présidentiel, auquel il apporterait souplesse et dynamisme.

L'exécutif, en effet, ne pouvant être renversé par les députés, aurait la garantie de la stabilité durant tout le temps de son mandat – qu'il serait opportun de fixer à cinq années –, quelles que soient les évolutions des alliances parlementaires pendant la législature.

De son côté, l'Assemblée, débarrassée de la menace de la dissolution et disposant seule de l'initiative et de la fabrication des lois, pourrait librement construire ses majorités législatives.

Utopie, voire « horreur constitutionnelle », que de proposer à la fois le scrutin proportionnel et le régime présidentiel, ces deux malaimés de l'histoire politique française ? Quand la rénovation démocratique s'inscrit à l'ordre du jour, il faut savoir lever tous les tabous du passé et engager sans a priori le débat sur tous les éléments qui façonnent un système politique.

En confirmant l'incompatibilité entre une institution présidentielle active élue par le peuple et le régime parlementaire, les récentes élections législatives obligent à poser clairement la question du régime présidentiel. Et partant, celle du mode de scrutin qui lui permettrait de fonctionner avec bonheur.

***Dominique Rousseau** est professeur à l'université Montpellier-I.*

Notre expertise internationale est en péril

par Jean-François Bayart et Pascal Boniface

LES capacités de la France en matière de recherche et d'expertise internationale et stratégique sont indignes du rôle qu'elle entend jouer sur la scène internationale, de son rang de quatrième exportateur mondial et de la nécessité de maintenir le français comme grande langue scientifique. On ne compte qu'une centaine de spécialistes français des questions internationales prises dans leur diversité, et nos centres de recherche n'ont généralement pas la taille critique qui garantirait leur visibilité internationale. Le vieillissement du corps des chercheurs-enseignants et l'impossibilité dans laquelle se trouvent les organismes de recherche et les universités de recruter de jeunes chercheurs compromettent dès maintenant la reproduction de notre capital scientifique et de notre expertise.

L'un des signes les plus préoccupants de ce déclin est le départ à l'étranger de quelques-uns des meilleurs de nos jeunes docteurs spécialistes de l'international. Paradoxalement, cette situation survient alors que jamais ceux-ci n'avaient été mieux formés, en particulier grâce à leur maîtrise des langues et des cultures étrangères.

Il y va de notre capacité à comprendre le monde contemporain

Les inconvénients de cet état de fait sont évidents. La classe politique, l'administration, les entreprises, la presse ont besoin d'expertise sur l'international pour évoluer dans le contexte de la construction européenne et de la mondialisation. Faute de moyens financiers et de personnels, la France est notoirement sous-représentée dans les conférences traitant des questions internationales et ses perceptions ou ses politiques restent mal connues, donc mal comprises, de ses partenaires. La production scientifique en langue française n'est pas suffisamment abondante pour garder une visibilité minimale face à l'hégémonie de l'anglais.

Les origines de cette situation sont multiples. L'Etat a eu de la peine à choisir entre les exigences de l'expertise indépendante et les nécessités de la « défense-illustration » de ses politiques publiques. L'Université et le CNRS connaissent de longue date des difficultés financières. Tous deux tendent à pénaliser les spécialistes de l'international, notamment en matière de recrutement, pour donner la priorité aux questions hexagonales, et n'ont pas toujours su moderniser leurs procédures de production scientifique.

Le secteur privé n'a pas pallié les carences de l'Etat, pour des raisons juridiques et fiscales, mais aussi par poujadisme intellectuel : les fondations ne jouent pas le même rôle qu'en Allemagne ou qu'aux Etats-Unis dans le financement de la recherche et de l'expertise, et les équipes françaises se voient ainsi privées de moyens décisifs ou contraintes de vivre dans la dépendance de fondations étrangères. Enfin, la société française reste rétive à la circulation des experts entre l'Université, les organismes publics de recherche, l'administration et les entreprises.

Les exigences de l'époque, la qualité des jeunes chercheurs ou experts formés par notre Université, la modernisation réussie de certains de nos centres et de leurs méthodes de travail nous interdisent de nous résigner à ce déclin inéluctable. Un redressement est possible, qui supposerait la mise en œuvre rapide de mesures concrètes, relativement peu coûteuses et administrativement légères : en particulier, le financement d'un plus grand nombre d'allocations de recherche « fléchées » sur l'international, destinées aux doctorants ; le financement d'un programme de bourses postdoctorales de deux ou trois ans, géré par un réseau de centres existants ou par la section internationale de l'Association française de science politique ; le financement par le ministère des affaires étrangères d'un plus grand nombre de participants français aux conférences et aux congrès internationaux dans lesquels notre pays est dramatiquement sous-représenté ; la révision à la baisse des crédits d'un certain nombre de structures obsolètes dont la production ne correspond plus aux critères internationaux ou est inexistante, voire leur dissolution pure et simple.

L'objectif est de dynamiser le tissu existant des centres en y injectant des moyens supplémentaires, quitte à couper certains rameaux morts, et de favoriser les synergies entre les équipes les plus performantes. Il convient d'éviter les mirages de l'économie administrée de la recherche ou de l'expertise et d'alléger au maximum les procédures bureaucratiques. La flexibilité, la vitalité, l'originalité et l'indépendance de la production scientifique supposent que celle-ci soit polycentrique et indépendante, pourvu qu'elle dispose de moyens suffisants. Le coût salarial moyen d'un jeune chercheur est approximativement de 250 000 francs par an, charges sociales comprises, et l'injection à bon escient de 5 à 10 millions de crédits annuels supplémentaires dans les recherches sur l'international révolutionnerait littéralement ces dernières. Il y va de notre capacité à comprendre le monde contemporain et à tenir notre rang dans le paysage universitaire européen.

***Jean-François Bayart** est directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI-FNSP).*

***Pascal Boniface** est directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS-université Paris-Nord).*

Vers la VI[e] République

par Stéphane Baumont

A leurs gouvernants, les Français viennent de lancer un certain nombre de messages politiques qui doivent notamment trouver leur traduction dans l'élaboration d'une nouvelle Constitution, la VI[e] République. En votant pour la troisième cohabitation de leur histoire en dix ans, les électeurs ont peut-être montré leur attachement à une forme de monarchie constitutionnelle républicaine qui ferait du président de la République un président « à la Prévost-Paradol » *(« placé au-dessus des partis, n'ayant rien à espérer ni à craindre de leurs rivalités et de leurs vicissitudes, son intérêt unique comme son premier devoir étant d'observer avec vigilance le jeu de la machine politique, afin d'y prévenir tout grave désordre »*, écrivait-il dans *La France nouvelle)*.

On serait loin alors des conséquences ultra-présidentielles de la monarchie républicaine élective instituée par le général de Gaulle en 1962, loin aussi d'un système unique d'irresponsabilité politique au plus haut niveau de l'Etat.

Les Français sont devenus à nouveau, à leur manière, les auteurs d'une nouvelle grammaire du politique : les notions, les valeurs de droite comme de gauche, désignent moins les espaces formés et les univers clos d'une géographie politique manichéenne que les deux termes d'un couple désormais identitaire cohabitant sous l'égide d'un président plus radical-socialiste que bonapartiste et d'un premier ministre plus social-démocrate que mitterrandiste.

Partisans d'un consensus fondé sur une majorité d'idées, désireux de renouer avec une tradition républicaine faite d'éthique, de morale et de contre-pouvoir, refusant désormais les agressions systématiques bloc contre bloc, comme d'ailleurs la renaissance de mythes tel que celui du *« bolchevik avec le couteau entre les dents »*, les Français ont montré la voie à leurs gouvernants, en s'inscrivant, d'ores et déjà, dans l'esprit d'une VI[e] République.

Une VI[e] République, Etat de droit, Etat démocratique qui privilégierait la démocratie constitutionnelle par rapport à la démocratie plébiscitaire, le contrôle du gouvernant et l'institution de contre-pouvoirs par rapport aux délices médiatiques du sondage universel direct : plus de pouvoir absolu mais un pouvoir responsable ; moins de pouvoir promoteur, plus de pouvoir protecteur ; plus de recettes sociétales mais le règne du gradualisme et du réformisme ; plus d'idéologie de l'ordre contre le désordre mais une déclinaison du volontarisme dans la complémentarité des deux notions ; enfin, préservation et respect des droits de l'homme et protection de l'individu en accroissant systématiquement le contrôle du citoyen sur l'Etat.

Les Français ont montré la voie à leurs gouvernants, en s'inscrivant, d'ores et déjà, dans l'esprit de nouvelles institutions

Une VI[e] République, République de l'idéalogie plus que de l'idéologie, celle qui ravirait à la fois John Rawls et Robert Badinter, Jurgen Habermas et Régis Debray, Pierre Mazeaud et les enfants de René Capitant, Lionel Jospin et les nostalgiques de la République parlementaire de Pierre Mendès France.

Les Français ont voulu, le 1[er] juin dernier, inscrire une nouvelle philosophie du politique qui tourne, d'une manière plus franche qu'en 1986 et 1993, les pages de notre V[e] République. Les élus, nos gouvernants (président de la République comme premier ministre) doivent prendre conscience de la revendication éthique de la population : leur démarche doit être dorénavant autant philosophique que programmatique. L'exigence démocratique moderne consiste, en effet, à confronter systématiquement les actes du pouvoir aux valeurs auxquelles la société s'identifie ; à donner aux juges (Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat, Cour de cassation), tous les moyens de dire et de vérifier si l'action du pouvoir est conforme aux principes fondamentaux constitutifs de la société.

C'est dans un nouvel équilibre bien compris que doivent s'inscrire les termes d'un nouveau contrat social qui permette une recomposition institutionnelle d'autant plus nécessaire qu'elle doit répondre au lancinant problème du chômage, mais aussi à la déstabilisation née des morts successives de Dieu, des idéologies, de l'Histoire et, maintenant, du deuxième millénaire.

L'application concrète, au quotidien, du fameux *« bloc de constitutionnalité »*, la renaissance d'un idéal républicain, le rééquilibrage des plateaux de la balance constitutionnelle avec plus de Montesquieu au niveau national et plus de Rousseau au niveau local, le toilettage complet de la Constitution dans le droit fil du rapport Vedel, la mise en place du quinquennat à la suite de « l'appel des cinq » publié par *Le Monde* permettront la métamorphose de la démocratie et une nouvelle respiration républicaine qui ouvriront les portes à la VI[e] République.

Le professeur René-Jean Dupuy écrivait que *« la République meurt lorsque le peuple règne mais ne gouverne pas »*, que *« les Républiques comme les dieux meurent d'une perte de foi »* parce que *« la République est une province de l'âme »*.

« Soudure des âmes, arc de lumière », lançait le poète Paul Celan. Le quarantième anniversaire de la naissance de la V[e] République risque fort d'être moins celui des bougies d'un cérémonial flamboyant que celui des cierges veillant les derniers moments d'une V[e] République presque défunte.

***Stéphane Baumont** est maître de conférences à l'université de Toulouse.*

AU COURRIER DU « MONDE »

RÉFÉRENDUM À FROID

Chacun sait qu'en démocratie le peuple est souverain, ce qui devrait en toute logique modérer l'envie du chef de l'Etat de le consulter à tort et à travers.

Or la dissolution de l'Assemblée nationale a finalement fait l'effet d'une sorte de référendum à froid, saisi au passage par le peuple pour exprimer sa colère. A ce jeu référendaire, Pompidou s'était cassé les dents : l'Europe d'alors ne galvanisait pas les foules. Giscard et Mitterrand ont l'un et l'autre prudemment ignoré l'arme fatale du référendum.

Seul de Gaulle en usa avec maestria. Pour conquérir comme pour partir. Bref, le droit de dissolution et le référendum ne sont pas à mettre dans toutes les mains. Car – et cela ne figure pas dans la Constitution – le peuple est résolument inflammable.

Christian de Maussion, Paris

PAUVRE ŒCUMÉNISME

Dans son article du *Monde* du 30 mai, Henri Tincq écrit à propos de la date de la messe de clôture des journées mondiales de la jeunesse [le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy] : *« Ce choix est évidemment involontaire, et il ne s'agit que d'un – malheureux – concours de circonstance »*.

Nous sommes certainement de nombreux protestants à considérer que cette date n'aurait jamais dû être choisie, et le mot « involontaire » accentue ce malaise. Excluons évidemment l'hypothèse d'un choix volontaire qui aurait signifié un retour aux intransigeances et intolérances du XVI[e] siècle.

Mais, même « involontaire », ce choix est – malheureusement – inacceptable. Le haut clergé catholique parisien a certainement été impliqué directement dans le choix de la date. Lui fera-t-on l'insulte de le croire ignorant au point de ne pas savoir ce qu'est la Saint-Barthélemy ? Evidemment non.

La conclusion est donc – malheureusement – que, pour ce clergé, cet événement n'est qu'un épisode mineur de l'histoire de France que l'on peut mettre aux oubliettes. Pauvre œcuménisme !

Jean-François Bonnal, Orsay (Essonne)

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Sans papiers : promesse tenue

QUE le premier acte concret du nouveau gouvernement consiste à engager un processus de régularisation de certains étrangers sans papiers témoigne d'un changement d'optique profond, de bon augure pour le traitement renouvelé des questions d'immigration. Courageux, le virage à 180 degrés négocié par Matignon vise à solder un contentieux qui n'a cessé de s'envenimer depuis que, le 22 mars 1996, trois cents Africains en situation irrégulière ont investi l'église Saint-Ambroise à Paris. Après quinze longs mois d'errance marqués par les coups de hache dans le portail de l'église Saint-Bernard et les tergiversations de l'administration Juppé, l'heure est venue de tourner la page en reconnaissant le droit de vivre sereinement en France aux étrangers qui y ont fondé une famille ou qui y travaillent depuis de longues années sans jamais avoir réussi à décrocher les fameux « papiers ».

Il s'agit, d'une part, de reconnaître, en attendant un changement de législation, les impasses de la loi Pasqua de 1993, qui interdit l'expulsion de personnes sans leur donner le moindre droit au séjour. Mais l'orientation nouvelle revient aussi, plus prosaïquement, à admettre que dans une société démocratique et non policière, des étrangers parviennent à se maintenir illégalement sur le territoire pendant de très longues années, à s'y rendre indispensables par leur travail, et à s'y enraciner familialement de façon irréversible. Aucun gouvernement de pays d'immigration n'échappe à la nécessité de « passer l'éponge » de façon régulière, sous peine voir se développer une catégorie de sans droits et donc des situations potentiellement explosives. L'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce ont ainsi récemment procédé à des régularisations massives. Et l'Allemagne tolère de fait le maintien sur son territoire de nombreux demandeurs d'asile déboutés. En France, outre les généreuses régularisations de 1981, incomparablement plus larges que la circulaire Chevènement à venir, une opération limitée avait été décidée en 1991 pour les « déboutés du droit d'asile ». La récente loi Debré elle-même prévoit des mesures similaires pour certaines catégories de sans-papiers.

En permettant le réexamen des dossiers selon des critères de simple humanité, le gouvernement Jospin tient l'un de ses engagements électoraux et adresse un signe à tous les Français qui se sont mobilisés autour des sans-papiers et ont signé des pétitions contre la loi Debré. Il vide aussi un abcès et annonce un changement de méthode qu'il reste encore à traduire par une nouvelle vision des questions d'immigration, plus seulement focalisée sur les nécessités de la répression, mais tenant davantage compte des rapports nord-sud et des apports économiques et culturels. La décision du gouvernement est réaliste, contrairement à ce que s'empresseront d'affirmer ses détracteurs. En l'occurrence, réalisme et humanisme vont de pair.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Jean-Paul Sartre en Sorbonne

JE DIRAI tout de suite que M. Sartre m'a conquis, non point parce que ses thèmes m'ont paru évidents (il m'en voudrait de les avoir trouvés tels), mais par la sincérité, la profondeur de conviction dont il les embrasse. Soutenir une thèse métaphysique avec autant de passion que d'autres en montrent au service d'une thèse politique, pour n'en point nommer de plus basses, est un spectacle vraiment grandiose. En entendant le jeune docteur, je pensais qu'ainsi ont dû parler Hegel, Fichte, Feuerbach, tous ceux pour qui le seul problème important ici-bas, et qui les posséda tout entiers, est le problème de l'Etre.

L'austérité du développement métaphysique fut d'ailleurs traversée par de nombreux aperçus plus humblement humains, d'ordre psychologique, et singulièrement savoureux – l'inquiétude fondamentale du plaisir, de l'amour-propre, de la croyance, de l'idée de valeur –, aperçus que Bergson appelait *« des poussées d'intuition qui font craquer tout le système »* ; à faux, ici du moins, car, telles les scholies de Spinoza, ils en font très logiquement partie. Mon acquis au conférencier me semble avoir été partagé par toute l'assistance, si j'en juge par l'attention soutenue dont elle suivit son exposé, et les applaudissements qui saluèrent sa péroraison.

En sortant de cette séance, je pensais qu'il est réconfortant qu'en ce moment des centaines d'hommes et de femmes se réunissent pour donner, pendant des heures, leur attention à des problèmes purement spéculatifs.

Julien Benda
(11 juin 1947.)

Portraits de femmes *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

CE MONDE qu'on nous dit sans cesse en « état de choc », rempli de pédophiles, de corrompus, de charniers, de violence folle, de chamailleries électorales... Il y a des semaines où le hasard des sorties de livres et de films le font voir d'un tout autre œil, secrètement riche d'idéalisme intact, de figures admirables, de rectitudes, de douceurs ; pas de quoi faire la « une », mais, qui sait ?, de quoi éclairer nos vies.

Prenez l'« engagement », dont on fait des théories et toute une histoire. Une femme qui s'est risquée dans la Résistance et au service des droits de l'homme, comme Germaine Tillon, c'est moins son savoir d'ethnologue de terrain qui la motive qu'un réflexe viscéral, ce qu'elle appelle, répondant à Jean Lacouture, *« une certaine ambition pour l'humanité »* (*La Traversée du mal*, Arléa).

Une autre déportée, Simone Lagrange, nous donne ces jours-ci une leçon d'optimisme (*Coupable d'être née*, L'Harmattan). Elle ne disposait pas du bagage de Germaine Tillon, et pour cause : elle a été expédiée à Auschwitz à treize ans, comme juive. Au procès de Barbie, qui la tortura, son aplomb a fait sensation. Son récit confirme une foi dans l'existence que tout aurait dû abattre. Au retour, elle a fait beaucoup d'enfants, comme pour se venger. Quand on entend Germaine Tillon, Simone Veil, Geneviève de Gaulle ou Simone Lagrange, on ne sait plus si cette solidité et cette confiance dans l'avenir qu'elles ont en commun, qui les fait se ressembler, elles les possédaient avant les camps ou si ceux-ci les ont affermies à jamais.

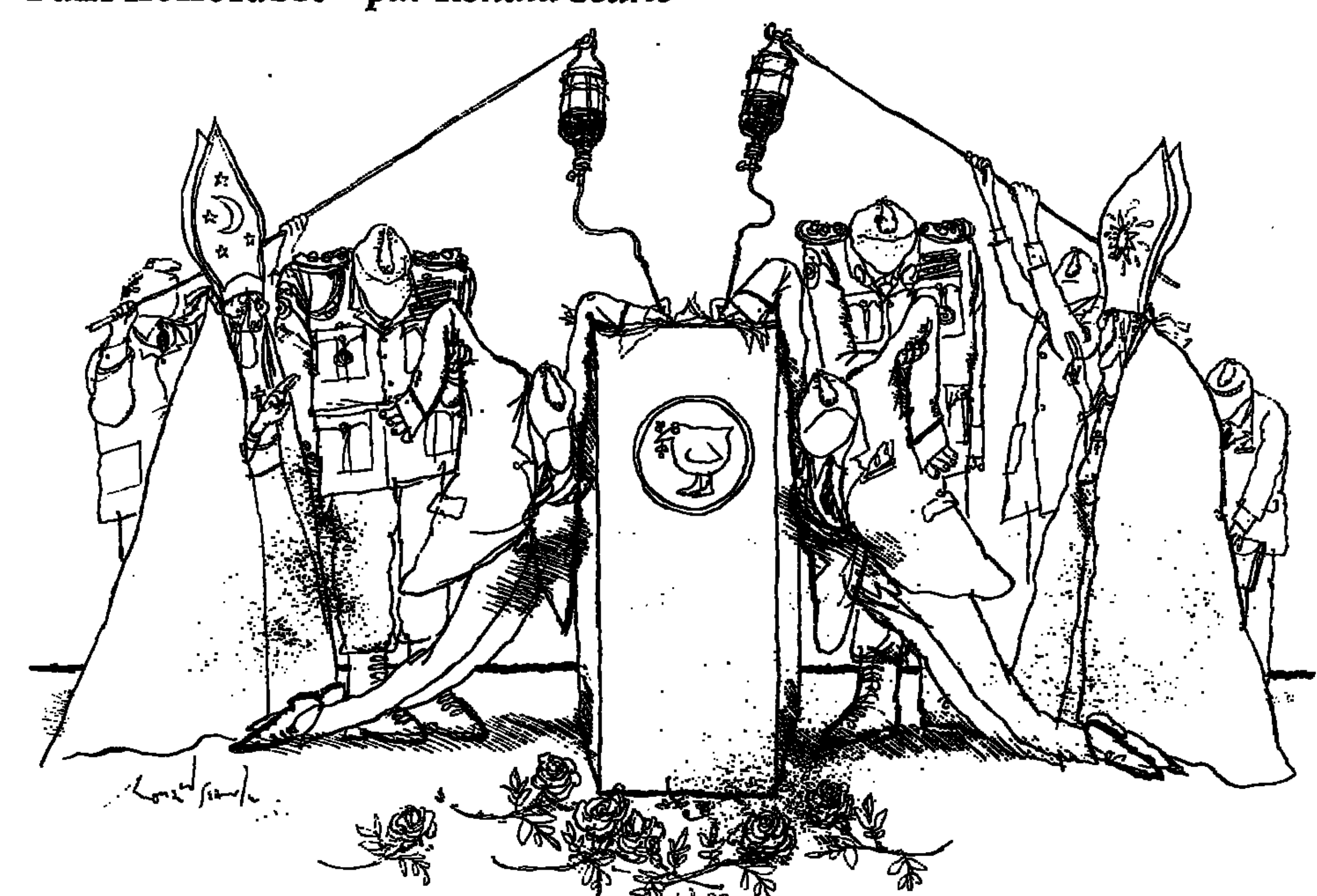
Les âmes nobles trouvent à se manifester et à nous éblouir en toutes circonstances, même quand les événements ne les sollicitent pas autant que la déportation. On l'observe en voyant recueillis les textes laissés par Christel Peyrefitte, la fille du sénateur, prématurément disparue l'an passé (*Des rides à l'âme*, Gallimard). Comme les rescapées des camps, les morts-jeunes ont un air de famille. On leur voit une même inaptitude à vieillir qui les rend impatients, ardents, utopiques, froissés, et qui font vaguement honte aux survivants d'avoir accepté les compromis de l'âge mûr.

Albert Cohen, que Christel a commenté pour La Pléiade, entre autres travaux de sociologie, avait repéré en elle une *« ossature morale »*, ainsi qu'une *« capacité d'immense joie »* sur fond de détresse, comme il l'éprouvait lui-même. La sympathie en profondeur de la préfacière donne envie de se replonger dans *Belle du seigneur*, que 1968 empêcha de placer d'emblée aux côtés de Proust, Mann, Musil et Joyce. Qui, mieux que Cohen, a parlé pour et contre l'amour d'une même voix, au cœur d'une même phrase ?

Par *amour*, il faut entendre les premiers émois d'où procèdent les autres, celui qui lie une mère et son fils. *« Ma mère n'avait pas de moi*, écrit Cohen, *elle m'avait, moi ! »* Aucun écrivain n'a rendu aussi sensible la fusion entre un garçon et sa génitrice, surtout si leur union s'est scellée en l'absence de père et dans la gêne matérielle. Le fils pauvre et seul mâle à la maison ne supporte pas que sa mère soit condamnée à une mendicité indigne d'elle. Il y voit un manque de respect de toute la société envers elle, envers eux deux. Il en tire un orgueil intraitable.

Ce couple initial et initiatique qu'Yves Robert avait si bien mis en images d'après l'ami d'enfance de Cohen qu'était Pagnol, Roger Hanin le retrouve dans *Soleil*, où il raconte son adolescence de juif paumé dans la casbah d'Alger, sous Pétain (sortie mercredi 11 juin). Aux critiques de cinéma de parler du film. Au spectateur qu'il soit permis de noter un seul regard, celui de Sophia Loren hésitant à accepter l'aumône de sandwiches américains pour sa couvée. Vous avez peut-être déjà vu mêler comme l'actrice le fait, dans un sourire de l'œil, embarras et désinvolture, abaissement social et fierté de l'instinct : moi, jamais.

Paix honorable *par Ronald Searle*



La fin du mythe de l'Amérique puritaine

Suite de la première page

En fait, la promotion du général Ralston serait passée « comme une lettre à la poste » si le Pentagone n'avait pas sacrifié sur l'autel de l'honneur et de la discipline, deux semaines plus tôt, un jeune et brillant officier de l'armée de l'air, le lieutenant Kelly Flinn, première et seule femme pilote de B-52, « coupable » d'une liaison avec un homme marié. Ce qui a provoqué le tollé à l'égard du général Ralston et l'inquiétude du sénateur Snowe n'est pas son adultère, mais le fait qu'aux yeux de la haute hiérarchie militaire il y ait manifestement deux poids et deux mesures, selon que l'on est un homme ou une femme. Comme l'écrit amèrement cette semaine Kelly Flinn dans *Newsweek*, dans ce genre d'affaires, *« ce qui compte, ce n'est pas ce que l'on vous reproche, mais votre sexe, votre grade et vos relations »*.

Preuve qu'ils ont largement dépassé le stade de la démonisation de l'adultère à l'heure où le taux de divorces bat tous les records, les Américains s'étaient, dans leur grande majorité, enflammés pour Kelly Flinn, prenant fait et cause pour cette jeune femme qui avait osé défier un monde d'hommes mais dont on brisait la carrière pour une pécadille. On a vu, dans les talk-shows télévisés, le public se lever pour applaudir la seule mention de son nom. Pour compliquer l'affaire, la personne dont dépendait, en dernier ressort, le sort du lieutenant Flinn, le secrétaire à l'aviation, était aussi, pour la première fois, une femme, Sheila Windall. Elle-même ancien pilote, Mme Windall a visiblement beaucoup hésité avant de céder à la pression des généraux en radiant le lieutenant Flinn.

L'épisode a donc été vécu comme un nouvel exemple des réticences de la hiérarchie militaire à accepter l'accession des femmes aux postes de commandement, réticence déjà illustrée par de tragiques incidents, comme la mort accidentelle du capitaine Klara Hultgreen aux commandes de son F-14, aussitôt suivie d'une campagne de calomnie sur la maîtrise de son métier de pilote, ou le suicide, en 1996, du lieutenant-colonel Karen Tew, une autre pilote, cinq jours après sa radiation de l'armée pour avoir eu une liaison avec un homme du rang.

D'après plusieurs sondages récents, la majorité des Américains pensent que l'adultère ne devrait pas être punissable dans l'armée ; on cite à l'envi le cas du général Eisenhower, dont la longue liaison avec l'officier qui lui était attachée comme secrétaire ne l'empêcha pas de mener à bien ses fonctions de président et de commandant en chef. Pourtant, les tribunaux militaires ont multiplié, ces dernières années, les poursuites pour adultère, en particulier parmi les hommes du rang. Pourquoi ?

Non parce que, comme le suggère un dessinateur humoristique, l'adultère aurait pris de telles proportions qu'au lieu de prêcher « Faites l'amour, pas la guerre », il faudrait aujourd'hui exhorter les recrues à « Faire la guerre et pas l'amour », mais parce que l'intégration des femmes dans les forces armées, dont elles constituent aujourd'hui 15 %, pose de nouveaux défis à l'encadrement. Les condamnations de sous-officiers pour viol ou harcèlement sexuel en sont une autre expression, qui a abouti à ce *« maccarthysme sexuel »* par l'ouverture de lignes téléphoniques spéciales où les militaires sont invités à dénoncer tout abus ou déviation dont ils ou elles auraient été témoins. Or, cette intégration, soulignait récemment sur ABC l'ancien secrétaire à la défense Caspar Weinberger, est indispensable : si le Pentagone veut atteindre ses objectifs de recrutement en période de plein emploi, il n'a pas d'autre choix que de recruter des femmes.

RÉÉLECTION

Deuxième exemple : poursuivi par une jeune femme, Paula Jones, qui l'accuse de l'avoir sexuellement harcelée lorsqu'il était gouverneur de l'Arkansas, le président des Etats-Unis n'a pas le droit, a décidé la Cour suprême, d'attendre la fin de son mandat pour répondre de cette accusation. Là aussi, la mentalité des Américains a beaucoup évolué, puisque par deux fois ils ont élu un président, Bill Clinton, qui n'a pas fait mystère de ses faiblesses conjugales. Le scandale de l'un de ses plus proches conseillers, Dick Morris, piégé par sa prostituée favorite en pleine campagne électorale, n'a pas le moins du monde gêné sa réélection.

L'opinion publique sait aujourd'hui faire la différence : selon un récent sondage publié par le quotidien *USA Today*, si 72 % des Américains pensent qu'il s'est effectivement passé quelque chose entre le président et Paula Jones, 57 % d'entre eux n'en approuvent pas moins la façon dont le chef de l'exécutif conduit les affaires du pays. En revanche, les choses se sont gâtées lorsque l'avocat de M. Clinton a insinué publiquement qu'il allait s'intéresser au passé sexuel de l'accusatrice : c'était, aux yeux des femmes, un retour trop évident à la vieille tactique masculine consistant à discréditer la victime d'un délit sexuel pour justifier le délit. L'avocat a jugé plus judicieux, le lendemain, de retirer sa menace.

Dans ces moments de confusion, il arrive aux Américains de regarder comment œuvrent les pays étrangers. Tout naturellement, les regards des médias se portent alors vers la France, qu'ils présentent comme un havre de sérénité en la matière : un pays où l'adultère ne fait pas partie du vocabulaire militaire et où les obsèques des présidents sont l'occasion de réunir leur famille au sens large.

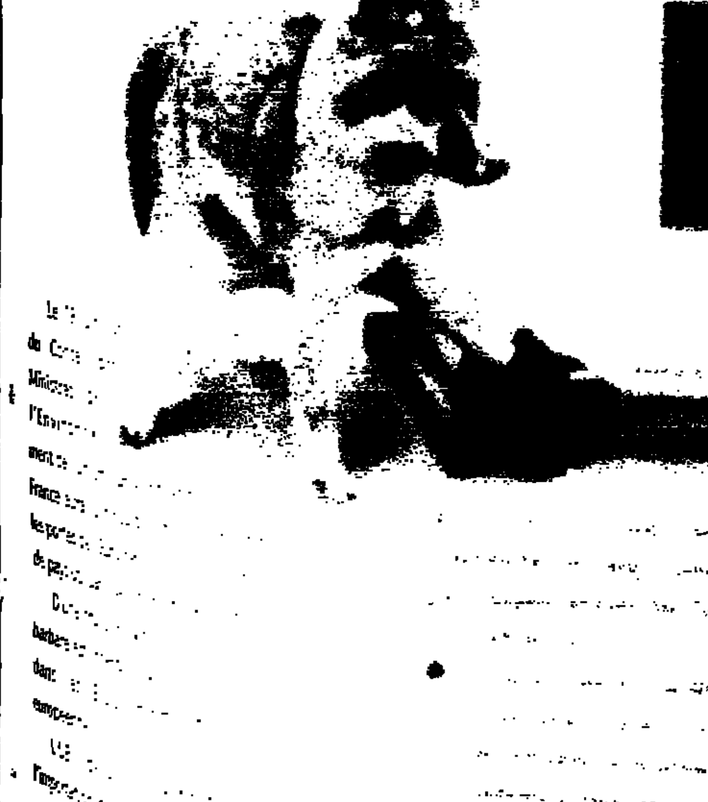
Sylvie Kauffmann

RECTIFICATIF

M. WAIGEL ET MAASTRICHT

Dans l'éditorial consacré à *« Helmut Kohl en difficulté »* (*Le Monde* du 10 juin), il fallait bien lire que le ministre allemand des finances, Theo Waigel, s'est rendu célèbre par son interprétation stricte des critères de Maastricht en martelant *« 3 % (de déficit public), ça veut dire 3,000 % »*, c'est-à-dire avec trois zéros après la virgule et non 3 000 %.

Si la C
eur
lâche p
l'ind
la fou
ani
laisse







Si la Commission européenne lâche pied devant l'industrie de la fourrure, les animaux y laisseront leur peau.

Le 19 juin lors du Conseil des Ministres de l'Environnement de l'Union européenne, la France aura la possibilité de fermer les portes de l'Europe aux fourrures provenant de pays utilisant des pièges à mâchoires.

D'une cruauté sans nom, cet instrument barbare est interdit dans plus de 60 pays et dans les Etats membres de l'Union européenne.

L'UE devait également interdire l'importation de fourrures provenant de pays qui utilisent encore les pièges à mâchoires. Mais cédant aux pressions commerciales exercées notamment par les Etats-Unis et le Canada, la Commission a refusé d'appliquer cette interdiction, la reportant à deux reprises.

Comble du cynisme la Commission propose de contourner cette interdiction en proposant un Accord International sur les normes "humaines" de piégeage. Loin d'avoir un effet concret sur la protection des animaux, cet accord n'apporte qu'une "solution politique" aux pays exportateurs de fourrures.

Cet accord:

- Vise en fait à "faciliter le commerce" des fourrures, particulièrement de celles provenant d'animaux capturés avec des pièges à mâchoires.
- Ne contient aucune disposition interdisant les pièges cruels.
- Permet l'utilisation des pièges à mâchoires dits "rembourrés" pour une durée indéterminée.

Le "rembourrage" des mâchoires par une mince bande de caoutchouc ou de plastique n'atténue pas la souffrance infligée aux animaux. A des températures inférieures à 0°C. les pièges rembourrés provoquent les mêmes blessures que les mâchoires métalliques. L'animal pris au piège peut agoniser plusieurs jours. Terrorisé, il essaie souvent de se ronger la patte afin de se libérer.

A de nombreuses occasions, le Conseil de l'UE et le Parlement européen ont clairement affirmé à la Commission européenne que les propositions actuelles sont totalement inacceptables. Les Ministres de l'Environnement ont déjà demandé à la Commission de négocier un nouvel accord plus directif. Il semble malheureusement que le nouveau projet présenté par la Commission ne soit qu'un leurre qui ne réduira en aucune façon la souffrance des animaux piégés.

QUI DIRIGE L'EUROPE?

Qui dirige véritablement l'Europe, la Commission européenne ou les représentants élus au Parlement par les Etats membres?

Nous demandons à la France de soutenir l'application immédiate et sans réserve de la législation européenne et de démontrer à certains pays de l'UE que les tergiversations de la Commission sont inacceptables.

Nous remercions la France d'exiger que tout accord international interdise dès aujourd'hui tous les types de pièges à mâchoires. Si cette condition n'est pas remplie, l'accord proposé par la Commission doit être rejeté en bloc.

L'interdiction adoptée par l'UE, d'importation des fourrures provenant de pays qui utilisent les pièges à mâchoires (RCE 3254/91) doit entrer en vigueur immédiatement.

Nous demandons aux représentants français de défendre les animaux lors du Conseil du 19 juin.





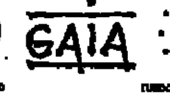
























Ecrivez dès aujourd'hui à l'adresse suivante: Ministère de l'Environnement, 20 avenue de Ségur, 75302 Paris Cedex 075P ou par télécopie au 01 42 19 11 23.
Demandez au Ministre de faire respecter l'interdiction de l'UE sur l'importation des fourrures et de rester ferme sur la question de l'utilisation des pièges à mâchoires dans tous les pays exportateurs de fourrures.

SOCIAL Louis Schweitzer, le président de Renault, devait annoncer à ses administrateurs, mardi 10 juin dans l'après midi, la réouverture du dossier Vilvorde. Le 20 mars, le conseil d'administration du constructeur avait voté la fermeture de l'usine belge du groupe. ● FINALEMENT M. Schweitzer va nommer un expert indépendant pour étudier les solutions alternatives : réduction des coûts et du temps de travail seront au cœur du dispositif. D'ici un mois, cet expert remettra ses conclusions, et un nouveau conseil d'administration se réunira. La fermeture de Vilvorde, qui devait avoir lieu le 31 juillet, est donc suspendue. ● BERNARD BRUNHES et Raymond Soubie, deux experts sur les questions sociales, ont refusé de se consacrer à cette mission. ● LES SALARIÉS du groupe devaient manifester, mardi 10 juin, contre la fermeture de Vilvorde, à l'occasion de la journée européenne pour l'emploi et de l'assemblée générale de Renault qui devait suivre le conseil d'administration.

M. Schweitzer confie une mission sur Renault-Vilvorde à un expert indépendant

Lors du conseil d'administration, mardi 10 juin, le PDG du constructeur automobile devait revoir le dossier de la fermeture de l'usine belge. Le consultant choisi aura moins d'un mois pour étudier d'autres solutions fondées sur une réduction des coûts et du temps de travail

DEPUIS la victoire de la gauche aux élections législatives, dimanche 1er juin, l'avenir du site belge de Renault à Vilvorde (3 100 salariés) était devenu l'un des dossiers chauds du nouveau gouvernement. Tout comme Jacques Chirac avait promis lors de sa campagne électorale en 1995 de ne pas fermer l'usine Chausson de Creil, Lionel Jospin candidat s'était engagé à essayer de faire revenir l'ex-Régie sur sa décision de fermer Vilvorde le 31 juillet. M. Chirac s'est rétracté et Chausson n'existe plus. M. Jospin ne pouvait pas commencer son mandat de premier ministre en revenant, lui aussi, sur ses promesses.

Le gouvernement et la direction de Renault sont parvenus à un compromis que Louis Schweitzer, président du constructeur automobile, devait porter à la connaissance de ses administrateurs, mardi 10 juin, à l'occasion d'un conseil d'administration, suivi de l'assemblée générale des actionnaires. Renault se refuse à tout commentaire sur le sujet.

M. Schweitzer va confier à un consultant extérieur et indépendant la mission d'étudier toutes les solutions alternatives à la fermeture de Vilvorde. La réduction des coûts et du temps de travail sera au cœur de cette nouvelle analyse de la situation. Au terme de cette étude, qui devrait durer moins d'un mois, le conseil d'administration de Renault se réunira de nouveau pour prendre connaissance des conclusions de l'étude et prendre les décisions qui s'imposeront alors. M. Schweitzer a demandé au cabinet Bernard Brunhes Consultants de se charger de cette mission. Celui a refusé, tout comme son confrère Raymond Soubie. *« Ils savent que leur étude a de fortes chances de mener aux mêmes conclusions que celles de Renault : la fermeture de Vilvorde »*, explique un administrateur de Renault.

SAUVER LA FACE

Le recours de M. Schweitzer à un expert indépendant dans l'affaire Vilvorde devait permettre à l'ensemble des parties prenantes à ce dossier – direction, gouvernement et syndicats – de sauver la face. La pression sur les autorités françaises et sur le président de Renault était forte. Déclarations politiques tous azimuts, visite du premier ministre belge Jean-Luc Dehaene à Paris le week-end dernier pour rencontrer son homologue français à ce sujet, manifestation des salariés de Renault mardi 10 juin dans le cadre de la journée européenne pour l'emploi : autant d'éléments qui rendaient le dossier explosif.

Finalement, M. Jospin a obtenu de M. Schweitzer la réouverture du dossier alors que le président de Renault répétait inlassablement depuis l'annonce de la fermeture de Vilvorde le 27 février que cette décision était nécessaire à la survie de Renault et donc irréversible. Pour la première fois en dix ans, l'ex-Régie a perdu de l'argent en 1996 : elle a affiché un déficit de 5,2 milliards de francs. Depuis le début de l'année, M. Schweitzer a annoncé toute une série de mesures destinées à redresser le groupe : fermeture de Vilvorde, plan social concernant environ 3 000 personnes en France, mesures d'économies portant sur 20 milliards de francs, ou encore filialisation du réseau commercial.

M. Schweitzer a accepté de revoir le dossier. Mais il garde son autonomie puisque c'est lui qui va annoncer cette décision : Renault est une entreprise privée et c'est son président, lui seul, qui est en mesure de revenir sur une décision qu'il avait prise et qui avait été votée, le 20 mars, par l'ensemble des administrateurs à l'exception de ceux qui représentent les salariés. Et notamment par les cinq représentants de l'Etat.

« En termes d'image, le compromis trouvé sera probablement bénéfique. Renault a souffert, notamment en province, de l'annonce de la fermeture de Vilvorde. Les gens n'en ont pas bien compris les raisons et ont pris M. Schweitzer pour un socialiste devenu libéral, sans souci du social », commente l'un des quinze administrateurs de l'ex-Régie. Cependant beaucoup dans l'entourage de M. Schweitzer mais aussi au gouvernement pensent que la fermeture de Vilvorde se révèle inévitable. M. Schweitzer a présenté lors du Comité de groupe extraordinaire du 3 juin des scénarios alternatifs réalisés à partir d'hypothèses de réduction des coûts et du temps de travail. Pour l'ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius, la fermeture de Vilvorde restait la seule solution. La CFDT a pour sa part étudié les conséquences de l'application de la loi Robien à Renault et arrive aux conclusions inverses.

Le 26 mai, plus de 80 % des salariés de Vilvorde se sont prononcés pour la reprise des négociations avec la direction de Renault sur le plan social qu'accompagnera la fermeture de l'usine belge. Interrompues le 3 avril, celles ci ont repris le 2 juin sous la houlette d'un médiateur nommé par le ministère belge du travail. Outre des mesures d'âge, Renault propose de reclasser 62 employés et 210 ouvriers en France. Par ailleurs 200 postes sont proposés chez un fournisseur près d'Anvers et 30 postes de techniciens et ingénieurs au Luxembourg. Une solution industrielle est également à l'étude, si Vilvorde devait fermer : une activité liée à Renault, fournisseur ou filiale, pourrait s'y installer.

Virginie Malingre

Les réactions politiques depuis l'annonce de la fermeture du site

● **1er mars :** Robert Hue, le secrétaire national du PCF, évoque à Lille *« la société blessée »*. *« Comment ne pas être révolté en voyant que l'annonce de licenciements en Belgique comme leur menace en France provoque un embrasement du titre en Bourse ? »*

● **4 mars :** le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, demande *« la recherche d'une alternative »*. Lionel Jospin demande, par communiqué, au gouvernement d'intervenir sur le dossier.

● **9 mars :** Marc Blondel, secrétaire général de FO, juge que *« le grand constat du conflit de Renault, c'est le vide au niveau européen »*.

● **13 mars :** Jacques Chirac, en voyage officiel au Brésil, évoquant l'usine belge de Renault, déclare que *« la fermeture des usines, c'est aussi, hélas, la vie »*.

● **9 avril :** le Parti socialiste, dans un communiqué, se félicite des décisions prises par les tribunaux de Bruxelles et Nanterre suspendant la fermeture de Vilvorde et demande *« l'ouverture de négociations »*. *« L'Etat actionnaire doit cesser d'être spectateur »*.

● **5 mai :** Lionel Jospin répond favorablement aux syndicalistes de Renault-Vilvorde qui lui ont demandé s'il était *« prêt à revenir sur la décision de fermeture de l'usine »*. *« Les actionnaires de l'Etat au conseil d'administration de Renault exigeraient que d'autres mesures soient envisagées, étudiées et préparées pour résoudre les difficultés qui peuvent exister en matière de coût de production de l'usine de Vilvorde »*, écrit-il dans sa lettre.

● **6 juin :** Lionel Jospin, premier ministre, confie en marge de la réunion des socialistes européens à Malmö, à propos de Vilvorde : *« C'est une question dont je suis amené à me saisir. J'ai une sensibilité et une opinion en tant que responsable politique mais je ne peux pas apporter une réponse à une question industrielle. »*

● **7 juin :** Lionel Jospin indique à son homologue belge, Jean-Luc Dehaene, que *« sur le dossier de Vilvorde, ce n'est pas le gouvernement français qui décide et qu'il n'a pas non plus une emprise directe sur l'entreprise Renault »*.

● **9 juin :** Dominique Strauss-Kahn, ministre des finances, promet lors de la réunion du conseil Ecofin de Luxembourg l'annonce de *« résultats positifs »* pour Vilvorde, lors de l'assemblée générale des actionnaires de Renault. François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, déclare : *« C'est sans doute difficile de faire encore quelque chose. Comme Lionel Jospin l'a dit ce week-end, beaucoup de temps a passé, on est saisi tard du dossier et il faut regarder avec la direction de Renault tout ce qui peut être envisagé de différent de ce qui a été annoncé et qui a causé un certain nombre d'angoisses et de drames humains. »*

Raymond Soubie et Bernard Brunhes, pressentis, ont refusé

DEPUIS LES ANNÉES 80, deux noms viennent systématiquement à l'esprit lorsqu'il s'agit de déminer un conflit social important : Raymond Soubie et Bernard Brunhes, deux hommes qui se sont succédé dans le superbe bureau qu'occupe traditionnellement le conseiller social du premier ministre. Mais le « patron » du premier, à la fin des années 70, s'appelait Raymond Barre et celui du second, au début de la décennie suivante, Pierre Mauroy. C'est donc tout naturellement vers eux que la direction de Renault s'est tournée, le 9 juin. Mais, contactés mardi 10 juin en milieu de matinée, ces deux habitués des missions délicates nous ont affirmé qu'ils refusaient celle-ci.

Bernard Brunhes, PDG d'un cabinet de consultant qui porte son nom, paraissait être le candidat idéal. Ses convictions de gauche lui attirent la sympathie des syndicats. Son passage par Polytechnique et la Caisse des dépôts lui permet de tutoyer l'*establishment* hexagonal. Co-auteur de deux ouvrages sur l'emploi : *L'Europe de l'emploi ou comment font les autres (1994)*, *Négocier la flexibilité: pratiques en Europe (1996) (Le Monde du 7 juin)*, il est un des meilleurs spécialistes européens de l'emploi. Mais l'homme n'a sans doute pas voulu servir de caution. Au milieu des années 80, au cours d'un colloque organisé par le parti socialiste à la Maison de la chimie, il n'a pas hésité à dénoncer les patrons de gauche qui liencient pour asseoir leur réputation de *« manager »*.

LE CONTENU ET LA MANIÈRE

De même, consulté durant l'été 1995 par l'entourage de Jacques Chirac sur le plan Juppé en cours d'élaboration, Bernard Brunhes avait déconseillé d'aller trop vite. *« Vous croyez gagner du temps, vous allez en perdre. Ce qui est important pour l'opinion publique, c'est moins le contenu que la manière dont vous présentez le plan »*, avait-il expliqué en substance. Deux convictions qui expliquent sans doute son refus d'accepter la mission Renault.

Raymond Soubie est également fondateur et PDG d'une entreprise : le groupe Altédia, spécialisé dans la communication et le conseil en ressources humaines. Ayant des amitiés dans tous les milieux politiques et sociaux, l'homme est un des meilleurs spécialistes de notre système de protection sociale. Conseiller très écouté de Michel Bon pour le volet social de la privatisation de France Télécom, il n'a sans doute pas jugé possible de mener ces deux missions de front dans le nouveau contexte politique.

Raymond Soubie et Bernard Brunhes ont fréquemment l'occasion de débattre de l'*« affaire Vilvorde »* : depuis février, le premier préside une commission mise en place par Jacques Barrot sur *« les freins à l'emploi (...) et l'évolution du droit du travail »* à laquelle participe Bernard Brunhes. Pour montrer leur indépendance, les membres de cette commission ont, en effet, décidé de poursuivre leurs travaux malgré le changement de majorité politique.

Frédéric Lemaître

Microsoft va entrer au capital du câblo-opérateur américain Comcast

L'ORDINATEUR personnel (PC) sera-t-il, demain, « le » terminal à travers lequel les foyers accéderont à la fois aux programmes télévisuels, aux bases de données, aux programmes informatiques ? Est-ce plutôt le téléviseur qui jouera ce rôle ? Et y aura-t-il seulement un terminal de référence ? Faute de pouvoir encore répondre catégoriquement à ces questions, les ténors de l'informatique, de l'électronique et de l'audiovisuel cherchent à se préparer à ces différentes options et multiplient en conséquence les initiatives.

Dernière en date, celle de Microsoft, qui, lundi 9 juin, a annoncé sa prochaine entrée au capital de Comcast, le quatrième opérateur américain de télévision câblée. Le groupe de Bill Gates va débourser 1 milliard de dollars (5,8 milliards de francs) pour acquérir environ 15 % de cette entreprise, basée à Philadelphie, qui réalise quelque 4 milliards de dollars de chiffre d'affaires. L'opération devrait être conclue ce mois-ci.

> Microsoft va accéder à la technologie de la distribution d'Internet sur le câble et à celle de sa réception sur un téléviseur, ou pourquoi pas, sur un PC

Outre le câble, Comcast exploite aussi des services de téléphonie mobile et contrôle QVC, la plus bénéficiaire des chaînes américaines de télé-achat. Le groupe dispose également d'une participation dans le service d'informations en ligne Home Network, qui fournit notamment un accès au réseau informatique mondial Internet *via* les réseaux câblés.

C'est justement cette dernière activité qui semble intéresser le plus Bill Gates, le PDG fondateur de Microsoft. En s'associant à Comcast, il va accéder à la fois à la technologie de la distribution d'Internet sur le câble et à celle de sa réception, a priori sur un téléviseur, mais aussi, pourquoi pas, sur un PC.

Comcast va utiliser l'apport de Microsoft pour financer ses investissements dans ses réseaux câblés. Son ambition est d'accroître leurs capacités de transmission afin qu'ils puissent transmettre à grande vitesse des programmes plus complexes (des programmes interactifs par exemple) à ses 4,3 millions de clients.

Converti à Internet depuis décembre 1995, Microsoft, premier fabricant mondial de logiciels, cherche depuis cette date à saisir toutes les occasions qui pourraient lui permettre, à travers l'utilisation du réseau informatique mondial, d'accroître la « consommation » de ses programmes ou de ses services en ligne.

La firme fondée et dirigée par Bill Gates a créé une société commune, MSNBC, avec la chaîne de télévision NBC. En avril, elle a également annoncé le rachat, pour 425 millions de dollars, de la société WebTV Networks, qui développe des systèmes d'accès à Internet pour les téléviseurs.

Lundi, en commentant l'opération Comcast, M. Gates a indiqué : *« Depuis longtemps, nous considérons que la connexion entre le monde des PC et celui des téléviseurs passe par les techniques de réseaux à large bande pour distribuer de la vidéo, des données et la possibilité de l'interactivité directement dans les foyers. »* M. Gates considère que *« l'approche intégrée de Comcast dans la distribution câblée, la programmation et les télécommunications est un bon complément à cette vision qui lie les PC à la télévision »*.

Philippe Le Cœur

Saab joue sa survie sur le succès de son nouveau modèle

La « 9-5 » est censée porter les ventes du constructeur suédois à 150 000 véhicules par an d'ici 2000

STOCKHOLM
correspondance

En lançant son nouveau modèle, la « 9-5 », le constructeur suédois Saab joue sa survie, de l'avis même de sa direction. De taille modeste à l'échelle mondiale (98 000 voitures vendues en 1996), l'entreprise, déjà passablement déficitaire, ne peut plus se permettre d'échouer. Son PDG, l'Américain Robert W. Hendry, a été très clair au premier jour de la présentation de la voiture haut de gamme, lundi 9 juin : *« Si on me demande si nous existerons toujours en cas de non-succès, ma réponse est non. »*

Hausse des coûts, stagnation des ventes et gonflement des pertes : la menace d'une fermeture plane depuis la fin des années 80 sur la firme de Trollhattan. L'arrivée du géant américain General Motors (GM) à hauteur de 50 % du capital, en 1990, a certes contribué à une rationalisation et à une modernisation de l'appareil de production. De 18 000 en 1988, le nombre d'employés a chuté à 8 500. Mais les résultats, après de légers bénéfices en 1994 et 1995, sont retombés dans le rouge en 1996, avec une perte nette de 1,24 milliard de couronnes (932 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 19,7 milliards (14,8 milliards de francs).

La patience de GM et de son partenaire Investor, le holding financier de la puissante famille suédoise Wallenberg, semble désormais avoir atteint ses limites. Après avoir couvert les pertes de la firme jusqu'à près de 10 milliards de couronnes (7,5 milliards de francs) depuis 1990, ses copropriétaires ont laissé entendre qu'ils accordaient une dernière chance à Saab Automobile, en guise de cadeau de cinquantième anniversaire, célébré mardi 10 juin.

« VAISSEAU AMIRAL »

N'ayant plus le droit à l'erreur, le constructeur a préféré retarder de trois mois le lancement de la « 9-5 », pour délivrer une berline aussi parfaite que possible au millier de journalistes invités à l'essayer en Suède. Il convient de ne pas réitérer l'expérience malheureuse du baptême prématuré, en 1993, de la Saab 900, dont les défauts de jeunesse avaient été peu appréciés par les premiers clients...

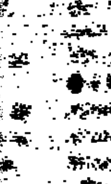
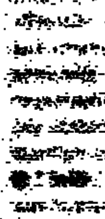
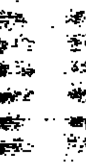
Les préparatifs ont été endeuillés par la mort, la semaine dernière, d'une femme de soixante-dix-huit ans au volant d'une voiture entrée en collision avec un des derniers-nés de Saab, au cours d'une des ultimes séances d'essai sur les routes suédoises. Si certains ont cru y voir un mauvais présage, la direction s'est refusée à reporter à plus tard l'intronisation du nouveau véhicule. *« Vaisseau amiral »* du groupe, il est censé porter ses ventes à 150 000 unités par an d'ici 2 000, dont la moitié serait composée de « 9-5 » et du break dérivé qui sera mis sur le marché en 1998. Tel est l'objectif fixé par M. Hendry, dépêché par GM à l'été 1996 pour reprendre en main la firme suédoise.

Environ 5,5 milliards de couronnes (4 milliards de francs) ont été investis dans ce modèle qui, selon Saab, a été testé sur 6 millions de kilomètres. Synthèse de cinquante-quatre prototypes différents, la nouvelle voiture ressemble, en apparence, à... une Saab. Même robustesse élégante, avec une aérodynamique toutefois plus soignée. C'est sous la carrosserie, en revanche, que se dissimuleraient les nouveautés, ainsi qu'au niveau de la sécurité, l'obsession de Saab et de son rival suédois Volvo.

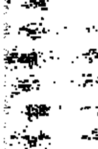
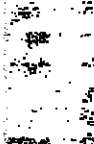
Les risques d'un flop complet sont minimes à ce niveau de préparation. La question est plutôt de savoir si la « 9-5 » sera assez performante et séduisante pour attirer une clientèle élargie. Notamment sur le marché nord-américain, où la Saab 900 avait été tièdement accueillie. L'image des produits du constructeur manque par ailleurs de définition. Perçues comme des voitures tantôt familiales, sportives, sûres ou « branchées », leur profil varie selon les pays et la clientèle, résumant la difficulté de Saab à se positionner sur un marché de prestige où la concurrence fait rage.

Benoît Peltier



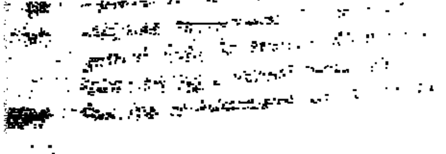










Le nouveau « M. Afrique » d'Elf sera bientôt investi des pleins pouvoirs

Jean-François Gavalda, un polytechnicien de 44 ans, est prêt à succéder à André Tarallo

La date de départ du président d'Elf Gabon, principale filiale du groupe en Afrique, dépendra de l'évolution de ses démêlés judiciaires. Conseiller personnel du président gabonais Bongo, André Tarallo ne sera pas démissionné brutalement. Son successeur, de vingt-cinq ans son cadet, a commencé à tisser des liens avec les chefs d'Etat et à imposer aux filiales un nouveau positionnement, plus industriel.

LES JOURS d'André Tarallo à la présidence d'Elf Gabon sont désormais comptés. Signe de cette évolution, l'assemblée générale d'Elf Gabon s'est tenue à Libreville, jeudi 4 juin, sans lui. Même si, dans le groupe, chacun se plaît à souligner que sa fonction est *« purement honorifique »*, cette absence à la seule manifestation publique de la principale filiale d'Elf en Afrique n'est pas sans signification.

PORTRAIT

Le futur patron de la filiale gabonaise a déjà vingt-deux ans de maison

Après avoir dirigé pendant trente ans la politique africaine du pétrolier français et conservé, bien qu'étant à la retraite depuis 1992, la présidence d'Elf Gabon, André Tarallo, 70 ans, cédera bientôt la place. Rattrapé par les « affaires », il passera le témoin à une date qui dépendra de l'évolution de ses démêlés judiciaires. Pas question pour Elf de donner l'impression d'être à l'origine de l'éviction de cette personnalité, conseiller personnel du président du Gabon, Omar Bongo. *« Les chefs d'Etat africains ne comprendraient pas pourquoi on se sépare brutalement d'un grand monsieur qui a rendu des services et qui a contribué au développement du groupe »*, explique un dirigeant.

DU TEXAS A LA TUNISIE

La relève est déjà assurée par le vice-président d'Elf Gabon, Jean-François Gavalda, nommé le 1er janvier directeur géographique Afrique à la direction exploration-production. A 44 ans, ce polytechnicien natif de Béziers est un pur produit du groupe. En 1975, à 22 ans, dès sa sortie de l'École nationale supérieure du pétrole et des moteurs, il choisit d'entrer aux Pétroles d'Aquitaine, société qui fusionnera avec Elf. *« Je voulais faire de l'exploration, prendre le large »*, raconte-t-il avec son accent méridional.

Il part alors aux Etats-Unis, à Houston (Texas), à la recherche de champs pétroliers. De cette période, il a gardé humilité et rigueur : méconnus, les prospecteurs français étaient alors considérés *« avec mépris »*, dit-il, par les compagnies américaines. *« J'ai surtout appris la notion de rentabilité des actifs »*, souligne-t-il. Son meilleur souvenir : *« le western financier »* des enchères à l'américaine pour obtenir des gisements d'hydrocarbures.

Sans prédisposition particulière pour l'Afrique, celle-ci est devenue progressivement son champ de prédilection. Il y occupe des postes en Tunisie, au Cameroun, au Nigeria (1992) et au Gabon (1994) avant d'être nommé, au début de l'année, responsable du groupe sur ce continent, en remplacement de Jean-Luc Vermeulen, promu directeur délégué de l'exploration-production du groupe.

Le pays qu'il connaît le mieux, c'est le Gabon, où il a passé trois ans. *« Quand je suis arrivé du Nigeria à Libreville, j'ai décompressé. Là bas, il fallait toujours être sous tension et prêt à réagir immédiatement, sans parler des questions de sécurité qui nous préoccupaient. Ici le rythme était différent, plus lent, mais finalement chaque dossier est apparu compliqué »*, raconte-t-il, surpris par le nombre d'intervenants. *« Le problème de ce pays, c'est qu'il intéresse beaucoup de monde à Paris. Le moindre dossier est aussitôt amplifié »*.

Sa première tâche a été de réduire les coûts de cette filiale, et de vendre le parc immobilier et automobile, en l'absence de découverte de nouveaux gisements. Dans le même temps, il a noué des relations personnelles avec Omar Bongo. *« Les contacts avec les chefs d'Etat dépendent de la taille du pays. Au Gabon, avec un million d'habitants, Bongo connaît tout le monde, c'est normal qu'il rencontre le patron d'Elf, la première entreprise du pays. Au Nigeria, comme en Angola, c'est différent, car les pays sont plus grands. Nous traitons plus avec les ministres du pétrole »*.

Auprès d'André Tarallo, M. Gavalda a acquis la « sagesse » qui impose de rester hors des querelles de clans. *« Quand vous arrivez dans une famille et que deux personnes se battent, même si vous avez un avis sur le litige, ne vous en mêlez pas. Vos deux amis pourraient se liguer contre vous »*. Pour réagir aux critiques sur l'ingérence d'Elf dans la politique africaine française, il impose aux responsables des filiales le principe dicté par le président du groupe, Philippe Jaffré : *« Vous ne devez plus vous comporter en ambassadeur de la France et vous mêler des affaires intérieures. Contentez-vous d'être des industriels. »* L'Afrique n'est d'ailleurs plus un domaine réservé pour Elf. Depuis plusieurs années, la concurrence avec les Américains est là pour le rappeler.

PERQUISITIONS

Depuis sa nomination, M. Gavalda se rend tous les quinze jours, pour quarante-huit ou soixante-douze heures, dans un État africain afin de prendre contact avec les autorités locales et d'exposer les projets du groupe. *« Nous avons aussi pris du temps pour raconter les différentes affaires, expliquer que c'est du passé concernant une ancienne équipe »*, raconte-t-il.

Ce passé, cependant, est revenu dans son bureau parisien à la tour Elf. Dans le cadre des perquisitions entreprises par le juge Eva Joly, au mois de mai, Jean-François Gavalda, comme d'autres dirigeants, a dû rester plusieurs heures dans son bureau sous la surveillance d'un policier, avant que la magistrate vienne lui demander d'ouvrir son coffre-fort. *« Au fil du temps, j'ai sympathisé avec mon gardien, je l'ai initié à la géologie. Comme c'est un sportif, je lui ai surtout conseillé les plages où il pouvait faire du surf ! »*

Après plusieurs heures d'attente, la perquisition s'est déroulée tard dans la soirée. Comme les autres, il en garde une certaine rancœur concernant la méthode. Mais il conclut avec philosophie : *« Mon expérience africaine m'a appris à avoir de la patience et à attendre pour obtenir un rendez-vous. »* L'aventurier pressé des années 80 a adapté son rythme au nouveau continent dont il a la charge, sans renoncer aux exigences de compétitivité apprises aux Amériques.

Dominique Gallois

Le ministre des transports consulte dirigeants et syndicats

JEAN-CLAUDE GAYSSOT, le ministre des transports, a entamé, lundi 9 juin, la consultation des dirigeants et des représentants des salariés des entreprises dont il assure la tutelle.

Christian Blanc, le PDG d'Air France, a déclaré à sa sortie, lundi soir, qu'il avait eu un entretien *« courtois et très franc »* avec le nouveau ministre communiste. M. Blanc milite pour une privatisation rapide de la compagnie nationale qui permettrait, selon lui, d'intéresser les salariés au redressement de l'entreprise et de nouer des alliances internationales. La privatisation d'Air France était prévue en filigrane de la décision de la Commission européenne qui avait autorisé une dernière recapitalisation de 20 milliards de francs.

M. Gayssot a rappelé, dimanche 8 juin sur France 3, que les décisions de la Commission doivent respecter le traité de Rome, qui, selon son article 222, *« ne préjuge en rien le régime de la propriété dans les Etats membres »*. Il a ajouté que son statut public n'avait pas empêché Air France de nouer deux alliances commerciales avec Delta Airlines et Continental Airlines, les troisième et cinquième compagnies américaines.

M. Gayssot devait recevoir, mardi, Louis Gallois, le président de la SNCF. Ce dernier, particulièrement attaché au désendettement partiel de l'entreprise ferroviaire, acquis lors de la réforme votée par la précédente majorité, devait bénéficier d'une oreille attentive. *« Je veux qu'on remette tout ça en discussion pour voir ce qu'on peut faire pour aller vers une dette totalement épongée »*, avait indiqué le ministre, dimanche. Il devrait recevoir dans les jours prochains les syndicats de cheminots qui réclament la suppression du Réseau ferré de France (RFF), le nouvel établissement propriétaire des voies ferrées. *« Le RFF n'a pas les moyens de payer les infrastructures. On a prévu 8 milliards de francs cette année, alors qu'il en faudrait au moins 15 »*, a-t-il simplement déclaré, sans préciser sur quelles ressources budgétaires il comptait.

DASSAULT-AEROSPATIALE

M. Gayssot a également reçu Serge Dassault, PDG de Dassault Industries, en tant que président du Groupement français des industries aéronautiques et spatiales. La fusion du groupe public Aerospatiale et de la société privée Dassault Aviation aurait été évoquée, bien que ce dossier relève de la tutelle du ministre de la défense. M. Dassault a, en tout cas, déclaré à la sortie que *« le dossier de la fusion n'est pas mûr »*, estimant que *« les choses ont changé »* avec l'arrivée de la gauche au gouvernement.

De sources proches du dossier, le gouvernement d'Alain Juppé était parvenu à un accord financier aux termes duquel le groupe Dassault aurait dû détenir environ 20 % du futur groupe valorisé à près de 40 milliards de francs.

Christophe Jakubyszyn

Groupama s'inquiète pour l'avenir de l'assurance-vie

LE RÉSULTAT net de la mutuelle d'assurances Groupama a progressé de 54 % en 1996, à 1,4 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 36 milliards de francs (+ 4,5 %), réalisé pour les deux tiers en assurance-dommages. Le résultat de cette branche est en très nette amélioration. Bernard Delas, directeur général de Groupama, appelle toutefois les assureurs à la prudence en matière de tarifs dans le secteur auto comme dans celui des risques industriels.

Après une année 1996 satisfaisante pour les activités d'assurance-vie et d'épargne, M. Delas redoute un alourdissement de la fiscalité de l'épargne et un durcissement du régime successoral de l'assurance-vie qui pèserait sur l'activité.

DÉPÊCHES

■ **ARMSTRONG WORLD INDUSTRIES : le groupe américain vient de lancer** une OPA inamicale sur Domco, filiale à 69 % de Sommer Allibert, cotée à Toronto pour un montant de 488 millions de dollars (2 milliards de dollars). Armstrong cherche à retrouver sa place de leader mondial des revêtement de sols et murs, que lui a ravie Sommer en fusionnant au printemps avec l'allemand Tarkett.

■ **P&T : la Fédération nationale des syndicats autonomes des PTT** (FNSA) a qualifié lundi 9 juin la disparition du ministère de La Poste et des télécommunications de « *première bavure* » du gouvernement et demande « *l'annulation définitive du processus de privatisation de France Télécom* ».

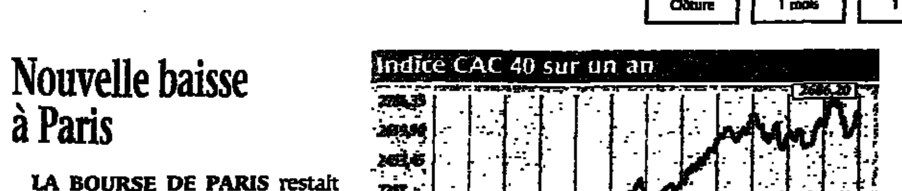
■ **STET-TELECOM ITALIA : la privatisation du groupe** italien de télécommunications aura lieu mi-octobre 1997 , a annoncé lundi 9 juin le ministre du Trésor et du budget italien.

■ **ASEA BROWN BOVERI (ABB) : la société d'ingénierie suédo-suisse a annoncé** la suppression de 20 000 à 30 000 postes en Europe au cours des cinq ans ans qui viennent. ABB emploie 215 000 personnes dans le monde.

■ **MUTUELLES DU MANS : le groupe d'assurances a réalisé un bénéfice de 464 millions de francs** en 1996, en hausse de 31 % par rapport à l'année précédente.

■ **BANCO DI NAPOLI : la vente par le Trésor italien de 60 % de la banque** à un holding contrôlé par l'assureur INA et la Banca Nazionale del Lavoro (BNL) va donner naissance à un géant du crédit. La vente, pour 60 milliards de lires (environ 200 millions de francs), sera officielle mercredi 11 juin.

■ **GENERALI : la commission des finances de la Knesset,** le Parlement israélien, a donné deux semaines à la compagnie d'assurances italienne pour solder ses dettes aux descendants israéliens des victimes du nazisme.



■ **LA BOURSE DE TOKYO**, après trois séances de baisse, s'est ressaisie, mardi 10 juin. Le Nikkei a terminé la séance sur un gain de 308,73 points (1,53 %) à 20 532,55 points.

■ **L'OR A OUVERT** en baisse, mardi 10 juin, à Hongkong, après une journée chômée. L'once s'échangeait à 344,30-344,70 dollars contre 344,50-344,90 dollars vendredi en clôture.

■ **WALL STREET** a terminé sur un nouveau record lundi. Le Dow Jones a gagné 0,57 % pour finir au niveau record de 7 478,50 points après avoir dépassé les 7 500 points en cours de séance.

■ **LA BOURSE DE BRUXELLES** s'est envolée, lundi, vers un nouveau sommet, le 36e depuis le début de l'année. L'indice Bel-20 a teminé en hausse de 1,29 % à 2 339,64 points.

■ **LA BOURSE D'AMSTERDAM** a débuté la semaine sur un nouveau record, encouragée par la hausse de Wall Street. L'indicateur AEX a atteint le niveau de 829,53 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nouvelle baisse à Paris

LA BOURSE DE PARIS restait mardi sous le coup des dissensions entre la France et ses partenaires sur le pacte de stabilité budgétaire : pour la seconde séance consécutive, elle cédait du terrain. En recul de 0,56 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait à 11 heures une perte de 1,14 %. Vers 12 h 15, les valeurs françaises affichaient en moyenne un recul de 1,09 % à 2 656,83 points. La veille, elles avaient déjà cédé 1,22 %. Le marché est actif, avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs sur règlement mensuel.

Le doute est dans les esprits après la décision de la France de demander un rééquilibrage du pacte de stabilité en faveur de l'emploi. Ce pacte ne sera donc pas adopté la semaine prochaine, comme il était prévu lors du sommet européen d'Amsterdam. Les opérateurs, qui avaient été bienveillants envers le gouvernement Jospin, commencent à prendre leurs distances envers le marché, qui avait pratiquement effacé à la fin de la semaine dernière ses pertes enregistrées entre les deux tours. Le gouvernement va sans doute appliquer son programme électoral. Or, des mesures prévues (notamment l'augmentation du SMIC, le durcissement de la fiscalité sur l'épargne) risquent de faire grincer les dents des investisseurs, notait un gestionnaire.

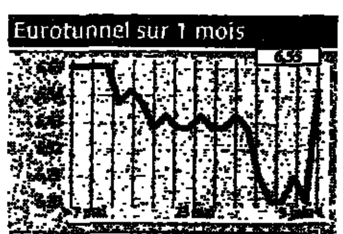
Indice CAC 40 sur un an — 2686,20 — 11 juin, 6 déc., 9 juin

CAC 40 5 jours

Eurotunnel, valeur du jour

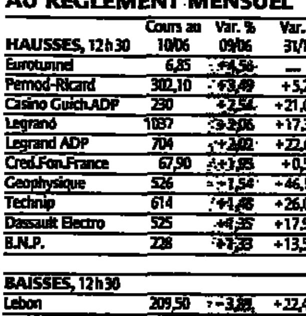
EUROTUNNEL a terminé la séance en nette hausse, lundi 9 juin, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 7,38 %, à 6,55 francs, avec 2,3 millions de titres échangés.

Selon les intervenants, le titre profite de la fronde des actionnaires, qui souhaitent remettre en cause le plan de restructuration de la dette conclu avec les banques lors de l'assemblée générale du 10 juillet. A cette date, les actionnaires devront se prononcer à la majorité des deux tiers sur ce plan. Des actionnaires institutionnels réclament, pour leur part, un abandon de 25 % des créances de la part des banques.



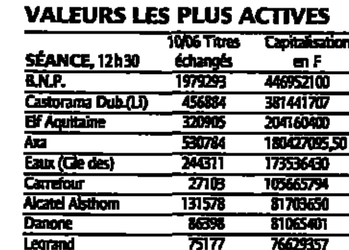
Eurotunnel sur 1 mois — 6,55

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



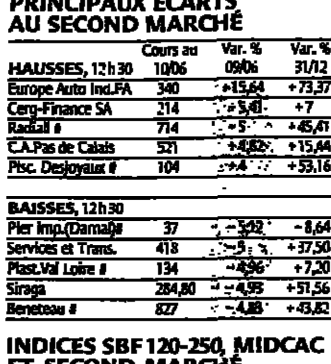
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 10/06	Var. % 09/06	Var. % 31/12
Eurotunnel	6,85	+4,58	—
Pernod-Ricard	302,10	+3,49	+5,26
Casino Guich.ADP	230	+2,54	+21,05
Legrand	1037	+2,06	+17,30
Legrand ADP	704	+2,02	+22,64
Cred.Fon.France	67,90	+1,95	+0,59
Geophysique	526	+1,54	+46,11
Technip	614	+1,48	+26,07
Dassault Electro	525	+1,35	+17,97
B.N.P.	228	+1,33	+13,54
BAISSES, 12 h 30			
Lebon	209,50	−3,88	+22,44
Via Banque	163,50	−3,82	−4,94
Promodes	2098	−3,31	+43,20
Bouygues Offs.	138,10	−3,08	+3,83
Filipacchi Medias	1282	−2,87	+10,99
Sat	1507	−2,77	−2,45
Labinal	1312	−2,74	+32,39
Metaleurop	68,10	−2,71	+61,56
Rhone Poulenc A	194,60	−2,70	+10
Havas Advertising	645	−2,56	+12,17

VALEURS LES PLUS ACTIVES



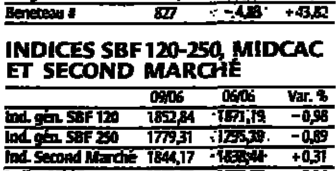
SÉANCE, 12 h 30	10/06 Titres échangés	Capitalisation en F
B.N.P.	1979293	446952100
Castorama Dub.(Li)	456884	381441707
Elf Aquitaine	320905	204160400
Axa	530784	180427095,50
Eaux (Gle des)	244311	173536430
Carrefour	27103	105665794
Alcatel Alsthom	131578	81703650
Danone	86398	81065401
Legrand	75177	76629357
Total	127566	70660887

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

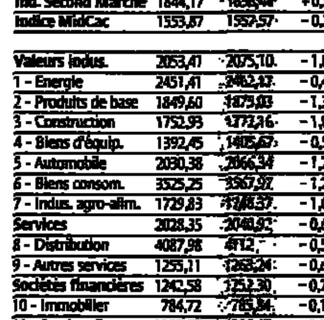


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 10/06	Var. % 09/06	Var. % 31/12
Europe Auto Ind.FA	340	+15,64	+73,37
Cerg-Finance SA	214	+5,41	+7
Radiall #	714	+5	+45,41
C.A.Pas de Calais	521	+4,82	+15,44
Pisc. Desjoyaux #	104	+4	+53,16
BAISSES, 12 h 30			
Pier Imp.(Damat)#	37	−5,12	−8,64
Services et Trans.	418	−5	+37,50
Plast.Val Loire #	134	−4,96	+7,20
Siraga	284,80	−4,93	+51,56
Beneteau #	827	−4,88	+43,82

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

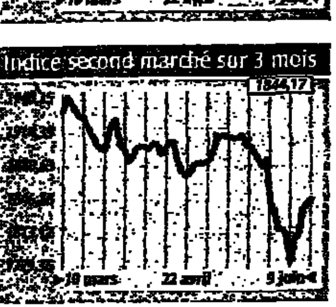


	09/06	06/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1852,84	1871,19	−0,98
Ind. gén. SBF 250	1779,31	1795,38	−0,89
Ind. Second Marché	1844,17	1838,44	+0,31
Indice MidCac	1553,87	1557,57	−0,24

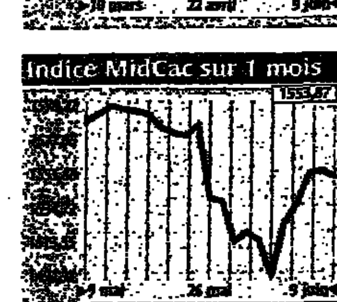


Valeurs indus.	2053,41	2075,10	−1,05
1 - Energie	2451,41	2462,37	−0,44
2 - Produits de base	1849,60	1875,03	−1,36
3 - Construction	1752,93	1772,36	−1,09
4 - Biens d'équip.	1392,45	1405,67	−0,94
5 - Automobile	2030,38	2066,34	−1,74
6 - Biens consom.	3525,25	3567,97	−1,20
7 - Indus. agro-alim.	1729,83	1748,37	−1,06
Services	2028,35	2040,92	−0,62
8 - Distribution	4087,98	4112,[illegible]	−0,58
9 - Autres services	1255,11	1263,24	−0,64
Sociétés financières	1242,58	1252,30	−0,78
10 - Immobilier	784,72	785,84	−0,14
11 - Services financ.	1193,07	1206,47	−1,11
12 - Sociétés invest.	1781,17	1780,46	+0,04

Indice SBF 250 sur 3 mois — 1779,31



Indice second marché sur 3 mois — 1844,17



Indice MidCac sur 1 mois — 1553,87

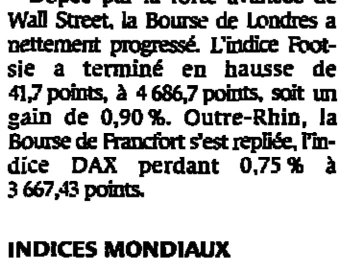
Reprise à Tokyo, record à New York

RASSURÉE par la stabilisation du yen sur le marché des changes, la Bourse de Tokyo a terminé en nette hausse, mardi 10 juin. A la clôture, l'indice Nikkei affichait un gain de 308,73 points, soit 1,53 %, à 20 532,55 points.

Lundi, Wall Street a terminé sur un nouveau record, en retrait toutefois par rapport à ses sommets du matin, quand elle avait dépassé pour la première fois le seuil des 7 500 points grâce à une poursuite du mouvement d'achats amorcé à la veille du week-end. La grande Bourse newyorkaise a bénéficié également de spéculations sur des rachats de compagnies et des fusions, après l'annonce du rachat par BankAmerica de la banque d'investissements Robertson Stephens pour 540 millions de dollars. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 42,72 points (+ 0,57 %) pour finir au niveau record de 7 478,50 points.

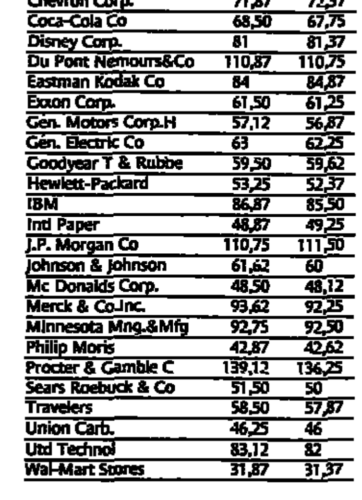
Dopée par la forte avancée de Wall Street, la Bourse de Londres a nettement progressé. L'indice Footsie a terminé en hausse de 41,7 points, à 4 686,7 points, soit un gain de 0,90 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort s'est repliée, l'indice DAX perdant 0,75 % à 3 667,43 points.

INDICES MONDIAUX



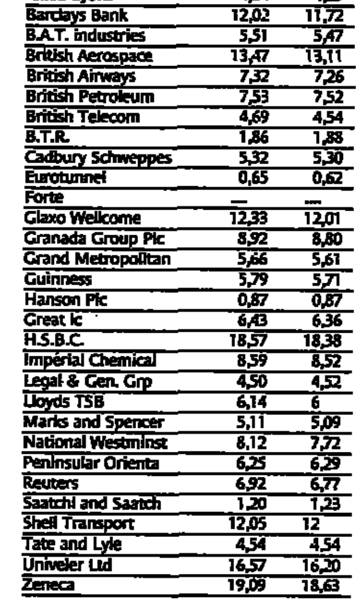
	Cours au 09/06	Cours au 06/06	Var. en %
Paris CAC 40	2684,13	2719,25	−1,31
New-York/DJ indus.	7499,64	7435,78	+0,85
Tokyo/Nikkei	20223,80	20485,88	−1,30
Londres/FT100	4683,90	4645	+0,83
Francfort/Dax 30	3667,43	3695,29	−0,76
Frankfort/Commer.	1262,77	1261,01	+0,14
Bruxelles/Bel 20	2802,98	2802,98	—
Bruxelles/Général	2339,64	2309,93	+1,27
Milan/MIB 30	1031	1031	—
Amsterdam/Gé. Cbs	565	559,70	+0,94
Madrid/Ibex 35	570,73	574,95	−0,74
Stockholm/Affarsal	2259,44	2259,44	—
Londres FT30	2989,50	2972,70	+0,56
Hong Kong/Hang S.	14655,10	14655,10	—
Singapour/Strait t	2030,21	2032,30	−0,10

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones



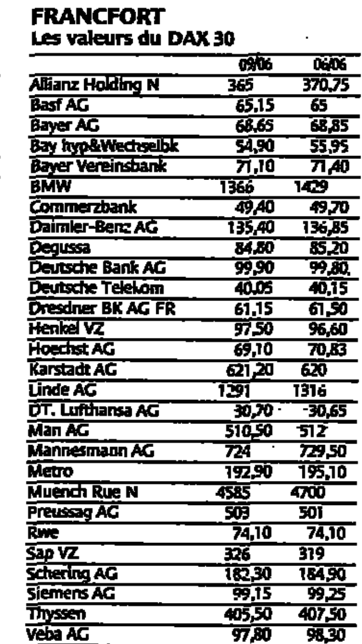
	09/06	06/06
Alcoa	72,87	74,75
Allied Signal	78,12	78,50
American Express	71,12	71,75
AT & T	36,12	35,75
Boeing Co	55,62	54,87
Caterpillar Inc.	101,87	100,12
Chevron Corp.	71,87	72,37
Coca-Cola Co	68,50	67,75
Disney Corp.	81	81,37
Du Pont Nemours&Co	110,87	110,75
Eastman Kodak Co	84	84,87
Exxon Corp.	61,50	61,25
Gen. Motors Corp.H	57,12	56,87
Gen. Electric Co	63	62,25
Goodyear T & Rubbe	59,50	59,62
Hewlett-Packard	53,25	52,37
IBM	86,87	85,50
Intl Paper	48,87	49,25
J.P. Morgan Co	110,75	111,50
Johnson & Johnson	61,62	60
Mc Donalds Corp.	48,50	48,12
Merck & Co.Inc.	93,62	92,25
Minnesota Mng.&Mfg	92,75	92,50
Philip Moris	42,87	42,62
Procter & Gamble C	139,12	136,25
Sears Roebuck & Co	51,50	50
Travelers	58,50	57,87
Union Carb.	46,25	46
Utd Technol	83,12	82
Wal-Mart Stores	31,87	31,37

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

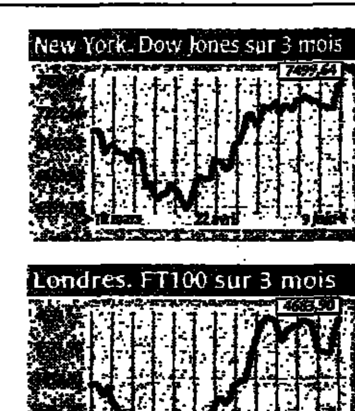


	09/06	06/06
Allied Lyons	4,24	4,29
Barclays Bank	12,02	11,72
B.A.T. industries	5,51	5,47
British Aerospace	13,47	13,11
British Airways	7,32	7,26
British Petroleum	7,53	7,52
British Telecom	4,69	4,54
B.T.R.	1,86	1,88
Cadbury Schweppes	5,32	5,30
Eurotunnel	0,65	0,62
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,33	12,01
Granada Group Plc	8,92	8,80
Grand Metropolitan	5,66	5,61
Guinness	5,79	5,71
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,43	6,36
H.S.B.C.	18,57	18,38
Impérial Chemical	8,59	8,52
Legal & Gen. Grp	4,50	4,52
Lloyds TSB	6,14	6
Marks and Spencer	5,11	5,09
National Westminst	8,12	7,72
Peninsular Orienta	6,25	6,29
Reuters	6,92	6,77
Saatchi and Saatch	1,20	1,23
Shell Transport	12,05	12
Tate and Lyle	4,54	4,54
Univeler Ltd	16,57	16,20
Zeneca	19,09	18,63

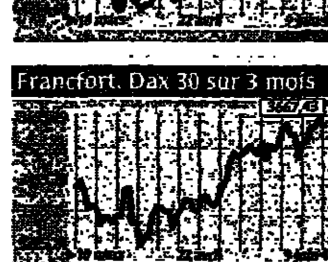
FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30



	09/06	06/06
Allianz Holding N	365	370,75
Basf AG	65,15	65
Bayer AG	68,65	68,85
Bay hyp&Wechselbk	54,90	55,95
Bayer Vereinsbank	71,10	71,40
BMW	1366	1429
Commerzbank	49,40	49,70
Daimler-Benz AG	135,40	136,85
Degussa	84,80	85,20
Deutsche Bank AG	99,90	99,80
Deutsche Telekom	40,05	40,15
Dresdner BK AG FR	61,15	61,50
Henkel VZ	97,50	96,60
Hoechst AG	69,10	70,83
Karstadt AG	621,20	620
Linde AG	1291	1316
DT. Lufthansa AG	30,70	30,65
Man AG	510,50	512
Mannesmann AG	724	729,50
Metro	192,90	195,10
Muench Rue N	4585	4700
Preussag AG	503	501
Rwe	74,10	74,10
Sap VZ	326	319
Schering AG	182,30	184,90
Siemens AG	99,15	99,25
Thyssen	405,50	407,50
Veba AG	97,80	98,30
Viag	784	780,50
Volkswagen VZ	904	908



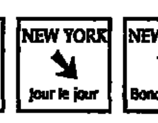
New York, Dow Jones sur 3 mois — 7499,64



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois — 3667,43

LES TAUX





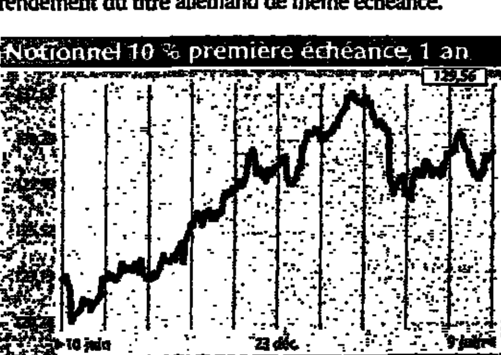

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, mardi 10 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 10 centièmes, à 129,46 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,73 %, soit 0,05 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, affectées par le dynamisme de l'économie, qui pourrait inciter la Réserve fédérale à resserrer sa politique monétaire au début du mois de juillet. La Banque de France a laissé inchangé, mardi, le taux de l'argent au jour le jour, à 3,19 %. Le contrat Pibor trois mois du Matif a ouvert en baisse de deux centièmes, à 96,50 points, affecté par les tensions sur le franc.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 129,56 — 10 juin, 23 déc., 9 juin

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,20	5,75	6,66	1,70
Allemagne	2,95	5,83	6,63	1,80
Grande-Bretagne	6,15	7,15	—	2,80
Italie	6,50	7,17	7,82	2,60
Japon	0,50	2,70	—	0,50
Etats-Unis	5,50	6,62	6,88	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/06	Taux au 06/06	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,33	4,38	98,33
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,11	5,11	99,59
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,59	5,57	100,76
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,93	5,93	100,23
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,50	6,52	101,34
Obligations françaises	5,88	5,90	100,25
Fonds d'État à TME	−2,05	−2,05	98,61
Fonds d'État à TRE	−2,14	−2,12	98,76
Obligat. franc. à TME	−2,06	−2,02	98,98
Obligat. franc. à TRE	+0,07	+0,07	100,13

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 09/06	Vente 09/06	Achat 06/06	Vente 06/06
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,23	3,35	3,25	3,35
3 mois	3,33	3,45	3,25	3,50
6 mois	3,40	3,50	3,31	3,56
1 an	3,47	3,59	3,52	3,64
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3555	—	3,3555	—
Pibor Francs 3 mois	3,4375	—	3,4375	—
Pibor Francs 6 mois	3,4961	—	3,4961	—
Pibor Francs 9 mois	3,5332	—	3,5332	—
Pibor Francs 12 mois	3,5703	—	3,5703	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2188	—	4,2188	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2865	—	4,2865	—

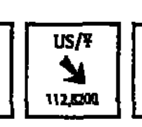
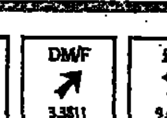
MATIF

Échéances 09/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	167382	129,56	129,86	129,30	129,68
Sept. 97	59119	127,92	128,16	127,64	128
Déc. 97	2	97,06	97,06	97,06	97,06
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	37901	96,51	96,56	96,46	96,54
Sept. 97	47596	96,41	96,49	96,36	96,46
Déc. 97	11225	96,41	96,47	96,36	96,44
Mars 98	5624	96,37	96,41	96,32	96,41
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	2025	95,02	95,38	94,84	95,36
Sept. 97	1198	94,46	94,90	94,46	94,90

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	20143	2667	2734	2637	2716
Juillet 97	149	2666	2722	2644,50	2714
Sept. 97	157	2676,50	2740,50	2653	2729
Déc. 97	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7959 | US/DM ↘ 1,7057 | US/¥ ↘ 112,8200 | DM/F ↗ 3,3811 | £/F ↘ 9,4840

Repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mardi matin 10 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7050 mark et 5,76 francs, contre 1,74 mark et 5,8750 francs à la veille du week-end. Face à la monnaie japonaise, il cotait 113,05 yens. Le ministre nippon des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a estimé mardi que les mouvements récents sur la parité yen-dollar étaient *« trop rapides et trop accentués »*. Le billet vert avait été pénalisé, la veille, par la décision du gouvernement français de demander un délai de réflexion sur le pacte de stabilité. Cette attitude a relancé le scénario d'un report du lancement de la monnaie unique et elle a profité au deutschemark, qui conserverait dans ce cas son statut de monnaie refuge. Le franc a également cédé du terrain face à la monnaie allemande, glissant jusqu'à 3,3820 francs pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/06	% 06/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,1100	+0,22	326	350
Ecu	6,5810	−0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7959	−1,23	5,5100	6,1100
Belgique (100 F)	16,3830	+0,20	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,5300	+0,22	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4210	−0,35	3,1700	3,6700
Danemark (100 krd)	88,7900	+0,19	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,7525	+0,97	8,3200	9,1600
Gde-Bretagne (1 L)	9,4840	−0,32	9,0800	9,9300
Grèce (100 drach.)	2,1230	−0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	74,5700	−0,86	70	80
Suisse (100 F)	403,5300	+0,38	389	413
Norvège (100 k)	81,1900	−0,48	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	48,0390	+0,22	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9920	−0,08	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3350	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,1812	−1,70	3,9000	4,5000
Japon (100 yens)	5,1515	+1,74	4,9300	5,2800
Finlande (mark)	112,2900	−0,11	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	10/06	09/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7057	1,7285	−1,34
TOKYO : USD/Yens	112,8200	115,6600	−2,52

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,8235	5,8215	5,8305	5,8285
Yen (100)	5,0233	5,0194	5,0380	5,0339
Deutschemark	3,3741	3,3736	3,3782	3,3772
Franc Suisse	4,0340	4,0296	4,0798	4,0778
Lire ital. (1000)	3,4320	3,4301	3,4313	3,4295
Livre sterling	9,4923	9,4856	9,5387	9,5296
Peseta (100)	3,9934	3,9912	3,9998	3,9978
Franc Belge (100)	16,357	16,347	16,363	16,345

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	3,49	3,45
Eurodollar	5,62	5,74	5,90
Eurolivre	6,47	6,58	6,68
Eurodeutschemark	3	3,02	3,08

L'OR

	cours 09/06	cours 06/06
Or fin (k. barre)	64000	63900
Or fin (en lingot)	64500	64350
Once d'Or Londres	344	344,25
Pièce française(20f)	372	369
Pièce suisse (20f)	370	369
Pièce Union lat(20f)	371	369
Pièce 20 dollars us	2320	2320
Pièce 10 dollars us	1395	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2395	2380

LE PÉTROLE

En dollars	cours 10/06	cours 09/06
Brent (Londres)	17,68	17,54
WTI (New York)	20	19
Light Sweet Crude	18,75	18,65

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/06	09/06
Dow-Jones comptant	161,19	[illegible]
Dow-Jones à terme	158,31	158,57
CRB	246,60	246,82
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2539,50	2556,50
Cuivre à 3 mois	2492	2482,50
Aluminium comptant	1564,75	1580,50
Aluminium à 3 mois	1596,50	1605
Plomb comptant	627	625,50
Plomb à 3 mois	642	642,50
Etain comptant	5575	5655
Etain à 3 mois	5720	5580
Zinc comptant	1346,75	1341,25
Zinc à 3 mois	1367,50	1355
Nickel comptant	7156,50	7185
Nickel à 3 mois	7330	7285

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	476,90	472,60
Platine à terme	425	2200
Palladium	207	208,90
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	359,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	274	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	835,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	273,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		$/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1413	[illegible]
Café (Londres)	1825	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	325,40	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,37	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	77,80	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV et FCP

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 10 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,93 %
CAC 40 : 2661,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	901	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1639	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2145	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1315	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	− 3	[illegible]
Accor	882	[illegible]	− 1,36	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	171,10	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B.	205	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Cipe France Ly #	732	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Clarins	730	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Club Mediterranee	440	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Coflexip ■	338	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Colas	809	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,10	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Comptoirs Mod.	2840	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
CPR	437	[illegible]	+ 0,22	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Cred.Fon.France	66,60	67,90	+ 1,95	28
Credit Lyonnais CI	215	210,20	− 2,23	10
Credit National	310,50	306,10	− 1,41	10
CS Signaux(CSEE)	217	216,70	− 0,13	5
Damart	4560	4590	+ 0,65	85
Danone	943	945	+ 0,21	17
Dassault-Aviation	1071	1049	− 2,05	8,50
Dassault Electro	518	525	+ 1,35	4,50
Dassault Systemes	382,50	378,10	− 1,15	[illegible]
De Dietrich	251,50	250	− 0,59	6,50
Degremont	441	439	− 0,45	9
Deveaux(Ly)#	840	840	—	21
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,80	46,10	− 1,49	—
Dexia France	549	549	—	13,90
DMC (Dollfus Mi)	117,50	117,10	− 0,34	4
Dynaction	145	145	—	[illegible]
Eaux (Cie des)	728	710	− 2,47	11,25
Eiffage	308,70	308	− 0,22	28,80
Elf Aquitaine	647	637	− 1,54	13
Eramet	290	287	− 1,03	6,60
Eridania Beghin	843	840	− 0,35	33
Essilor Intl	1560	1530	− 1,92	13,50
Essilor Intl.ADP	1435	1400	− 2,43	14,30
Esso	545	540	—	8
Eurafrance	2378	2370	− 0,33	72

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
L'Oreal	2220	2202	− 0,81	13,30
LVMH Moet Hen.	1457	1451	− 0,41	5,80
Lyonnaise Eaux	539	537	− 0,37	11,30
Marine Wendel	610	602	− 1,31	16
Metaleurop	70	68,10	− 2,71	4
Metrologie Inter.	17,30	16,90	− 2,31	—
Michelin	323	323,30	+ 0,09	2,75
Moulinex	140,20	141	+ 0,57	4
Nord-Est	128	127,10	− 0,70	5,50
Nordon (Ny)	400,10	—	—	—
NRJ #	845	845	—	6
OLIPAR	77,70	77,70	—	—
Paribas	359,70	359	− 0,19	13
Pathe	1352	1352	—	—
Pechiney	201,90	201,70	− 0,09	3,30
Pernod-Ricard	291,90	302,10	+ 3,49	4,40
Peugeot	560	557	− 0,53	5
Pinault-Print.Red.	2643	2635	− 0,30	24,50
Plastic-Omn.(Ly)	509	505	− 0,78	7,50
Primagaz	560	553	− 1,25	7,60
Promodes	2170	2098	− 3,31	14
Publicis #	540	531	− 1,66	4
Remy Cointreau	142,60	142,20	− 0,28	4,60
Renault	134	131	− 2,23	3,50
Rexel	1700	1685	− 0,88	14,50

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Usinor ■	551	550	− 0,18	29
Union Assur.Fdal	650	647	− 0,46	16
Usinor Sacilor	94	95	+ 1,06	4
Valeo	352,30	346	− 1,78	2
Vallourec	341	333,20	− 2,28	5
Via Banque	170	163,50	− 3,82	12
Worms & Cie	335	332	− 0,89	3
Zodiac ex.dt divid	1546	1519	− 1,74	18
Elf Gabon	1795	1760	− 1,94	43,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Hoechst #	235	234,10	− 0,38	9,45
I.B.M #	1000	1003	+ 0,30	0,98
I.C.I #	83,90	83,60	− 0,35	1,89
Ito Yokado #	346,40	348	+ 0,46	0,79
Matsushita #	112,80	112,80	+ 0,08	0,26
Mc Donald's #	280	280	—	0,40
Merck and Co # ■	542	541	− 0,18	2,07
Mitsubishi Corp.#	70,45	70,50	+ 0,07	0,15
Mobil Corporat.#	603	302	− 0,12	5,24
Morgan J.P. #	649	644	− 0,77	4,32
Nestle SA Nom. #	7480	7450	− 0,40	70,87
Nipp. MeatPacker #	79	77,60	− 1,77	0,62
Nokia A	396,80	392,10	− 1,18	3,94
Norsk Hydro #	307	308,80	+ 0,58	4,78
Petrofina #	2035	2049	+ 0,68	48,95
Philip Morris #	247	247,50	+ 0,20	5,80
Philips N.V #	356	351,60	− 1,23	3,59
Placer Dome Inc #	107	107,30	+ 0,28	0,32
Procter Gamble #	790	806	+ 2,02	2,21
Quilmes	335,50	350	+ 4,32	10,07
Randfontein #	16,40	16,70	+ 1,82	0,62
Rhone Poul.Rorer #	457,10	455,80	− 0,28	1,58
Rio Tinto PLC #	98,40	99,50	+ 1,11	1,23
Royal Dutch #	1146	1143	− 0,26	14,06
Sega Enterprises	210	208,90	− 0,52	0,90
Vaal Reefs #	352,70	349,50	− 0,90	12,97
Volkswagen A.G #	4020	—	—	14,86
Volvo (act.B) #	157,30	155,30	− 1,27	2,26
Western Deep #	166,10	161,50	− 2,76	4,60
Yamanouchi #	154	154	—	0,54
Zambia Copper	13	12,70	− 2,30	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection *Cours relevés à 12h30*
MARDI 10 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	100,24	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,36	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,40	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,16	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,86	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,65	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	101,52	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,35	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,72	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,25	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,15	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,65	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,17	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,05	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,26	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,45	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,85	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	111,39	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,17	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,88	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,09	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,54	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,22	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,97	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,45	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,18	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,35	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	941	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12h30*
MARDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
But S.A.	304	[illegible]
Cardif SA	640	[illegible]
C.E.E #	167	[illegible]
CFPI # ●	400	[illegible]
Change Bourse (M)	269,90	[illegible]
CNIM CA#	227	[illegible]
Codetour	380	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	493	[illegible]
Conflandey S.A.	280,20	[illegible]
C.A.Haute Normand.	316,80	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	239,20	262,20 o
Commerzbank AG	168,50	168,50
Fiat Ord	19,10	19,10
Gevaert	518	518
Gold Fields South	139	139
Kubota Corp.	24,10	24,10

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Part-Dieu(Fin)(Ly)	116,50	116,50
Pechiney CIP	224	229
Pechiney Intl	91	87,50
Poliet	490,20	497,50
Sabeton (Ly)	828	828
Sanse (Ly)	805	809
Sechilienne (Ly)	1210	1281
Sucr.Pithiviers	3450	3430
Tanneries Fce (Ny) ◆	248	248

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	41	39,75
Belvedere	800	799
BVRP	239	235
Coil	220	220
Electronique D2	860	860
FDM Pharma n.	231,50	230
Genset ◆	306,50	306,50
Guyanor action B ◆	19,20	19,20
High Co. ●	139	139
Infonie	113	111
Joliez-Regol ◆	79	79
Mille Amis	107,90	107,90
Naturex	96	96
Oliec	1350	1319
Picogiga ◆	284	284
Proxidis	29	28
R21 Santé	301,10	305
Stelax	3,95	4,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl ◆	735	735
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	17,35
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	1100	1100
Stè lecteurs du Monde ◆	141,10	141,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; *d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande* réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

Crédit Mutuel FINANCE

Avenir Alizes	2328,52	2282,86
CM Option Equilibre	259,29	256,42
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	156,92	152,72
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	916,49	916,49
Cred.Mut.Ep.Ind. C	137,91	134,22
Créd.Mut.Ep.J	22908,73	22908,73
Créd.Mut.Ep.Monde	1652,40	1608,14

Latitude D	135,08	135,08
Oblitys D	614,39	605,31
Plénitude D	200,03	195,15
Poste Gestion C	14832,33	14832,33
Revenus Trimestr. D	5254,57	5202,54
Solstice D	2371,32	2365,41

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
ASSET MANAGEMENT

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

ENVIRONNEMENT *Caulerpa taxifolia*, l'« algue tueuse », a fait beaucoup parler d'elle. Mais les espèces marines exotiques – végétales ou animales – qui prolifèrent hors de chez elles, menaçant l'équilibre écologique de leur milieu d'adoption, sont nombreuses. ● PARMI ELLES figurent notamment un très vorace faux cousin américain de la méduse, qui aborde la Méditerranée après avoir ravagé les mers Noire et d'Azov ; ou des parasites qui menacent de stérilité l'étoile de mer japonaise et le crabe vert européen. ● DES SPÉCIALISTES réunis récemment à La Tremblade (Charente-Maritime) considèrent que l'arme biologique semble la mieux adaptée. ● L'EXPÉRIENCE ACQUISE par les chercheurs dans son maniement sur terre et en eau douce est difficilement transposable au milieu marin. Les risques de développement incontrôlé du nouveau prédateur ne sont pas à négliger.

Les scientifiques cherchent des prédateurs pour nettoyer les mers

La lutte biologique apparaît comme la meilleure arme contre la prolifération du « Mnemiopsis leidyi », redoutable faux cousin des méduses, et contre celle de bien d'autres espèces marines importées. Mais l'utilisation de « tueurs » dans le milieu aquatique n'est pas sans risque

BLEUTÉ, gélatineux et translucide, *Mnemiopsis leidyi* a tout du lambeau de plastique perdu en mer. C'est pourtant un ogre bien vivant de cinq centimètres de long, faux cousin des méduses – un cténophore des hautes mers, plus exactement. Arrivé tout droit de son Amérique natale dans l'eau de ballast des navires, il a envahi la mer Noire en 1982 et la mer d'Azov sept ans plus tard, avant de passer en Méditerranée. Aujourd'hui, une commission internationale d'experts envisage de contrôler sa progression grâce à l'introduction d'un nouveau prédateur, lui aussi exotique. Une première mondiale en milieu marin, qui n'est pas sans risque...

C'est que, depuis 1988, *Mnemiopsis leidyi*, qui ne souffre d'aucun prédateur sérieux en mers Noire et d'Azov, fait le désespoir des pêcheurs. Grâce à une large « bouche » arrondie, il engloutit aussi bien les œufs et les larves des petits poissons que les colonies de zooplancton, les insectes et même les détritus. Tandis que l'abondance du zooplancton a chuté de trois à cinq fois (selon les espèces) depuis l'invasion du cténophore, les prises en mer Noire sont passées d'environ 600 000 tonnes de poissons (surtout des anchois et des sprats, proches des sardines) avant 1988 à moins de 100 000 tonnes aujourd'hui...

Doué d'un double mode de reproduction (sexuée et hermaphrodite) et capable de s'adapter à toutes les qualités d'eau, de salinité et de température, l'ogre prolifère. En 1991, on en relevait près de 5 milliards de tonnes (de matière sèche) pour la seule mer Noire !

Contre cette peste vorace, rien n'y fait : la mer Noire est trop vaste et le cténophore trop répandu pour qu'on puisse le ramasser mécaniquement. Des pesticides menaceraient tous les organismes aquatiques et se dilueraient dans la masse d'eau. Quant aux techniques génétiques pour rendre moins prolifique et plus fragile ce mini-fauve marin, les experts de huit agences des Nations unies réunis dans un groupe d'étude des pollutions marines (Gesamp) sont catégoriques : « *Trop longues à mettre au point et trop coûteuses.* »

UN MILIEU SANS BARRIÈRE

Reste la lutte biologique. Une arme à double tranchant. Car introduire un prédateur naturel (donc américain) de *Mnemiopsis leidyi*, capable de s'acclimater à la mer Noire et de limiter les populations de cténophores à défaut de l'éliminer, peut revenir à relâcher une nouvelle « peste » dans un milieu sans barrière (si ce n'est le relief, les courants et la température)... Avec la Méditerranée comme ligne d'horizon !

Les biologistes ont derrière eux un siècle et demi d'expérience de contrôle biologique sur terre – où ils ont d'ailleurs enregistré quelques déboires – et à peine cinquante ans dans les lacs. Mais en mer c'est la grande inconnue. Autant dire qu'il s'agit presque d'un sujet tabou parmi les écologistes marins. « *Chacun attend que ce soit l'autre qui tente la première expérience... Après, tous se jetteront à l'eau !* », reconnaît James T. Carlton, du Programme d'études marines du Williams College (Connecticut), responsable du premier groupe de travail sur les invasions marines et leur contrôle pour le Conseil international pour l'exploration de la mer tenu récemment à La Tremblade (Charente-Maritime).

Outre la proposition faite par le Gesamp en mer Noire, une équipe australienne du Centre pour la recherche des pestes marines introduites (Crimp) d'Hobart a présenté, lors de cette réunion, ses travaux de laboratoire pour contrôler l'invasion de l'étoile de mer japonaise *Asterias amurensis* et du crabe vert européen *Carcinus maenas* par des protozoaires et des parasites « exotiques » capables de les stériliser. De son côté, le laboratoire Environnement marin littoral (université de Nice) a réitéré sa volonté de lâcher des limaces tropicales contre l'algue *Caulerpa taxifolia* (*Le Monde* du 20 mars).

« *La principale difficulté du biocontrôle en mer est psychologique. Sur terre, ce type d'action est plus visible, il y a souvent des barrières naturelles, on s'imagine donc qu'elle est mieux contrôlable. Et puis, si les autorités sont prêtes à investir des années de recherches pour éradiquer un ravageur des cultures, sous l'eau, quel est l'enjeu économique ?* », interroge Ronald E. Thresher, chef du Crimp australien.

TROIS CANDIDATS

Même en mer Noire, où le cténophore fait d'énormes dégâts économiques, les premières introductions de « biocontrôleurs » ne devraient pas intervenir avant l'an 2000. Ne serait-ce que pour sélectionner le bon agent, le tester sur divers organismes de la mer Noire, en laboratoire puis en bassin, mettre en œuvre un plan d'action global et obtenir l'accord de tous les pays riverains. Pour l'heure, les chercheurs n'ont pas identifié de pathogènes spécifiques de ce cténophore en Amérique. Et parmi la longue liste de poissons, tortues, invertébrés et oiseaux qui se repaissent de ces organismes gélatineux, aucun n'apparaît comme le tueur idéal.

Les experts du Gesamp en ont toutefois retenus trois : la morue de la Baltique (*Gadus morhua*), bien adaptée à des eaux fraîches et peu salines mais trop omnivore ; le saumon *Oncorhynchus keta*, d'une grande valeur commerciale, très amateur de cténophore, mais, lui aussi, carnassier tout terrain ; enfin, le poisson stromaté *Peprilus triacanthus*. Capable de consommer chaque jour jusqu'à vingt-quatre fois son propre poids de *Mnemiopsis leidyi*, ce poisson endémique d'Amérique du Nord peut s'adapter à des eaux faiblement salines comme en mer Noire, et présente un intérêt commercial.

Il peut donc apparaître comme le meilleur candidat, mais sa biologie reproductive est encore mal connue. Il pourrait aussi passer en Méditerranée et – qui sait ? – élargir son menu.

Le risque, c'est qu'à trop attendre de réunir l'ensemble des preuves de l'efficacité des agents du contrôle et de leur innocuité pour l'équilibre du milieu on ruine les chances de succès. « *En Méditerranée, ce n'est pas lorsque les tâches de caulerpe sont uniformes et courent sur plusieurs dizaines d'hectares qu'on peut les éliminer avec des herbivores* », s'impatiente Alexandre Meinesz, de l'université de Nice.

Enfin, la lutte biologique ne résout pas tout. Si les pays riverains des mers Noire et d'Azov, dont l'état écologique est désastreux, n'adoptent pas un plan plus global de gestion des ressources marines en abandonnant la surpêche et en réduisant les rejets polluants, aucun « biocontrôleur » quel qu'il soit ne fera de miracle...

Vincent Tardieu

Ne pas privilégier un diagnostic

La lutte biologique serait-elle la seule arme pour contrôler *Caulerpa taxifolia* en Méditerranée, et éviter qu'elle ne passe en Atlantique ? C'est ce que croit Alexandre Meinez, de l'université de Nice, qui a démarré un essai dans un bassin de 3 mètres carrés avec deux espèces de limaces antillaises (du genre *Oxynoe* et *Elysia*), un tapis de *Caulerpa taxifolia* et quelques dizaines d'espèces d'algues natives. « *On devrait être fixé dans trois mois* », dit-il. Pour d'autres scientifiques, l'urgence est plutôt d'obtenir un diagnostic précis de l'impact de l'algue sur les écosystèmes du littoral et de découvrir son talon d'Achille. « *La lutte biologique n'est certainement pas à exclure, ne serait-ce qu'avec des herbivores méditerranéens dont on pourrait améliorer l'aptitude à consommer la caulerpe par sélection ou génie génétique. Mais on peut aussi imaginer d'autres voies, comme l'inhibition de gènes régulateurs de la croissance ou l'alimentation de l'algue* », suggère Philippe Goulletquer, de l'Ifremer (La Tremblade).

Les enjeux financiers au centre des débats de Harare sur le commerce des espèces menacées

IL Y AURA les vedettes (éléphants, baleines, rhinocéros), les seconds rôles (esturgeons, tortues de mer) et les outsiders. Réunis du 9 au 20 juin à Harare (Zimbabwe), venus de 136 pays, les 1 500 participants à la dixième Convention sur le commerce international des espèces menacées (Cites) vont débattre de 75 dossiers portant sur 89 espèces vivantes, animales et végétales (*Le Monde* du 10 juin). Avec, en toile de fond, de gigantesques affaires d'argent.

Isolés par le moratoire international sur la chasse commerciale à la baleine décidé en 1986, la Norvège et le Japon – tous deux chasseurs – voudraient obtenir de la Cites la levée de la protection maximale pour certains de ces mammifères marins (dont le petit rorqual). L'Afrique du Sud souhaiterait pouvoir vendre les cornes de ses rhinocéros blancs, tandis que Cuba demande le déclassement de ses tortues de mer pour exporter leurs écailles. Quant à l'acajou d'Amérique (bois rougeâtre), qui fera une entrée remarquée dans ces débats, son commerce pourrait pour la première fois être réglementé sur proposition des Etats-Unis et de la Colombie.

LE JAPON FRIAND D'IVOIRE

L'éléphant d'Afrique n'échappera pas à cette remise en cause. Trois pays, le Botswana, le Zimbabwe et la Namibie, comptent profiter de la réunion pour demander la reprise du commerce international de l'ivoire, dont le principal pays demandeur est le Japon. Gros pourvoyeurs de défenses dans les années 70 et 80, ces pays d'Afrique australe ne se consolent pas de l'interdiction de ce commerce, appliquée depuis janvier 1990 par les 134 Etats signataires de la Cites. A chacune de ses conférences, ils demandent le déclassement de cette espèce de l'annexe I à l'annexe II, ce qui autoriserait une exportation contrôlée de l'ivoire. Un assouplissement auquel s'oppose toutefois la majorité des autres Etats africains, qui estiment la reprise de ce commerce pour le moins prématurée.

Entre 1970 et 1989, plus de 100 000 éléphants d'Afrique ont été abattus chaque année, faisant chuter de 2,5 millions à 350 000 têtes l'ensemble de leur population. A ce rythme, pour satisfaire une industrie de luxe des pays riches, ils auraient frôlé quelques années plus tard la disparition pure et simple, comme en d'autres temps – et pour d'autres raisons – les mammouths. L'espèce dut son salut à son inscription en annexe I de la Cites, qui interdit tout commerce international. Mais les spécialistes estiment que l'éléphant d'Afrique, compte tenu de sa lenteur de reproduction (un petit tous les quatre ans), a besoin de quinze à vingt ans de répit pour reconstituer des effectifs compatibles avec son habitat actuel (près de 6 millions de kilomètres carrés sur l'ensemble du territoire africain).

L'ÉLÉPHANT EN DANGER

Après quelques années de répit, celui que Buffon qualifiait de « *miracle d'intelligence et monstre de la matière* » serait-il à nouveau menacé ? Pour que les partisans d'une reprise du commerce de l'ivoire obtiennent gain de cause, l'accord des deux tiers des pays présents à la Cites serait nécessaire. Le Japon et la Grande-Bretagne y seraient favorables, ainsi que la Suisse et les Etats-Unis. Cette situation est jugée inquiétante, en France, par la Société nationale de protection de la nature (SNPN), qui demande instamment aux membres de la Cites de confirmer « *le maintien définitif de toutes les populations d'éléphant d'Afrique parmi les espèces dont le commerce international est totalement prohibé* ». Une mesure de protection qui, rappellent ces experts, n'empêche nullement les pays concernés de rester entièrement maîtres de la gestion de leur « cheptel » à l'intérieur de leurs frontières.

Ils peuvent chasser leurs éléphants, pour le tourisme comme pour leur consommation alimentaire. A la seule condition de ne pas exporter les produits de cette chasse.

Catherine Vincent

Le septième sens du requin lui permet de chasser et... d'être chassé

SI L'ON EN CROIT certains étymologistes, son nom descendrait tout droit de « requiem », la messe des morts, allusion funèbre à sa mauvaise réputation de tueur des océans. D'autres généalogistes des mots penchent plutôt pour « quien », déformation normande de « chien ». A vrai dire, cette possible étymologie sied mieux au personnage. Car, à l'instar des meilleurs épagneuls, le requin, véritable chasseur des mers, est capable de remonter une piste sur des kilomètres.

« *Ils peuvent sentir des concentrations très faibles, de l'ordre d'une molécule pour un million*, explique Bernard Séret, ichtyologiste à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). *Cette capacité à repérer quelques gouttes de sang dans une piscine olympique fixe l'imagination, mais les saumons, par exemple, détectent des concentrations encore plus faibles, puisqu'ils sont capables de remonter dans la rivière dans laquelle ils sont nés grâce à l'odorat.* »

Aussitôt que ses bulbes olfactifs sont stimulés, le requin adopte un comportement natatoire très particulier. Pour retrouver la source de l'odeur, véhiculée par l'eau comme un parfum l'est par l'air, le squale zigzague, se servant de ce mouvement de godille pour calculer la différence d'intensité de l'effluve entre sa narine droite et sa narine gauche. En choisissant toujours le côté où l'odeur s'avère la plus forte, le poisson chasseur peut ainsi remonter la piste sur plusieurs kilomètres.

Dans les faits, l'instrument de l'odorat n'est quasiment jamais utilisé seul, le requin disposant d'une panoplie sensorielle unique dans le monde animal, qui en fait non le tueur sanguinaire des *Dents de la mer* mais un prédateur parfaitement adapté à son milieu, comme le sont, dans leurs écosystèmes respectifs, le guépard ou l'épervier.

Apparus sur Terre au dévonien (il y a 400 millions d'années), bien avant les dinosaures, ces poissons ont, à quelques détails près, acquis leur forme actuelle il y a environ 180 millions d'années. Leur évolution a tendu à perfectionner les capacités de chasseur. Ainsi, les squales ont troqué leur squelette d'os contre des cartilages, plus légers et plus souples, qui leur permettent par exemple d'effectuer un rapide virage sur l'aile.

« TOUCHER À DISTANCE »

Les sens se sont aussi adaptés à la prédation. L'ouïe, qui sert à équilibrer ces torpilles vivantes, est très efficace puisque les requins peuvent percevoir des vibrations sonores provoquées par une source située à 2 kilomètres. Si le sens du goût se caractérise surtout par la quasi-incapacité dans laquelle les scientifiques se trouvent pour l'évaluer, la vision, elle, est plus connue. Particulièrement sensibles aux contrastes – plus qu'aux couleurs, puisque celles-ci disparaissent assez vite avec la profondeur –, les yeux des requins ont un point commun avec ceux des chats : leur rétine est doublée d'une membrane réfléchissante qui renvoie et concentre la lumière sur les cellules sensorielles de l'œil, ce qui confère à ces poissons chassant au crépuscule ou pendant la nuit une excellente vision nocturne.

Mais les squales ne se contentent pas de cinq sens. Une proie potentielle peut très bien nager, sans faire de bruit ni saigner, dans une eau trouble, le requin le saura quand même grâce à un organe spécial à mi-chemin entre le toucher et l'ouïe. Qualifié de « *toucher à distance* » par les ichtyologistes, ce sens, commun à tous les poissons, permet notamment aux individus des espèces nageant en bancs de connaître exactement la position de leurs voisins et de ne pas les percuter, afin de maintenir la cohésion au sein du groupe.

Son mode de fonctionnement est simple. Une ligne latérale de pores court tout le long du corps et se ramifie au niveau de la tête. Ces petits trous sont reliés par des canaux à des petites boursouflures contenant des cellules ciliées sensibles aux vibrations de l'eau. Ce système permet aux poissons de détecter les déplacements du fluide qui les entoure et donc les mouvements des êtres qui s'y promènent.

Mais il y a encore plus fort. Les requins sont « équipés » d'un dispositif unique, une sorte de septième sens : des récepteurs électrosensitifs. Baptisés ampoules de Lorenzini, du nom de l'anatomiste italien du XIXe siècle qui les décrivit le premier, ces petits sacs contenant des cellules sensorielles sont en communication avec l'extérieur par le biais d'une gelée conductrice. Les ampoules de Lorenzini, situées sur la tête, notamment sous le museau, sont sensibles – à une distance n'excédant pas deux mètres – aux très faibles champs électriques émis par l'activité neuro-musculaire des êtres vivants. Ainsi, des expériences menées sur la petite roussette ont montré que ce requin détectait un poisson plat enfoui sous le sable même si la proie était isolée chimiquement du milieu extérieur, ce qui empêchait son odeur de filtrer. La roussette attaquait de la même façon si la proie était remplacée par deux électrodes enfouies sous le sable...

La technologie s'est emparée de ce septième sens afin de fabriquer des appareils de protection pour plongeurs ou nageurs. Deux systèmes ont été mis au point en Afrique du Sud, pays particulièrement touché par les attaques de requins, avec l'Australie et, dans une moindre mesure, la Californie. Le premier procédé, violent, appelé Pulsar, s'est avéré aussi dangereux pour le requin que pour le nageur et n'a pas été commercialisé. Le second, utilisant une technologie plus douce, appelé POD (*lire ci-contre*), reste d'un coût très élevé pour un résultat aléatoire.

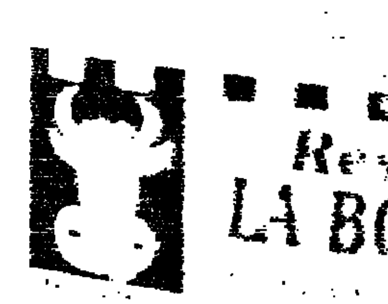
Pierre Barthélémy

Le piège mortel des filets maillants dérivants

Le plus féroce prédateur n'est pas celui qu'on croit : l'immense majorité des rencontres homme-requin tournent en défaveur du squale. La faute en incombe principalement aux fameux filets maillants dérivants utilisés par la pêche industrielle et dénoncés parce qu'ils capturent aussi de nombreux mammifères marins. Or, selon Bernard Séret, pour un dauphin pris dans ces filets, ce sont mille requins qui y trouvent la mort. En l'absence de statistiques officielles (la plupart des carcasses sont rejetées à la mer), Bernard Séret affirme que « *le chiffre de 100 millions de requins tués par an est un minimum* ». Au point que certaines espèces, comme le grand requin blanc, le peau bleue et le soyeux, sont menacées et devraient être protégées, comme viennent de le demander les spécialistes mondiaux des squales, qui ont aussi suggéré l'établissement de quotas de pêche.

Sous la « protection » du POD

Le dernier-né de la technologie antirequin s'appelle le POD (Protective Ocean Device). Le nageur le met en route dès qu'il entre dans l'eau. D'une autonomie théorique d'une heure et demie, le POD émet, toutes les 800 millisecondes, une impulsion créant un champ électrique de 4 à 7 mètres de rayon. « *Hormis le fait que certaines espèces y sont insensibles, le procédé a un inconvénient*, souligne Bernard Séret. *La première fois, le requin est repoussé, mais, à cause du champ électrique, il reste dans les parages. Puis il reteste et finit par s'habituer. Il ne faut pas se croire protégé. C'est juste utile pour avoir le temps de sortir de l'eau.* » Sachant que le POD coûte au minimum 5 000 francs et qu'il n'est pas efficace à 100 %, cela fait un peu cher de la baignade...



r nettoyer les mers

ce des espèces menacées

L. d'être chassé

Patrick de Radiguès vient à bout de son tour du monde en solitaire

C'EST LE TRIOMPHE du courage et la victoire de l'obstination. Le navigateur belge Patrick de Radiguès est allé au bout de lui-même pour boucler son premier tour du monde à la voile. Parti le 3 novembre 1996 des Sables-d'Olonne, il lui aura fallu plus de 200 jours pour faire le tour des océans, alors que les autres concurrents du Vendée Globe n'en avaient pas mis plus de 140 pour rentrer au port.


VOILE

Mais en mettant pied à terre, lundi 9 juin, près de quatre mois après Christophe Auguin, le vainqueur de la course autour du monde en solitaire, Patrick de Radiguès pouvait être fier de lui. Ravi de l'accueil qui lui était réservé sur les quais des Sables-d'Olonne, il s'est d'abord félicité d'être arrivé sain et sauf : « *Les galères sont terminées.* » Car l'ancien champion de moto, vainqueur du Bol d'Or en 1984, a connu une invraisemblable série d'avaries et d'incidents pendant sept mois.

Après la première tempête dans le golfe de Gascogne, le navigateur avait dû faire face aux problèmes techniques sur un bateau insuffisamment préparé. En panne d'alimentation électrique, il s'était retrouvé sans radar ni moyens de communication quelques jours après le départ. Il devait alors barrer des jours entiers pour pallier les déficiences de son pilote automatique. Malgré la douleur de nombreuses fractures, réveillées par l'effort et l'humidité, Patrick de Radiguès ne renonçait pas pour autant. Emporté par une vague sur le pont, le 19 décembre 1996, il ne devait son salut qu'à une filin attrapé in extremis.

Il attendait les derniers jours de l'année pour effectuer une première escale technique en Australie qui allait le mettre hors course. A l'approche de la banquise, le solide sportif de quarante ans, connaissait alors dans son bateau en aluminium des conditions de vie quasiment insupportables : la coque métallique s'était transformée en véritable glacière. Cette première étape d'une semaine ne sera pas la dernière. Il doit ensuite s'arrêter dans le petit port néo-zélandais de Port-Chalmers. Pendant deux mois, Patrick de Radiguès est resté dans ce petit village de pêcheurs (*Le Monde* du 25 mars 1997). Car sa sortie du port une semaine après avoir réparé sa grand-voile tourne mal. Une aussière casse et *Afibel* est drossé contre le môle. La coque est touchée : il faut de longs travaux pour la remettre en état.

Patrick de Radiguès reprend la mer le 28 mars. Il doit encore parcourir 10 000 kilomètres. Alors que l'été austral a pris fin, sa traversée du Pacifique est dramatique. Il rencontre des ouragans encore plus violents que celui qui a coûté la vie au Canadien Gerry Roufs. Il se retrouve deux fois quille en l'air, ne devant son salut qu'à la solidité de son bateau : « *Je suis sûr que les trois quarts de la flotte du Vendée Globe n'auraient pas résisté à ces conditions.* »

Après une dernière escale au cap Horn, le navigateur belge est remonté prudemment à travers l'Atlantique jusqu'aux Sables-d'Olonne. Sa fiancée l'attendait pour un mariage remis à plusieurs reprises pendant cette odyssée. Elle s'apprête à le voir repartir un jour. L'ancien motard est devenu amoureux de la mer. Il veut prendre le départ à l'automne de la Route du café entre Le Havre et Carthagène, en Colombie.

Christophe de Chenay

La contrefaçon, premier adversaire de la Coupe du monde de football

A un an du coup d'envoi du Mondial français, la chasse aux produits dérivés contrefaits est lancée par les autorités pour garantir les recettes du marchandisage officiel

La vente des produits portant les couleurs de la Coupe du monde représente une part non négligeable des recettes de l'épreuve. En 1994, aux Etats-Unis, le marchandisage avait rapporté quelque 500 millions de dollars, soit près de 2,8 millions de francs. Pour éviter que la contrefaçon ne fausse la marché, les autorités françaises, la Fédération internationale de football (FIFA) et International Sport Leisure (ISL), responsable de son marketing, travaillent en étroite collaboration. Une cellule spéciale a été créée en 1996. Sa mission : repérer les faussaires, identifier les filières – Portugal, Italie, Pakistan, Asie du Sud-Est – et permettre leur démantèlement. Mais le meilleur moyen de lutte reste l'occupation totale du marché par les produits officiels. A ce jour, quatre-vingt-dix contrats de licence ont été signés.

LA FOIRE d'empoigne commerciale aura devancé le coup de sifflet inaugural. Mardi 10 juin, un an juste avant le démarrage de la Coupe du monde, l'Espace France 98, une boutique de 250 mètres carrés proposant une gamme de trois cents produits estampillés Coupe du monde et dûment fabriqués sous licence officielle, a ouvert ses portes au nº 77 de l'avenue des Champs-Elysées. Mais cela fait déjà environ six mois que les Douanes et la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) saisissent les premières contrefaçons de ces produits sur le territoire national : ballons, T-shirts et écharpes en provenance, notamment, du Pakistan et du Sud-Est asiatique.

Entre Douanes, DGCCRF – qui a lancé l'enquête pour identifier les « *responsables de ces trafics* » –, police et agence marketing chargée de l'exploitation des licences, une coopération étroite s'est instaurée. Depuis décembre 1996, une « cellule anti-contrefaçons » se réunit régulièrement. La mobilisation est à la mesure de l'enjeu. Les recettes du marchandisage lors de la précédente Coupe du monde, en 1994, aux Etats-Unis, ont atteint quelque 500 millions de dollars (2,8 milliards de francs). Or les objets souvenirs, aisément imités, peu coûteux à produire, très faciles à écouler dans un grand nombre de pays, ont de quoi attirer plus d'un faussaire.

L'emblème officiel de la Coupe, un ballon accompagné de la mention « France 98 », la mascotte Footix – un coq tenant un ballon dans la patte droite ou dessiné dans treize autres positions de joueur de football – comme les termes « France 98 », « Coupe du monde 1998 », ainsi qu'une vingtaine de formules s'en approchant, ont été déposés à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Ils ont valeur de marque. Seuls peuvent donc être commercialisés les produits fabriqués sous licence. Un privilège chèrement accordé par Sony Signatures (exemple : 1 million de francs pour des peluches), une filiale de Sony spécialisée dans l'exploitation de produits dérivés elle-même mandatée par International Sport Leisure (ISL), l'agence marketing de la Fédération internationale (FIFA).

UNE MENACE RÉELLE

ISL est formel : le marketing parasite est une menace réelle sur le football. « *A nous de le défendre pour ne pas voir notre business lui-même menacé*, explique Glen Kirton, vice-président de la branche football d'ISL. *Nous devons faire en sorte que l'argent qui peut être gagné avec la Coupe du monde aille à la FIFA pour aider au développement du sport.* » Pour faciliter les contrôles, Sony Signatures a imposé à toutes les entreprises sous licence des règles très précises d'étiquetage de leurs produits, qui seront tous marqués dès le mois de septembre d'un hologramme « *coûteux et complexe à reproduire* », explique Guy-Laurent Epstein, en charge des problèmes de contrefaçon chez Sony Signatures.

La meilleure manière de contrer les faussaires reste néanmoins, selon Véronique Pichon, directrice adjointe de Sony Signatures, d'être présent sur tous les segments de marché et dans tous les circuits de distribution puisque « *les contrefaçons comblent aussi les lacunes* ». Les marchés forains, lieux privilégiés d'écoulement des faux, ne seront donc pas oubliés : une licence devrait être accordée à un grossiste textile spécialiste de ces marchés. Quant aux gadgets, ils doivent être accessibles à toutes les bourses et aller du plus voyant au plus discret, pour satisfaire toutes les clientèles. Ils touchent parfois des domaines inattendus : on trouvera des vins d'appellation d'origine contrôlée, des manteaux pour chiens, des fèves de galette des rois, des bijoux en or, des castagnettes et des rideaux de douche. A ce jour, quatre-vingt-dix contrats de licence ont été signés.

« *Nous sommes étonnés du peu d'enthousiasme que suscite la Coupe du monde chez les entrepreneurs français*, remarque Mme Pichon. *Ils ne commencent à réagir que depuis quelques semaines. Ils n'ont pas bien saisi que c'était une formidable opportunité d'exporter dans les trente-deux pays qualifiés !* » Choisies notamment en fonction de leur chiffre d'affaires prévisionnel et de leurs capacités à l'exportation, ces sociétés doivent d'abord verser à Sony Signatures un minimum garanti qui est fonction des ventes pressenties, puis, quand ce minimum est dépassé, des royalties (entre 9 % et 12 % du prix hors taxe) sont dues pour chaque produit écoulé.

A en croire Véronique Pichon, les prévisions de vente sont excellentes, même si « *les clubs de football français s'initient seulement au marchandisage* ». « *Les produits dérivés en général se vendent bien à condition qu'ils soient beaux, techniquement fiables et surtout durables* », assure-t-elle. Si nombre de gadgets ont déjà fait leur apparition sur le marché français, une grande majorité d'entre eux devraient commencer leur carrière commerciale cet été.

Une déferlante est prévue dans la grande distribution au moment de la rentrée des classes (papeterie, maroquinerie), puis à Noël (jouets). Pour les entreprises qui se sont offert une licence, *time is money* : fin 1998, leurs produits devront avoir disparu du marché. Le Mondial 98 devra céder la place à l'Euro 2000.

Pascale Krémer

A chacun son Footix

L'emblème, la mascotte et les termes « France 98 » ou « Coupe du monde de football 1998 » pourront être utilisés comme bon leur semble, dans le monde jusqu'au 31 décembre 1998, par les douze partenaires de la Fédération internationale (FIFA) – Adidas, Budweiser, Canon, Coca-Cola, Fujifilm, Gillette, JVC, Mastercard, McDonald's, Opel, Philips, Snickers – comme par les huit partenaires officiels du comité français d'organisation (CFO) – La Poste, France Télécom, Manpower, Danone, Crédit agricole, EDS, Hewlett-Packard, Sybase – qui apportent une contribution moindre, mais fournissent une aide logistique. Ces vingt entreprises pourront vendre leurs produits parés aux couleurs de la Coupe du monde. Elles ont obtenu le droit d'adapter le coq Footix : La Poste lui fait distribuer le courrier, Danone déguster un yaourt, etc. À l'exception d'Adidas, qui s'est également offert une licence, ces sociétés ne peuvent vendre des produits autres que ceux qu'elles fabriquent habituellement avec le logo France 98. Elles ne pourront que les offrir comme objets promotionnels accompagnant une vente.

L'équipe de France marque le pas dans sa quête de solutions offensives

QU'ON SOIT OU NON doué pour cet exercice, le football consiste à marquer des buts. Les pères fondateurs de ce sport en ont décidé ainsi en préambule aux dix-sept règles régissant le jeu. Mais ils n'ont guère donné de clés pour y parvenir. Ils ont posé un problème que des générations entières ont tenté de résoudre. Près d'un siècle plus tard, des joueurs professionnels du meilleur niveau et des entraîneurs « sur-diplômés » en sont à se demander s'il y a seulement une solution.

Aimé Jacquet et l'équipe de France, par exemple. Trois bonnes années que le sélectionneur national cherche les voies et moyens de faire marquer ces indispensables buts. A un an de la Coupe du monde, le Tournoi de France est censé lui donner des pistes supplémentaires. Les Bleus ont fait de « *l'animation offensive* » le leitmotiv des trois matches amicaux qui leur sont proposés. Les rencontres face au Brésil et à l'Angleterre n'ont pas donné de résultats probants. Le match contre l'Italie, mercredi 11 juin, au Parc des Princes, apportera peut-être plus de concret.

« C'EST UN CHASSEUR DE BUTS »

Au Centre technique national de Clairefontaine, lundi, on ne parlait que de ce sujet. Les questions allaient droit au but. Jacquet en perdait son flegme, tapotant avec impatience sur la table. « *Depuis vingt ans que je suis entraîneur, pas un joueur ne m'a fait changer d'avis* », expliquait-il. Le sélectionneur avait beau affirmer son équipe « *bien partie pour la Coupe du monde* », il n'en constatait pas moins qu'elle « *péchait dans la finition* ». Un but en trois heures de jeu, dans une compétition où, de l'avis même du technicien, « *les matches n'ont pas de sanctions* », c'est léger.

Un peu de calcul mental. L'équipe de France a trouvé son équilibre défensif avec trois milieux de terrain chargés de la récupération et quatre arrières. Le sélectionneur n'a jusque-là jamais démordu d'un schéma qui s'est avéré *waterproof* en bien des occasions. Tout juste concède-t-il que les hommes de l'arrière devraient monter un peu plus pour aider les attaquants dans les couloirs latéraux. Mais, avec le gardien, cela fait déjà huit joueurs mobilisés afin de ne pas encaisser de buts. Restent trois postes offensifs à se partager, deux mêmes si l'on considère Zinedine Zidane incontournable à la manœuvre.

Florian Maurice, Nicolas Ouédec, Christophe Dugarry, Ibrahim Ba, Robert Pirès, Youri Djorkaeff : les attaquants de bonne volonté ne manquent pas. Ces six-là permettent plus de combinaisons offensives que Jacquet ne pourra jamais en tester. On attend toujours l'équation gagnante. Et le public s'impatiente, comme le montre le peu d'entrain à soutenir l'équipe nationale manifesté à Lyon et à Montpellier. Youri Djorkaeff, notamment, tarde à trouver ses marques en équipe de France. La vedette de l'Inter de Milan et le sélectionneur national ont beau répéter qu'il n'existe aucun différend, à l'évidence persistaient des divergences sur son placement sur le terrain.

« *C'est un chasseur de buts* », estime le coach. « *Je suis devenu buteur par la force des choses* », répond l'intéressé qui reste le meilleur réalisateur des Bleus de l'ère Jacquet, avec quatorze buts. Les deux hommes semblent avoir trouvé un accord amiable. « *Je veux bien être devant mais pas tout seul* », estime l'attaquant. « *Qui a dit que je pensais autrement ?* », conclut l'entraîneur. Mais Didier Deschamps ne croit pas aux miracles. « *En un an, tu ne vas pas changer le potentiel d'une équipe*, avertit le capitaine. *Tu peux l'améliorer mais elle gardera ses forces et ses faiblesses jusqu'au bout. Nous, nous avons une carence offensive. Si les gens pensaient que nous allions arriver dans ce Tournoi de France et marquer trois buts par match, ils se trompaient.* » La déclaration a le mérite de la franchise. Elle ne laisse pas d'inquiéter.

Benoît Hopquin

La victoire de Kuerten aux Internationaux de France est aussi celle de la firme Diadora

SI GUSTAVO « *Guga* » Kuerten, nouvelle idole brésilienne de Roland-Garros, fêtait, dimanche 8 juin, sa victoire, un homme affichait également la mine réjouie du vainqueur : Ivan Nonni. Avant la finale, le manager du sponsoring mondial de Diadora distribuait, à qui en voulait, des casquettes au nom de l'équipementier italien. Après la finale, il distribuait les poignées de main et recevait des félicitations.

Plus connu pour ses liens avec le football, Diadora est pourtant présent dans le tennis depuis son partenariat avec Bjorn Borg et Guillermo Vilas dans les années 70. La ligne bariolée jaune canari et bleu roi avec laquelle Kuerten a brillé porte le nom d'Evgueni Kafelnikov. Ainsi paré, le numéro trois mondial, qui reste le mannequin-vedette de la firme, devait évoquer le dynamisme et la fougue des stars du ballon rond. Présentée dès le printemps 1996 au tournoi de Monte-Carlo, avant même la victoire aux Internationaux de France du Russe, la ligne est portée depuis le début de la saison 97 par les joueurs sous contrat et distribuée dans le monde depuis avril.

Mais la performance parisienne de « Guga » et ses retombées commerciales ont inspiré à Diadora un nouveau projet de ligne au nom de la jeune star brésilienne pour le printemps 1998. On consulte actuellement les distributeurs sud-américains pour parfaire l'élaboration du produit, puis les designers l'imagineront avant de soumettre leurs croquis à Kuerten. Le jeu en vaut la chandelle. « *Grâce à Evgueni et Gustavo, nos ventes ont augmenté de 40 % en France pendant le tournoi contre 20 % en temps normal, et de 100 % au Brésil* », affirme M. Nonni. Reste à savoir si les organisateurs des Internationaux de France, enclins à copier le très strict code vestimentaire de Wimbledon qui impose des tenues « à dominante blanche », ne contrarieront pas cette fructueuse entreprise.

Patricia Jolly

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : l'engagement du Limoges-CSP dans le prochain championnat** de pro-A a été confirmé lundi 9 juin. Le bureau de la Ligue nationale de basket-ball a estimé que « *les garanties concernant l'apurement du passif et les justifications des recettes budgétées qu'il avait exigées lors de sa précédente réunion du 29 mai ont été fournies* ». Le montant de la masse salariale du club sera cependant déterminé par la commission de contrôle de gestion.

■ ***OMNISPORTS : de nouveaux aménagements du Parc des Princes*** ont été décidés par le Conseil de Paris. Une délibération portant sur le remplacement des sièges a été votée lundi 9 juin. Les élus ont également approuvé la réalisation d'un centre de presse pendant la Coupe du monde de football en 1998. A la suite d'une question des socialistes sur un possible rachat du stade par Canal Plus, l'exécutif municipal a affirmé que le Parc des Princes resterait « *un équipement sportif majeur de Paris* ».

■ **Les installations du stade Roland-Garros devraient être améliorées** dans les prochains mois. La tribune A du court central, dont les fondations datent de la construction du stade au début des années 30, devrait être rénovée. La Fédération française de tennis (FFT) pourrait également décider de transformer l'ensemble du stade en musée visitable toute l'année.

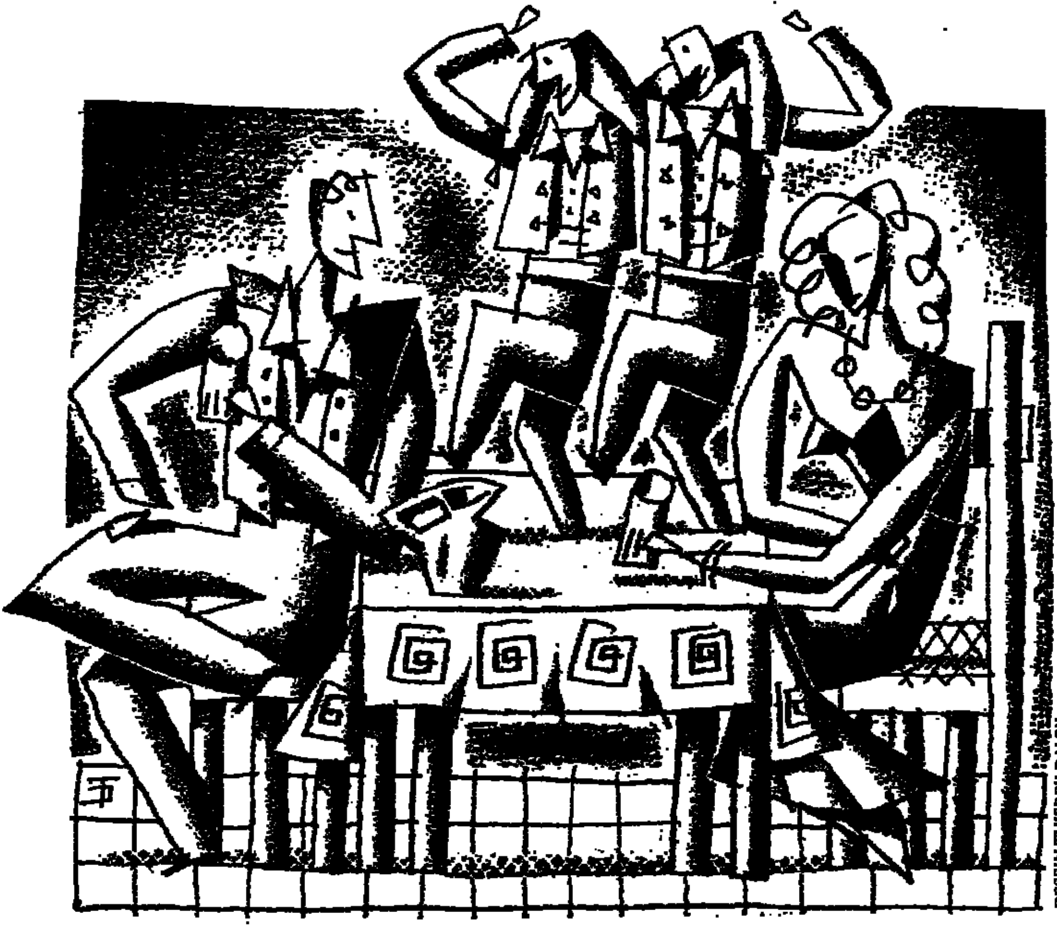
■ **OLYMPISME : plusieurs compagnies aériennes menacent de supprimer** une partie de leurs vols pour Sydney si le gouvernement de la Nouvelle-Galles-du-Sud ne revient pas sur sa décision de prélever une taxe sur les lits d'hôtel pour financer les Jeux olympiques de l'an 2000. – (*AFP*)

صكذا من الاهل

Athènes, capitale des tavernes

Le goût du vin, de la palabre et de la fête résiste dans les « koutoukia », les bistrots de quartier de la métropole grecque

Nos correspondants dressent un état des plaisirs de bouche dans quatre métropoles étrangères. Après Prague et New York (*Le Monde* des 28 mai et 4 juin), la troisième étape de ce tour de table : Athènes.



DESSIN THIERRY DALBY

ATHÈNES

de notre correspondant

Ville-béton, polluée, embouteillée, bruyante, trop chaude en été, mal chauffée en hiver, Athènes, à tort ou à raison, est accablée de critiques. Malgré tout, la capitale hellène offre de nombreux plaisirs, et d'abord celui de ses tavernes. Qu'elles soient au bord de la mer, dans les quartiers, dans une galerie du centre-ville ou dans les banlieues, rares sont les fois où l'on est déçu. Plus qu'un lieu de restauration, c'est un lieu de rencontre, simple, sans fioritures, où l'on vient discuter et, pourquoi pas, chanter.

Le grec est *gledzes*, fêtard : il se saoule de paroles et de vin, en bonne compagnie, entre hommes ou entre femmes. La forme primaire de la taverne, c'est le *koutouki* (la gargote), où le marchand de vin vendait le *retsiné* au tonneau. Les clients le goûtaient à de petites tables avec un morceau de féta, des anchois, des olives. Le système s'est ensuite enrichi de différents *meze* (hors-d'œuvre), de boulettes de viande, de fritures de poisson, d'un plat du jour, comme cela existe encore chez Costas, sur la place Varnava, à Pangrati, derrière le stade de marbre, ou dans le sous-sol du Palais de l'olive, derrière le parking de la halle centrale de la capitale. Beaucoup de tavernes ont conservé dans leurs salles les tonneaux qui réchauffent le coeur.

« Quant à la cuisine, elle sera presque toujours la même, saine, mais d'une effarante banalité », assurait il y a trente ans à ses lecteurs l'édition du Guide bleu. La Grèce, ajoutait le mentor, *« n'est pas un pays de raffinements gastronomiques ; les ressources en viande de boucherie, en beurre, sont médiocres »*. Eh bien, qu'on se rassure, ça a changé ! Il existe à Athènes de nombreuses tavernes qui proposent de nombreux *meze* et des plats variés, d'origine anatolienne souvent, mais aussi traditionnels.

La taverne, c'est aussi les grillades, et avant tout les côtelettes d'agneau qu'on commande au kilo comme au Steki tou Ilia, à Thission, au bord de la ligne de métro. Les Grecs raffolent aussi de poissons, dorades, congres, mérous, bars, saint-pierre, espadons. Ceux-ci sont délicieux, servis avec une sauce à l'huile au citron et à l'origan, mais souvent chers. On peut les déguster au Pirée, près du Microlimano, chez Dourabeis, ou dans un des meilleurs restaurants du Pirée et d'Athènes, Varoulko, ou encore sur la place de Kaisariani, entre le centre et le mont Hymette. On peut se régaler aussi de poulpes, de seiches farcies, de langoustines grillées, servies au kilo, à Kaisariani, ainsi que sur la place Haravghi, à Keratisini, une banlieue perdue au bout du Pirée, ou à Aigaleo, ou encore à l'entrée de l'école navale du Pirée, quand on trouve une place.

EUROPÉANISATION

Si les tavernes restent le principal centre de restauration des « petits » Grecs, de la classe moyenne, des familles en général, des plus de quarante ans, les plus jeunes et les plus riches ont d'autres goûts, d'autres lieux. *« C'est Maastricht qui s'installe dans les habitudes et dans les mentalités »*, assure Nicos Tsalakos, le rédacteur en chef d'*Athinorama*, la plus importante revue de la nuit athénienne.

« Ça change. La nouvelle époque Simitis, c'est ça aussi : les horaires de travail changent, les habitudes culinaires, ou plutôt l'organisation de la soirée, sont différentes ; les 20-30 ans vont plus rarement à la taverne, ils préfèrent les bars-restaurants avec un fond musical, où l'on mange bien et moderne. »

Les *souvlatzidika* (les fast-foods grecs vendant des souvlakis, des brochettes de mouton ou de porc) s'adaptent, avec des serveuses en uniforme. Les jeunes vont également aux chinois, qui poussent comme des champignons et qui remplacent peu à peu les pizzerias des années 80. La mode est aussi aux restaurants exotiques, tandis que les services de livraison à domicile et les traiteurs se développent, indique Nicos Tsalakos.

La ville, doucement, trop sans doute, change d'aspect : on « piétonne » les rues, on réglemente, on commence à sauvegarder. Des quartiers entiers s'embellissent, surtout au pied de l'Acropole, comme à Thission ou récemment à Psiri, ou un peu plus loin à Gazi, près de l'ancienne usine à gaz.

Signe de ces temps d'enrichissement et d'européanisation, des restaurants huppés ont commencé depuis cinq ans à ouvrir leurs portes un peu partout dans le centre, mais aussi dans les banlieues chics et *middle class*, avec une cuisine recherchée mise au point par un chef, souvent un Grec qui a bourlingué, assisté d'un sommelier. Michelin, pour la première fois, a accordé cette année une étoile à l'un de ces restaurants. On parle maintenant de *« cuisine créative »*, et c'est souvent bon. C'est le cas de Spondi, à Pangrati, en face justement de Chez Costas, l'ancêtre qui tient encore. Pour combien d'années ?

Didier Kunz

★ Adresses : Vlassis, 8, rue Pasteur, tél. : 64-63-060. Apagio, 44, rue Ionias, tél. : 99-67-669. Les Prisons de Socrate, 20, rue de Mitsaion, tél. : 922-34-34. Iconomou, 41, rue Troon (Petralona). Platanos, 4, rue Diogenous, tél. : 322-06-66. Dimocritos, 23, rue Dimocritos, tél. : 361-35-88. Steki tou Ilia, 5, rue Eptahalkon, tél. : 34-58-052. Dourabeis, 29, rue Dilaveri, tél. : 412-20-92. Varoulko, 14, rue Deligiorgi, tél. : 411-20-43. Spondi, 5, rue Pyrronos (Pangrati), tél. : 72-64-021. Chez Costas, place Varnava (Pangrati). Palais de l'olive, 9, rue Socratous.

Le sang des sanguines

Comment acheter son jus d'orange : froid ou à température ? D'abord, il ne faut pas être dupe : froid ne veut pas dire frais. Ce serait même plutôt l'exception qui confirme la règle. Les jus qui ne subissent aucun traitement et sont issus directement d'oranges pressées présentent en effet l'inconvénient d'être extrêmement fragiles. Contrairement à un jus de fruit basique, qui peut attendre deux ans avant d'être vendu, le frais n'a qu'une durée de vie d'une dizaine de jours. Résultat, peu de magasins font l'effort de proposer des produits aussi fragiles. Les jus classiques se conservent, eux, bien plus longtemps parce qu'ils sont pasteurisés, c'est-à-dire chauffés à températures élevées assez longuement. Depuis quelques années, la « flash-pasteurisation » (quelques secondes à 70 degrés) a permis l'apparition d'une nouvelle génération de jus de fruits : les réfrigérés. Ainsi traités, ces jus peuvent se conserver un mois en rayon, à condition d'être placés dans des meubles réfrigérés. Ils sont plus riches en vitamine C. Et au goût, la note de « cuit » que l'on retrouve dans la plupart des jus de fruit classiques s'efface.

Parmi les incontestables réussites de ces jus réfrigérés se trouve le Sanguinello de Frutiva, seulement disponible à la vente durant le printemps et l'été. C'est que les oranges sanguines de Sicile qui le composent sont une denrée trop rare pour que les cinq sociétés qui en font commerce dans l'île puissent répondre à toutes les demandes. Des oranges de trois variétés, la morro, la tarocco et la sanguinello, sont pressées ensemble pour donner à ce jus sa couleur et sa saveur tout à fait unique. Philippe Faure Brac, ancien meilleur sommelier du monde, délaisse même ses chers bordeaux pour ce breuvage qu'il juge *« à la fois sucré et légèrement acidulé, avec une belle finale de fruit mûr »*. Attention, une fois de plus il ne s'agit pas de jus frais ! Pressé en Sicile, celui-ci subit une flash-pasteurisation puis est surgelé sur place avant d'être expédié par fûts jusqu'en France. Le jus y sera alors remonté en température, puis flash-pasteurisé à nouveau avant d'être conditionné.

Pour abaisser les coûts de transport, certaines marques comme Minute Maid préfèrent ne pas travailler à partir d'un pur jus, mais d'un produit « ABC », à base de concentré. Sur le lieu de la récolte, le jus est passé dans un évaporateur où 80 % du liquide extrait du fruit part en vapeur. Seuls les 20 % restants sont transportés et ce n'est qu'au moment de la fabrication du jus définitif que l'on rajoute la quantité exacte d'eau que l'on avait d'abord enlevée. Qui dit évaporation dit cuisson : travailler ces jus de fruit en réfrigérés se justifie-t-il alors ? Seul le jus de pomme à cette marque parvient à nous en convaincre.

Guillaume Crouzet

★ Sanguinello de Frutiva, 17 F environ le litre. Jus de pomme Minute Maid, 11,50 F environ le litre.

BOUTEILLE

Premières côtes- de-bordeaux rouge AOC Cuvée Jean-Baptiste Dudon

■ Le château Dudon est situé à une vingtaine de kilomètres de Bordeaux sur la commune de Baurech, qui surplombe la Garonne et la plaine des Graves. Au lointain, l'horizon se confond avec les pins de la forêt des Landes. Poussés par le négoce, les viticulteurs de la région avaient renoncé à l'appellation spécifique, se satisfaisant de produire un bordeaux générique. Jean Merlaut a relevé le défi et, depuis 1989, produit une cuvée spéciale vieillie en barrique. La vinification est traditionnelle avec utilisation de la thermorégulation des cuves. D'emblée, le premier millésime présente un nez complexe de fruits cuits, de tabac et d'épices. Les tanins sont fondus et, en bouche, la finale aromatique est longue et savoureuse. Le 1993 (32 F la bouteille) est intense par sa couleur et son nez épicé ; des arômes grillés donnent au palais une impression ample et gracieuse. La bonne affaire est l'achat en primeur du millésime 1996 : 210 F TTC la caisse de 12 bouteilles, mais qu'il faudra savoir attendre un peu.

★ Cuvée Jean-Baptiste Dudon. Premières côtes-de-bordeaux (1996) : 17,50 F TTC la bouteille en primeur. Château Dudon 33880 Baurech, tél. : 05-56-21-31-51, télécopie : 05-56-21-33-95.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA BOUTIQUE JAUNE

■ Epicerie fine et dégustation. L'ambition est modeste, les produits de l'Ouest – Bretagne et Pays basque – excellents. C'est l'assiette bretonne (80 F) avec le roulé de porc fumé, l'andouille fine de Guéméné, le pâté de porc doré au four, le saucisson et le pâté de sanglier ; le tout accompagné d'un verre d'amphibolite ou d'une demi-bouteille de cidre fermier. Du Pays basque viennent jambon cru (Ibaïona), chorizo et lomo (filet mignon séché au piment d'Espelette) : 80 F avec un verre de madiran ou de mauzac vert. Quelques salades, des maquereaux en marinade, la délicieuse assiette de poissons fumés et le brebis d'Ossau Iraty (AOC). Quelques tables, pas de plats chauds ; le soir, on grignote des « tapas » à la française. Accueil simple et charmant. Vente à emporter. Compter 100 F.

★ Paris, 58, rue Henri-Barbusse, 75005, tél. : 01-40-46-05-90. Fermé dimanche. Ouvert de 10 h 30 à 20 h 30 du lundi au vendredi. Le samedi de 10 h 30 à 14 heures.

Brasserie

REGENCY 1925

■ C'est ici l'une des bonnes tables, quelque peu méconnue, des bords de la Marne, tenue par Michel Croisille, un chef épatant. A côté du restaurant, plutôt chic avec son jardin intérieur, quelques salles sont réservées à la « brasserie » où l'on sert, venus des mêmes cuisines, des plats du jour à 75 F: filets de rascasse, picatas de veau, escalopes de saumon à l'oseille ; de belles grillades, quelques salades aussi, dont une « aux idées nouvelles» : langue, cervelle, émincé d'avocat, pommes, champignons et baies roses en vinaigrette. De petits vins – en pichet –, beaujolais, rosé, muscadet. A la brasserie, compter 150 F. Au restaurant : menu suggestion 140 F. Carte : 240 F.

★ La Varenne-Saint-Hilaire, 96, avenue du Bac, 94210, tél. : 01-48-83-15-15. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

هكذا من الأصل

Encore quelques averses orageuses

UN SYSTÈME dépressionnaire se maintiendra mercredi sur le sud des îles Britanniques dirigeant sur la France un flux de sud à sud-ouest avec de l'air chaud et humide. Un front pluvio-orageux s'évacuera l'après-midi vers l'est du pays, tandis qu'un ciel de traîne actif avec des averses orageuses s'installera par l'ouest.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Dans un ciel variable, les nuages deviendront menaçants en générant averses et orages. Le soleil fera quelques apparitions. Il fera l'après-midi 18 à 20 degrés près des côtes et 22 à 24 ailleurs.

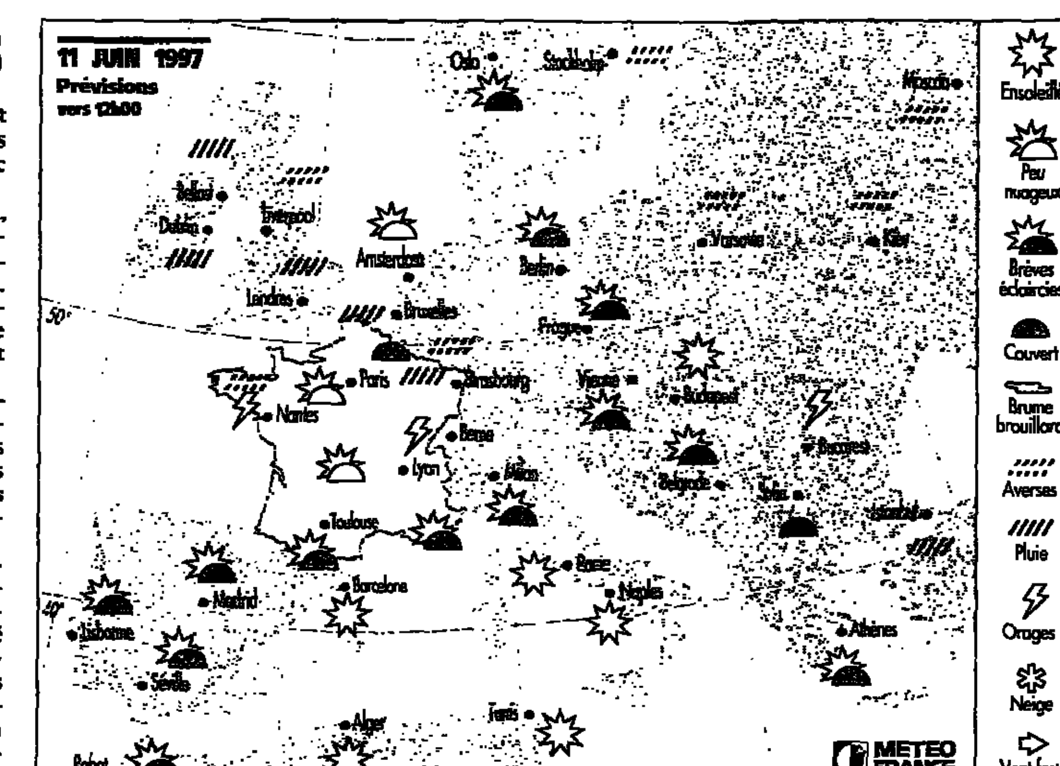
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages, nombreux dès le matin, amèneront localement des pluies orageuses. Le soleil fera de plus belle apparitions l'après-midi malgré des averses. Prévoir environ 16 degrés le matin, et 22 à 25 l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel est souvent très nuageux avec des ondées. Une amélioration est prévue l'après-midi avec de belles éclaircies. Il fera encore chaud, avec 25 à 30 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine resteront sous la menace des averses. Ailleurs, de belles éclaircies se dessineront. Avec déjà 17 à 20 degrés le matin, les températures atteindront 26 à 28 l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Ciel variable et assez chargé le matin, avec de belles éclaircies à la mi-journée, mais les nuages pourront donner des averses parfois orageuses. Il fera encore 27 à 30 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Temps assez beau malgré des passagesnuageux. Un vent modéré d'est parcours les côtes méditerranéennes et s'enfoncera dans les terres en tournant au sud. Les températures seront estivales, avec 17 à 20 degrés le matin et 26 à 30 l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** La plupart des musées italiens resteront ouverts jusqu'à 23 heures pendant la saison estivale. Selon le ministre de la culture italien, le pays, en offrant du 15 juin au 15 septembre une plage horaire plus grande aux visiteurs, sera « *à l'avant-garde de l'Europe* » pour la valorisation de son patrimoine artistique. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne British Airways célèbre la fête des pères en proposant, au départ de Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Perpignan et Toulouse, des vols vers Londres à 950 F A/R (enfants, 715 F) pour des week-ends en famille dans la capitale britannique. Les réservations doivent être effectuées avant le 16 juin inclus pour des séjours en juin, juillet ou août (ventes dans la limite des places disponibles). Réservations au 0802 - 802 - 902 ou par Minitel 3615 BA ou BA RESA.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/26 S	KIEV	16/24 P	VENISE	20/24 S	LE CAIRE	21/32 N
				POINTE-A-PIT.	26/31 N	LISBONNE	16/21 N	VIENNE	14/25 S	MARRAKECH	17/24 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/26 S	LIVERPOOL	16/19 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/21 C
				EUROPE		LONDRES	17/25 P	BRASILIA	13/26 S	PRETORIA	9/23 S
				AMSTERDAM	15/24 N	LUXEMBOURG	16/22 P	BUENOS AIR.	11/17 C	RABAT	17/24 S
FRANCE métropole		NANCY	16/26 P	ATHENES	20/27 N	MADRID	14/25 S	CARACAS	26/31 S	TUNIS	22/35 S
AJACCIO	16/27 S	NANTES	14/23 P	BARCELONE	19/26 S	MILAN	21/28 N	CHICAGO	16/25 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/26 N	NICE	18/25 S	BELFAST	14/18 P	MOSCOU	15/25 P	LIMA	19/25 N	BANGKOK	28/38 S
BORDEAUX	18/26 N	PARIS	17/25 P	BELGRADE	16/25 N	MUNICH	12/27 N	LOS ANGELES	17/23 S	BOMBAY	29/32 C
BOURGES	16/25 P	PAU	16/25 N	BERLIN	12/26 N	NAPLES	20/27 S	MEXICO	14/27 S	DJAKARTA	26/31 N
BREST	13/18 P	PERPIGNAN	19/28 S	BERNE	16/26 P	OSLO	11/23 N	MONTREAL	19/31 S	DUBAI	29/38 S
CAEN	16/21 P	RENNES	15/23 P	BRUXELLES	17/23 P	PALMA DE M.	18/27 C	NEW YORK	19/28 N	HANOI	27/34 P
CHERBOURG	13/19 P	ST-ETIENNE	16/28 N	BUCAREST	17/25 P	PRAGUE	11/24 N	SAN FRANCIS.	14/21 S	HONGKONG	26/28 P
CLERMONT-F.	16/27 N	STRASBOURG	16/28 P	BUDAPEST	14/25 S	ROME	17/26 S	SANTIAGO/CHI	10/12 P	JERUSALEM	19/30 S
DIJON	16/26 N	TOULOUSE	19/28 N	COPENHAGUE	10/20 S	SEVILLE	16/28 N	TORONTO	13/27 S	NEW DEHLI	26/40 S
GRENOBLE	17/30 S	TOURS	15/24 P	DUBLIN	12/17 P	SOFIA	14/21 C	WASHINGTON	19/30 S	PEKIN	18/29 S
LILLE	16/23 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/28 S	ST-PETERSB.	17/24 S	**AFRIQUE**		SEOUL	18/27 S
LIMOGES	16/24 N	CAYENNE	23/28 P	GENEVE	18/27 C	STOCKHOLM	14/27 P	ALGER	20/31 S	SINGAPOUR	28/30 C
LYON	18/29 N	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	12/23 P	TENERIFE	14/20 N	DAKAR	23/28 S	SYDNEY	6/18 N
MARSEILLE	20/29 S	NOUMEA	20/24 P	ISTANBUL	16/20 P	VARSOVIE	12/22 P	KINSHASA	21/28 P	TOKYO	19/22 P

Situation le 10 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 juin à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Le harcèlement de la vente à domicile par téléphone

LE GÉNÉRIQUE de votre émission de télévision préférée apparaît sur l'écran, quand la sonnerie du téléphone retentit. « *Bonjour ! Ici Pierre Dulac, de la société X* ». Si vous n'avez pas déjà raccroché, la même voix ferme va vous inviter à vous rendre dans un magasin pour acheter une cuisine de vos rêves, le tout assorti d'une promesse de cadeau. Le scénario est immuable : si la belle cuisine est trop chère, on vous en propose une autre à moitié prix, à condition de l'acheter immédiatement. Quant au cadeau, c'est la loterie. Chez Spacial, on vous offre « *une mallette à outils quarante pièces* » : à Paris, la boîte est pleine, en province, elle est vide.

Qui se cache derrière Pierre Dulac ? Les « téléacteurs » ou « téléprospecteurs ». Ils opèrent sur des « *plateaux de production* » qui peuvent accueillir de quatre à quarante personnes. « *Un travail infernal* », se souvient Luc, qui contactait des entreprises pour vendre des kits de nettoyage pour écrans d'ordinateur à 1 450 francs pièce. Il devait se conformer à la virgule près à un argumentaire préétabli, appris par coeur. Après avoir remercié son interlocuteur d'avoir participé à une étude de marché (qui, bien entendu, n'a jamais existé), en lui offrant un stylo envoyé à son adresse personnelle, il devait présenter le kit. Toutes les questions étaient prévues, depuis le prix jusqu'à la demande d'échantillon, impossible car « *la loi ne permet pas d'envoyer des produits chimiques par la poste* ».

Mais Luc n'a pas eu de chance : ses deux jours de formation ne lui ont pas été payés et il n'a perçu en quatre jours de présence que 445 francs net, incluant le pourcentage réalisé sur trois ventes. Les « téléacteurs », pour la plupart vacataires, car il s'agit d'un travail à temps partiel, sont payés sur la base de l'heure-SMIC, à laquelle s'ajoute une prime de rendement (nombre de rendez-vous pris, ou de ventes effectuées).

La formation varie de un à cinq jours. Elle consiste en une information sur le produit (ou « briefing »), et l'étude du « script », un scénario qui passe en revue toutes les objections que peut formuler la personne démarchée. Les téléacteurs sont encadrés par des « superviseurs » qui peuvent à tout moment écouter l'entretien. Ils sont également formés au logiciel qui leur sert à répondre aux questions et à recueillir des informations sur le client potentiel.

AFFAIRE RENTABLE ?

De nombreuses entreprises ont recours à cette méthode de prospection, soit directement, soit par l'intermédiaire de sociétés spécialisées. « *Le sérieux d'une agence de télémarketing réside à la fois dans la qualité de son matériel, le confort de ses locaux, le recrutement et la formation de son personnel* », estime un directeur commercial victime d'une mauvaise expérience : « *Lors de la simulation, juste avant le démarrage de l'opération, je me suis aperçu que les téléacteurs étaient incapables de répondre correctement, car ils ne connaissaient pas le produit.* »

Chez Pronytel, un des grands du télémarketing, on accorde la plus grande attention à la formation du personnel ; celui-ci doit faire preuve d'« *une forte valeur ajoutée relationnelle* » (écoute, maîtrise de soi, rapidité de réaction) pour répondre à des questions sur des assurances ou des produits financiers.

Certaines sociétés travaillent dans « *le dur* », et contactent systématiquement tous les abonnés de l'annuaire téléphonique. Les autres ciblent la clientèle à l'aide d'études de marché, et respectent le code de déontologie élaboré par le syndicat du marketing téléphonique (SMT, soixante-dix adhérents) : pas d'appels avant 8 heures et après 20 h 30, ni le dimanche. On ne contacte un particulier que s'il existe des relations antérieures avec lui. Des sociétés peuvent ainsi relancer leurs anciens clients (« le cimetière », en jargon commercial), ou des personnes auxquelles elles ont fait parvenir une publicité. Mais bien souvent les opérations de « *conquête* » pour attirer de nouveaux consommateurs s'affranchissent des contraintes du code, car le commanditaire fournit un fichier qu'il a acheté ou échangé avec une autre société.

Le démarchage téléphonique est-il rentable ? Selon une étude réalisée par le SMT en 1995, on estime le chiffre d'affaires des agences en marketing téléphonique à plus de 2,5 milliards de francs, dont la moitié (53 %) réalisés en émissions d'appels (opérations de conquête ou de fidélisation de la clientèle), un tiers en réception d'appels (service après-vente et information sur les promotions), et le reste en activité de conseil.

Cette tendance pourrait bien s'inverser, car, las d'être harcelés à domicile, les consommateurs se protègent avec des répondeurs téléphoniques. De plus, ils sont de plus en plus avertis sur ce système de vente, comme cette personne à laquelle on proposait un rendez-vous pour lui vanter les mérites d'une carte d'achat de grand magasin. Elle a répondu immédiatement : « *J'ai des difficultés financières et je sais que lorsqu'on ne rembourse pas à temps, les taux d'intérêt sont très élevés.* »

Chez Spacial, on précise que, sur 1 000 personnes contactées, 100 se disent intéressées et 8 viennent sur place (contre 15 il y a quelques années). L'avenir du marketing téléphonique semble résider dans le service rendu au client, que ce soit pour réserver des places par téléphone, pour se renseigner avant une commande ou pour les réclamations.

Michaëla Bobasch

Pour éviter les dérives

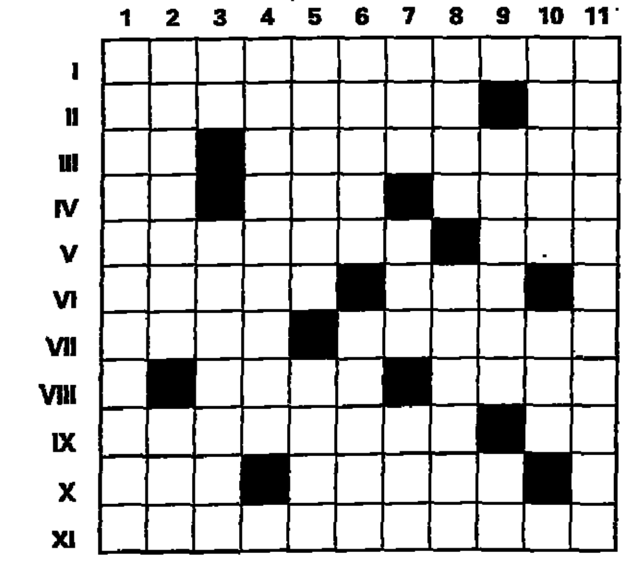
● **Automates d'appels.** Certaines sociétés utilisent ce système. Les consommateurs ne sont mis en rapport avec un opérateur que s'ils en manifestent le désir, en utilisant les touches interactives du téléphone. Dans une annexe à sa charte, le Syndicat du marketing téléphonique stipule que la réception de tels appels doit respecter des horaires et avoir l'agrément des personnes concernées.

● **Législation.** Le marketing téléphonique est soumis aux mêmes règles que la vente par correspondance : possibilité de se rétracter dans un délai de sept jours ouvrables, et protection des fichiers.

● **Recours.** Le seul recours contre les dérives demeure la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL, 21 rue Saint-Guillaume, 75340 Paris Cedex 07, tél. : 01-53-73-22-22). Le Syndicat du marketing téléphonique étudie en collaboration avec l'Union française du marketing direct et les associations de consommateurs la possibilité d'une « *liste Robinson du téléphone* » pour ceux qui refusent les appels à caractère commercial.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 97120

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. A influencé Catherine et peut-être aussi François. – II. Joue les intermédiaires. Sur la rose. – III. Démonstratif. Prend son pied pour plus de précision. – IV. Surveillants. Article. Fournit à toutes pompes. – V. Comme un engin se promenant dans l'espace. Doit sa réputation à son beau-père. – VI. Lâchée pour tuer. Coule à Berne. – VII. Coule à Rome et à Venise. Pour chaque jour que Dieu fait. – VIII. La moitié d'un demi-dieu. Fait tout à moitié. – IX. Fait couler le vin et peut le parfumer. Personnel. – X. Poisson d'eau douce. Tombe du hêtre. – XI. Ancrasse.

VERTICALEMENT

1. Quand les morts se mettent à table. – 2. Un peu chevaux, un peu ânes. Acide. – 3. Petit patron. Pomper jusqu'à l'ivresse. – 4. Dans les transmissions. – 5. Ne sera pas transmis. Clef démontée. – 6. Fit diversion. Fis participer. – 7. Jetés pour jouer. Assure le service au couvent. Herbacée. – 8. Agent multiplicateur. Porta avec violence. – 9. Mise en désordre. Donne la qualité. – 10. Dictionnaire. Coule entre Allemagne et Pays-Bas. – 11. Fait bon ménage avec tout le monde.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97119

HORIZONTALEMENT

I. Optionnelle. – II. Houppier. On. – III. Emise. Vraie. – IV. Plongeoirs. – V. Pies. Orné. – VI. RER. Muse. Lô. – VII. Eriger. SPA. – VIII. Fientes. Ume (émû). – IX. Essor. Turbo. – X. Trn. Louanger. – XI. Semestriels.

VERTICALEMENT

1. Ohé ! Préfets. – 2. Pompiérisme. – 3. Tuileries. – 4. Ipsos. Gnole. – 5. Open. Métros. – 6. Ni. Goure. Ut. – 7. Nevers. Star. – 8. Erronés. Uni. – 9. Aïe ! Purge. – 10. Loir. Lambel. – 11. Enesco. Eors (Eros, rose).

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 21

A la recherche du troisième mot

1) Vous avez tiré A E G I N O R

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres. Trois placements sont possibles, dont deux rapportent plus de 70 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

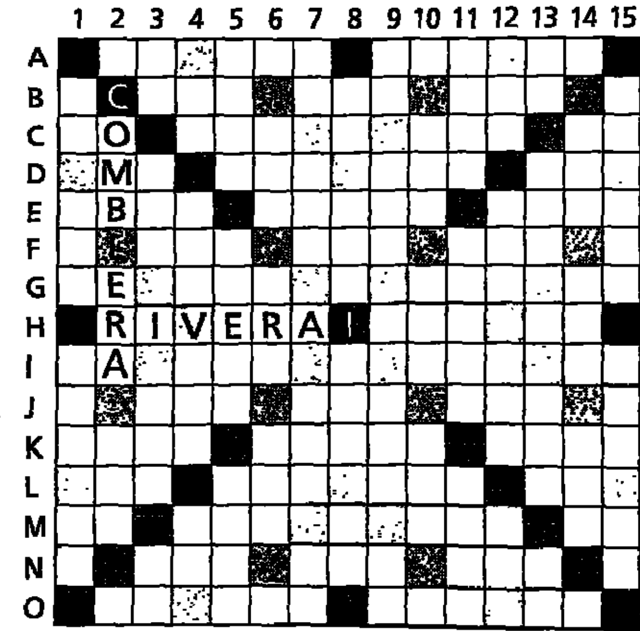
N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2) Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) *Premier tirage* : A B E I I R S. Trouvez deux sept-lettres.

d) *Second tirage* : A L O R S U V. Trouvez un sept-lettres.

Solutions du problème dans Le Monde du 18 juin.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 4 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) COMITES, G 9, 86, faisant CA, OR, MA, IF, TE et ES. L'anagramme COTIMES, *meurtrîmes (un fruit)*, rapporte 2 points de plus au même endroit.

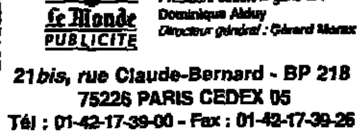
b) MUCOSITE, J 7, 65 - VICOMTES, K 8, 78 - MOTRICES, L 5, 72 - COMTOISE, *de la Franche-Comté*, M 7, 82 - SCOTISME, *doctrine du théologien écossais Duns Scot*, O 8, 86 - COITAMES, *(nous) accouplâmes* 11 D, 94.

c) RIVERAI ou VIRERAL

d) COMBLERA.

Michel Charlemagne

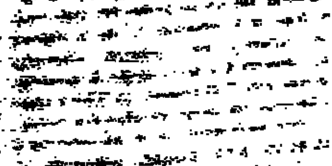

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

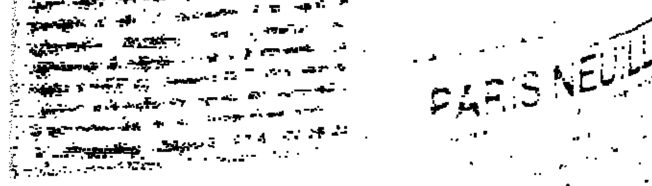


Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE





MUSIQUE Voilà trois ans que le rappeur français MC Solaar, millionnaire du disque après le succès de ses albums précédents, *Qui sème le vent récolte le tempo* (1991) et *Prose combat* (1994), préparait son troisième album. ● VOICI donc *Paradisiaque*, dont il a écrit tous les textes sur des musiques d'Hubert Blanc-Francard et de Philippe Zdar, mais en l'absence, pour la première fois, de Jimmy Jay, son DJ d'origine. ● PASSIONNÉ par le verbe, qu'il soit sacré (la Bible), poétique (Perec, Ponge) ou prosaïque, Claude MC paraît vouloir s'inscrire plus résolument dans la lignée des chanteurs dandys de la bonne tradition française – Gainsbourg, Dutronc – plutôt que dans celle des rappeurs-tchatcheurs en prise avec le contexte politique et social contemporain, comme NTM ou IAM. *Paradisiaque* marque bien cette distance très raisonnée du rimeur de Villeneuve-Saint-Georges âgé de vingt-six ans.

MC Solaar, héritier rappeur du dandysme à la française

Après trois ans de silence, le rimeur de Villeneuve-Saint-Georges publie son troisième album, « Paradisiaque », nouvelle variation virtuose sur le langage et la littérature qui éloigne son concepteur du camp des chroniqueurs du social et politique

SI LA RÉUSSITE de MC Solaar est celle d'un mouvement, elle tient beaucoup aussi à l'art de s'en démarquer. Avec l'enthousiasme du fan et l'attention du parrain, le rimeur de Villeneuve-Saint-Georges continue de consommer avidement les productions du hip-hop français. Comme peu d'autres, il est capable d'en décrypter les arcanes et de constater la richesse d'un genre qui, depuis trois ans, a progressé sans lui. Longtemps repoussé, *Paradisiaque*, son troisième album, est un événement qui dépasse pourtant l'univers référencé du rap. Millionnaire du disque grâce à ses précédents opus, *Qui sème le vent récolte le tempo* (1991) et *Prose combat* (1994), Solaar dépasse l'audience habituelle des tchatcheurs banlieusards. A l'écoute de ses nouveaux morceaux – enregistrés, pour la première fois, sans la complicité de Jimmy Jay, son DJ d'origine –, on observe que ce jeune homme de vingt-huit ans s'éloigne encore de l'univers qui l'a enfanté. A un moment où le rap français ne cesse de gagner en pertinence, son chef de file rejoindrait-il le camp de la chanson ?

MOTS MALINS

A ses débuts, au milieu des années 80, le hip-hop hexagonal a tendu quelques perches aux caricatures. Prisonnier de son admiration pour les pionniers américains, il a d'abord retranscrit sans finesse leurs codes vestimentaires, leurs tics musicaux et linguistiques. A première vue, Solaar a satisfait aux critères d'usage : jeune black né à Dakar en 1969 de parents tchadiens, au pseudonyme américanisé (de son vrai nom Claude M'Barali), leader d'une bande (le 500 One Posse) de banlieue (Villeneuve-Saint-Georges)... Mais ce footballeur doué prend les clichés à contre-pied. Les voyages (dont un an passé en Egypte), les études (langues étrangères appliquées), sa famille, des rencontres (les copains du 500 One Full Force, plus collectif artistique que gang urbain) ont forgé un don. Celui des mots malins et de la nonchalance. Son agilité verbale a séduit ceux qui n'attendaient du hip-hop qu'une agression monocorde. Auteur-rappeur, il manie les degrés et les sonorités avec une verve réjouissante. Plus qu'un épigone des groupes américains, cet athlète aux yeux doux n'est-il pas le plus bel héritier d'une tradition française de dandys détachés, adeptes du double tranchant, tels Serge Gainsbourg, Jacques Dutronc ou Nino Ferrer ? De ses chansons aux entrées multiples, on peut aimer l'humour vachard, le sentimentalisme, les jongleries rythmiques, mais également le recul que cachent son indolence, l'intelligence de la distance. Derrière l'ironie, la conscience. Mais ce rap cool a aussi ses effets pervers. A la suite de Claude MC, la France s'est spécialisée dans le groove ludique jusqu'à en faire une marque de fabrique. Parfois pour le meilleur (Ménélik, Alliance Ethnik), souvent pour le pire (Réciprok, Soon E MC). Après avoir longtemps œuvré en solitaire, les sulfureux NTM se sont découvert des héritiers. Depuis deux ans, le rap français a durci un discours plus ancré dans le social et l'antagonisme des rapports entre jeunesse et autorité.

« BONNES VIBRATIONS »

Contrairement à beaucoup d'idées reçues, la rudesse nouvelle du rap local ne se contente pas d'une mécanique étroite (rage-haine-malaise des cités). « *Beaucoup ont intégré ce qu'on me reprochait au début*, constate Solaar. *Même quand ils décrivent les choses les plus dures, des groupes comme les X Men, 2 Bal'2Neg' ou Mr R n'oublient pas le jeu des mots. Contenu social n'est pas synonyme de rap hardcore.* » Maîtrise conceptuelle, humour et ingéniosité poétique enrichissent l'énergie de l'indignation. « *C'est en se livrant à l'introspection que le rap a progressé* », ajoute notre spécialiste. Cette propension à oser l'intimisme fait aujourd'hui l'excellence des rimes d'IAM, NTM, 2 Bal'2Neg', Akhenaton, Doc Gyneco, Rocca ou Passi.

DESSIN MARC TARASKOFF

Solaar allait-il à son tour se colleter au réel ? Etrangement, *Paradisiaque* est resté à peu près insensible à ces évolutions. « *J'ai connu plusieurs périodes d'inspiration. Les premiers textes étaient très* bluesy, *très noirs, focalisés sur des sujets graves. Hubert, mon compositeur, m'a dit :* "Regarde-toi en face, est-ce que tu peux prendre le ton d'une personne à plaindre ?". *J'ai aussi écrit des morceaux plus biographiques sur le principe des* Je me souviens *de Georges Perec. L'un d'eux racontait l'histoire de ma mère, femme de ménage habitant Evry, allant chercher des sacs de semoule à l'autre bout de Paris.* [Il chante : "Elevé aux sacs de riz de 50 kilos, portés par ma mère dans train, bus et métro..."]. *C'était trop triste. J'ai tout brûlé. Je préfère transmettre de bonnes vibrations.* » Le rap peut-il se passer de l'urgence ? « *Je n'ai jamais eu cette urgence*, avoue-t-il. *L'urgence oblige à se focaliser sur un thème ambiant. Je n'aime pas être dans l'action, je préfère la distance. Ça ne m'a pas empêché d'écrire des chansons "sociales" comme* Armand est mort, La Concubine de l'hémoglobine, Les pensées sont des flowers *ou* Le Sens de la vie. *Mais il ne s'agit pas de prêcher des convaincus.* »

LE HASARD DICTE SA LOI

Pour Hubert Blanc-Francard, vieux complice et compositeur avec Philippe Zdar des chansons du nouvel album, « *le défaut majeur de Claude est sa difficulté de communiquer des choses qui le touchent au cœur, à cause de sa pudeur – et aussi peut-être son succès* ». D'où l'impression parfois d'une consensualité un peu molle et d'une légèreté qui ressemble à une fuite. Interrogé récemment par *Le Figaro*, Solaar disait ne pas beaucoup s'intéresser à la politique, ne pas se préoccuper de sa carte d'électeur. Un peu plus tard, il déclarait au magazine *Les Inrockuptibles* qu'il votait à gauche... Son engagement, Claude M'Barali le réserve à la langue française. Sa voix tranquille s'échauffe, ses yeux s'illuminent à l'évocation d'un verbe, d'un roman ou d'un dictionnaire. Sa jouissance et ses obsessions se concentrent dans l'élaboration de ses rimes et de ses mots. Pendant trois ans, il n'a cessé de brasser les concepts. Fasciné par la Bible, les théories du complot ou la notion d'*Illuminati*, cette idée de plus en plus présente dans la culture noire américaine que le combat est moins racial que psychique. Le hasard dicte sa loi.

« *L'autre jour, je feuilletais un ouvrage dans une librairie ésotérique. Je regarde au 5 mars, mon anniversaire, la phrase du jour :* "L'action est une goutte d'or". *Waou ! Comment ne pas être inspiré par cette poésie ?* » Plus Perec, Oulipo ou Ponge que Public Enemy, Claude poursuit sa quête formelle. « *Je viens de découvrir un truc fort que je veux vite formaliser. Dans un nouveau morceau,* Onzième commandement, *j'enchaîne les scènes d'action en changeant à chaque séquence de rimes internes, de type d'allitérations et de champ lexical. Le rythme en devient d'autant plus haletant.* » Le syndrome du professeur ou de l'éternel étudiant ne risque-t-il pas de le couper de la vie vraie ? Solaar plus près de l'université que des cités ? « *Je peux encore passer des nuits entières avec les racailles du 18e arrondissement. Déconner et parler verlan. Mais je n'ai jamais été capable de l'orthographier.* »

Stéphane Davet

Abécédaire d'un tchatcheur en armure de mots

● **Saint-Georges terrassant le dragon.** MC Solaar ne veut être ni Kurt Cobain, le leader suicidé du groupe Nirvana, ni Florence Rey, la jeune survivante de la fusillade sauvage du cours de Vincennes. Il le dit. Il n'est attiré ni par le suicide ni par la purification par les armes. Claude MC a des visions paradisiaques – une fois admis le précepte de base : « *Ma tour est plus belle que celle de Babel... A chacun son paradis.* » L'idée biblique, revendiquée, rend sa prose aérienne. Les premiers mots de son nouvel album et son titre vont à l'imaginaire angélique : « *Viens dans les quartiers voir le paradis/ Où les anges touchent le RMI... Si les anges ont des ailes ici les gosses volent/ Demande à Interpol* » (*Paradisiaque*). Solaar combat par la prose, pour « *protéger les gosses de la pluie* » quand ils sont livrés à eux-mêmes dans un monde machiavélique.

Le bien affronte le mal, le négatif affronte le positif. Injustices crasses, trahisons politiques. Le ver (l'argent) est dans le fruit (la jouissance) : « *Jésus fut vendu pour trente deniers/ Aujourd'hui Judas par les foules est adulé/ Adam, Eve, le serpent monétaire est là/ Il rampe là quand le soleil devient froid* » (*Quand le soleil devient froid*).

« *J'ai rêvé* [version contemporaine et française du *I have a dream* de Martin Luther King], dit encore MC Solaar, *d'un monde où le cash n'est pas roi/ Un monde Dagobert contre un monde Saint-Eloi.* »

● **Boucliers et armures.** Pour réconcilier la société, rétablir le lien entre les univers disparates des intellos, critiques, cultureux et des minots de banlieue, MC Solaar a mis à sa disposition une panoplie – des noms, des objets. Le Bic, le bateau de « Flo Artaud », les beepers, les scooters, les zooms, les sumos, les vases Ming, les Nike, les fraises Tagada, les DC-10, Bokassa, les bonbonnes de gaz : tout, MC Solaar s'approprie tout. Mais il ne zappe pas, il relie, presque magiquement. Il met en scène le PMU de Pierrette Brès et la bière Bavaria, tirée des fonds de cuve – haute teneur en alcool, 8,6°, d'où son surnom, goût amer et petit prix –, avec laquelle les jeunes s'éclatent la tête « *quand ils se retrouvent le soir sans rien faire dans leurs survets* ». L'élégance des textes de MC Solaar tient à ces sauts de sens et d'images, ces ellipses perpétuelles et ce non-respect des chronologies ou des géographies (Marie-France Cubada et Tina Kieffer, Staline et Stallone, l'Hôtel Plazza et la bande de Gaza).

Le charme de ses textes – mais aussi, parfois, la facilité – se nourrit des jeux de mots (« *Les maux par les mots, c'est ainsi que guérit/ Le guerrier aguerri* »). La lecture (pour *Paradisiaque*, Umberto Eco arrive en tête du hit-parade) côtoie le cinéma américain (*Scarface, Usual Suspects*) et la télé-poubelle (Lova Moor).

● **L'épuisement du guerrier.** MC Solaar, en bon rappeur, se met en scène, fonce dans l'*ego-trip*, se dilue, s'isole (« *Je suis le 102e dalmatien* »), se réduit, se modèle. « *Ludique sur le Bic, unique, je reste haut/ Et les basketteurs sautent pour atteindre Laarso* [Solaar en verlan]... *Le monde est plein de malades, contre ces salades/ Le négro à plateau applaudi par Platon se balade... Le divin, comme Solaar, a condamné l'art sot* » (*Tournicoti*).

Le flip, c'est le flipper : être la balle. Dans un monde où « *Escobar est aussi vénéré que Jésus-Christ* », il faudrait éviter. « *J'évite les bumpers/ Du tilt j'ai peur, comme un grand joueur...* » Le « négro-parigot » veut échapper à son rôle, à la façon des sumotoris qui rêvent de saut à la perche. Il s'aère. Claude MC, l'observateur, préfère la distance à la bombe. Le guerrier urbain, favorisé par sa bonne fortune, souhaite du repos. « *Dieu*, demande le « Laarso-thérapeute » à son camarade de jeu, *prépare-moi un jacuzzi !* »

Véronique Mortaigne

Légèreté superficielle et idées fortes

Les rappeurs sont aujourd'hui les meilleurs paroliers de la chanson française. MC Solaar y est pour beaucoup. Pourtant, à la première écoute, l'épreuve du troisième album et la compétitivité grandissante du rap français se sont révélées un peu lourdes pour le plus consensuel de nos tchatcheurs. La légèreté qui fit sa force le fait flotter trop superficiellement entre calembours sans conséquence *(Les boys bandent)* et références *people* (Naomi, Claudia, Inès...). Le showbiz nous l'aurait-il gâché ? A force de fuir les slogans, de redouter la mise à nu, Claude a-t-il encore quelque chose à dire ? La réécoute, voire la relecture ouvriront des chausse-trappes dans ce tapis moelleux. Ses meilleurs morceaux – *Paradisiaque, Daydreamin, Les pensées sont des flowers, Quand le soleil devient froid* – avancent masqués. Son amour du verbe, ses circonvolutions agiles, camouflent des idées fortes qu'on n'hésitera pas à décortiquer.

★ *Paradisiaque*, 1 CD Polydor. Sortie le 16 juin.

Boom Bass et Zdar, une paire de bricoleurs

ON IGNORE souvent que l'engouement suscité en ce moment à l'étranger par la techno française a démarré avec MC Solaar. Tout en constatant la maturité du rapper et l'habileté de son DJ de l'époque, Jimmy Jay, les Anglo-Saxons avaient surtout remarqué l'apport d'un duo de bidouilleurs de studio – Hubert « Boom Bass » Blanc-Francard et Philippe « Zdar » Cerboneschi – baptisé La Funk Mob, capable de distiller des ambiances inédites. Un peu plus tard, en 1994, un label britannique, Mo'Wax, se chargeait de populariser en tant que telle cette paire d'alchimistes en publiant leur premier maxi, *Les Tribulations extra-sensorielles*, qui, avec ceux des Daft Punk, inauguraient outre-Manche la vogue de la *french vibe*.

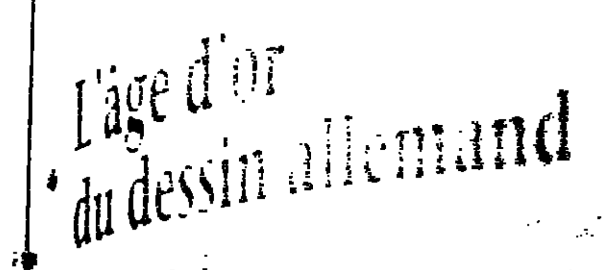
Lors de ses deux premiers albums, Claude M'Barali aimait s'entourer de l'immense bande (entre vingt et trente personnes) de sa fratrie hip-hop. Pour composer et enregistrer *Paradisiaque*, Solaar a décidé cette fois de ne confier sa musique qu'à Boom Bass et Zdar. Complice des premiers disques, La Funk Mob ne faisait pas partie du Posse. « *En 1991*, se souvient Hubert, *j'étais directeur artistique, ouvert par nécessité à beaucoup de formes musicales dont le hip-hop qui, en France, devenait vraiment excitant. Je suis allé faire un tour au Studio+30 où Philippe bossait sur* Bouge de là, *le premier single de Solaar. J'ai travaillé sur un remix. Nous ne nous sommes plus quittés.* » Fils d'un des plus célèbres réalisateurs artistiques français, Dominique Blanc-Francard, et neveu de Patrice Blanc-Francard, cofondateurs des *Enfants du rock*, Hubert s'est soûlé de musique avant de savoir marcher.

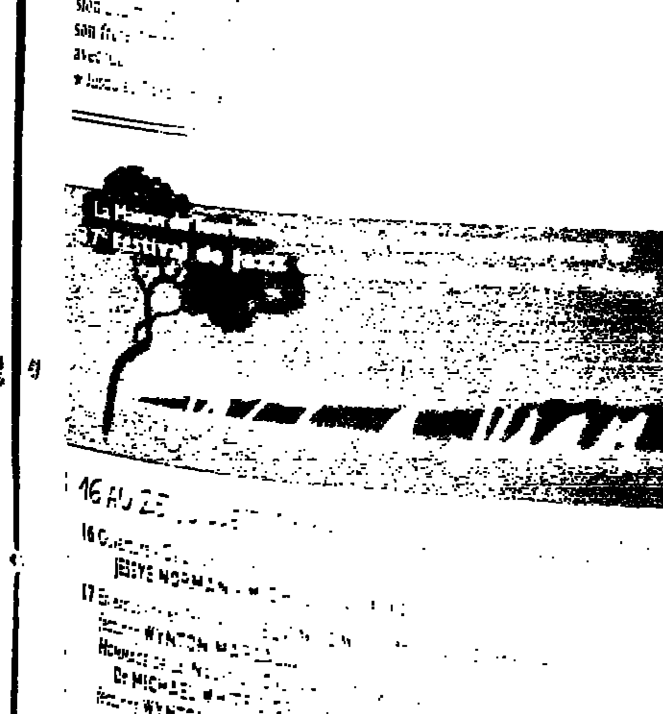
Agé de trente ans comme son compère, Philippe a commencé comme batteur de hard rock avant de passer aux manettes. Epris de liberté, ces bricoleurs insatiables ont vite multiplié les projets. Non content de suggérer à Solaar les sonorités les plus jazzies de son répertoire, non content d'expérimenter sous le nom de La Funk Mob les prémices du trip-hop, Hubert s'essaie à la production de son frère, Mathieu – plus connu sous le nom de Sinclair – pendant que Zdar, passionné par l'énergie extatique de la house, enregistre avec un autre complice, Etienne de Crécy, sous le nom de Motorbass, un des meilleurs albums du genre, *Pansoul*.

De longs mois, dans le luxe d'un budget de production très confortable, le duo s'est ensuite consacré à leur copain Claude. Si elles s'éloignent des tics de la plupart des bandes-son hip-hop, les mélodies de *Paradisiaque* ont privilégié une malice et une langueur très soft. « *Pour Claude*, explique Hubert, *nous avons travaillé sur mesure, comme des tailleurs. L'aspect trip-hop techno ne le branchait pas trop. Avec Philippe nous avons décidé de mettre ses textes en avant, de composer des musiques plus intemporelles. Avec le recul, je regrette de ne pas avoir tenté deux-trois choses plus étranges. Mais l'obligation de réussite était tellement énorme !* »

La prise de risque, Boom Bass et Zdar l'assumeront sans doute mieux dans leurs groupuscules à géométrie variable. Nouveau propriétaire d'un studio, Hubert se consacrera bientôt aux productions de La Funk Mob. Sous le nom de Cassius, le duo s'aventurera dans la house le temps d'un maxi. Avec Etienne de Crécy, Philippe a sur le feu deux nouveaux projets : un album très attendu de Motorbass et un autre, plus hip-hop, baptisé *La Chatte rouge*.

S. D.





هكذا من الأصل

L'âge d'or du dessin allemand

Au Musée de Bâle, une exposition admirable raconte le demi-siècle (1480-1530) de Dürer, Grünewald, Cranach, Altdorfer ou Holbein

DÜRER, HOLBEIN, GRÜNEWALD : DESSINS ALLEMANDS DE LA RENAISSANCE ALLEMANDE. KUNSTMUSEUM, 16 St Alban-Graben, Bâle. Tél. : 00-41-61-271-04-45. Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures, mercredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 21 août.

BÂLE
de notre envoyé spécial

Une exposition consacrée tout entière au dessin, la chose est rare. Consacrée à l'âge d'or du dessin allemand, le demi-siècle d'entre 1480 et 1530, c'est encore plus rare. Quand elle se révèle riche de près de deux cents œuvres et vingt-cinq artistes, parmi lesquels Dürer, les trois Holbein et Grünewald, mais encore Cranach, Altdorfer, Schongauer, Baldung, Graf, il s'agit d'une manifestation hors du commun, que l'on parcourt avec le sentiment que pareille aubaine ne se représentera plus de sitôt. Donc, il faut aller à Bâle, dans ce musée dont les expositions, quel qu'en soit le sujet, se distinguent par l'abondance presque pléthorique et la qualité des prêts. Ils ont été obtenus cette fois en réunissant les collections du cabinet des dessins de Berlin et de celui de Bâle. Pour des raisons de fragilité, ces deux institutions se montrent d'habitude plutôt chiches quand il s'agit de présenter à la lumière leurs feuilles vieilles de cinq siècles.

L'accrochage cultive la sobriété et la clarté. Au service des œuvres, il ménage assez de vide autour de chacune pour que le regard puisse s'y fixer sans être distrait ni gêné. La visite, qui exige du temps, beaucoup de temps et de l'endurance, suppose donc d'alterner sans cesse la contemplation dessin après dessin et la reconstitution, autant que faire se peut, de la continuité d'une histoire. Ce second exercice n'est pas le plus facile, parce qu'en cinq décennies surgissent, rivalisent et s'influencent réciproquement des artistes de la taille de Dürer et d'Altdorfer. Ils dessinent, ils gravent, ils peignent. Œuvres et commandes se multiplient, dans un espace qui s'étend le long du Rhin, sur les deux rives, de la Suisse aux Pays-Bas, et le long du Danube, vers Vienne et l'Autriche.


KUNSTMUSEUM DE BÂLE

« Anne », de Hans Holbein l'Ancien (21 × 15,9 cm).

L'INVENTAIRE DU MONDE

Artistes et œuvres traversent ce territoire en tous sens, au gré des circonstances. Des villes font office de pôles : Nuremberg, où fut Dürer ; Colmar, où fut Schongauer ; Augsbourg, où Hans Holbein l'Ancien eut son atelier, et Bâle, où s'établirent ses fils Ambrosius et Hans le Jeune. Mais le nomadisme est la règle, le voyage une nécessité et une initiation. Dürer se rend à Venise, puis aux Pays-Bas. Hans Holbein le Jeune passe par la France et séjourne en Angleterre. Ils y travaillent, ils y découvrent des styles qui leur étaient inconnus. Il leur arrive aussi d'y faire la guerre, à l'instar d'Urs Graf, Suisse natif de Solothurn qui eut une vie agitée, entrecoupée de fuites, et assista aux campagnes d'Italie. Il était en Lombardie en 1510, à Marignan en 1515 et encore en Italie vers 1520. Son œuvre porte les traces de ces expériences : l'exposition révèle ainsi une vue de champ de bataille d'une acuité qui ne peut qu'être le produit d'une observation sur le motif, parmi les cadavres, les soldats qui s'abreuvent et ceux qui achèvent les blessés.

Le sentiment qui l'emporte est celui de la prolifération des expériences. Ces hommes se sont donné pour charge l'inventaire visuel du monde. Avec pour instruments une plume chargée d'encre, une pointe d'argent, un peu de gouache blanche pour rehausser et d'aquarelle pour préciser les tons, ils ont entrepris l'exploration de la nature, de la plus extérieure – objets, paysages – à la plus intérieure – portraits, songes, symboles.

La manière oscille entre différents réalismes, plus ou moins elliptiques ou détaillés selon les cas et les sujets. Quand le motif est complexe et mouvant, avec feuillages, sources, lointains et cavaliers, ils procèdent par abréviations après avoir déterminé les lignes directrices de la composition. A l'inverse, quand ils scrutent un objet isolé, un homard, une femme nue, une tête d'homme, ils entrent frénétiquement dans le détail des textures, des nervures, des plis, des poils, des plus petites ombres. Dans cet exercice d'observation forcenée, à mi-chemin entre art et science, parfois plus près de celle-ci, Dürer excelle. Si célèbres, si souvent reproduites soient-elles, ses études de profils et de corps, de rochers et de souches laissent encore pantois. Le dessin est alors intelligence de la vision, précédant et préparant l'intelligence de l'esprit, laquelle calcule des proportions et inscrit des figures géométriques régulières dans l'irrégularité apparente des choses. Tout mérite étude, un lion à Gand, une montagne au bord du Rhin, un passant à Anvers.

Grünewald agit de même, avec un goût accentué pour la bizarrerie, les visages déformés et violemment expressifs. Baldung et Altdorfer – tous deux admirablement représentés – alternent nocturnes dramatiques, où leur virtuosité excelle dans le raccourci, le mouvement, le fantastique, et relevés sur le motif, où ils sacrifient l'effet à la neutralité de l'observateur. On les croirait incohérents tant ils changent radicalement de manière d'une feuille à l'autre, mais la plus appliquée alimente cependant la plus folle. De moins fameux, suivant l'exemple de Dürer, décrivent méthodiquement le monde. Ils se nomment Hans Schäufelein, Hans von Kulmbach, Wolf Huber.

EXTRÊME RÉALISME

Urs Graf et Niklaus Manuel Deutsch prennent plus de libertés. Le premier en prend même tant qu'il s'abandonne aux délices du monstrueux. Au bord d'une mare, une courtisane est debout, richement vêtue. Mais elle n'a plus ni mains ni bras, et a une jambe de bois. Près d'une rivière, une Lucrèce nue et frisée se plante une épée entre les seins, qu'elle a abondants. Un homme qui semble se noyer et s'accroche à un arbre la regarde par en dessous.

Graphisme minutieux, scène extravagante. Deutsch se retient à peine davantage, mêlant grotesque et morbide, érotisme et onirisme, tout cela dans un style impassible et limpide. L'extrême réalisme au service de l'extrême absurdité : quelques siècles plus tard, les symbolistes ont repris l'idée, mais sans égaler ces maîtres.

Philippe Dagen

Holbein le Jeune en majesté

Si considérable soit l'exposition, il a paru nécessaire de lui ajouter la présentation de l'œuvre gravé presque complet de Hans Holbein le Jeune. Au premier étage sont donc rassemblés les alphabets, les cartes, les frontispices, les bandeaux, les images bibliques, les proverbes et les rares portraits qu'il grava sur bois et, moins souvent, sur métal.

Dextérité stupéfiante, liberté de l'invention, curiosité insatiable : le fils de Hans l'Ancien sait tout faire, dans un style moins dur que celui de son père, un style qui ne déteste pas l'afféterie et la virtuosité maniériste. Au deuxième étage, ses portraits très attentifs, un nu en mouvement sublime, des croquis à l'encre très vif et une étude de chauve-souris font au parcours une conclusion à la mesure de l'ensemble. Ils côtoient quelques feuilles de son frère Ambrosius, qu'une mort précoce empêcha de rivaliser avec lui.

★ Jusqu'au 7 septembre.

Jean-Michel Basquiat, peintre de l'urgence

Le Musée Maillol présente les travaux sur papier du génie de Soho, disparu en 1988 à l'âge de vingt-huit ans

FONDATION DINA-VIERNY - MUSÉE MAILLOL, 59-61, rue de Grenelle, Paris-7e. Tél. : 01-42-22-59-58. Tous les jours, de 11 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 29 septembre. Catalogue 240 F.

S'il ne devait rester dans l'histoire de la peinture des années 80 qu'un nom et un seul, il se pourrait que ce soit celui de Jean-Michel Basquiat, dont l'œuvre incarne l'époque, mais pas seulement, avec plus de force et d'évidentes dispositions que toutes les jeunes vedettes de la décennie. L'exposition des travaux sur papier que présente le Musée Maillol donne ou redonne à le penser. L'ensemble fait poids, « corpus » d'une œuvre spontanée, élaborée dans l'urgence. Celle d'un artiste qui sait probablement très tôt que son temps est compté, et qui n'a pas, jamais, le temps de traîner son crayon avec nonchalance, comme peut le faire un Cy Twombly, l'un des pères que Basquiat se reconnaissait.

Travaillé à l'école de la rue et des murs qu'il s'agissait de signer alors collectivement (Samo), le geste de Basquiat est prompt, tendu, nerveux, électrique, qui s'affine d'une année à l'autre, de Brooklyn à Manhattan, où ses figures d'écorché se sont mises à ressembler à celles de Paul Klee plutôt qu'à la gente des comics qui d'abord l'ont inspiré, et que l'artiste a continué de mêler aux dessins de cerveaux, de squelettes, de membres dépecés et de mandibules de robots humanisés, ou d'humain robotisé au cœur d'un univers quotidien environné de signes de consommation courante, de matériel anodin, d'emblèmes personnels.

En dix ans d'une carrière fulgurante interrompue par une surdose, en 1988, alors que l'artiste n'avait que vingt-huit ans, l'enfant sauvage et ravageur qui, avec ses copains, marquait son territoire en balançant des bribes de pensée et d'images poétiques sur les murs de Soho, a changé. Le succès, la gloire, l'engouement à la new-yorkaise, et il faut bien le dire suspect, dont il fait l'objet, sa rencontre puis sa collaboration avec Andy Warhol, ont joué… C'est à partir de 1985 que ses graffitis de gamin ont commencé à s'organiser en univers construit, en cartes couvrant un territoire toujours plus large, ouvert aux pratiques artistiques hautes et basses – Matisse, entre autres, est cité – et au métissage des cultures. Les textes qui apparaissent en abondance dans les dessins sont toujours plus finement tracés. Encadrés, soulignés, parfois biffés, ils servent de légendes, de commentaires et d'appoints visuels aux objets, aux images, aux pictogrammes qui s'organisent sagement dans un espace mental substitué au monde réel, toujours plus complexe, plus élaboré, et qui semble pouvoir fonctionner seul. Comme si Basquiat fermé sur lui-même et face à sa détérioration physique consolidait, enluminait sa mythologie personnelle, sa biographie légendée.

Il va bien falloir décrypter ces rébus associant mots, slogans, signes, images et légendes agglutinés

Il va bien falloir décrypter ces rébus associant mots, slogans, signes, images et légendes agglutinés qui n'occupent souvent que des pans d'espaces comme des papiers déchirés, mais qui parfois aussi remplissent toute la page, comme une planche détaillée d'encyclopédie. Ainsi de cette grande feuille ponctuée par un manteau de peinture noire qui recouvre une partie des espèces de plantes et de poissons mêlés aux dessins d'os humains, de crânes et de squelettes accompagnés d'une image de Vénus primitive, histoire d'ancrer plus fortement cette pensée enluminée des origines, qui taraudait Basquiat, l'enfant métisse de Brooklyn, parti en août 1986 à la rencontre de l'Afrique.

Geneviève Breerette

Dennis Hopper, le touche-à-tout

Connu comme cinéaste et acteur, l'Américain expose ses photographies au Printemps de Cahors

PRINTEMPS DE CAHORS. Place Champollion. Tél. : 05-65-35-30-05. Vingt-cinq expositions jusqu'au 22 juin. Nocturnes, les 13, 14 et 21 juin. Catalogue : 82 pages, 120 francs.

CAHORS
de notre envoyé spécial

C'est un miraculé de la drogue et de l'alcool, qui déambule, heureux comme un jeune homme de soixante et un ans, dans les rues de Cahors (Lot). Dennis Hopper a brûlé ses ailes dans les années 60 et 70, combattant acharné de l'establishment, de la guerre du Vietnam, témoin attentif des ghettos urbains, compagnon de route du mouvement pop, dont on retrouve quelques visages dans l'exposition-phare du Printemps de Cahors.

On connaît le réalisateur, de *Easy Rider* à *Hot Spot*. L'acteur est aujourd'hui célèbre, notamment après *Apocalypse Now* (Coppola), *Blue Velvet* (David Lynch) ou *Basquiat*, de Schnabel, où, comme s'il appartenait déjà à l'histoire, il joue son propre rôle. L'artiste – photographe, sculpteur, peintre, installateur, performer – est moins connu, et c'est dommage.

L'exposition au Musée Henri-Martin de Cahors donne un large aperçu de son parcours photographique. Au premier étage, sa chronique du mouvement pop dans les années 60 ; au rez-de-chaussée, son travail plus récent sur la violence urbaine, où les tags et graffitis de gangs, parfois photographiés, parfois pris en vidéo et imprimés, sont associés aux gestes brutaux du peintre. Et renvoient à ses films, comme *Colors*, durant lequel, il isolait, à l'aide d'un ordinateur, des images filmées d'arrestations et d'agressions, pour les installer au mur.

Difficile de démêler le fil dans l'œuvre de Dennis Hopper tant il a touché à tout, faisant dialoguer les genres : *« C'est le même artiste qui a réalisé* Easy Rider, *un film pop, et l'artiste tactile. »* Mais il reconnaît : *« Ma carrière est bordélique. »* Dennis Hopper est né le 17 mai 1936 à Dodge City (Kansas), une région agricole. Rêvant *« de montagnes et d'océan »*, il les découvre à treize ans. Déception. *« Les montagnes, je les imaginais bien plus hautes et l'océan, je pensais voir la Chine au bout. »* Il en tire une conviction : *« Il fallait créer mon propre monde, le diffuser tous azimuts. »*

Il dévore tout : poésie (il découvre Rilke et remporte un concours de déclamation à San Diego), peinture (expressionnisme abstrait), sculpture, théâtre. Schizophrénie d'un artiste qui ne sait pas choisir ? Jamais à court de formule, il éclate de rire : *« La schizophrénie, c'est de vouloir être artiste, surtout dans une ville comme Los Angeles où, dès que vous parlez d'art, on vous indique l'ascenseur. »*


D.R.
« Billy Al Bengston », de Dennis Hopper (1964).

Son premier contact avec la photographie remonte au collège, en 1952, quand il découvre les « images à la sauvette » d'Henri Cartier-Bresson. *« J'ai été bluffé par le mouvement,* lâche-t-il, admiratif. *J'ai compris qu'il était possible d'attraper tout ce qui bouge. »* Il est aussi attiré par les images de Siskind et de Callahan, dont les formes captées dans la nature renvoient à la peinture abstraite américaine.

DOUBLE INFLUENCE

Les photos de Hopper sont au croisement de cette double influence, entre profondeur et surface, instantané et contemplation, réalité et abstraction. Il a ainsi collé au bouleversement de l'art américain entre les années 50 et 60. Il rencontre James Dean – avec qui il joue dans *La Fureur de vivre* et *Géant* – qui lui suggère de *« prendre des images pour bien regarder le monde »*. Il photographie comme il mange, boit, joue, vit et utilise *« le quotidien comme un accessoire »*. Un coup du sort vient renforcer sa plongée réaliste : trois cents de ses peintures abstraites sont détruites dans un incendie. *« J'étais anéanti,* mais, ajoute-t-il en rigolant, *il y avait un sacré paquet de mauvaises peintures. »*

Au même moment, il découvre le mouvement pop américain. *« Ils étaient jeunes, faisaient leur première exposition, parlaient des objets de notre environnement. Ils étaient dans le vrai car ils marquaient un retour à la réalité après trois générations d'abstraction. »* Warhol, Hockney, Lichtenstein, Oldenburg, Rauschenberg, Johns, ils sont tous là, mais aussi les nouveaux réalistes européens, comme Martial Raysse, Niki de Saint-Phalle et Tinguely. Ces portraits frais, sans effet ni pathos, viennent s'entrechoquer avec des clichés de Martin Luther King, de marginaux, routards de la Beat Generation.

Parallèlement, Dennis Hopper développe une œuvre d'artiste conceptuel. Il agrandit ses photos, introduit des empreintes, des objets, collabore avec Martial Raysse, peint comme un taggeur. Quoi qu'il fasse, Hopper sait qu'il sera d'abord connu comme acteur. C'est la raison pour laquelle, un jour, il a fait venir quelques groupies sur un terrain vague, s'est entouré de bâtons de dynamite qu'il a fait exploser tout en faisant filmer la performance. *« Personne ne peut imaginer que vous sortiez vivant d'une telle explosion. »* Hopper, oui.

Michel Guerrin

Les pianistes Viv McLean et Gianluca Cascioli opposent le velours et l'enclume

VIV McLEAN (piano), œuvres de Chopin, Beethoven, Medtner, Ravel, Gershwin, Festival de Melle (Deux-Sèvres), le 29 mai. GIANLUCA CASCIOLI (piano), œuvres de Beethoven, Debussy, Schumann, Piano quatre étoiles, Salle Pleyel, Paris, le 2 juin.

Tout les oppose : le Britannique Viv McLean (vingt-quatre ans) est inconnu, il n'a signé aucun disque, joue prudemment un répertoire « classique » ; l'Italien Gianluca Cascioli (dix-sept ans) est propulsé par Deutsche Grammophon et se plaît à jouer un répertoire excentrique et escarpé. On ne parlerait probablement pas tant de ce jeune homme fort en thème s'il n'avait gagné le premier prix du concours Umberto Micheli en 1994 et si DG ne lançait à grands frais deux récitals (2 CD séparés 447 766-2 et 453 422-2) où Ligeti et Boulez côtoient Beethoven et Busoni. Pollini le suit à la trace. Boulez lui fait des lettres de recommandation sur papier glacé à l'effigie de l'Ircam : à dix-sept ans, on souhaite à Cascioli d'avoir les épaules solides.

Solide est sa technique, assurément. D'acier, même. Mais les doigts sont de plomb. Sa sonorité est quelconque, souvent dure ou soudainement blême. Dans le second livre des *Images*, de Debussy, il construit un monde d'une fluidité comme lyophilisée. Un Debussy osseux en dégradés de gris. Dans la *Fantaisie op. 77*, de Beethoven, Cascioli tape du pied violemment, agresse la pédale, fouette, griffe son piano. Il joue les traits si vite qu'on n'entend pas les notes...

Aucune phrase musicale n'est assez intelligente et « moderne » pour le jeune Italien : au disque, il faut l'entendre refuser le chant au choral de Bach *Nun komm der Heide Heiland*, transcrit par Busoni, en l'affectant de multiples aspérités. Il en va de même pour les *Bagatelles op. 126*, de Beethoven, dont, au concert et au disque, il désintègre les lignes, englue les tempi, surligne les audaces. Schumann prescrit-il de jouer *legatissimo* le début des *Etudes symphoniques op. 13* que Cascioli en égrène superficiellement les premiers accords arpégés. L'énergie presque sexuelle qu'il met à agresser son clavier devra trouver d'autres exutoires. On souhaite aussi à Gianluca Cascioli que DG lui laisse le temps de passer du statut de jeune prodige surdoué à celui de musicien au service de la musique, et non au service de l'idée qu'il se fait de la musique.

SINGULARITÉ ÉTONNANTE

Viv McLean nous avait paru, l'an passé à Londres (*Le Monde* du 26 juin 1996), d'une singularité étonnante. Nous lui avions souhaité d'être invité par *« les décideurs français venus l'entendre »* ; aucun d'entre eux n'a cru bon de le faire à ce jour, et le mérite de ce premier concert en France revient à l'attachant Festival de Melle (Deux-Sèvres). Les organisateurs, bénévoles et d'une remarquable courtoisie, n'ont qu'une église romane à proposer, magnifique mais très sonore.

L'intelligence de Viv McLean a été de s'adapter au lieu. Il a d'emblée dialogué avec cette acoustique large, négociant des fondus-enchaînés de sonorité chez Chopin, allégeant sans sécheresse la polyphonie de la *Sonatine* de Ravel, jouée avec une pudeur remarquable. Sa *Pathétique*, de Beethoven, sonnait un peu trop sagement, mais quelle superbe simplicité dans Chopin, avec un *Nocturne op. 37 nº 1* chanté de manière imperturbable et une *Polonaise-fantaisie op. 61* au début irréellement liquide mais sans fadeur. La version pour piano seul de la *Rhapsodie in Blue* de Gerschwin a montré que lui aussi avait des doigts et des bras d'acier, mais qu'il les dissimulait derrière des muscles de velours... Viv McLean est un garçon un peu lunaire. Il joue avec le génie qu'on trouve à ceux qui savent s'oublier et se placer naturellement au juste point de rencontre avec la musique, ce mystère de l'instant.

Renaud Machart

La tendresse désespérée de Mano Solo face à la camarde

L'Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Les 10 et 11 juin, à 20 h 30. Tél. : 01-42-38-07-54.

« J'ai tellement chanté la mort que j'ai cru la noyer. » Le premier vers d'une première chanson et Mano Solo se retrouve d'emblée face à la camarde. La lutte est inégale mais productive. Depuis 1993, deux albums (*La Marmaille nue*, *Les Années sombres*) de chansons écorchées et douloureuses ont évoqué sa séropositivité, le sida et l'angoisse viscérale du départ. Après une parenthèse punk sous le nom de Frère Misère, le voilà entouré sur la scène de l'Eldorado d'un somptueux orchestre : piano, trombone, guitare, percussions, accordéon et un ensemble de six cordes. La subtilité d'arrangements aux inflexions gitanes, jazzy, tango ou java se frotte à l'âpreté d'un vibrato de chanteur réaliste.

Comment expliquer la ferveur de son public ? Cris d'amour, enthousiasme juvénile et chœurs fidèles ne sont jamais tempérés par la brutalité des textes. La lutte solitaire d'un ange noir provoquera toujours l'identification romantique. Entre deux interpellations fraternelles, Mano explique que ce concert, enregistrement public de son troisième album, requiert un peu de silence. Douze nouvelles chansons cèdent moins que jamais à la tentation de l'esthétisme. Une langue raide et nue décrit ses tourments. Jusqu'au malaise. La sincérité, la douleur – fut-elle médicalement prouvée – ne sont jamais gages de qualité artistique. Difficile ici d'instaurer pour le critique une grille de valeurs. Osons avancer que le vibrant poulbot exhibe parfois ses plaies avec une complaisance trop terne et littérale. On le préfère dans *Barbès-Clichy*, *Julie* ou *Toujours quand tu dors*, habitant la scène de sa présence fébrile, possédé par l'urgence de vivre et une tendresse désespérée pour la beauté fuyante d'un amour et la sensualité d'une ville.

S. D.

Les lourds dossiers du nouveau ministre de la culture

LE MINISTRE DE LA CULTURE et de la communication, Catherine Trautmann, n'ignore pas les dossiers qui l'attendent, dont plusieurs sont en déshérence depuis deux ans. Ils sont de deux ordres : les premiers sont directement liés à l'effondrement du budget de la culture ; les seconds, moins urgents, concernent l'indispensable réforme des structures du ministère.

La diminution du budget du ministère, depuis la fin des années Lang, plus ou moins masquée par des opérations de replâtrage qui n'ont trompé personne, a été aggravée par une série de collectifs et de gels budgétaires. Des secteurs entiers se trouvent dans une situation difficile. Le patrimoine a perdu un tiers de son budget. Une Fondation du patrimoine, qui ambitionne de devenir l'équivalent du National Trust anglais, a été lancée pour pallier la faiblesse des pouvoirs publics. Mais cet organisme privé, pourtant accouché aux forceps par le cabinet de Philippe Douste-Blazy, a du mal à prendre son envol. Quel sera son sort ?

La politique des grands travaux, lancée par François Mitterrand, touche à sa fin. Pourtant des opérations complémentaires attendent toujours le feu vert de la Rue de Valois. L'Institut national des arts, qui doit s'installer rue de Richelieu à la place de la Bibliothèque nationale, est-il une priorité ? L'inévitable mais coûteuse rénovation du Grand Palais, aujourd'hui fermé, va-t-elle démarrer ? Le Musée des arts premiers, cher au président de la République, sera-t-il mis en chantier ? Le Musée de la marine devra-t-il déménager ? Faut-il relancer des opérations en régions ? Faut-il maintenir le projet de Galeries nationales de la photographie à l'hôtel de Sully à Paris ?

La direction des musées de France attend une modification de la loi sur la circulation des objets d'art pour éviter la fuite des *« trésors nationaux »*. Cette modification ne débouchera-t-elle pas nécessairement sur un engagement financier de l'Etat ? Dans un domaine voisin, l'ouverture du marché de l'art aux grandes firmes anglo-saxonnes de ventes aux enchères devrait entraîner une indemnisation des commissaires-priseurs français, qui perdraient le monopole des ventes. Qui paiera et combien ? Catherine Trautmann devra régler ce dossier avec le garde des sceaux.

La direction de l'architecture, qui a quitté l'équipement pour la culture en 1996, manque aussi de moyens. Notamment pour mener à bien la réforme des enseignements. Sur ce point, la Rue de Valois devra faire la preuve du bien-fondé de ce rattachement.

QUESTIONS AUDIOVISUELLES

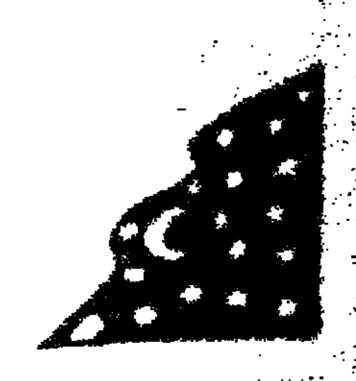
Côté cinéma, un chantier que l'on croyait bouclé doit être repris à zéro : celui de l'obligation d'investissement des chaînes privées au profit des producteurs indépendants. Les professionnels du grand écran sont devenus plus gourmands. Le nouveau cabinet héritera aussi de l'interminable projet de réforme de l'agrément qui définit notamment les conditions d'accès des films au soutien public. Il devra aussi s'atteler à la définition rationnelle des conditions d'implantation des multiplexes, veiller à l'évolution des relations communautaires dans ce secteur et à la défense de l'*« exception culturelle »*. Un thème que Catherine Trautmann, présidente de l'intergroupe cinéma et audiovisuel au Parlement européen, connaît bien.

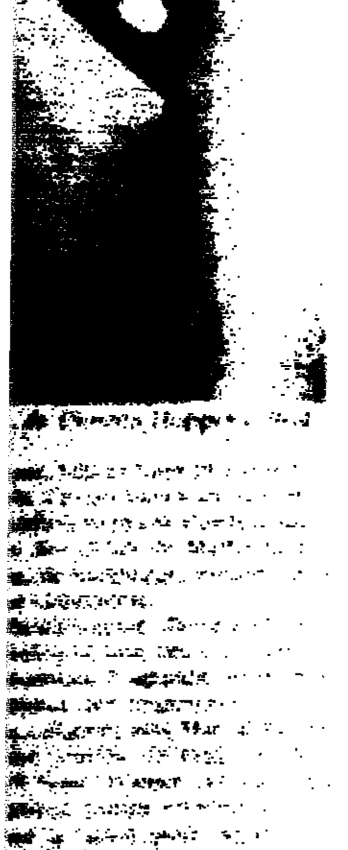
Les domaines de l'audiovisuel et des arts de la scène sont toujours perturbés par la réforme du statut des intermittents du spectacle que la nouvelle équipe devra régler avant décembre 1998, comme elle aura à veiller à la difficile mutation du Centre national de la danse de Châteauvallon, mis à mal par le Front national toulonnais et le préfet du Var. L'activité musicale en régions attend toujours une politique plus cohérente et la question d'un auditorium dans la capitale reste posée.

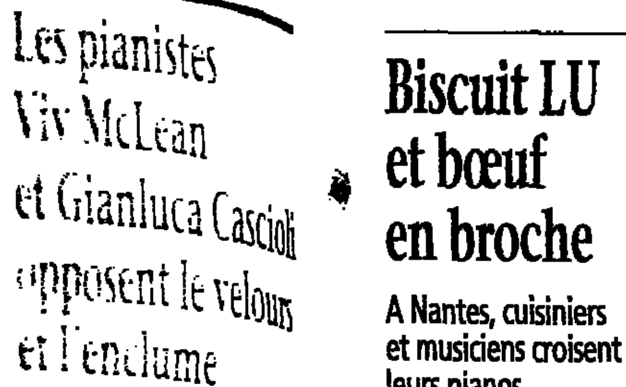
Proposée par un rapport de Jacques Rigaud, après une large consultation à laquelle a participé le maire de Strasbourg, la réforme des structures du ministère reste-t-elle à l'ordre du jour ? En cas de réponse positive, le rapprochement de certaines directions du ministère, celle du théâtre et celle de la musique, celle de l'architecture et celle du patrimoine est à méditer. Faut-il accélérer la déconcentration des centres de décision du ministère entreprise par le prédécesseur de Mme Trautmann au grand dam de certains acteurs de la vie culturelle ? Le nouveau ministre devra trancher assez vite.

Pour exister, la Rue de Valois a besoin de l'appui de l'Elysée ou de Matignon. Alain Juppé avait décidé, après Bercy, que la culture n'était pas une priorité. Si l'on en croit les propos qu'il a tenus au cours de la campagne des législatives, Lionel Jospin semble avoir une opinion différente. La voici à l'épreuve des faits.

Emmanuel de Roux

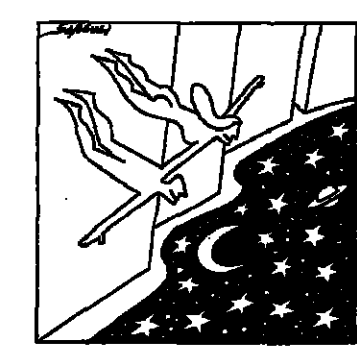






Biscuit LU et bœuf en broche

A Nantes, cuisiniers et musiciens croisent leurs pianos



QUEUES de bœuf cubaines, tartes flambées alsaciennes, croque-monsieur au chocolat : ces recettes et d'autres accompagnent le festival Trafics, dédié cette année en grande partie à la musique. Une soirée d'épouvante le 10 juin fait entendre le Grand Orchestre démocratique d'outre-tombe, le groupe Zga de Saint-Pétersbourg...

Les autres soirées, aux titres flatteurs comme des menus de nouvelle cuisine, sont centrées autour du cinéma, Travelling sonique le 12, 40 de fièvre le 13 (groupes et plats *« anarchistes »*), Caravane le 14 (avec le « rock féministe » de Mafu Cage et la musique saharienne de Gaâda). Des spectacles courts (vingt minutes) s'ajoutent au programme avec la chorégraphe Lila Greene, le metteur en scène Michel Dezoteux, entre autres. Dans les murs de cette ancienne usine des biscuits LU, quatre artistes présentent leurs intallations sonores, Eric Cordier, Brion Gyson, Peter Bosch et Simone Simons.

★ *« Trafics. Cuisines et performances »*, **Usines LU, 44 Nantes. Du 10 au 14 juin. CRDC (informations, réservations, billetterie), 18, rue Scribe. Tél. : 02-40-69-50-50 et 02-40-73-85-51.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Grand Magasin
Pour l'une des Soirées nomades qu'elle organise dans le cadre de son exposition Amours, la fondation Cartier invite Grand Magasin avec *Le Tour du monde des chants d'amour*. Grand Magasin, c'est l'association la plus futée, joueuse et rieuse qui soit. Elle se compose d'un garçon, Etienne Hifler, et d'une fille, Pascale Murtin, qui sont au théâtre ce que Francis Ponge est à la littérature : des « savonneurs » irrésistibles.
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Denfert-Rochereau. 20 h 30, les 12 juin, et 3 et 10 juillet. Tél. : 01-42-18-56-72. 20 F et 30 F.

Yolanta
L'action se passe en Provence, mais la musique est de Tchaïkovski. Véritable pièce de théâtre mise en musique, plus qu'opéra, cette *Yolanta* est aussi rare que magnifique.
Marina Chagoutch (Yolanta), Vladimir Galusine (Vaudémont), Dmitri Hvorostovsky (Robert, duc de Bourgogne), Mikhaïl Kit (le roi René), Nicolaï Putilin (Ibn-Hakia), Chœur et orchestre du Kirov de Saint-Pétersbourg, Valery Gergiev (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.

Jean-Claude Pennetier (piano)
Il ne faudrait rater ce récital sous aucun prétexte. Pennetier est l'un des quelques pianistes de ce siècle que Schubert aime autant qu'ils aiment eux-mêmes le compositeur. Schubert : *Sonates pour piano D 935 et D 960.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Polar, The Married Monk
La noirceur des chansons de Polar n'a d'égale que la délicatesse avec laquelle il cisèle sa neurasthénie. Ce Suisse d'origine irlandaise, enfant de Nick Drake et faux frère de Kurt Cobain, réussit sur scène comme sur son premier album, *Polar 1*, à caresser ses blessures intimes.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 11 juin. Tél. : 01-47-00-57-59. 59 F.

Benoît Wideman Quartet
Clavier des temps mythiques de Magma, Benoît Wideman, un temps en réserve de la musique sur scène, a fondé récemment un quartette électrique avec Simon Spang-Hanssen (saxophones), Sylvain Marc (basse) et François Laizeau (batterie). A aller écouter sans nostalgie.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 10. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Bateau coule
(en arabe dialectal)
de Slimane Benaïssa,
avec Slimane Benaïssa et Sid Ahmed Agoumi.
Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le vendredi 13, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. Durée : 1 h 30. 70 F.

L'Etat honteux
de Sony Labou Tansi,
mise en scène de Georges M'Boussi,
avec Georges M'Boussi.
Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le samedi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 16 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. Durée : 1 h 10. 70 F.

Exercices de style
d'après Raymond Queneau,
mise en scène d'Albert de Freitas,
avec Hélène Deregnier, Franck Lamarre, Isabelle Bouvrain, David Legras, Florence Maury et Albert de Freitas.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. A partir du 10 juin. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-42-80-01-81. Durée : 1 h 45. 100 F et 160 F. Jusqu'au 30 août.*

Fabrice Luchini
d'après Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet. A partir du 10 juin. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-22-16-18. Durée : 1 heure. 160 F. Jusqu'au 12 juillet.

Feux
avec Popy Moreni, les Percussions de Strasbourg, Ramon Kelvink (funambule) et Mario Igual, Giovanni Panzera, Marc Jaumot et Claude Devernois (artificiers).
Parc de La Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Les vendredi 13 et samedi 14, à 23 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. Entrée libre.

IVes Rencontres nationales du jeune théâtre critique et universitaire non professionnel
avec la Compagnie Babylone *(Extraits ordinaires)*, la Compagnie Mawon' *(Neg, rasin libété)*, le Théâtre de Prisme *(Un riche, trois pauvres)*, la Compagnie Déclic Théâtre *(Ne t'arrête pas Clara)*, la troupe du Passe-âge *(Théâtre contre l'oubli)*, le Théâtre Orkydhé *(La Véritable histoire du soldat Y. K. Woyzek)*, le Théâtre de la Cruauté *(Œil pour œil)* et la Compagnie le Pied enflé *(Le Silence)*.
Théâtre 95, avenue de la Grande-Ecole, 95 Cergy-Pontoise. Du jeudi 12 au samedi 14, le vendredi 20, à 20 heures et 21 h 45 ; le samedi 21, à 15 heures. Tél. : 01-30-38-11-99. 20 F et 30 F.*

La Jeune Fille et la Mort
(en arabe sous-titré en français)
d'après Ariel Dorfman,
mise en scène de Georges Ibrahim,
avec Arine Omari, Mohammad Bakri et en alternance Mukarram Khouri ou *Georges Ibrahim.*
Auditorium de l'IMA (niveau-2), 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Cardinal-Lemoine, Jussieu. Les vendredi 13 et samedi 14, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. Durée : 2 heures. 60 F et 80 F.*

Lazare
de Tchicaya U Tam'si,
avec Pascale Roze, Akonio Dole et Gabriel Garran.
Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le jeudi 12, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. Durée : 1 h 30. 70 F.

Spectacle de nô
avec le grand maître Fusateru Hôshô, Masayuki Namiyoshi, Takao Watanabe, Noburu Sano, Jun Ootomo, Ukon Miyake et Shônosuké Okura, Kuninazu Komparu, Hiroyuki Matsuda et Shingo Ko (musiciens).
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Le jeudi 12, à 20 h 30. Tél. : 01-43-48-83-64. Durée : 2 heures. De 90 F à 120 F.*

Talila et Ben Zimet
de Talila et Ben Zimet, mise en scène de Patrick Haggiag, avec Talila, Ben Zimet, Eddy Shaff et Pierre Mortarelli (musiciens).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Du lundi 16 au samedi 21, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 1 h 30. 80 F et 120 F.*

SÉLECTION

Cette jambe qui s'envole
de Frédéric Ferrer,
mise en scène de l'auteur,
avec Astrid Cathala, Hocine Choutri, Catherine Lenne, Philippe Mandon et Livane Revel.
Lavoir moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, à 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 h 35. 60 F et 90 F. Dernières.*

La Dernière Nuit
de Georges Lavaudant,
mise en scène de l'auteur,
avec Anne Alvaro et Bouzid Allam.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Du lundi au samedi, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 21 juin.*

Dommage qu'elle soit une putain
de John Ford,
mise en scène de Jérôme Savary,
avec Barbara Schulz, Bernard Ballet, Manuel Blanc, Stéphane Bierry, Jean-François Delacour, Guy Grosso, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Jorris, Antonin Maurel, Martine Mongermont, Nina, Guy Perrot, Benjamin Rataud, Steve Suissa, Maria Verdi, Isabelle Gomez, des danseuses et des chanteurs.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 120 F et 160 F. Jusqu'au 20 juin.*

L'Echange (seconde version)
de Paul Claudel,
mise en scène de Jean Dautremay,
avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le mercredi 11, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 17 juillet.

Elle(s) d'Isles
d'après Aimé Césaire et Saint John Perse,
mise en scène d'Yves Collet,
avec Emilie Benoît, Danielle Van Bercheycke, Yorick-Alexander Abel (violoncelliste) et René Dambury (percussionniste).
Lavoir moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Le samedi, à 20 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 heure. 50 F. Jusqu'au 28 juin.

En caravane
d'Elizabeth von Arnim,
mise en scène de Laurent Pelly,
avec Hervé Briaux, Christine Brücher et Jean-Benoît Terral.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les mercredi et samedi, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 30. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 20 juin.*

Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni,
mise en scène de Gildas Bourdet,
avec Sophie Bouilloux, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Bruno Choel, Richard Guedj, Franck Jazède, Jean-Michel Molé, Alice Papierski, Yves Pignot, Michel Scotto Di Carlo et Philippe Uchan.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mº Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 août.

Noces de sang
de Federico García Lorca,
mise en scène de Margarita Mladenova et Yvan Dobtchev,
avec Quentin Baillot, Yannis Baraban, May Bouhada, Mathieu Busson, Julie Denisse, Abdelati Lambarki, Jean-Marc Layer, Odja Llorca, Manuel Mazaudier, Juliette Maugard, Nine de Montal, Sylvie Raboutet, Nicolas Taïeb, Anna Tantcheva, Marie Thomas et Pascal Vuillemot.
Centre de formation professionnelle des techniciens du spectacle, 92, avenue Gallieni, 93 Bagnolet. Du mardi 10 au vendredi 13, à 19 h 30. Tél. : 01-53-24-90-16. Durée : 1 h 45. Entrée libre sur réservation.

Les Oranges
d'Aziz Chouaki,
mise en scène de l'auteur,
avec Magid Bouali, Rabah Loucif et Gabriel Garran.
Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Les mardi 10 et mercredi 11, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. Durée : 1 h 50. 70 F.

Les Reines
de Normand Chaurette,
mise en scène de Joël Jouanneau,
avec Christine Fersen, Catherine Hiegel, Martine Chevallier, Emmanuelle Meyssignac, Cécile Garcia-Fogel et Océane Mozas.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi 10, mercredi 11, vendredi 13, samedi 14, à 20 h 30 ; le jeudi 12, à 19 heures ; le dimanche 15, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 45. De 65 F à 160 F. Dernières.*

La Révolte
de Villiers de L'Isle-Adam,
mise en scène d'Alain Ollivier,
avec Agnès Sourdillon et Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Du lundi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 120 F. Jusqu'au 28 juin.

Le Siège de Leningrad (Histoire sans fin)
de José Sanchis Sinisterra,
mise en scène de Dominique Poulange,
avec Judith Magre et Emmanuelle Riva.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 45. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 22 juin.*

La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire,
mise en scène de Jacques Nichet,
avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Bilau Yaya Georges, Alan Boone, Jules-Emmanuel Eyoum-Deido, Jacques Fornier, Moïse Gabelus, James Germain, Sylvie Laporte, Robert Lucibello, Guy Stanislas Matingou, Louya Victor Mpene Malela, Mouss, Denis Mpunga, Yanecko Romba, William Nadylam-Yotnda et Xavier Thiam.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 heures. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 22 juin.*

Les Très Riches Heures
de Jean Rouaud,
mise en scène de Joëlle Chambon,
avec Tania Da Costa et Philippe Goudard.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-16-30. Durée : 1 h 20. 85 F et 120 F. Jusqu'au 29 juin.*

Un chapeau de paille d'Italie
d'Eugène Labiche,
mise en scène de Georges Lavaudant,
avec Bouzid Allam, Gilles Arbona, Catherine Benoît-Mourlon, Céline Betton, Marc Betton, Jean-Marie Boeglin, Pascal Brunet, David Bursztein, Jean-Michel Cannone, Caroline Chomienne, Claire Decheimer, Gérard Hardy, Dominique Lemonier, Frédérique Marie-Nunez, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Charles Paraggio et Annie Perret.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 2 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 29 juin.

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy,
mise en scène de Daniel Mesguich,
avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salviat, Claude Mathieu, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Jean-François Rémi et Claudie Guillot.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 12 et samedi 14, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 3 heures. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 19 juillet.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA KARENINE
Film britannique de Bernard Rose, avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; *Gaumont Grand Ecran Italie*, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

ÉTOILE DU SOIR
Film américain de Robert Harling, avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Scott Wolf (2 h 09).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e.

GRIDLOCK'D (*)
Film américain de Vondie Curtis Hall, avec Tim Roth, Tupac Shakur, Thandie Newton, Wondie Curtis Hall, Tom Towles, *Charles Fleischer (1 h 31).*
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

HELLRAISER 4 (*)
Film américain de Kevin Yacher, avec Bruce Ramsay, Valentina Vargas, Doug Bradley, Charlotte Chatton, Adam Scott, Kim Myers (1 h 30).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
Film français d'Emmanuel Finkiel, (38 min).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

MICHAEL
Film américain de Nora Ephron, avec John Travolta, William Hurt, Andie McDowell, Bob Hoskins, Robert Pastorelli, Jean Stapleton (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+).

TONKA
Film français de Jean-Hugues Anglade, avec *Jean-Hugues Anglade, Pamela Soo,* Alessandro Haber, Wu Hai, Marisa Berenson (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

UN PRISONNIER DE LA TERRE
Film américano-soviétique de John Berry, avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA VIE DE JÉSUS
Film français de Bruno Dumont, avec *David Douche, Marjorie Cottreel,* Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
Film franco-portugais de Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec *Leon Lai Ming,* Takeshi Kaneshiro, Charlie Young.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

ASSASSIN-S (**)
de Mathieu Kassovitz,
avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

L'ASSOCIÉ
de Donald Petrie,
avec Whoopi Goldberg, Dianne Wiest, Eli Wallach.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga.
Français (1 h 30).
UGC *Ciné-cité les Halles, dolby,* 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; *Bienvenüe Montparnasse,* dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-*Juillet-sur-Seine, dolby,* 19e (+).

LE BAISER DU SERPENT
de Philippe Rousselot,
avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite.
Franco-allemand-britannique (1 h 44).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, *11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand* Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EMMA L'ENTREMETTEUSE
de Douglas McGrath,
avec Toni Collette, Alan Gumming, Jeremy Northam.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; *Gaumont Grand Ecran Italie, dolby,* 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+).

HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal.
Britannique (4 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).

KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent.
Français (1 h 28).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

NIRVANA
de Gabriele Salvatores,
avec Christophe Lambert, Diego Abatantuono, Sergio Rubini.
Franco-italien (1 h 54).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, *Jean-Luc Godard.*
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

SUR LA TÉLÉVISION : LE CHAMP JOURNALISTIQUE
de Gilles L'Hôte,
avec Pierre Bourdieu.
Français (1 h 48).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; *UGC Danton, 6e ; Gaumont* Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e *(01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle,* 15e (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

TÉLÉVISION Les patrons des deux chaînes de télévision extérieures de la France, TV 5 et CFI (Canal France International), relancent leur projet de pôle télévisuel extérieur, déjà présenté en juin 1996. ● L'ALTERNANCE politique ayant « gelé » la proposition de « chaîne vitrine » présentée par Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio-France internationale, Patrick Imhaus et Philippe Baudillon préconisent de placer l'audiovisuel extérieur sous la houlette de France Télévision. ● LE PROJET vise notamment les 200 millions de francophones de par le monde et des populations autochtones reliées au câble et au satellite, en s'appuyant sur une synergie de terrain entre TV 5 et CFI. ● LE BOUQUET numérique de huit programmes francophones en Afrique connaissant des débuts difficiles à cause de querelles internes, le ministère de la coopération a commandé un audit.

TV 5 et CFI font cause commune pour l'audiovisuel extérieur

Le plan pour une « chaîne vitrine » de la France proposé par Jean-Paul Cluzel, proche d'Alain Juppé, étant en suspens en raison de l'alternance, les patrons de deux télévisions extérieures relancent leur proposition d'un pôle conduit par France Télévision

AVEC L'ÉLECTION d'une nouvelle majorité, l'action audiovisuelle extérieure de la France pourrait être remaniée. A côté du plan de Jean-Paul Cluzel, président de Radio-France Internationale (RFI), chargé par l'ex-premier ministre et Hervé de Charette, ex-ministre des affaires étrangères, de concevoir la future télévision extérieure de la France (*Le Monde* du 16 mai), d'autres projets croient pouvoir retrouver une certaine actualité. Ainsi, Patrick Imhaus, président de TV 5, chaîne francophone internationale, et Philippe Baudillon, PDG de Canal France International (CFI), relancent leur projet alternatif. Déjà, en juin 1996, le duo avait écrit à Alain Juppé pour lui présenter ses propositions. Sans résultat à l'époque.

Plutôt qu'une « *chaîne vitrine* » et une « *CNN à la française* », dont l'abandon semble désormais programmé, Patrick Imhaus et Philippe Baudillon militent pour recentrer l'action audiovisuelle extérieure de la France sur trois cibles. Première visée, selon le PDG de CFI, « *la cible des francophones, qui représente environ 200 millions de personnes à travers le monde. France comprise* ». Deuxième objectif, « *les populations autochtones d'un certain niveau socio-culturel déjà reliées à des réseaux MMDS* (le câble sans câble), *au câble ou au satellite* ». Philippe Baudillon précise : « *Il faut s'adresser à ces populations dans leur langue. C'est une cible jamais touchée par les médias français.* » Enfin, troisième axe : « *Il nous faut toucher tous les gens qui ne reçoivent que les chaînes hertziennes nationales.* »

De concert, Patrick Imhaus et Philippe Baudillon souhaitent que « *France Télévision soit le vrai patron de l'action audiovisuelle extérieure de la France* ». En clair : les chaînes publiques nationales menées par France Télévision doivent être majoritaires dans le capital de Téléfi (*lire ci-contre*). *Selon eux,* « *le service public est en phase avec ce projet* ».

> « Le service public est en phase avec ce projet »

Dans la pratique, la structure la plus adéquate pourrait reprendre la formule de la holding de Téléfi conçue par Jean-Paul Cluzel : 51 % contrôlés par l'Etat, 37 % par France Télévision, 8 % par la nouvelle entité La Sept/Arte-La Cinquième et 4 % par Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO).

Pour le PDG de CFI comme pour le patron de TV 5, la Sofirad, holding détenue à 100 % par l'Etat, « *est devenue obsolète* ». Selon eux, une Téléfi contrôlée à 51 % par l'Etat « *était un grand pas dans la bonne direction, mais il faut aller plus loin* ». Plus efficace serait une holding où « *l'actionnaire majoritaire serait constitué par le bloc des télévisions publiques* ». L'adoption d'un tel schéma devrait permettre « *aux pouvoirs publics d'avoir un contrôle sur la stratégie, tandis que les propositions seraient instruites par les opérateurs* », poursuit le PDG de CFI.

La démarche commune des patrons de TV 5 et de CFI est renforcée par leur proximité. « *Nous sommes partis sur un plan bien articulé de rapprochement et de spécialisation entre les deux chaînes*, constate Patrick Imhaus. *Ainsi, le bureau de TV 5 à Buenos Aires s'occupe aussi de la commercialisation de CFI.* »

Sur le terrain, la volonté exprimée par Philippe Baudillon de « *laisser la parole aux professionnels* » se fonde sur des exemples concrets. Il en va ainsi du « *développement d'une véritable politique de diffusion, notamment par satellite, de programmes français dans la langue des populations visées* ». Depuis décembre 1995, CFI diffuse six heures de programmes quotidiens en arabe en direction des pays du Golfe. Mieux, en 1995, « *à la demande du gouvernement, CFI a travaillé à la création d'une chaîne française en langue arabe* ». Une opération envisagée à l'aide d'un « *business-plan sur les pays arabes associant les partenaires locaux* », précise le PDG de CFI.

Sur le plan budgétaire, la rigueur reste reine. Au prix d'économies, CFI et TV 5 ne réclament pas une explosion de leur dotation budgétaire pour les prochaines années. En revanche, Philippe Baudillon souhaite pouvoir en toucher l'intégralité. Pour 1997, CFI n'a reçu que 172 millions de francs, alors que le Conseil audiovisuel extérieur de la France avait attribué 240 millions à la banque de programmes.

Si le projet de MM. Baudillon et Imhaus était retenu, cela sonnerait le glas des ambitions de Jean-Paul Cluzel pour diriger le pôle télévisuel extérieur de la France. Philippe Baudillon, nommé par Edouard Balladur, comme Patrick Imhaus, proche du Parti socialiste, ne veulent pas en faire « *une affaire d'homme* ». Mais le PDG de RFI, un proche d'Alain Juppé, pourrait difficilement revendiquer la présidence d'un audiovisuel extérieur conduit par France Télévision.

Le nouveau gouvernement n'a pas encore fixé ses orientations. Toutefois, assurent Parick Imhaus et Philippe Baudillon, « *le Parti socialiste connaît notre position* ».

Guy Dutheil

Le plan Cluzel

Le rapport de Jean-Paul Cluzel, président de Radio-France Internationale (RFI), et celui du journaliste Michel Meyer sur la faisabilité de la « chaîne vitrine », ont été remis au ministre des affaires étrangères et au comité stratégique pour l'audiovisuel extérieur le 14 mai.

● **Une holding.** Le plan Cluzel prévoit la création d'une holding baptisée Téléfi. Elle est appelée à coiffer RFI, TV 5, Canal France International (CFI) et la future télévision extérieure, qualifiée par certains de « *CNN à la française* ».

● **Les actionnaires.** Téléfi sera contrôlée à 51 % par l'Etat, à 37 % par France Télévision, à 8 % par Arte/La Cinquième et à 4 % par Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO).

● **Le coût.** Les trois hypothèses de coût de la « chaîne vitrine » de la France s'étagent de 50 millions de francs pour un « *socle minimum* » à 220 illions pour une chaîne diffusant 24 heures sur 24.

L'audiovisuel extérieur « coûte » près de 1,3 milliard de francs par an à l'Etat. Avec le plan Cluzel, cette enveloppe pourrait atteindre 1,5 milliard de francs.

Les difficiles premiers pas du bouquet francophone en Afrique

L'ENSEMBLE de huit programmes français destiné à l'Afrique n'est pas encore commercialisé qu'il suscite déjà convoitises et querelles intestines (*Le Monde* du 18 février). L'unanimité ne serait pas de mise entre les différents opérateurs des chaînes (MCM Africa, Canal France International, TV5, Canal Plus Horizons, Planète, Euronews, La Cinquième/Arte et AB Cartoon) qui composent le bouquet. Parmi les critiques les plus vives figurent le mode de commercialisation du bouquet et ses prévisions d'abonnements. Ainsi, d'aucuns semblent regretter que le réseau commercial mis en place par Canal Plus Horizons, version africaine de la chaîne cryptée française et pionnière des chaînes à péage françaises en Afrique, ne soit pas davantage mis à profit.

Dynamique et entreprenant, François Thiellet, directeur général de MCM International, maître d'œuvre du bouquet, passe contrat avec nombre d'opérateurs MMDS (le câble sans câble) d'Afrique pour assurer la plus large reprise des huit chaînes. Une célérité jugée trop peu sélective par ceux qui contestent « *la base légale des opérateurs MMDS, dont certains fonctionnent sans autorisation formelle* ». Ainsi, au Cameroun, pour contourner l'interdiction d'émettre en mode hertzien, les opérateurs MMDS ont choisi de construire des réseaux câblés. Ailleurs, au flou juridique s'ajoute le piratage. Au dire des spécialistes, « *de nombreux réseaux MMDS reprennent, sans autorisation, des chaînes et des bouquets de programmes* ». Ainsi, au Sénégal, Canal Plus Horizons serait concurrencée par la diffusion pirate de la chaîne cryptée marocaine 2M.

OBJECTIF : 200 000 ABONNÉS EN L'AN 2000

Les autres interrogations concernent le business-plan du bouquet. Qualifié par certains de « *volontariste* », le budget prévisionnel annonce, pour 1997, 20 000 abonnés MMDS en zone francophone, auxquels s'ajoutent 5 000 souscripteurs en zone anglophone et 1 000 foyers en réception directe. Pour la seule zone francophone, les objectifs fixent le nombre d'abonnés à 100 000 fin 1998, 150 000 fin 1999, 200 000 fin 2000 et 245 000 à la fin de 2001. Seule chaîne à avoir déjà fourni des décodeurs numériques aux têtes de réseaux MMDS, MCM Africa revendique 30 000 abonnés. Faute d'avoir acquis, à leurs frais, les boîtiers numériques développés par Canal Plus, les autres chaînes ne peuvent être reprises et vendues par les réseaux MMDS.

Alerté par les réticences des uns et les regrets des autres, le ministère de la coopération a commandé un audit du business-plan du bouquet au Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI). Une étape préliminaire avant de verser 10 millions de francs pendant trois ans pour prendre en charge les frais de retransmission par satellite des huit programmes. Une copie défavorable du SJTI ne remettrait pas en cause la subvention du ministère, mais obligerait les promoteurs du bouquet à revoir leur business-plan. Sans lien apparent avec le lancement du bouquet, la coopération souhaiterait, par ailleurs, faire une étude de la viabilité des opérateurs MMDS en Afrique.

G. D.

La tension persiste à « France-Soir »

LA RÉUNION entre le patron du groupe Hersant, Yves de Chaisemartin, et les représentants du Syndicat du livre CGT, lundi 9 juin, s'est terminée par un constat d'échec. M. de Chaisemartin a confirmé sa décision de transférer *France-Soir* sur un site dédié, à Clichy (Hauts-de-Seine). Il a annoncé qu'il s'apprêtait à signer le bail du nouveau site, la semaine prochaine. Il a réaffirmé sa volonté d'accélérer la relance de *France-Soir*, en précisant qu'il devait aboutir avant le 1er janvier 1998. M. de Chaisemartin veut faire passer le quotidien en format tabloïd et envisage une forte réduction d'effectifs (*Le Monde* du 4 juin).

La CGT a protesté contre « *l'attitude* » du patron de presse, « *qui entend imposer unilatéralement le transfert de la réalisation de* France-Soir *sur un site dédié à Clichy* ». « *Aujourd'hui*, poursuit le Comité intersyndical du Livre parisien, *M. de Chaisemartin prétend "passer en force" en ne laissant à l'organisation syndicale que la possibilité de discuter des conséquences de ses choix. Les salariés ne peuvent accepter un tel diktat et réaffirment leur volonté de discuter pour relancer* France-Soir *autour d'un vrai projet rédactionnel leur permettant de conforter les emplois, les sites, les statuts et le positionnement catégoriel.* »

Yves de Chaisemartin avait précisé qu'une décision ferme devait être prise dans le courant de juin sur ce projet. Un nouveau comité d'entreprise doit se tenir, jeudi 12 juin, à *France-Soir*. Des discussions ont cependant repris avec des représentants du Syndicat du livre, catégorie par catégorie.

Worldspace choisit quatre japonais pour ses récepteurs de radio numérique

Les entreprises japonaises Hitachi, Matsushita, Sanyo et Victor Company of Japan (JVC) ont annoncé, mardi 10 juin à Singapour, la conclusion d'un accord pour développer et fabriquer les nouveaux récepteurs radio de WorldSpace. Cette dernière lancera, en juin 1998, le premier des trois satellites géostationnaires de diffusion de radio numérique qui doivent être mis en service d'ici à la fin de 1999. Le dispositif doit concerner plus de 4 milliards d'habitants de pays en voie de développement. L'entreprise envisage de vendre environ 100 millions de récepteurs sur dix à quinze ans. La cadence d'un million d'unités par an devrait être atteinte six mois après le début de la commercialisation, prévu pour la fin 1998. Le prix de lancement, fixé à 1 200 francs, devrait baisser rapidement.

■ **PUBLICITÉ : Publicis Conseil a emporté le budget de Thomson Multimedia** en France et en Europe. Publicis conserve ce budget au terme d'une compétition avec Ogilvy, McCann Erickson, Young and Rubicam, Grey et JWT. Le budget publicitaire grand public du groupe d'électronique représente plusieurs dizaines de millions de francs.

■ **Sky Sites, filiale américaine d'Havas Media Communication,** a signé, lundi 9 juin, un accord d'exclusivité avec Turner Privage Networks (TPNI), filiale de Turner Broadcasting System, qui lui permettra de commercialiser des espaces publicitaires sur le réseau télévisé CNN Airport Network. Celui-ci diffuse des programmes destinés aux voyageurs dans vingt-sept grands aéroports américains.

■ **TÉLÉVISION : Alexandre Michelin quitte la direction générale de Paris Première,** contrôlée par la Lyonnaise des eaux, pour rejoindre Canal Plus. Il y prendra la direction de Kiosques, service de paiement à la séance, et des programmes numériques de CanalSatellite en remplacement de Bibianne Godefroid, nommée directrice de l'antenne.

■ **Six chaînes du bouquet AB Sat** sont désormais reprises par un câblo-opérateur de Belgique. Il s'agit des chaînes AB Cartoon, Animaux, Automobile, Encyclopedia, Escales et Ciné-Palace, désormais retransmises en option sur un réseau câblé de Bruxelles.

Cuba ou la grande désillusion

Au travers de regards d'artistes désabusés, « Crocodile vert », de Giorgio Di Nella, présente un bilan cruel du « grand bond en arrière » effectué par le régime castriste

THÉÂTRE de rue : Don Quichotte s'est égaré dans la vieille ville espagnole de La Havane. *« Redresseur de torts, comme toujours, il est entre rêve et réalité »*, explique le comédien qui l'incarne, avant d'ajouter, sibyllin : *« C'est l'esthétique de la "période spéciale". »* Il tombe dans les bras d'un spectateur, Pierre Chaussat, auteur et metteur en scène français, qui a vécu à Cuba de 1961 à 1964, les premières années de la « révolution », le temps heureux de *« la fête cubaine »*, celui aussi d'un indéniable espoir populaire. Trente ans après, ce témoin étranger sert de guide pour un reportage cruel sur une grande désillusion.

Cuba, dit un poème, est, sur la carte des Caraïbes, *« un long crocodile vert »* qui chante, *« des larmes plein les yeux »*. Pierre Chaussat nous conduit auprès de ses amis du petit monde des arts. Certains ont gardé la foi révolutionnaire, mais la plupart parlent de leur découragement ou du nécessaire maintien d'une utopie. Entre deux rendez-vous, la caméra de Giorgio Di Nella montre le vrai spectacle de la rue : l'interminable *file d'attente des candidats à l'exil* devant le consulat des Etats-Unis, la mendicité devant les hôtels pour touristes étrangers, la faim de ceux qui « font » les poubelles pour manger, la prostitution de celles *« qui n'ont d'autre choix »*.

Nomenklatura désabusée, prolétariat désespéré, la confrontation en dit long sur le « grand bond en arrière » de la révolution



cubaine. Tous, ou presque, ont cru avec enthousiasme à la geste de Fidel Castro. Le Lider maximo leur a fait connaître un relatif mieux-être au cours des années 70 et 80, en dépit du blocus américain. Illusion. Avec l'effondrement de l'Union soviétique et la fin de son aide massive, Cuba est revenue au sous-développement.

« PÉRIODE SPÉCIALE »

Le régime de « Fidel », l'un des tout derniers avatars de communisme, se livre aujourd'hui, pour survivre, à un étrange compromis : la *« période spéciale »*, selon le jargon officiel. Le dollar coexiste avec le peso. *« Cela veut dire que certains ont de l'argent et d'autres pas »*, résume un artiste-peintre. L'espoir d'une société quasi égalitaire, un moment entrevue, a disparu.

« Les gens avaient un rêve merveilleux, et, tout à coup, le rêve s'est effondré », déclare une étudiante de l'Institut des arts. Sur la scène d'un théâtre, un personnage se lamente de n'être pas un *« héros »* et conclut : *« C'est triste de ne pas être exceptionnel. »* Plus loin, un comité de défense de la révolution célèbre ses trente-cinq ans. *« La patrie ou la mort »*, lance-t-on, avec une apparente conviction, avant de distribuer des diplômes aux *« camarades »* méritants. A deux pas de là, d'autres Cubains ne se privent pas de dénoncer un système où *« tout ce que l'on fait est illégal »* et qui a poussé *« deux millions de personnes vers l'étranger, soit un sixième de la population »*.

Un musicien de rue, l'un des innombrables *balseros* qui ont tenté de gagner la Floride en radeau, déclare, à trente-neuf ans, en avoir passé vingt en prison. *« Une seule chose me fait peur*, dit-il : *vivre dans ce pays... »*

Le parti pris de ce reportage, qui privilégie a priori le regard des intellectuels et des artistes, convient à Cuba. Car la population de ce pays, malgré tout, conserve un certain art de vivre et a renoué avec une fierté que la misère recouvrée n'a pas totalement effacée. Le régime peut, au moins, présenter un bilan incontestablement positif dans le domaine de la culture – pourtant en liberté surveillée –, comme dans ceux de l'éducation et de la santé. Quel avenir pour Cuba ? *« Il sera grand »*, affirme avec force un acteur qui reproche à une amie, professeur de montage dans une école de cinéma et de télévision, d'être *« contre-révolutionnaire »* parce qu'elle déclare simplement vouloir *« voir la fin du film »*.

Francis Cornu

★ « Crocodile vert », Planète, mercredi 11 juin à 7 h 15, jeudi 12 à 9 h 55, vendredi 13 à 13 heures, samedi 14 à 15 h 45, dimanche 15 à 11 h 10.

Programme commun

par Alain Rollat

EST-CE LA TÉLÉVISION qui gomme les différences ? Est-ce la concrétisation des changements annoncés ? Toujours est-il qu'au vu de sa performance de mardi soir, sur France 2, l'animateur du magazine « C'est à suivre », Claude Sérillon, ferait un excellent président de l'Assemblée nationale. Non seulement il a réussi le tour de force de réunir sur son plateau douze des nouveaux députés, huit de gauche et quatre de droite, sans qu'ils se disputent mais il les a confrontés à des situations de réalité telles qu'il les a conduits à s'accorder sur un inattendu programme commun de gouvernement. Il y avait là neuf hommes et trois femmes, quatre socialistes, deux communistes, deux écologistes, quatre élus de la coalition RPR-UDF, et cet échantillon de la nouvelle représentation nationale a ainsi donné un bel *exemple de bonne volonté républicaine*.

A la place de Lionel Jospin, nous demanderions tout de suite un vote du Parlement sur quatre points :

1/ Contre le chantage à l'emploi qui caractérise trop souvent les délocalisations opérées sous prétexte de mondialisation. Il y a consensus, au nom de l'urgence d'une Europe sociale, sur la nécessité de prendre des *« mesures radicales »* contre cette nouvelle forme d'asservissement de l'homme par l'argent et, notamment, de pénaliser, en les taxant, les produits qu'on produisait naguère chez nous et que l'Internationale du profit fait désormais fabriquer ailleurs.

2/ Pour l'octroi d'un prêt spécial à tout chômeur sans ressources désireux de créer son propre emploi et porteur d'un projet indépendant. La première chose à faire est de rétablir l'ACCRE (Aide aux chômeurs, créateurs, repreneurs d'entreprises), supprimée au début de l'année on ne sait trop par qui (soyons gentils), alors qu'elle était *« une des rares tentatives de redistribuer du capital productif à ceux qui en ont besoin. »* Le témoignage de la présidente de l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), créatrice de la « banque des pauvres », a été déterminant. Il y a consensus pour prendre le risque d'accorder *« un minimum de fonds propres »* aux candidats à la création d'entreprises dépourvus de moyens.

3/ Pour la reconnaissance du droit d'ingérence citoyenne chaque fois qu'un projet de création d'emplois semble incompatible avec la *préservation de l'environnement* et de la qualité de la vie quotidienne. Il y a consensus pour rendre aux principaux intéressés le pouvoir d'arbitrer, sans qu'il soit nécessaire d'en appeler à l'Etat. Cela implique de rendre les négociations obligatoires et de généraliser la pratique des expertises contradictoires.

4/ Pour l'application de la règle du sur-mesure en matière de réduction du temps de travail sans diminution de salaires. Il y a consensus sur l'opportunité de privilégier *« les solutions venant du terrain »* pour parvenir à *« partager le travail plus vite »*.

Il y a donc unanimité pour apprendre à savoir ce que l'on veut. C'est bien la preuve qu'il n'y a pas de sot progrès...

MARDI 10 JUIN

TF 1

20.45

MON NOM EST PERSONNE ■
Film de Tonino Valeri, avec Henry Fonda, Jean Martin (1973, 120 min). 532590
Un pistolero légendaire veut quitter l'Ouest américain pour l'Europe. Parodie et pastiche du western italien selon Sergio Leone.

22.45

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 9759838
0.35 et 1.15, 2.15, 2.55, 3.55, 4.40 **TF 1 nuit.**
0.45 Reportages. Les irréductibles du Rio Bravo (rediff., 30 min). 2767121
Chaque année, 800 000 clandestins tentent de passer les 3000 kilomètres de frontières...

1.25 et 3.05, 4.10, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.30 Les Grandes Espérances. Série. [8/12] 4.50 Musique. Concert (20 min).

France 2

20.50

L'EFFRONTÉE ■ ■
Film de Claude Miller (1985, 100 min). 783836
Charlotte Gainsbourg vit son rôle d'une manière étonnante.
22.30 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.45

BLESSURES SECRÈTES
Film de Michael Caton-Jones, avec Robert DeNiro (1993, 115 min). 9750565
D'après le roman de Tobias Wolff.
0.40 Au bout du compte.
0.45 **Journal**, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma (75 min). 1657362

2.30 3 mousquetaires à Shanghai. Documentaire. 3.20 *Les Gens du fleuve*. Documentaire. 4.15 24 heures d'infos. Magazine. 4.25 Météo. 4.30 Come back de Baquet. Documentaire. 4.50 *Les Chiens du pôle. Documentaire.* 5.15 Chip et Charly. (25 min).

France 3

20.50

SPÉCIAL FA SI LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. Le Grand Prix de Fa, si, la chanter (120 min). 415823
22.50 **Journal, Météo.**

23.25

LA PREUVE PAR TROIS
Magazine présenté par Laurent Bignolas. [5] L'économie solidaire. Parthenay ; S.E.L. ; Insertion Intérim ; Financement ; Troc entreprise (Suisse) (55 min). 5270120
0.20 Cinéma étoiles. (30 min). 78237
1.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. L'affaire Spendilow.

2.10 Musique graffiti. Trois pièces pour violoncelle" de Giardini et "Till l'espiègle" de Richard Strauss, par Arto Noras et Frans Helmerson (15 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : FAIS ATTENTION À TOI
Documentaire de F. Reinhold (55 min). 2996381
A l'issue d'un procès mené à la va-vite, le Noir américain Arthur Lee Williams est condamné, en 1982, à la peine de mort pour le meurtre d'un policier en civil. Kirsten Encke, militante d'Amnesty International, a entamé, depuis 1985, une relation épistolaire avec le condamné.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : PASSAGES - SUR LES TRACES DE WALTER BENJAMIN
Proposée par Claus Josten.
Paris, capitale du XIXe siècle, *l'œuvre majeure, bien qu'inachevée, de l'écrivain et essayiste allemand Walter Benjamin.*
21.45 et 22.35, 0.00 A propos de Walter Benjamin. Documentaire de Gamma Bak.
22.00 Cité de Péra. Documentaire.
22.50 Demain tout ira mieux. Documentaire.
0.10 A la recherche de B. *Documentaire.*
0.45 Je hais les acteurs ■ ■ Film de Gérard Krawczyk (1986, rediff., 85 min). 4165898
2.10 Les Meilleurs Vœux (rediff., 35 min).

M 6

20.35

E = M 6 JUNIOR
Magazine présenté par Caroline Avon. Les requins (50 min). 7035229
Aux Bahamas, sur les îles Bimini, un laboratoire étudie les requins depuis près de trente ans.

21.25

LOÏS ET CLARK LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
La boucle du temps. Série (50 min). 8835855
Les derniers préparatifs de leur premier Noël ensemble sont perturbés par le sinistre Mister Mxyzptlk.
22.15 Duos sur canapé. *Film de Marc Camoletti* (1979, 90 min). 9884316
22.45 Capital (rediff.).

1.40 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.10 Movida opus 2. Documentaire. 3.00 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.25 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 4.50 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
Angleterre - Brésil. Tournoi de France. En direct du Parc des Princes. *20.30 Coup d'envoi ;* A la mi-temps, le Journal du Foot (120 min). 68294
22.30 **Flash d'information.**

22.35

SILENT FALL ■
Film de Bruce Beresford (1994, v.o., 94 min). 6776949
Un psychiatre prend en charge un enfant autiste de neuf ans, qui semble avoir assisté à l'assassinat atroce de ses parents. Thriller psychologique et psychanalytique lourd de secrets sexuels.
0.10 Le Journal du hard.
0.15 Aventures galantes dans l'Orient-Express. Film classé X (1996, 105 min). 3498966
2.00 Souvenirs de l'au-delà. Film de Brett Leonard (1995, 100 min). 2945782

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. La revue La Hulotte.
21.32 Grand Angle. Les couples mixtes.
22.40 Nuits magnétiques. La cité interdite : Les usines de Boulogne-Billancourt. [1/4] Le chant des ouvriers.

0.05 Du jour au lendemain. Bernard Noël (*La Castration mentale*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 28 avril 1996, en l'église Frederik, à Copenhague, par la Musica Fiata : œuvres de Schütz, Becker, Vierdanck, Forster, Juditha e Holoferne.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Hedelin, Henze.
23.07 Atout Chœur.

0.00 *Des notes sur la guitare.* Œuvres de D'Angelo, Giuliani, Mertz, Castelnuovo-Tedesco, Vasquez. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 4 avril, au théâtre Charles Dullin, à Chambéry, par l'Orchestre des Pays de Savoie, dir. Mark Foster et le Chœur de Chambre Accentus, dir. Laurence Equilbey : Fantaisie *sur un thème de Tallis, œuvres* de Vaughan Williams, Holst, Purcell, Elgar, Britten.

22.45 Les Soirées...(suite). 0.00 Les *Nuits de Radio-Classique.*

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Magazine (France 2 du 5/6/97).
22.00 **Journal** (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine (France 2 du 6/6/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [5/32]. Mitchell versus la tradition militaire.
20.35 Vol au-dessus des mers. [10/11]. Viking, la machine à tout faire.
21.30 Highgrove House. Le royaume de la nature.
22.20 Rue de l'abondance. Les nouveaux Belges.
23.15 *Atiku Pipiteu.* Poussière de caribou.
0.05 Crocodile vert.

Animaux

20.00 Le Monde de la nature. Le phoque gris. Sourire de crocodile.
21.00 Le Monde sauvage. *Le royaume des insectes.*
21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 En liberté. Priddy le hérisson.
23.00 Fauna.
23.30 Requins prédateurs ou proies.

Paris Première

20.00 et 0.10 *20 h Paris Première.* Invitée : Béatrice Dalle.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Calmos. Film de Bertrand Blier (1975, 105 min). 32858687

France Supervision

20.45 Manu Dibango. Concert enregistré au Festival musiques métisses à Angoulême *en 1996 (60 min).* 81384213
21.45 Frou-Frou ■ Film de Augusto Genina (1955, 110 min). 17347687
23.35 A la recherche du caïman noir. De Françoise Hébrard et Hervé Dressen (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Quai des Brumes ■ ■ ■ Film de Marcel Carné (1938, N., 85 min). 75584045
21.55 Le Massacre de Fort Apache ■ ■ Film de John Ford (1948, N., v.o., 125 min). 76938768
0.00 Club de femmes ■ Film de Jacques Deval (1936, N., 100 min). 26007850

Ciné Cinémas

20.30 Au revoir les enfants ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1987, 105 min). 5205126
22.15 Piège en haute mer ■ Film d'Andrew Davis (1992, v.o., 100 min). 8269720
23.55 Fraise et chocolat ■ Film de Juan Carlos Tabio et Tomas Gutierrez Alea (1991, 110 min). 24054585

Festival

20.30 Retour au château. *Téléfilm* de Charles Sturridge et Michael Lindsay-Hogg, avec Jeremy Irons [6/6] (100 min). 88231774
22.10 Les Brouches. Téléfilm d'Alain Tasma (85 min). 83755855
23.35 La Baby-sitter. Les apprentis sorciers (25 min).

Série Club

20.45 L'Age de cristal. Les collecteurs.
21.35 Rancune tenace. Feuilleton [12/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le maniaque.
23.30 Thérèse Humbert. Il y a de bons mariages, il n'y en pas de délicieux.
0.00 Lou Grant. La bombe (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. La roue tourne.
21.25 Des agents très spéciaux.
22.15 Portrait. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar. [8/10]. No Fun.
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. L'emprise du silence (v.o.).

Disney Channel

20.10 Bandits, bandits ■ ■ Film de Terry Gilliam (1981, 120 min). 8685720
22.10 *Thunder Alley.* Par ici la monnaie.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton.
23.05 Opération Mozart (30 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Le Lit des mensonges. Téléfilm de William A. Graham (95 min). 501902294
22.30 Murphy Brown. Le vulgaire.
23.00 Téva débat. Magazine.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Western Samoa.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Eurosport

15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's (180 min). 22004132
18.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle.
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting de Bratislava (120 min). 741890
21.30 Boxe.
22.30 World Cup Legends (30 min).

Muzzik

20.00 et 23.50 L'Invité. Guy Le Querrec et *Christian Roze.*
21.00 Symphonie nº 8 d'Anton Dvorak. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (45 min). 500069619
21.45 Casadesus et Francescatti jouent l'opus 96 de Beethoven. Concert enregistré en 1970 (55 min). 508121749
22.40 Les Instantanés de la danse. Magazine.
22.55 Jazz 625 : Ben Webster. Concert enregistré au Marquee Club à Londres en 1964 (40 min). 501409010
23.35 Geneviève de Brabant. Opéra d'Erik Satie.
0.45 Colin James à Montréal. Concert (60 min). 502368850

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 *American Edition.*

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, *23.09 Europa.* 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.36 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

EN VUE

■ **Philippe Aunay**, président d'une association « *apolitique* », exige l'exhumation des époux Lecanuet et le transfert des cendres dans une concession ordinaire. L'ancien maire de Rouen, surnommé « *le baron Jean* », repose actuellement au côté de sa femme, dans la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Martin-de-Boscherville, en bord de Seine. Il s'agit d'« *une sorte d'enrichissement personnel pour l'éternité* », estime M. Aunay qui réclame une loi « *interdisant aux élus de s'octroyer une sépulture dans un monument historique* ».

■ Dans le monde entier, les spécialistes de l'éducation se réfèrent aux ouvrages du docteur **Benjamin Spock**, 94 ans, l'apôtre de la méthode douce, ennemi des punitions. Au cours des années 60, le psycho-pédiatre militait pour la paix au Vietnam, la non-violence, l'amour pour les êtres humains, les animaux et la nature, et certains, le comparant à **saint François d'Assise**, réclamaient sa béatification. Ses fils, Michael, 63 ans, et John, 52 ans, s'en étonnent encore : « *Jamais nous n'avons obtenu de notre père un baiser ou une caresse. Quand on se retrouvait, il nous serrait la main.* »

■ Samedi 7 juin, le *Costa-romantica* croisait au large des côtes ligures. A son bord, les passagers finissaient de dîner. **Lucia Zani**, une Bergamasque en voyage de noces, attendait le dessert, une « *torta flambée* ». Le maître d'hôtel s'est approché, il a allumé d'un geste ample son briquet, dit en français « *Voilà* » et renversé la tarte. La jeune femme est hospitalisée au centre des grands brûlés de Gênes.

Vilvorde met Lionel Jospin à l'épreuve

A Bruxelles, la presse examine avec vigilance les prises de décision du gouvernement français concernant l'usine Renault de Belgique. Elle considère que le crédit de la social-démocratie dans l'Union européenne en dépend

LES JOURS se suivent, mais ne se ressemblent pas dans les salles de rédaction des quotidiens belges : on guette chaque petite phrase des nouveaux dirigeants français concernant le dossier de la fermeture de Renault-Vilvorde pour s'indigner ou se réjouir, tresser des louanges ou administrer des blâmes.

Lundi 9 juin, *Le Soir* de Bruxelles, quotidien francophone de centre-gauche, se rangeait résolument dans le bataillon, assez maigre pour l'instant, des « *déçus du jospinisme* ». Après avoir rendu compte de l'entretien entre le premier ministre français et son homologue belge, Jean-Luc Dehaene, concernant le sort de l'usine flamande, *Le Soir* constate que « *La realpolitik* » a repris ses droits.

Le quotidien bruxellois invite ses lecteurs à ne pas se laisser impressionner par la photo souriante des deux hommes se serrant la main sur le perron de Matignon. « *Lionel, le camarade des ouvriers flamands le temps d'une marche à Bruxelles et de quelques meetings électoraux, est devenu Jospin, le premier ministre de la France* [...]. *La déception est donc à la mesure du crédit que l'on accordait à l'honnêteté morale et intellectuelle de Lionel Jospin. Grande* », écrit Philippe Servaty.



Mardi matin, le ton change. Une petite phrase de Dominique Strauss-Kahn, en marge d'une réunion des ministres des finances à Luxembourg, annonçant que la réunion du comité d'établissement de Renault pourrait apporter des « *éléments positifs* » aux ouvriers de Vilvorde, et l'on se reprend à espérer dans la gauche.

Le Soir annonce en manchette que « *Renault va reporter la fermeture de Vilvorde* ». Le quotidien flamand *De Morgen* (indépendant de gauche) estime, de son côté, que l'affaire Vilvorde constitue « *un défi historique* » pour la social-démocratie et le mouvement ouvrier européens : « *La question essentielle est de savoir comment la social-démocratie en Europe peut rétablir sa crédibilité comme alternative à la férocité de l'économie de marché* [...]. *La discussion qui devra être entamée dans les semaines à venir dépasse de loin le cas Renault. Et, soyons sérieux, elle va bien au-delà de la responsabilité de certains dirigeants politiques* », écrit Edi Clijsters, éditorialiste de *De Morgen*.

« *Si l'entreprise maintient son oukase de fermeture, le mouvement ouvrier n'a d'autre choix que de se poser de sérieuses questions sur le modèle de coopération de classes utilisé jusqu'à présent* », poursuit Edi Clijsters.

Luc Rosenzweig

REVUE DE PRESSE

FRANCE-INTER
Jérôme Dorville

■ La pression monte, les soupapes s'emballent, la gomme fume sur le tarmac : la machine Matignon tourne à plein régime. Lionel Jospin ne donnera son plan de vol que la semaine prochaine, mais déjà le voilà aux prises avec le manche à balai, dans cette phase de décollage où aucune erreur n'est permise.

L'état de grâce boursier de la semaine dernière ne doit pas faire illusion : le nouveau premier ministre se trouve confronté, dès aujourd'hui, à une avalanche de dossiers brûlants, dont certains chauffés à blanc par quelques-unes des promesses de campagne. L'Europe et le pacte de stabilité monétaire, la situation des sans-papiers, l'avenir des ouvriers de Vilvorde, l'augmentation de salaire minimum, la diminution du temps de travail, l'ouverture du capital de France Télécom : tels sont, pêle-mêle, quelques travaux pratiques qui permettront d'évaluer le cap choisi par Lionel Jospin.

Une première indication est venue hier de Luxembourg, où la France a demandé une inflexion sociale dans la construction jusque-là monétariste de l'Europe.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Bousculés par l'abondance des dossiers à traiter et prisonniers d'engagements contradictoires, les socialistes sont peut-être en train d'inventer une nouvelle méthode de gouvernement : la méthode dilatoire. A tout problème posé, ils répondent par la temporisation. Cette façon de retarder les arbitrages nécessaires conduit le gouvernement à une nouvelle forme de « *ni-ni* ».

Ainsi en va-t-il du dossier européen. Dominique Strauss-Kahn ne remet pas en cause le rendez-vous de l'euro, mais conteste le pacte de stabilité. Encore ne souhaite-t-il pas la renégociation de ce dernier tout en affirmant ne pas l'accepter tel quel. Il demande seulement à nos partenaires européens un délai de discussion.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Ce n'est pas encore une crise, mais cela pourrait y mener. A moins de voir Lionel Jospin, à peine désigné, jeter aux orties les promesses europrudentes de sa campagne, on ne pouvait s'attendre à voir le train européen suivre ses rails maastrichtiens sans anicroche.

Dominique Strauss-Kahn a donc demandé à ses partenaires qu'on mette un peu d'eau dans le vinaigre orthodoxe de la monnaie unique version Bundesbank. Ses demandes sont-elles extravagantes ? On sait bien que non.

LE FIGARO
Antoine-Pierre Mariano

■ Il n'y a pas d'état de grâce pour Lionel Jospin. Huit jours à peine après son succès aux législatives, les dossiers chauds s'amoncellent sur son bureau. Avec, en plus, une dimension jusqu'à présent diffuse mais qui est évidente aujourd'hui, l'Europe.

La première manifestation des routiers européens, hier, et la marche pour l'emploi, aujourd'hui, sont là pour montrer que les choses changent. C'est un fait d'importance que les syndicats envisagent de revendiquer sur les mêmes thèmes dans plusieurs pays.

Si l'Europe s'impose désormais à tous, c'est que les échéances se rapprochent et que plus aucun dossier économique ne lui échappe. Elle s'est donné des règles qui interdisent le laxisme ou la fantaisie dans la gestion des affaires publiques. Lionel Jospin, d'ailleurs, aurait été bien avisé d'en tenir compte pendant la campagne électorale. Cela lui aurait évité de multiplier les promesses inconsidérées, qui constitueront d'excellents ingrédients pour fabriquer les bombes sociales de demain.

MERCREDI 11 JUIN

TF 1

16.30 Extrême limite. Série. Bon anniversaire Mathieu.
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Retour de bâton.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [1/2] L'étrangère.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.30

FOOTBALL
France - Italie. En direct du Parc des Princes (130 min). 3599643
Après avoir fait bonne figure face au Brésil, les Tricolores se mesurent à la Squadra Azzurra, auteur d'un beau match nul face à ces mêmes Brésiliens (3-3).

22.40

COLUMBO
Réaction négative. Série d'Alf Kjellin, avec Peter Falk (100 min). 2546633
Un photographe de renom fait habilement accuser un repris de justice du kidnapping de sa femme. Le célèbre lieutenant se laissera-t-il piéger ?...

0.20 et 1.05, 1.45, 2.50, 3.25, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.
0.35 Cas de divorce. Série.

1.15 et 1.55, 3.40, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 3.00 Les Grandes Espérances. Série. [9/12] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.05 Le Prince de Bel Air.
17.30 Les Années collège.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Studio Gabriel. Invités : Bernard Azimut et Charlotte Rampling.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.
20.50 La Soirée continue.

20.55

UN AMOUR CLAIR OBSCUR
Téléfilm de Jesus Gray, avec P. Rocard (105 min). 6404701
Un adolescent perturbé, devenu aveugle à la suite d'un accident, voit sa vie transformée par l'arrivée d'une pensionnaire dans son institut spécialisé.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Comment les aveugles nous voient-ils ? (110 min). 2520695

0.30 Au bout du compte.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Spéciale Biennale de Venise (70 min). 4198724

2.05 Profession pilote. Documentaire. 2.30 Connaître l'islam. Magazine (rediff.). 3.00 Source de vie. Magazine (rediff.). 3.45 Crocodile ballon. Documentaire. 4.00 24 heures d'info. Magazine. 4.10 Météo. 4.15 Chip et Charly. Les lingots de mamie Gold. 4.40 Outremers. Magazine. Reprise de France 3 (60 min).

France 3

18.50 et 0.55 Un livre, un jour. *La chenille en danger ?* d'Inmgard Lucht.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Passion collection : collectionneurs à la folie. Invités : Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Baudot, Maurice Rheims, etc. (110 min). 807324

22.40 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Paule Zajdermann. Doris Lessing (50 min). 3532430

0.05 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Invités : L'Affaire Luis Trio, Miossec, etc. (50 min). 1962980

1.00 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. L'épave. 1.50 Musique graffiti. Lolita Petrovskaïa, Masters 95 pianistes, dans Andante Spianato" et "Grande Polonaise", "Sonate Scarlatti" de Frédéric Chopin (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série.
19.30 7 1/2. Magazine. Pourquoi toujours Lübeck ? Les produits culte : les bonbons Haribo.
20.00 Naissance du XX[e] siècle. Documentaire [2/12] Pour l'honneur et la patrie (30 min). 5814
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TEMPS DE GUERRE.
Documentaire d'Alfred Behrens. [5/5] Vers la victoire, 1943-1945 (55 min). 2983053
Dernier volet d'une série qui retrace la vie quotidienne de "ces temps de guerre" au travers de films d'amateurs tournés aux quatre coins de l'Europe.

21.40

CHRISTIAN ZACHARIAS
Documentaire de Paul Smaczny. Sur scène et en coulisses (60 min). 5815986

22.40 Erich Leinsdorf dirige Schönberg. Concert. *La symphonie de chambre n° 1 op. 9*, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden Baden, dir. Erich Leinsdorf. Enregistré en 1984 (25 min). 254237
23.05 Profil : Henri Cartier-Bresson, point d'interrogation. Documentaire de Sarah Moon et Robert Delpire (35 min). 9180053
23.40 La Lucarne : Passage nocturne. Téléfilm de Bill Viola (60 min). 7569343
0.40 Orage en mai ■ Film de Xaver Schwarzenberger (1987, v.o., rediff., 90 min). 7620638
2.10 Tracks. Magazine (30 min). 2691305

M 6

18.00 Highlander. Série. Le "Sea Witch".
19.00 Le Magicien. Série. Un avion mal acquis ne profite jamais.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Le monde à l'envers.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Ester de colza, bio ou pas ?

20.45

SOUHAITEZ-MOI BONNE CHANCE
Téléfilm de Jérôme Boivin, avec Sandrine Dumas (105 min). 605017
A trente-cinq ans, une femme qui n'a toujours pas trouvé l'âme sœur va-t-elle laisser passer le bonheur, toute à sa quête de l'homme idéal ?

22.30

LA JUSTICE DU MAL
Téléfilm ○ de Bobby Roth, avec Robert Blake (105 min). 1229850
Un inspecteur de la ville de Denver se lance sur la piste d'un assassin qui reconnaît dans une lettre retrouvée sur les lieux du crime avoir tué sa mère, sa femme et ses trois enfants.

0.15 Secrets de femmes. Magazine □ (30 min). 28744
0.45 Best of pop rock.

1.50 Faites comme chez vous (rediff.). 2.35 Turbo (rediff.). 3.00 Coulisses : Patricia Kaas (rediff.). 3.25 Culture pub (rediff.). 3.55 Fréquenstar. Françoise Hardy (rediff.). 4.45 E = M 6 (30 min).

Canal +

16.10 Blake et Mortimer. Série. Le piège diabolique (rediff.).
16.55 L'Homme de nulle part. Série (rediff.).
17.50 Barbe Rouge. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Max Gallo, Rage against the Machine.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

JOHNNY MNEMONIC
Film de Robert Longo, avec Keanu Reeves (1995, 95 min). 3976411
En 2021, en Chine, des informations secrètes sont stockées dans le cerveau d'un « coursier » qui doit les convoyer aux Etats-Unis.

22.35 Flash d'information.

22.40

L'ÂGE DES POSSIBLES ■
Film de Pascale Ferran, avec Anne Cantineau (1996, 99 min). 2539343

0.20 Trois vies et une seule mort ■ ■ Film de Raoul Ruiz (1995, 120 min). 3186883
2.55 Basket-ball NBA. En direct. Finale (5[e] manche) : Utah - Chicago (185 min). 52751947 *Chicago et Utah sont à égalité deux rencontres partout.*

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Myriam Tanant, metteur en scène [3/5].
20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. La cité interdite : Les usines de Boulogne-Billancourt. [2/4] Le chiffon rouge.

0.05 Du jour au lendemain. Giulia Sissa (*Le Plaisir et le Mal*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct de Manchester, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Matthias Bamert : Œuvres de Korngold.
22.30 Musique pluriel. Lignes d'incidence pour huit instruments et dispositif électronique, de Jodlowski, par l'Electronique Sonus, l'Ensemble du CNSM de Lyon, dir. Daniel Kawka ; D'une pluie, la couleur pour flûte en ut, flûte de l'Inde Bansuri, marimba et percussions, de Naviner.
23.07 Musicales comédies. Kiss Me Kate, de George Sidney.

0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Conversione di Clodoveo, Re di Francia - Oratorio (1715), de Caldara, par le Parlement de musique, dir. Martin Gester, Pascal Bertin (Clovis), Delphine Collot (Clothilde).

22.30 Les Soirées... (suite).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Didier Lockwood (France 3 du 6/6/97).
21.00 L'Hebdo. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus santé. Magazine.
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 Le Roi, la Vache et le Bananier. Chronique d'un retour au royaume de Ngweshe.
21.35 Des hommes dans la tourmente. [5/32]. Mitchell versus la tradition militaire.
22.00 Vol au-dessus des mers. [10/11]. Viking, la machine à tout faire.
22.55 Highgrove House. Le royaume de la nature.
23.45 Rue de l'abondance. Les nouveaux Belges.

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. A la poursuite du renard.
21.30 et 0.30 Flipper le dauphin.
22.00 Regards sur la nature. Du Canada au Serengeti.
23.00 Cheval mon ami. Crépuscule de Camargue.
23.30 Collection documentaire.

Paris Première

20.00 et 23.20 20 h Paris Première. Invitée : Charlotte Rampling.
21.00 Paris modes.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 ▶ Les Motifs de Fernand Léger. D'Alain Bergala.

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invités : Louis Chedid ; La Baronne ; Dan Bigraf ; Le groupe Neg Marron.
21.25 Krzysztof Penderecki. Concert enregistré à Francfort (70 min). 31331237
22.35 Edgar Winter. Concert enregistré à Genève (90 min). 85243463
0.05 L'Elixir d'amour. Opéra en deux actes de Gaetano Donizetti. Enregistré à l'opéra de Lyon en 1996. Solistes : Roberto Alagna, Angela Gheorghiu (125 min). 30594638

Ciné Cinéfil

20.30 Les Conspiratrices ■ Film de Ralph Thomas (1960, N., v.o., 110 min). 5888275
22.20 Laura ■ ■ Film d'Otto Preminger (1944, N., 85 min). 97309817
23.45 Breakfast for Two ■ Film d'Alfred Santell (1937, N., v.o., 70 min). 71820633

Ciné Cinémas

20.30 Coldblooded Film de M. Wallace Wolodarsky (1995, 90 min). 5509053
22.00 Loulou Graffiti Film de Christian Lejalé (1991, 95 min). 5280817
23.35 Ciné Cinécourts.
0.40 Obsessions cachées 2 Film classé X d'Andrew Blake (1993, 80 min). 69255164

Festival

20.30 La Rançon du chien. Téléfilm de Peter Kassovitz (100 min). 10536986
22.10 Le Gorille sans cravate. Téléfilm de Peter Patzak (90 min). 49545481
23.40 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut, avec Maria Blanco [3/8] (50 min). 44458527

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Caraïbes offshore.
21.35 et 1.30 Rancune tenace. Feuilleton [13/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le cabriolet jaune.
23.00 L'Age de cristal. Les collecteurs.
23.45 Lou Grant. La déchéance.
1.00 Espionne et tais-toi. Flamiche-en-Barzac (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Mister Gun.
22.20 Seinfeld.
22.45 Spin City. La roue tourne (v.o.).
23.10 Absolutely Fabulous. Leur dernier délire (v.o.).
23.55 Friends (3[e] saison). The One Where Chandler Can't Remember Which Sister (v.o.). The One With All The Jalousy (v.o.).

Disney Channel

19.30 L'Incorrigible Cory.
20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. La légende de l'homme-loutre.
22.00 La Belle Anglaise. On ne peut rien.
22.55 La Courte Echelle. Le complot.
23.25 Animalement vôtre (30 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 La Demoiselle de Russie. De Gérard Rougeron et Françoise Levie.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. Héros d'un jour.
23.00 Téva vie pratique.

Eurosport

15.00 et 23.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's. 3[e] jour (300 min). 13418643
20.00 Tir à l'arc. Internationaux de France.
21.30 Wheelies. Magazine.
22.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle (Allemagne) (90 min).

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Ballongollolah.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

19.40 David Oïstrakh joue Brahms. Concert enregistré à Moscou, en 1972 (35 min). 501054740
20.15 Les Instantanés de la danse. Magazine.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Portrait de Maurice Béjart le temps d'un ballet. De François Reichenbach.
22.35 Dame Joan Sutherland et Marilyn Horne. Concert enregistré à l'opéra de Sydney (145 min). 506396492
1.00 Joshua Redman Quartet. Concert enregistré à Bruxelles (105 min). 504049657

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

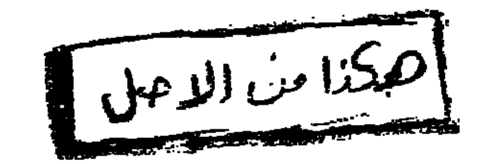
23.40 Nashville Lady. Film de Michael Apted (1980, 125 min). Avec Sissy Spacek. *Biographie.*
1.45 La Fille de Hambourg. Film d'Yves Allégret (1958, N., 85 min). Avec Daniel Gélin. *Drame.*

TMC

22.55 La Belle des belles. Film de Robert Z. Leonard (1955, 110 min). Avec Gina Lollobrigida. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MERCREDI 11 JUIN 1997

L'ancien capitaine Paul Barril a été placé en garde à vue

Il est interrogé sur son rôle supposé dans une filière de proxénétisme international

EN DEMANDANT aux policiers de la brigade de répression du proxénétisme (BRP) de placer en garde à vue l'ancien capitaine de gendarmerie Paul Barril, lundi 9 juin dans l'après-midi, afin de l'entendre dans le cadre d'une vaste affaire de prostitution internationale (*Le Monde* du 10 juin), le juge parisien Frédéric N'Guyen a décidé de poursuivre le bras de fer engagé avec le parquet de Paris sur ce dossier qui pourrait, à terme, mettre à mal les relations diplomatiques et commerciales entre la France et certains pays du golfe Persique.

Le jour de l'interpellation de l'ancien membre de la cellule antiterroriste de l'Elysée, le parquet a refusé d'accorder un réquisitoire supplétif au magistrat pour étendre le champ de sa saisine à une nouvelle filière de prostitution mettant en cause M. Barril. Le ministère public a motivé son refus par un souci d'efficacité, assurant vouloir circonscrire cette affaire aux seules personnes déjà mises en examen.

Cherchant à mettre en évidence d'éventuels liens entre l'ex-capitaine et la première affaire de proxénétisme, le juge a donc demandé aux policiers de la BRP d'interroger l'ancien capitaine sur son rôle supposé dans la filière de proxénétisme découverte dans le cadre de l'instruction qu'il mène depuis le 21 octobre 1996.

Dans le même temps, deux perquisitions ont été effectuées, lundi 9 juin, à Paris. Elles ont conduit les membres de la BRP au siège de la société de sécurité Secrets dirigée par Paul Barril, et à l'hôtel Crillon, où réside, depuis plusieurs mois, l'émir du Qatar, Al Thani, qui a régné de février 1972 à juillet 1995 avant de laisser le pouvoir à son fils, et dont la sécurité personnelle est assurée par l'ancien gendarme.

TÉMOIGNAGE SURPRISE

Ce rebondissement dans une affaire qui ne concernait, à l'origine, que le photographe Jean-Pierre Bourgeois, l'ancien mannequin Annika Brumark et Nazihabdulatif Al Ladki, surnommé *« le madame Claude du Moyen Orient »*, tous trois placés en détention provisoire et mis en examen pour *« proxénétisme aggravé »*, doit beaucoup au témoignage surprise de Al Ladki, le 31 janvier. Ce dernier avait révélé aux enquêteurs l'existence d'autres filières de proxénétisme de luxe dont profitaient les entourages des principaux princes arabes du Moyen Orient.

Les déclarations de plusieurs personnes impliquées, dont celles de deux prostituées et de deux gardes du corps travaillant pour l'ancien capitaine, ainsi que les aveux d'Al Ladki, ont convaincu le juge N'Guyen que Paul Barril a pu jouer un rôle important dans la venue de prostituées marocaines à Marignane.

Dans sa déposition du 21 avril, un témoin a déclaré au juge *« avoir travaillé en tant que chauffeur à disposition de la villa Al Rayan »*, durant l'été 1995, où réside l'émir sur la côte d'Azur. Il affirme *« avoir vu des jeunes filles marocaines »* se promener dans la villa. *« Elles étaient à la disposition de l'émir pour ses soirées, ensuite elles étaient raccompagnées par des employés de Barril dans un hôtel. (...) Ces filles restaient une dizaine de jours, elles étaient âgées entre dix-huit et vingt ans. Elles sont entrées sans visa sur le territoire national. (...) Leurs frais d'hébergement étaient payés par l'émir. Son régisseur passait régulièrement payer les chambres et les repas de toutes les personnes payées par l'émir. »*

Enfin, le juge s'appuie sur le témoignage d'une prostituée de nationalité marocaine qui a indiqué, sur procès verbal, le 29 avril 1997, comment, en 1992, elle a intégré, par une autre filière, le réseau grâce à Nazihabdulatif Al Ladki. Cette jeune femme a aussi détaillé le système mis en place par Paul Barril : *« En juillet, Nazih m'a invitée à Cannes en me disant qu'il fallait que je me tienne prête au cas où l'émir arriverait. J'étais réservée pour l'émir. »* Selon elle, l'adjoint de Paul Barril l'aurait ensuite prise en charge. Contrôles sérologiques, achats de vêtements, de colliers et de boucles d'oreilles et rencontre avec l'émir à la villa Al Rayan, près de Cannes.

De retour dans la région parisienne, elle aurait, grâce à de fortes sommes d'argent versées par l'émir, pris possession d'une maison et d'une voiture. Elle était alors toujours accompagnée par un garde du corps travaillant pour la société Secrets de l'ancien capitaine.

Au cours de sa garde à vue, qui se prolongeait toujours mardi matin 10 juin, Paul Barril a démenti aux policiers de la BRP toute implication dans un quelconque réseau de prostitution.

Jacques Follorou

Les enragés *par Pierre Georges*

UNE HISTORIETTE tombée du ciel, un matin de dénuement. Un Boeing 747 assurant la liaison Toronto-Paris a dû faire une escale forcée, dimanche à Terre-Neuve. Les réacteurs fonctionnaient normalement. Il y avait bien un pilote à bord. Le ciel était d'azur. Simplement un des passagers avait décidé, si l'on peut dire, de voyager dans le plus simple appareil.

Icare exhibitionniste. L'homme, donc, s'est dévêtu devant les autres passagers, pratique non prévue sur sa carte d'embarquement. Et l'équipage l'a intercepté en plein vol, l'a rhabillé et l'a débarqué à Stephenville afin d'y méditer, dans une cellule, sur le sens des convenances trans-continentales.

Exhibitionnistes, nous le sommes tous. Plus ou moins. Ainsi cette enquête menée par une compagnie d'assurances allemande d'Offenbach. D'après ce sondage effectué auprès de mille six cents automobilistes, un quart des conducteurs masculins a fait un aveu surprenant. Celui simplement *« d'aimer lire l'admiration dans le regard des autres quand ils me voient passer »*. A ce quart m'as-tu vu au volant de ma belle auto rouge, s'ajoute la grande armée des handicapés de l'ego dès lors que mis à pied. En effet l'enquête conclut que la grande majorité des hommes s'estiment *« comme diminués de moitié »* sans leur voiture. Nus en somme.

A ce niveau, ce n'est plus de l'amour, mais de la rage. Et précisément ce que l'Association automobile américaine (AAA) appelle la *« rage de la route »*. Au terme d'une longue étude statistique, cette association lance un cri d'alarme sur un phénomène préoccupant, le conducteur méchant. L'automobile rend fier, l'automobile rend fou. Selon les décomptes de l'AAA, entre 1990 et 1996, 10 037 accidents volontaires, agressions et rixes ont été provoqués par les enragés du volant. 218 personnes en sont mortes, 12 610 ont été blessées.

L'AAA, rapporte l'agence France-Presse, a fait les choses sérieusement. Elle a étudié le profil des enragés. Pour en conclure qu'il n'y avait pas de profil particulier. *« Des centaines de personnes qui ont craqué et commis des actes d'une violence incroyable sont des salariés, hommes et femmes sans antécédent de violence, d'alcoolisme ou d'usage de drogue »*. Puis elle a étudié les mobiles. Ils sont les plus futiles comme les plus routiniers. Du *« il m'a regardé de travers »* au *« il m'a coupé la route »*. Du *« le volume de sa radio était trop fort »* au *« il a éraflé ma carrosserie »*. Sans parler de la gestuelle obscène qui, selon l'AAA, équivaut à une pratique assidue de *« la roulette russe »*

Enfin, l'association s'est penchée sur le mode opératoire. L'imagination de l'enragé du volant est sans bornes. Les comptes se règlent à coup de calibres ou de couteaux. Mais aussi, liste non limitative, à coups de cannes, de clubs de golf, de bâtons, de bouteilles, de cailloux, de poubelles, de hamburgers, de haches, de pieds, de poings, de tête. L'AAA cite quelques exemples édifiants. Un étudiant de l'université d'Indiana exécutant à la hache un employé de parking pour une place refusée. Une femme enceinte de six mois rouée de coups par un avocat fort civil au Palais. Une autre femme tuée pour crime de lèse-propriété, *« la garce a heurté ma nouvelle Camaro »*. Bref comme dit l'AAA, au volant, n'oubliez jamais qu'il y a des milliers d'individus *« mentalement et émotionnellement instables sur la route »*.

La police de Sydney lance une campagne pour recruter des homosexuels

AUCKLAND
de notre correspondante dans le Pacifique sud

Une paire de chaussures à lacets – cuir noir et semelles épaisses – surmontée d'un slogan : *« Rejoignez la police de Nouvelle-Galles-du-Sud. Chaussures pour pieds sensibles garanties. »* Cette publicité s'étale sur une pleine page du mensuel australien *Lesbiennes en liberté*. Côté hommes, dans les hebdomadaires *Capital Q* et *The Sydney Star Observer*, on joue sur le blouson de cuir. Les nouvelles recrues sont assurées de pouvoir faire carrière sans devoir porter un costume droit, « straight », qui signifie aussi hétérosexuel. Un humour que *« les communautés lesbiennes et homosexuelles de Sydney apprécieront »*, affirme le sergent Kevin Daley, responsable de la communication pour la police de Nouvelle-Galles-du-Sud.

Le message, en effet, a l'air de bien passer. *« C'est très excitant. C'est un signe des temps »*, affirme Frances Rand, éditrice du *Lesbiennes en liberté*. L'événement survient à point nommé, puisque, en 1998, le mardi gras des lesbiennes et des homosexuels fêtera ses vingt ans d'existence et célébrera, surtout, le chemin parcouru depuis la répression policière qui suivit le premier carnaval en 1978. Il y eut alors des dizaines d'arrestations violentes, et la liste des contrevenants fut publiée dans le *Sydney Morning Herald*.

Aujourd'hui, le « Gay Mardi Gras » n'est plus interdit, ni censuré. Il est même est devenu l'attraction touristique annuelle majeure de Sydney, puisque le public – moitié curieux, moitié voyeur – dépasse le demi-million. Ministres et députés, ouverts d'esprit ou de mœurs, se disputent souvent les premières pages de la revue officielle du mardi gras, pour y aller de leur petit mot d'encouragement à *cette minorité qui réunirait quatre cent mille* personnes à Sydney.

UN PASSIF CONFLICTUEL

En dépit d'un passif conflictuel entre la police et les homosexuels, la police de Nouvelle-Galles-du-Sud s'estime aujourd'hui à l'avant-garde pour son approche de ces questions et rappelle qu'il y a *« toujours eu »* des homosexuels, hommes et femmes, dans ses rangs. Elle cherche à en attirer davantage *« pour mieux refléter la société dans son ensemble et sa diversité »*, explique le sergent-chef Jennifer Choat, responsable du recrutement. Bien que cette campagne vise expressément les milieux homosexuels, le placard publicitaire paru dans *Lesbiennes en liberté* indique qu'hormis des homosexuels et des lesbiennes, la police cherche aussi à recruter des *« femmes »* – les lesbiennes apprécieront-elles cette nuance ? – des *« Asiatiques »*, des *« aborigènes »* et même... des *« diplômés »*.

Cette campagne s'inscrit aussi dans la logique d'un rapport (Wood), rendu public début mai, après deux ans d'enquête sur la corruption dans la police de Nouvelle-Galles-du-Sud. Cette opération « mains propres » a montré que des dizaines de policiers étaient corrompus jusqu'au sommet de la hiérarchie, dépravés sinon lubriques, impliqués dans des réseaux de drogue, de prostitution et de pédophilie, au point qu'au moins neuf suicides sont directement liés à l'enquête. On comprend dès lors que la police cherche à repartir sur des bases nouvelles.

Florence de Changy

M. Allègre annonce des mesures contre la violence à l'école

LE NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Claude Allègre, a annoncé, mardi 10 juin, sur l'antenne d'Europe 1, qu'une série de *« mesures spectaculaires et efficaces »* seront adoptées prochainement pour lutter contre la violence à l'école. *« Nous allons rétablir l'école républicaine et la dignité de ceux qui y travaillent. Nous allons remettre de l'ordre très vite »*, a-t-il déclaré. Il envisage notamment de donner plus de pouvoir aux chefs d'établissement, d'engager plus de personnel et d'entourer davantage les élèves en difficulté. Interrogé sur les récentes affaires de pédophilie, M. Allègre s'est déclaré *« scandalisé »* par les mesures de simple déplacement. *« Nous avons été trop faibles. Là aussi, il faut agir et, avec prudence, sans chasse aux sorcières, appliquer la loi sans faiblesse. »*

A propos de Jussieu, le nouveau ministre souhaite lancer un nouveau plan Université 2 000 en faveur des universités parisiennes. *« Nous allons rénover Jussieu et, d'ailleurs, tout le parc universitaire parisien. Du même coup, le problème de l'amiante sera résolu. »*

DÉPÊCHES

■ **POLICE : le Syndicat de la magistrature** (SM, gauche) a adressé un courrier, vendredi 6 juin, au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, dans lequel il qualifie d'*« intolérable »* le maintien en poste d'Olivier Foll, directeur de la police judiciaire parisienne. M. Foll s'est vu retirer pour six mois son habilitation d'officier de police judiciaire pour avoir refusé d'accorder l'assistance de policiers au juge Eric Halphen, qui perquisitionnait au domicile de Jean Tiberi, maire de Paris (*Le Monde* du 28 février).

■ **JOUETS : le géant suédois de l'ameublement Ikea** a demandé, lundi 9 juin, à ses clients de retourner immédiatement onze types différents de peluches jugées dangereuses pour les enfants, soit près de cent quarante et un mille jouets vendus dans vingt-huit pays (dont dix sept mille cinq cent quarante-neuf en France) depuis le début de l'année. Les peluches incriminées ne satisfont pas aux normes de qualité, leurs yeux pouvant être arrachés et se coincer dans la gorge des enfants.

■ **FAIT DIVERS : un lycéen de seize ans a été tué** d'une balle dans la tête, samedi 7 juin, à Châlette-sur-Loing (Loiret), à la suite d'une altercation. Au cours d'une promenade, il a été pris à partie et insulté par deux frères habitant eux aussi à Châlette. L'un des deux frères a ensuite tiré sur le lycéen avec un fusil de chasse à canon scié. L'auteur du coup de feu, un adulte âgé de vingt-six ans, a été interpellé.

L'« eurogrève » des routiers a été bien suivie en France

POUR LEUR PREMIÈRE « eurogrève », les chauffeurs routiers français étaient plutôt satisfaits du résultat, au soir du lundi 9 juin. La CFDT a décompté la mise en place de quarante-cinq barrages en France et aux frontières, dans le cadre de la journée européenne d'action à laquelle appelait la Fédération internationale des transports. Le Centre national d'informations routières (CNIR) a recensé pour sa part jusqu'à quarante et un barrages filtrants dans la journée, en France mais aussi à la frontière franco-suisse ou sur le Pont de l'Europe, entre Strasbourg et l'Allemagne.

La Fédération (patronale) nationale des transports routiers (FNTR), a jugé *« pour le moins paradoxal que ce soit en France que les organisations syndicales organisent des perturbations pour réclamer à Bruxelles l'harmonisation par le haut des conditions sociales sur le modèle français »*.

De fait, même si des routiers étrangers ont participé au mouvement, celui-ci a semblé surtout suivi en France. A la veille de la journée d'action organisée mardi 10 juin à Paris, sous l'égide de la Confédération européenne des syndicats, les routiers français n'étaient pas mécontents de jouer à l'avant-garde de l'Europe sociale.

Six mois après le grand blocage des routes de France, à l'automne 1996, l'enjeu est désormais d'essayer d'étendre à l'ensemble du secteur routier en Europe les conditions de travail et de conduite obtenues peu ou prou au lendemain de ce conflit en France.

Les fédérations CGT, CFDT et FO des Transports, reçues lundi soir par le nouveau ministre des transports Jean-Claude Gayssot, ont *« alerté les pouvoirs publics sur les urgences face à l'ouverture des frontières européennes au 1er juillet 1998 »*. L'harmonisation européenne des conditions de travail des routiers n'est pas inscrite à l'ordre du jour du conseil européen des transports des 17 et 18 juin. Mais la Commission européenne a proposé lundi d'organiser une concertation avec les syndicats européens, en vue d'harmoniser la réglementation européenne sur les temps de conduite, dans un sens plus « français ».

Pascal Galinier (avec AFP)

L'« oubli » de M. Douste-Blazy sur le dossier des multiplexes

Catherine Trautmann, nouveau ministre de la culture et de la communication, a eu une mauvaise surprise lorsque, juste après la passation des pouvoirs rue de Valois, jeudi 5 juin, elle a ouvert les dossiers laissés par son prédécesseur. Elle y a découvert que Philippe Douste-Blazy avait « omis » d'interjeter appel, comme il l'avait annoncé, à propos de l'implantation de multiplexes de cinéma, autorisées en première instance par les commissions départementales concernées, à Dunkerque et à Paris. M. Douste-Blazy avait fait de ces appels le symbole de son intervention en faveur des indépendants du cinéma, qui combattent le développement des multipexes. Or le ministère disposait d'un délai de deux mois pour porter l'appel devant la commission nationale.

Pour le multiplexe de Dunkerque, il était trop tard : la date limite tombait le 28 mai. Ainsi, à la sauvette, le ministère aura autorisé la construction du premier multiplexe appartenant à une société américaine, AMC – une petite révolution opérée dans l'ombre alors que la France demeurait le seul pays où l'industrie hollywoodienne ne contrôlait pas directement les écrans.

En revanche, il restait trois jours pour former l'appel concernant le dossier du projet Gaumont sur le site de l'Aquaboulevard, porte de Versailles à Paris. M. Douste-Blazy avait annoncé qu'il voulait, en le portant devant la commission nationale, faire de ce dossier un cas de jurisprudence pour les implantations futures (*Le Monde* du 2 mai). Vendredi 6 juin, Mme Trautmann décide qu'il convient d'honorer la parole donnée par son prédécesseur mais, à ce moment, elle n'a pas encore formé son équipe rue de Valois et c'est comme futur directeur de cabinet, que Dominique Lefebvre pilote le bouclage en urgence du dossier, qui permet d'enjoindre au préfet de saisir la commission nationale juste avant que n'expire le délai, dimanche 8 à minuit.

Dans l'entourage de Mme Trautmann, on souligne que cette intervention ne préjuge pas de la future politique et n'est pas dirigée contre Gaumont, mais qu'il s'agit d'une « remise à plat », pour se donner le temps de la concertation.

Jean-Michel Frodon

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 10 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20223,80	– 1,28	+ 4,45
Honk Kong index	—	—	+ 8,94

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/06	Var. en % 06/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2686,20	– 1,22	+ 16
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 31,46
Milan MIB 30	—	—	+ 2,29
Francfort Dax 30	3696,08	+ 0,02	+ 27,95
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 42,88
Madrid Ibex 35	—	—	+ 29,26
Amsterdam CBS	—	—	+ 27,98

Tirage du *Monde* daté mardi 10 juin 1997 : 515 246 exemplaires

« Le Monde diplomatique » de juin

SUR LE THÈME « La mondialisation est-elle inévitable ? », *Le Monde diplomatique* (Bernard Cassen, Serge Halimi, Riccardo Petrella) débat avec le *Financial Times* (Peter Martin, Martin Wolf, Guy de Jonquières). Le mensuel évoque aussi le cinquantième anniversaire du plan Marshall (Ignacio Ramonet) et analyse l'actualité internationale : le Maroc à l'heure des élections (Zakya Daoud, Brahim Ouchelh, Juan Goytisolo) et le monde arabe orphelin de la démocratie (Gilbert Achcar) ; les dangereuses certitudes des colons israéliens (Patrick Coupechoux) ; le Pérou au lendemain de la prise d'otages (Pablo Paredes) ; la fausse embellie économique en Afrique (Sanou Mbaye)...

Egalement au sommaire : les dérives médiatiques françaises face à l'islam (Alain Gresh, Damien Roustel, Annick Hermet), l'absence des femmes dans de nombreuses filières scientifiques (Ingrid Carlander), la nécessaire refondation de l'éducation populaire ; etc.

★ **En vente chez votre marchand de journaux. 22 francs.**

هكذا من الأهل

Publicité

Le
IN

Comment des pa
leur garde rappr

P

Porte-flingue, moi

E

Le Monde
Economie

Le Monde
des Initiatives

et la rubrique
Le Monde des
Initiatives locales

Trois rendez-
pour vos

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

هكذا من الأصل

DE L'ÉTRANGER
La délicate remise à flot des syndicats britanniques
page III



ENQUÊTE
LE TRAITEMENT « SOCIAL » DU CHÔMAGE L'EMPORTE EN EUROPE
page IV

Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 11 JUIN 1997

FORMATION
Se reconvertir grâce aux entreprises d'entraînement
page V

ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XVI

EMPLOI

Comment des patrons congédient leur garde rapprochée

Dossier ▼ La plupart confient à un tiers le licenciement des cadres dirigeants ▼ Ceux-ci, à la signature de leur contrat de travail, négocient des indemnités de rupture, souvent en or ▼ Ainsi Michael Ovitz a touché 128 millions de dollars pour quitter Walt Disney

Pas question de citer des noms. *Elle n'a pris que les dossiers du dessus de la pile ; une petite dizaine, environ.* La règle de base, bien sûr, est la confidentialité. C'est une partie du gotha des affaires qui défile entre les doigts de Chantal Giraud-Van Gaver : présidents, directeurs, secrétaires généraux, passés dans le bureau de cette avocate afin de lui confier la négociation finale de la rupture avec leur entreprise. *« Pour celui-ci, qui fait régulièrement la "une" des journaux économiques, il a fallu valider mot par mot le communiqué de presse annonçant son départ »*, se souvient-elle. Quand elle évoque le montant des indemnités, c'est toujours en millions de francs. A la lecture d'un nom, elle se renverse sur le dossier de son fauteuil et lance : *« En tout cas, s'il y a un conseil à donner, c'est de leur dire de ne jamais faire les fanfarons... »* En clair, qui licencie aujourd'hui, demain...

Novembre 1995. Alain Juppé a convoqué à Matignon treize *membres de son gouvernement,* dont huit de ses « juppettes ». Parmi elles, Françoise de Panafieu, dont le renvoi prendra quatre minutes, une de plus que celui de Françoise Hostalier, chiraquienne de choc. Bref, résumera Colette Codaccioni : *« J'ai eu l'impression d'aller chez le dentiste. Nous étions plusieurs à faire antichambre. Nous passions de quart d'heure en quart d'heure. La séance a été douloureuse. »* Toutes fustigeront la brutalité du premier ministre. Dix-huit mois plus tard, la seule question qui intéresse les compagnons RPR *de celui qui n'est déjà plus que le dé*puté et maire de Bordeaux est de savoir quand il va « caner » et lâcher les rênes de la présidence du parti gaulliste. L'affrontement semble parti pour durer.

Méthodes expéditives ? Guerre de tranchées ? Médiation de tiers ? En réalité, la panoplie est vaste dans les états-majors industriels ou politiques quand il faut sacrifier l'un des siens. On pourrait s'attendre à des pratiques policées de la part d'hommes et de femmes qui représentent en quelque sorte l'élite de la nation. Il n'en est rien.

Consultant dans un cabinet de chasseurs de têtes, Michel P. n'oubliera jamais le matin de ce rendez-vous chez le président d'une grosse entreprise française où il était question de faire le point sur les missions en cours. *« Mon interlocuteur a souhaité faire une pause. J'en ai profité pour aller aux toilettes, où je l'ai retrouvé par hasard. L'un de ses bras droits est entré et, au bout de quelques instants, interrompant des propos anodins habituellement convenus dans ce genre d'endroit, il lui a lancé :* "Au fait, vous, c'est terminé." *Ce fut tout. Il m'a convié à revenir en réunion, sans se préoccuper le moins du monde de l'état de son collaborateur ». « Les gougnafiers, ça existe partout »*, admet simplement Geneviève Le Callennec, présidente d'EOS Conseil, cabinet en *outplacement* de cadres et de dirigeants. Le passage à l'acte brutal, c'est sûr, libère l'exécuteur. Mais pour la victime, parfois un ami, un confident invité à la maison de campagne avec femme et enfants, le choc est dur. Paul, directeur export d'un chantier naval, a été sacrifié sans aucun état d'âme par son patron après la fusion opérée avec un concurrent. Son poste doublonnait. *« J'étais à l'hôpital pour une opération du dos prévue depuis longtemps. Ma femme a reçu à la maison ma convocation à l'entretien préalable, première étape légale du licenciement. Personne de l'équipe ne m'avait prévenu. »* Des scénarios qui restent néanmoins minoritaires.

PASCALE HEMERY

De l'avis des experts, c'est plutôt la stratégie de l'évitement qui domine ; en d'autres termes, la lâcheté.

« Le disgracié n'est plus destinataire de certains mémos ; il n'est plus convoqué à telle ou telle réunion ; finie la loge de Roland-Garros où le président avait l'habitude de l'inviter tous les ans. Bref, constate Pierre-Yves Mosse, directeur de PCM Europe, activité *outplacement* du groupe Courtaud, *on aimerait bien qu'il comprenne tout seul que l'heure de la séparation a sonné. »* Ce qui est loin d'être le cas. *« Certains cadres tombent des nues, expliquent n'avoir rien vu venir, bref restent complètement aveugles, alors que n'importe qui d'extérieur aurait senti le vent souffler »*, constate Jeanine Panteix, consultante associée du cabinet de chasseurs de têtes Meridian. Geneviève Le Callennec passe systématiquement le tuyau aux consultants qui débutent dans l'*outplacement* : toujours être présent les 24 et 31 décembre après-midi, car le téléphone ne manquera pas de sonner pour proposer une mission. *« Les directeurs des ressources humaines qui appellent viennent d'annoncer à un proche son licenciement et souhaitent le confier à un cabinet. En réalité, ils n'avaient pas envie de voir leurs fêtes de fin d'année parasitées par ce dossier. Ils ne pensent pas à celles que va passer leur ancien collaborateur. »*

Cabinets-conseils, DRH, avocats... La technique du tiers à qui l'on confie la « patate chaude » est courante. Reste alors à tomber d'accord sur le montant du chèque nécessaire à apaiser les rancœurs. En dépit des humiliations vécues, il est rare de voir des suites juridiques. Deux chiffres significatifs. Seulement 1 % des victimes se rebellent et veulent obtenir justice devant les tribunaux. Quant aux entreprises, 90 % d'entre elles appliquent spontanément les clauses financières, les fameux « golden parachutes » que les cadres dirigeants négocient à leur arrivée pour se garantir des lendemains confortables en cas de rupture. On se tait pour pouvoir rebondir. La disgrâce, à de rares exceptions près, n'est souvent que temporaire. Lionel Jospin, qui a eu sa traversée du désert, le sait bien. Alain Juppé, pas encore.

Marie-Béatrice Baudet

Porte-flingue, mais « pas pour le plaisir »

En fin politique, il préférerait que l'on dise de lui qu'il est « un facilitateur de la vie sociale ». De la pure langue de bois. En réalité, après quelques résistances, il l'admet : il est porte-flingue, au service de son président. « Jamais pour le plaisir, précise tout de suite ce directeur des ressources humaines d'un grand groupe français, *mais parce que c'est partie prenante de mon métier. »*

Et il raconte : *« Combien de personnes sont capables d'annoncer à un collaborateur en le regardant dans les yeux : ça ne va pas, nous devons nous séparer... ? Très peu ».* Lui, il sait. Et quand on l'interroge sur cette capacité, ce quadragénaire répète obstinément : *« C'est mon boulot. » « Est-ce que vous savez que les gens vous remercient d'avoir été direct ? de leur avoir donné les raisons qui expliquent leur éviction ?... »* Il lui est arrivé de *« sortir des copains »*, sans traitement de faveur, *si ce n'est qu'« il aime bien les aider pour la suite »,* leur prodiguer des conseils.

Aujourd'hui, sa réputation a tendance à le précéder en interne. Certains, dont le cœur bat encore la chamade, en sont venus à s'imaginer le pire alors qu'il les faisait appeler par sa secrétaire sans aucune arrière-pensée. D'autres, dans les filiales, lui demandent de se charger d'un licenciement délicat qu'ils sont incapables d'assumer. « Il m'est arrivé de refuser parce que les raisons ne me semblaient pas très claires. »

Porte-flingue, il l'est à 10 % de son temps, qu'il consacre sinon à la « vie sociale » du groupe, restructurations y compris. *« Et c'est moins pénible, croyez-moi, de faire le porte-flingue que de gérer un plan social où, pour le coup, vous n'avez rien à reprocher aux salariés concernés. »*



Se séparer d'un « top manager », un acte de gestion difficile

▼Peu de chefs d'entreprise se montrent compétents. En général, ils préfèrent transmettre ce dossier épineux à un tiers

N'est pas « top manager » qui veut. Il faut afficher au minimum un salaire brut annuel de 750 000 francs. En dessous s'abstenir. Les patrons de PME ont d'ailleurs du mal à figurer au sein de cette caste réservée, en réalité, aux états-majors de grands groupes. Ils sont donc seulement quelques milliers à se partager les postes de pouvoir, à se coopter dans un jeu de chaises musicales bien rodé, tout en régnant sur des millions de salariés.

Même quand ils ne sont pas mandataires sociaux, ces mercenaires s'investissent, multiplient les nuits blanches, tourmentés comme s'il s'agissait de leur propre entreprise. Bref, les responsabilités, en principe, ils connaissent. Pourtant, comment ne pas s'interroger sur leurs capacités managériales, à entendre les récits des ruptures professionnelles qu'ils engagent ou qu'ils subissent ? Se séparer de l'un de ses proches collaborateurs est l'acte de management le plus compliqué au monde, tous les experts en conviennent et regrettent par conséquent, dans une belle unanimité, que *« seule une minorité des cadres dirigeants l'assument correctement »*. On connaît les pratiques les plus courantes, et guère reluisantes. Il y a les licencieurs brutaux, mais ce ne sont pas les plus nombreux. La majorité préfère les solutions négociées à l'amiable, celles qui évitent de faire des vagues, quitte à laisser pourrir la situation ou à faire preuve de lâcheté.

En toile de fond de ces scénarios, deux ressorts majeurs : « l'effet miroir » et « la loi du silence ». Le malaise ambiant tient d'abord au fait que les bourreaux d'aujourd'hui peuvent être les victimes de demain et vice-versa. Surtout à l'heure actuelle où le turn over de ces responsables s'accélère sous la pression des actionnaires qui sanctionnent désormais sans hésitation les rentabilités insuffisantes. Cet effet miroir conduit à fuir la confrontation avec un autre soi-même et, du coup, à l'assurer de ses hautes considérations financières pour essayer de l'anesthésier. *« De toute façon, personne n'est dupe. Ni l'exécuteur ni la victime*, explique ce chasseur de têtes. *L'un et l'autre ont déjà pratiqué ce petit jeu. »*

Dans le microcosme, il n'est pas bon non plus de s'épancher. La loi du silence s'impose. Pourquoi y a-t-il eu rupture ? Comment s'est-elle déroulée ? Quel est le montant des indemnités ? La discrétion est de rigueur, même si certains – très peu – osent briser l'omerta quand ils ont la sensation d'avoir été injustement écartés. Pourquoi ? Tout simplement parce que *« cela ne se fait pas »*, une expression qui revient souvent dans la bouche des intéressés.

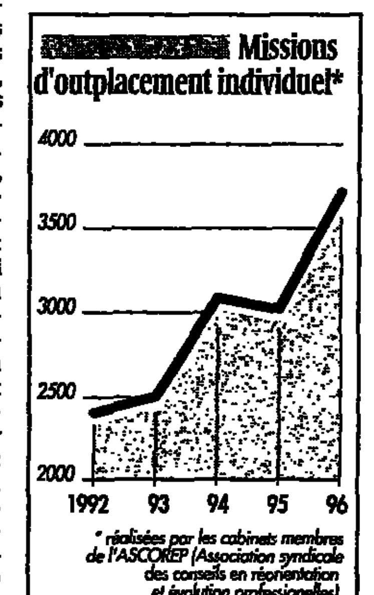
« Mon entreprise a été rachetée par un groupe, raconte cet ancien directeur administratif et financier. *On m'a expliqué que je ne collais plus à la stratégie nouvelle. Le DRH chargé de négocier mon départ m'a proposé trois mois de salaire d'indemnités contractuelles pour mes douze années de présence. Mon sang n'a fait qu'un tour et j'ai pensé aux prud'hommes. Mais je ne me voyais vraiment pas aller devant un tribunal pour affronter un groupe où je m'étais investi comme un fou pendant des années. »* L'affaire se réglera à l'amiable après l'arbitrage du président qui soutiendra son ancien collaborateur.

Respecter ces règles, c'est aussi obtenir son laissez-passer pour un autre poste. La technicité des dirigeants étant rarement remise en cause, un patron qui recrute au sein de son état-major s'assurera surtout auprès de son réseau de la manière dont s'est opérée la dernière séparation du prétendant.

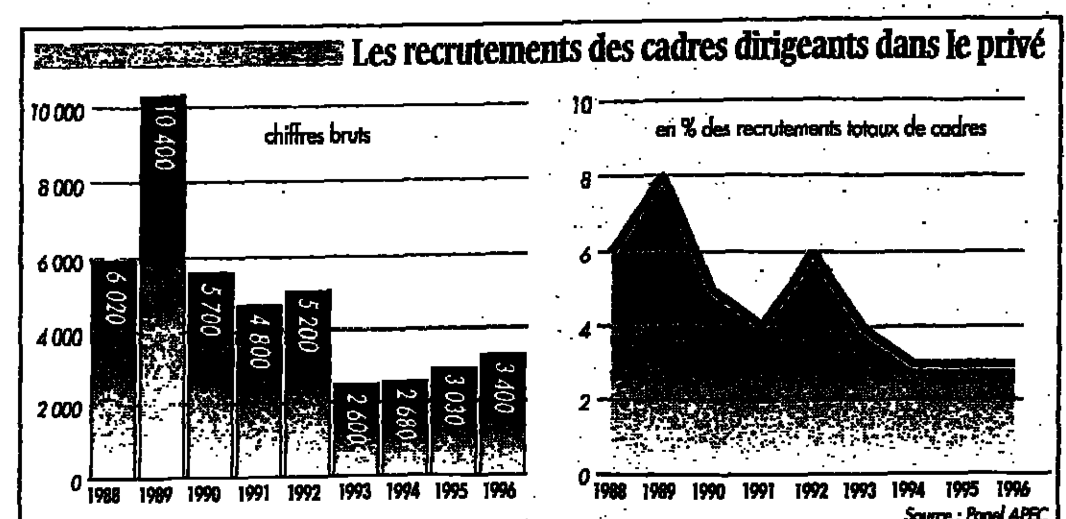
Il s'agit aussi de préserver son image sociale, dans le milieu, ainsi que dans l'entourage familial. *« Dans les années 80, la moitié des cadres dirigeants dont nous nous occupions pour les aider à retrouver un poste avaient tu leur licenciement à leur femme*, raconte ce directeur d'un cabinet d'outplacement. *Aujourd'hui, c'est plus rare, mais on voit encore des cas. » « Tout va généralement beaucoup mieux*, raconte cet avocat, *quand je peux garantir au client qui est dans mon bureau que son « golden parachute » va lui permettre de garder sans difficultés son train de vie actuel pendant un an. Il rentre chez lui et l'annonce à sa femme, ce qui a le mérite de calmer les esprits. »* L'argent fait patienter. Et les « dommages et intérêts » obtenus le sont plutôt facilement, car du seul ressort du président. Les actionnaires ne s'y intéressent pas, considérant que ce linge sale doit être lavé au sein du comité de direction. Les montants obtenus (à quelques exceptions près) sont d'ailleurs à leurs yeux quantité négligeable même quand il s'agit de deux années – voire trois – de salaire.

Reste ensuite à rebondir concrètement. Une disgrâce dure en moyenne moins de huit mois. Le pari est plus difficile dès la cinquantaine passée. Souvent, quand même, il faut accepter de revoir à la baisse ses prétentions et se satisfaire de l'offre d'une entreprise moins prestigieuse que la précédente. *« C'est moins vrai pour des cadres qui ont l'habitude de la mobilité*, constate ce DRH. *Mais ceux qui sont mono-culture, mono-produit, mono-secteur tombent de haut, car ils n'ont plus beaucoup la notion du marché. Quand on leur propose un outplacement, ils refusent, sûrs d'eux et de leurs compétences. »* Ils se croient infaillibles alors qu'ils ne sont que protégés par leur milieu.

Francine Aizicovici et Marie-Béatrice Baudet



* réalisées par les cabinets membres de l'ASCOREP (Association syndicale des conseils en réorientation et évolution professionelles)



De l'incapacité psychologique à licencier un proche collaborateur

▼Les ressorts sont nombreux : agressivité, culpabilité, lâcheté

On a beau assumer les plus hautes responsabilités, on n'en reste pas moins un homme, avec sa part d'irrationnel. *« Exercer le pouvoir ne relève pas seulement d'une capacité intellectuelle : l'action implique la pulsion »*, souligne Roland Reitter, professeur de gestion stratégique au groupe HEC et conseiller chez Andersen Consulting. Il n'y a pas d'organisation sans pouvoir, ni de pouvoir sans violence. Chaque décideur n'est toutefois pas armé de la même façon, n'a pas la même capacité psychologique à agir, ni à penser tout ce qui se joue dans un licenciement.

SACRIFICE HUMAIN

« En se séparant d'un de ses proches collaborateurs, un dirigeant est pris en tenaille entre deux culpabilités. Celle liée à l'agression qu'il commet contre la personne dont il se sépare, et celle de ne pas être à la hauteur des exigences de son rôle : « Si je le fais, je suis coupable de le faire. Mais si je ne le fais pas, je me sens coupable de ne pas le faire », explique Roland Reitter. *Patron, il devrait gérer cette rupture – il est de son devoir de le faire –, mais il lui est terrifiant d'attaquer, de faire mal. Le sur-moi domine et rend l'action difficile. Il est dans l'incapacité d'exercer son pouvoir, son rôle, car la force de sa culpabilité est trop grande. Dès lors, il est porté à fuir, à éviter le face à face : confier la tâche à un tiers la rend beaucoup plus facile. »*

Les méthodes employées se révèlent d'autant plus brutales que celui qui doit partir appartient à l'entourage direct du dirigeant. *« La culpabilité de celui-ci est d'autant plus grande, insupportable, que la personne est un vieux collaborateur de l'entreprise, qu'elle est de la même école, qu'on a longtemps travaillé avec elle et qu'elle fait partie de ceux qui auraient pu occuper le poste de direction. C'est un autre qui pourrait être lui-même*, affirme M. Reitter. *Il y a identification à la personne. Ce qui rend le conflit plus complexe. Car c'est une agression à soi-même. Dès qu'il y a identification, il y a une certaine faiblesse dans l'exercice du pouvoir, car il y a une dépendance affective. »* Peut-on cependant aller jusqu'à dire que le vrai chef est celui qui ne serait pas atteint par l'affect ?

S'il y a culpabilité, il y a aussi beaucoup de cynisme. *« A l'analyse, les raisons du licenciement sont souvent plus légères qu'elles n'en ont l'air*, relève Paule Perez, directrice associée du cabinet Avancées sociales, qui fait du *« coaching »* de cadres-dirigeants. *La difficulté ne porte pas seulement sur le fait d'annoncer la rupture. Elle réside aussi dans l'incapacité à l'expliquer, à la justifier, à l'inscrire dans la rationalité de l'entreprise : performance, profit, climat. Il faut supprimer quelqu'un, en quelque sorte faire un* « sacrifice humain ». *Un problème se pose et on s'imagine que licencier va permettre de le résoudre. Mais souvent on ne sait pas dire pourquoi c'est celui-ci qui doit s'en aller plutôt qu'un autre. Dans le monde supposé rationnel de l'entreprise, l'irrationnel fait irruption. »* D'où des décisions arbitraires, expéditives, pour ne pas dire barbares : on achète la paix et le silence en y mettant le prix.

Plus souvent qu'on ne le croit, les explications pourraient aider à trouver d'autres voies. *« C'est tout simple. Mais dans le monde des organisations*, constate Paule Perez, *on a oublié le rôle de la parole et on ne lui accorde pas la place qu'elle pourrait avoir. »* Même les plus hautes sphères du pouvoir n'échappent pas à cette réalité.

Laetitia Van Eeckhout

La retraite « chapeau »

« Non, mais vous imaginez... J'ai vu ce directeur général d'un grand groupe débarquer dans mon bureau avec un actuaire, qui avait calculé, année par année, au centime près, ce qui lui en coûtait d'être licencié à cinquante-sept ans..., trois ans avant de pouvoir bénéficier de sa retraite "chapeau". » **Cet avocat n'en revient pas.**

Pourtant il sait qu'aujourd'hui le point-clé de toute négociation de départ, c'est la retraite « chapeau » qui garantit à un cadre dirigeant entre 45 % et 65 % de son revenu sous certaines conditions (ancienneté et, surtout, présence dans l'entreprise à soixante ou soixante-cinq ans). ***« Quand on est dans ce genre de configuration,*** **confirme un DRH,** ***le montant des indemnités grimpe vite car on discute vraiment en termes de dommages et intérêts... »***

Atterrissages tout en douceur grâce aux « golden parachutes »

▼Les dirigeants négocient dans leur contrat de travail des clauses qui les assurent d'indemnités contractuelles généreuses en cas de séparation

Chat échaudé craint l'eau froide. Témoin des disgrâces expresses d'états-majors de grands groupes, quel cadre dirigeant ose encore s'aventurer à un poste de commande sans « golden parachute » ? Ce dernier désigne les indemnités contractuelles de licenciement – souvent en or – qui sont négociées dès le recrutement, à la signature du contrat de travail, et qui s'ajouteront aux indemnités légales ou conventionnelles. Leur montant s'élève aujourd'hui à une année de rémunération brute, voire deux, selon le rapport de forces en présence qui profite plutôt, en principe, au cadre dirigeant.

Ainsi un numéro un ou un numéro deux débauché alors qu'il jouit d'une excellente notoriété dans son secteur d'activité réclamera le prix de sa réputation. *« A ce niveau, tout changement de poste comporte un risque qu'il faut évaluer et compenser financièrement »*, explique Olivier Pichot, chasseur de têtes chez Boyden. Ou encore, celui dont l'ancienneté dans l'entreprise lui assurerait une copieuse indemnité en cas de licenciement n'entend pas perdre ce « matelas » en changeant d'employeur. Certaines entreprises s'engagent même à prendre en charge un régime de retraite « surcomplémentaire » qui garantit à ses collaborateurs de haut vol, pour leurs vieux jours, un revenu égal à 60 %, 70 %, voire 80 % de leur dernier salaire ! A condition qu'ils soient encore présents dans l'entreprise au moment de se retirer.

Or cela ne va pas de soi : *« Dans la pratique, l'accélération du turnover et la précarisation des quinquagénaires font de plus en plus obstacle à la mise en œuvre de cette retraite "chapeau" fort généreuse »*, observe Chantal Giraud-Van Gaver, avocate chez Coblence & Associés, qui ajoute : *« Un salarié licencié à cinquante-six ans et qui aurait rempli à soixante ans toutes les conditions pour bénéficier de cet avantage peut invoquer la perte d'une chance pour que l'employeur compense, en partie, le manque à gagner. »*

Juridiquement, ces indemnités contractuelles sont parfaitement valables, selon Viviane Stulz, avocate chez Clifford Chance : *« En droit du travail, les deux parties peuvent déroger aux dispositions de la convention collective dans un sens plus favorable au salarié. »* L'employeur refusera rarement d'honorer son engagement, ne serait-ce que pour acheter le silence de ce cadre au fait de la conduite des affaires ; de son côté, ce dernier doit sauver la face dans le petit milieu des *top managers*. Mieux vaut donc négocier discrètement son départ.

En cas d'échec des tractations, les tribunaux analysent le parachute comme une clause pénale prévue à l'article 1152 du code civil, qui sanctionne dans ce cas précis la rupture du contrat à l'initiative de l'employeur. Cette clause a force de loi entre les parties, mais le juge peut la réviser à la baisse si elle apparaît *« manifestement excessive »*. Néanmoins, depuis 1994, plusieurs arrêts de la Cour de cassation semblent avoir opéré un revirement, réfutant le caractère de clause pénale – et donc le pouvoir de modulation du juge – si l'indemnité est prévue dans tous les cas de rupture, y compris lorsque le salarié en prend l'initiative pour une raison déterminée. Car alors l'indemnité ne vise plus la réparation d'un préjudice.

PARADOXES

Dans l'une des affaires en cause, l'employeur s'était engagé à verser une indemnité au salarié qui quitterait l'entreprise de son propre chef en cas de changement dans le capital ou la direction du groupe. *« Ces décisions marquent un cap nouveau : désormais, on ne rédige plus un parachute de la même façon selon que l'on défend le salarié ou l'employeur »*, poursuit Chantal Giraud-Van Gaver. Le premier aura tout intérêt à insérer dans le pacte des motivations personnelles de démission pour échapper à la qualification de clause pénale ; le second, à promettre une somme globale qui compense la rupture du contrat de travail. Par ailleurs, cette jurisprudence confère implicitement un droit relativement nouveau au cadre dirigeant : par analogie avec la clause de conscience des journalistes, il peut donner sa démission sans perdre le bénéfice des indemnités légales ou conventionnelles, ni – à la différence des premiers – contractuelles.

Au-delà, d'autres avantages non financiers, accordés au cas par cas, jouent un rôle psychologique essentiel, comme les clauses affranchissant le cadre de la période d'essai ou lui garantissant un ou deux ans d'emploi ferme. Ou bien, s'il est licencié, un préavis d'une durée de six mois, non effectué mais rémunéré, durant lequel le cadre déchu de ses fonctions conservera voiture de société, secrétariat, téléphone, etc. Les entreprises préféreraient cependant de plus en plus garantir au salarié un *outplacement* pour couper au plus vite le cordon.

Devant toutes ces cartouches juridiques réservées à l'élite des cadres, Jean-Emmanuel Ray, professeur de droit privé à l'université Paris-I, ne manque pas de souligner ce double paradoxe : *« A quoi sert le droit du travail fondé en théorie pour protéger les "faibles" ? Certains cadres dirigeants, souvent les premiers à critiquer la rigidité du code du même nom, l'accueillent ici à bras ouverts. »*

Clarisse Fabre

Le « cadeau de Noël » de Michael Ovitz

LOS ANGELES
de notre correspondante

La colossale indemnité de départ versée par Disney à Michael Ovitz ne valait pas 90 millions, mais... 128 millions de dollars ! C'est le principal intéressé qui confirme ce chiffre à son biographe Robert Slater, dont le livre intitulé *Ovitz* vient de sortir aux Etats-Unis chez McGraw-Hill. L'agent qui, à la tête de Creative Artists Agency, régna sur Hollywood avant de devenir le numéro deux de Disney en octobre 1995, donne même un décompte précis : 38 millions en salaires et bonus prévus par son contrat de cinq ans, à quoi s'ajoutent les options sur trois millions d'actions Disney, qu'il évalue à 90 millions de dollars.

Quand l'auteur de sa biographie a interrogé Michael Ovitz sur la controverse soulevée aux Etats-Unis par le montant de ces indemnités, il note que celui-ci a réagi *« avec émotion »*, tout en se défendant : *« Je m'étais tout simplement négocié un bon contrat. Je trouve tout ça embarrassant, mais que puis-je faire ? On est en Amérique. Pas en Union soviétique. C'est l'offre et la demande du marché. Disney avait besoin de moi. J'ai passé un contrat selon les termes duquel, si je partais, c'est ce que je recevrais. Ils ont pris un risque. J'ai pris un risque... Quand George Soros a gagné 1 milliard de dollars en pariant sur la livre, était-ce un crime ? Non, il était juste plus malin. Ils* [les critiques] *ont dit que j'étais récompensé pour avoir échoué. Je ne pense pas avoir échoué, parce que je n'ai même pas eu la chance de commencer. Je ne regarde jamais en arrière. Les gens peuvent dire ce qu'il veulent. »*

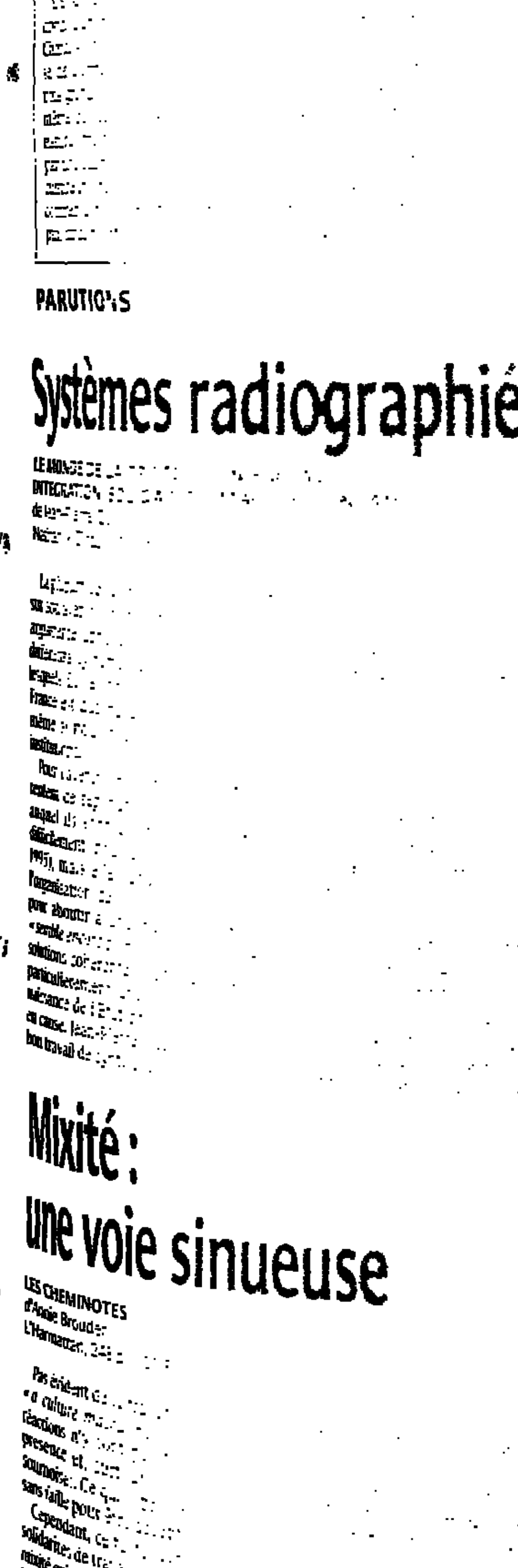
PLAINTES EN JUSTICE

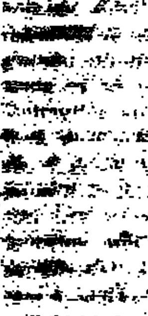
Et ils ne se sont pas gênés ! Après les protestations (et deux plaintes en justice) de quelques actionnaires de Disney, celui que la presse avait baptisé autrefois *« l'homme le plus puissant de Hollywood »*, est devenu le type qui n'avait rien fait pendant quatorze mois et dont Disney avait dû se débarrasser en lui versant un pactole. Michael Ovitz, une personnalité jusque-là discrète, était présenté au grand public américain comme le symbole du gâchis dans les entreprises. Son « cadeau de Noël » (il a quitté Disney en décembre) devenait l'objet de multiples plaisanteries chez les humoristes, voire en ouverture de la cérémonie des Oscars ! Pourtant, à Hollywood, où nombre d'acteurs, réalisateurs, scénaristes, producteurs avaient bénéficié financièrement des talents de négociateur déployés par l'agent Ovitz, le montant de ces indemnités n'a ni surpris ni choqué. En février dernier, Michael Eisner, le PDG de Disney, a simplement avoué lors d'une déclaration officielle à ses actionnaires que cette embauche était *« une erreur de jugement »*. Une erreur certes coûteuse, mais on confirme aujourd'hui chez Disney que les plaintes déposées par certains actionnaires sont sans fondement, puisque les termes du contrat de Michael Ovitz étaient publics, et donc connus de ces investisseurs.

Ovitz prépare secrètement son come-back, et a fait don de 25 millions de dollars pour la reconstruction du centre médical de l'université de Los Angeles (UCLA), endommagé par le tremblement de terre. A Hollywood, on appelle ça du *« damage control »* : le contrôle des dégâts, en termes d'image.

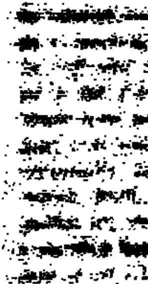
Claudine Mulard







é psychologique
proche collaborateur



achutes »

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Projections chinoises

En soi, la nouvelle a de quoi faire frémir. Dans un article du *China Daily*, dont il est l'auteur, un fonctionnaire du ministère du travail chinois estime que les sureffectifs, dans les entreprises d'Etat, s'élèvent à 27,53 millions de personnes. Jusqu'à présent, la Chine reconnaissait officiellement la présence de 20 millions de travailleurs en surnombre dans ce secteur en pleine restructuration.

Mais la suite de l'information est encore plus préoccupante. En effet, est-il précisé dans l'article, *« quelque 130 millions de paysans sont devenus excédentaires »* sur leurs terres. La Chine, il est vrai, vient de lancer une *« opération vérité »* sur le nombre de ses chômeurs, ajoute la dépêche de l'AFP, qui fait état de ces révélations.

Bien sûr, on peut toujours s'interroger sur la fiabilité de tels chiffres. Avec les approximations statistiques dont la Chine est coutumière, ils indiquent au mieux une tendance et non une vérité scientifiquement établie. Dans le même ordre d'idée, les impressionnants taux de croissance du PNB (produit national brut) sont également sujets à caution, s'ils ne retirent rien à la vitalité.

L'essentiel est ailleurs. Ainsi donc, le chômage augmente en Chine. Alors que son économie se développe et fait naître les plus grands espoirs, il apparaît même que ce chômage est de nature structurelle. Nécessité par une adaptation dans l'agriculture et l'industrie, il n'est pas compensé par une montée en puissance pourtant rapide.

En quelque sorte, le sort de la nation la plus peuplée de la planète n'est pas différent de celui d'autres pays, dont ceux de l'OCDE, qui se maintiennent aux alentours de 35 millions de chômeurs au total. Quel que soit le rythme de l'émergence chinoise, il est peu probable que, autre version d'un problème plus général, le volume de l'emploi créé soit suffisant pour réduire avant longtemps le fossé qui se creusera. D'autant que la Chine – mais d'autres régions du globe sont logées à la même enseigne – est appelée à connaître des progressions démographiques considérables. Lancée dans une course-poursuite à l'issue incertaine, il n'est pas sûr qu'elle puisse offrir un jour autant de travail qu'elle aura d'habitants. Surtout si la modernisation et les évolutions technologiques la conduisent à appliquer les critères de gestion des sociétés avancées.

Vision pessimiste ? Se poser de telles questions aujourd'hui amène, au contraire, à faire preuve de lucidité. S'il faut saluer les performances déjà accomplies, elles ne sont pas forcément à la hauteur des enjeux planétaires.

Et, à supposer qu'un « déversement » de l'activité se produise en direction des pays émergents, parfois avec des délocalisations, il est également possible que celui-ci se réalise au prix d'un déséquilibre permanent dans les pays industrialisés. A moins que, selon un cercle vertueux, l'accès de tous à la consommation mondiale ne finisse par éloigner les tensions. Mais à quelle échéance ?

La délicate remise à flot des syndicats britanniques

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« La musique a changé. Nous ne sommes plus traités comme des lépreux » : cette réflexion d'un permanent syndical, suite à la création d'un organe consultatif tripartite Etat-patronat-syndicats afin d'examiner les dossiers de libre concurrence, illustre le retour sur scène des organisations du travail, depuis la victoire du Labour aux élections, le 1er mai dernier. Mais malgré l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement travailliste depuis dix-huit ans, le TUC (Trade Union Congress), la confédération du travail britannique, n'est pas près de retrouver l'influence qu'il détenait avant 1979.

Le TUC, après presque deux décennies de traversée du désert, triomphe enfin du destin. La gauche a fini par l'emporter et les syndicats, principaux bailleurs de fonds du Labour, peuvent espérer se retrouver au cœur de la fête.

Les premières décisions du gouvernement Blair ne peuvent d'ailleurs que satisfaire John Monks, secrétaire général du TUC. La signature de la charte sociale européenne et la nomination d'une commission Etat-TUC-employeurs, chargée de fixer le montant du futur salaire minimum, l'attestent. Au sein du cabinet, plusieurs ministres sont jugés proches des syndicats, comme le vice-premier ministre John Prescott, ancien dirigeant du syndicat des marins, David Blunkett (éducation et emploi) ou Robin Cook aux affaires étrangères. Enfin, John Monks, qui a soutenu dès le départ l'opération de recentrage du Parti travailliste entreprise par Tony Blair, entretient d'excellentes relations avec ce dernier, malgré de profonds désaccords sur le droit de grève et le salaire minimum.

Le Labour a ainsi promis d'autoriser les employés à être représentés par les syndicats dans les négociations avec l'entreprise, pour peu que 50 % d'entre eux le réclament. Tony Blair s'est aussi engagé à favoriser les organisations de fonctionnaires qui réclament le retour d'une forme de monopole de l'embauche dans leur secteur. De même la création d'une taxe sur les bénéfices excessifs des entreprises privatisées par les Tories devrait permettre de financer un programme d'emplois au profit des jeunes et des chômeurs de longue durée. Ajoutons que l'hôte du 10 Downing Street semble également avoir abandonné son projet de dénationaliser certaines activités comme le contrôle aérien.

DE L'ÉTRANGER

Le Labour a promis d'autoriser les employés à être représentés par les *syndicats* dans les négociations avec l'entreprise, pour peu que 50 % d'entre eux le réclament

Reste que le retour au premier plan de la scène des *unions* a ses limites. Conscient du danger électoral que le *« syndrome TUC »* continuait de représenter aux yeux de l'opinion, Tony Blair s'est engagé à ne pas revenir sur les lois antisyndicales, symbole de la bataille victorieuse que la Dame de fer et son successeur John Major avaient menée depuis dix-huit ans contre le monde du travail. La surenchère des syndicats avait été à l'origine des quatre défaites électorales successives du Labour. L'ancrage gauchiste du Parti travailliste, au début des années 80, détournait de lui l'électorat modéré. Dès son arrivée à la tête du parti, en 1994, Blair-le-modernisateur s'était efforcé d'alléger l'emprise du mouvement syndical sur sa formation, que ce soit à l'occasion de l'élection du leader ou en dépoussiérant les statuts datant du dix-neuvième siècle.

Visiblement, l'heure n'est pas à la gloriole. *« Le Labour va assurer la poursuite de la reprise, mais en se concentrant sur l'investissement plutôt que la consommation »*, se borne à déclarer Ian Brinkley, économiste en chef du TUC.

Le Parti travailliste ne s'est-il pas autoproclamé *« l'ami des milieux d'affaires »* ? Lors de sa campagne, Tony Blair s'est engagé à ne pas augmenter l'impôt sur le revenu et à maintenir le niveau des dépenses publiques. Il s'est engagé à promouvoir la concurrence et la libéralisation des marchés. Le nouveau chef du gouvernement est entouré d'hommes d'affaires attirés par son orientation plus favorable aux entreprises. Mais des convertis de fraîche date comme Richard Branson, président-fondateur de Virgin, Anita Roddinck, patronne des boutiques Body-Shop, et Terence Conran, le créateur des magasins Habitat, sont carrément hostiles aux *unions*, qui n'ont pas droit de cité dans leurs entreprises.

« Nous n'empêchons pas les salariés d'être syndiqués. Mais pour nous, chez Virgin, s'ils ressentent le besoin de s'inscrire à un syndicat, c'est que la direction a échoué », explique un porte-parole de Virgin Group. De surcroît, Tony Blair n'entend pas revoir les grands principes de la flexibilité de la main-d'oeuvre, que ce soit en matière de liberté de licenciement quasiment sans indemnité ou de durée du travail. Labour ou pas, le modèle britannique restera dur aux plus faibles. Quant au salaire minimum, il devrait être fixé à moins de 4 livres (40 francs) l'heure, montant de loin inférieur à ce que réclame le TUC. *« Il faut fixer le nouveau Smic à un niveau permettant d'aider les faibles salaires, tout en favorisant le retour des chômeurs au travail sans provoquer de pertes d'emplois »*, réplique prudemment Ian Brinkley.

Enfin, le Foreign Office s'oppose au projet de la Commission européenne d'étendre les conseils d'entreprise, une institution très rare en Grande-Bretagne, aux PME, invoquant le coût supplémentaire que cette mesure créera pour les milieux d'affaires.

Les syndicats britanniques ont payé un lourd tribut à l'ère Thatcher-Major. Le TUC a vu le nombre de ses adhérents chuter de 13,4 millions en 1979 à 7,2 millions aujourd'hui, soit 31 % des salariés. Selon le patronat, le taux d'affiliation serait même tombé à 15 % de la population active et 12 % dans le secteur privé.

Seulement 6 % des moins de vingt ans sont syndiqués ! *« L'influence du TUC est réduite à zéro. Le dialogue social est décentralisé. Les employeurs privilégient le lien direct avec leurs employés, beaucoup de groupes performants n'ont pas de syndicat »*, dit Tim Morris, professeur de relations sociales à la London Business School. Le retour aux fastes de l'avant-Thatcher n'est pas pour demain.

Marc Roche

PARUTIONS

Systèmes radiographiés

LE MONDE DE LA PROTECTION SOCIALE. INTÉGRATION, SOLIDARITÉ, MACROÉCONOMIE
de Jean-Pierre Cendron
Nathan, « Circa », 190 p., 62 F.

La plupart des données sur la protection sociale et des interrogations sur son avenir sont présentes dans ce livre particulièrement clair et bien argumenté, appuyé sur des données chiffrées choisies à bon escient. Les différents systèmes existant dans le monde, ainsi que les axes sur lesquels ils se sont constitués, sont précisément décrits ; celui de la France est qualifié de *« petit chef-d'œuvre d'opacité bureaucratique »*, même si nous n'avons pas l'exclusivité de la multiplication des institutions.

Pour l'avenir, on voit concrètement comment les pays occidentaux tentent de répondre à l'impératif de maîtrise des dépenses sociales auquel ils sont confrontés. Les réformes structurelles passent difficilement (nous en avons connu un éclatant exemple en décembre 1995), mais elles cheminent, notamment pour ce qui concerne l'organisation des soins hospitaliers. Si, en Europe, la route à suivre pour aboutir à une harmonisation des systèmes de sécurité sociale *« semble encore bien longue »*, l'auteur croit cependant à l'émergence de solutions cohérentes dans le cadre de l'Union. Il s'agit d'un challenge particulièrement ardu pour cette partie du monde qui a suscité la naissance de l'Etat-providence et doit maintenant faire face à sa mise en cause. Jean-Pierre Cendron, secrétaire général de l'Inserm, a fait un bon travail de synthèse, sur lequel la prospective peut s'appuyer.

Mixité : une voie sinueuse

LES CHEMINOTES
d'Annie Brouder
L'Harmattan, 248 p., 150 F.

Pas évident de se frayer un chemin et une carrière dans une entreprise *« à culture masculine »* et *« dont le leitmotiv est la ténacité »*. Les réactions n'y sont pas toujours machistes, mais les résistances à la présence et, surtout, à la promotion des femmes peuvent y être sournoises. Ce qui suppose, de la part des intéressées, une compétence sans faille pour être acceptées.

Cependant, ce texte, écrit par un cadre de la SNCF, montre que des solidarités de travail se manifestent et que des avancées sur la voie de la mixité existent, confortées par la volonté de l'entreprise de promouvoir la formation de ces salariées.

Certes, la proportion des cheminotes dans l'effectif total ne progresse que lentement et *« plus les emplois sont précaires, plus elles y sont nombreuses »*. Mais il serait trop facile d'accabler l'entreprise publique. L'auteur rappelle que, dans notre société, c'est pratiquement toujours la femme qui passe l'aspirateur, garde les enfants malades et s'efface devant les impératifs de carrière de son mari. Mais c'est elle aussi qui peut contribuer à faire évoluer l'organisation des entreprises, ainsi que le rapport travail-vie personnelle, qui s'accommode mal des journées à rallonge des cadres. La véritable efficacité et l'équilibre de chacun y gagneraient.

Daniel Urbain

Quinze ans après le rapport Schwartz

par Hervé Sérieyx

C'était en 1981 : les pouvoirs publics demandaient à Bertrand Schwartz un rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Quinze ans plus tard, ce rapport a, malheureusement, peu vieilli. Et pourtant, nombre de données externes se sont profondément modifiées. Très autosatisfaite de ses 53 % de « scolarisés » parmi les 16-25 ans, la France parvient néanmoins à conjuguer deux tristes records parmi les pays développés : le plus faible pourcentage de jeunes actifs et, pourtant, le plus fort taux de jeunes chômeurs. Ce taux, heureusement, diminue depuis deux ans.

Si ce considérable effectif de jeunes sans emploi est si difficile à résorber, c'est d'abord que le chômage a changé de nature.

TRIBUNE

La mort du taylorisme, c'est celle du travail pour tous : en particulier pour les non-qualifiés, puisque l'organisation par tâches disparaît peu à peu, mais aussi pour les diplômés sans expérience, souvent peu aptes à s'intégrer rapidement dans des organisations par processus ou par projets

En 1982, on croyait encore au mythe d'une crise passagère, ce qui aurait permis le retour au plein emploi. Maintenant, alors que le chômage a doublé, on ne pense même plus que la croissance pourrait sensiblement le réduire. C'est le travail même qui change de nature : la révolution des technologies aura précipité ce mouvement qui périme d'un coup les notions de postes, de qualifications, tout ce qui charpentait non seulement le marché de l'emploi, mais aussi la formation professionnelle, le dialogue social et, dans son ensemble, un système fondé sur un contrat stable conclu entre l'entreprise et ses salariés.

En passant de la pyramide au réseau, d'un fonctionnement vertical et hiérarchique à cette organisation éclatée en une multitude d'entités où coexistent des intervenants aux statuts bigarrés (CDI, CDD, indépendants, sous-traitants, intérimaires...), l'entreprise a dynamité le monde du travail. En effet, quand on se met à travailler intelligemment, on a besoin de moins de personnes, et pas des mêmes.

La mort du taylorisme, c'est celle du travail pour tous : en particulier pour les non-qualifiés, puisque l'organisation par tâches disparaît peu à peu, mais aussi pour les diplômés sans expérience, souvent peu aptes à s'intégrer rapidement dans des organisations par processus ou par projets. Hier synonymes de compétences, les diplômes tendent à devenir de simples signes de reconnaissance sociale, nécessaires pour rechercher un emploi, mais insuffisants pour en trouver un avec certitude. Ils précipitent ceux qui les obtiennent dans une course en avant pour en acquérir d'autres.

Et cette « diplômite » frappe deux cibles : ceux qui sont dépourvus de diplômes, qui apparaissent comme des parias et n'ont plus de place dans les entreprises ; ainsi que les sur-diplômés, parfois titulaires de diplômes-assignats, qui se retrouvent à des postes très inférieurs à leurs espérances. Cette situation est au moins aussi dramatique que le chômage des jeunes. Parce qu'elle crée chez ces jeunes une amertume cachée, le sentiment que les adultes les ont grugés : *« Faire tant d'efforts pour en arriver là ! »*

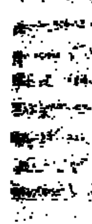
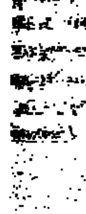
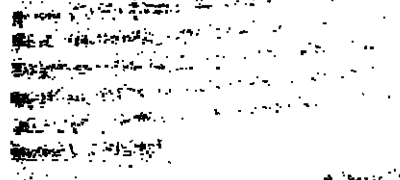
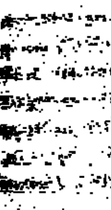
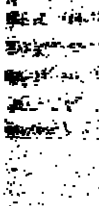
Réécrit aujourd'hui, le rapport Schwartz pourrait souligner des facteurs positifs neufs, susceptibles de fournir à la problématique de l'insertion des solutions inconnues en 1982. Est-ce parce que leurs enfants risquent d'être touchés par le chômage que, en nombre croissant, les dirigeants publics et privés se mobilisent réellement en faveur de l'emploi des jeunes ? A l'initiative du chef de l'Etat, la conférence nationale pour l'emploi des jeunes du 10 février 1997 a permis l'expression d'un engagement collectif des autorités politiques, de l'administration et des partenaires sociaux autour de cibles précises et chiffrées.

D'autre part, l'évolution de la décentralisation a conduit les régions à prendre la responsabilité de la formation professionnelle, et en particulier à promouvoir un apprentissage qui cesse, peu à peu, d'apparaître comme le chemin de délestage de ceux qui n'ont pu s'accommoder de la pédagogie traditionnelle fondée sur la mémorisation. On redécouvre les vertus de l'alternance, qui doit devenir cette voie royale vers la connaissance quand la pratique fait désirer la théorie qui, elle-même, donne à son tour sens à la pratique.

Enfin, dans de nombreux bassins d'emploi, des acteurs locaux habitués à s'ignorer, voire à se combattre, unissent dorénavant leurs efforts pour inventer de nouvelles formations, favoriser l'acquisition d'expériences par des jeunes, créer de nouveaux emplois.

Si l'environnement est plus hostile à l'emploi des jeunes, quelques nouvelles donnes peuvent toutefois nourrir l'espérance : sans doute le rapport Schwartz mériterait-il un certain aggiornamento. Le cœur de son constat reste d'actualité, en particulier en ce qui concerne les trois concepts-clés de l'insertion des jeunes en difficulté : on ne peut favoriser cette insertion que par une approche globalisée – à la fois sociale, citoyenne et professionnelle ; il faut rendre les jeunes « acteurs » de leur propre projet ; la pédagogie des « nouvelles qualifications » part de la vie, de l'expérimentation et non du savoir des maîtres. Enfin, ce qui demeure plus que jamais un défi vivant, c'est cet impératif de survie pour notre société qu'exprime Bertrand Schwartz : *« Moderniser sans exclure ! »*

Hervé Sérieyx *est délégué interministériel à l'insertion des jeunes.*

Le traitement « social » du chômage l'emporte en Europe

Enquête. Même si les Etats membres de l'Union ont serré la vis en termes d'indemnisation des demandeurs d'emploi, les dépenses « passives » restent majoritaires face aux mesures « actives »



PASCALE HEMERY

Dépenses « passives », dépenses « actives ». Depuis plusieurs années, ces deux catégories servent à mesurer et à évaluer les politiques de l'emploi. Dissociant traitement social et traitement économique du chômage, le clivage permet de distinguer les mesures de garantie de revenus (indemnisation des chômeurs, préretraites), dites « passives », des mesures « actives » (formation, dispositifs pour les jeunes, aides à l'embauche, etc.), dont la vocation est d'agir sur le marché du travail et de favoriser l'emploi.

Bien qu'elle fasse l'objet de nombreuses controverses, cette classification permet de comparer les stratégies de lutte contre le chômage mises en œuvre dans les différents pays. C'est d'ailleurs à partir de cette nomenclature que l'OCDE suit, depuis 1985, l'évolution des politiques publiques de l'emploi. A l'échelle européenne, ces données statistiques ont été synthétisées en 1996 par Bruxelles dans le cadre d'un rapport sur l'emploi en Europe.

Au total, en 1995, les pays de l'Union ont consacré près de 180 milliards d'écus (1 écu : 6,60 francs) aux politiques de l'emploi, dont près d'un tiers affecté aux mesures actives. Cette moyenne cache néanmoins d'importantes disparités entre les pays membres – la part des dépenses actives variant de 54 % en Suède à seulement 20 % en Espagne et en Autriche –, de même qu'elle mériterait d'être pondérée par le niveau global des dépenses et le taux de chômage auquel ces budgets s'attaquent dans chacun des pays.

Une tendance majeure se dégage depuis 1990 de l'évolution des politiques de l'emploi : la part des dépenses actives est en régression dans la plupart des pays européens. Dans l'Union, en moyenne, *« les sommes dépensées pour financer les mesures actives sont passées de 37 % à 34 % des dépenses totales entre 1990 et 1994 pour repasser à 35 % en 1995 »*, remarque la Commission européenne.

La montée du chômage est au cœur de cette évolution, l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi se traduisant mécaniquement par une augmentation des dépenses passives d'indemnisation et une contraction des dépenses actives. Le phénomène a frappé tous les pays, à l'exception du Danemark, où le recul du chômage enregistré entre 1993 et 1995 a permis une progression des dépenses actives.

Seconde tendance forte : la hausse du chômage s'est partout conjuguée à des politiques d'économies budgétaires. Cette rigueur a conduit à d'importantes réformes de l'indemnisation des chômeurs. Resserrement des critères d'admissibilité, réduction de la durée et du montant des prestations, contrôle plus strict des bénéficiaires. A des degrés divers, toutes ces démarches ont été engagées dans l'Union depuis 1990.

« Des définitions plus strictes de la disponibilité à l'emploi et des sanctions plus dures à l'égard de ceux qui refusent les offres raisonnables d'emplois ont été introduites en Suède, en Autriche, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni », souligne la Commission. Pointage plus contraignant des chômeurs en Allemagne, limitation de la durée de versement des indemnités au Danemark... La liste est longue.

Ces plans de rigueur ont eu pour effet immédiat de comprimer les dépenses passives par nombre de chômeurs. Selon les pays, ils ont également agi sur le niveau de la politique active. En France, notamment, c'est bien la contraction des dépenses liée au changement des règles d'indemnisation en 1992 qui explique en grande partie la progression de la part des dépenses actives.

Parallèlement à ces réformes, et conformément aux recommandations des experts de l'OCDE, les Etats membres ont engagé des démarches d'*« activation des dépenses passives »*. Cette mutation consiste à redéployer les prestations chômage en les utilisant comme subventions à l'emploi. Des pays comme la Suède, le Danemark ou, de façon plus embryonnaire, l'Allemagne et la France se sont récemment engagés dans cette voie.

La mise en œuvre de ces stratégies reste délicate. Formulé dès 1990, le mot d'ordre de l'OCDE intervient dans un climat général *« de désenchantement et de suspicion à l'égard de l'efficacité sur l'emploi des mesures actives »*, précise Jérôme Gautié, chercheur associé au CEE (Centre d'études pour l'emploi). Formation, aides à l'emploi, subventions salariales, création d'emplois dans le secteur public (type CES), toutes ces catégories de dépenses actives sont passées en revue par la Commission, qui estime que *« les résultats sont souvent décevants »*.

« L'effet essentiel des politiques actives est la rotation des postes et des emplois, bien plus que l'infléchissement du chômage », souligne pour sa part Bernard Gazier, responsable de l'unité de recherche associée METIS à l'université Paris-I. Le récent effondrement du modèle suédois ajoute à ce scepticisme. Présenté pendant des années comme le pays où l'ampleur de la politique active était jugée comme le principal facteur de la faiblesse du chômage, la Suède a vu la part de ses dépenses actives fondre depuis 1990 alors que son taux de chômage a été multiplié par quatre.

COMPLÉMENTARITÉ

Dans un récent rapport intitulé *Renforcer l'efficacité des politiques actives du marché du travail* (1996), les experts de l'OCDE reconnaissent d'ailleurs que le thème de l'*« activation »* des garanties de revenus repose plus sur une *« complémentarité »* et une *« interaction »* des politiques actives et passives *« que sur leur substitution »*.

Dans le même ordre d'idées, les auteurs de l'étude insistent sur l'importance du rôle joué par les services publics de l'emploi (ANPE, missions locales... pour prendre l'exemple de la France) dans le soutien à la recherche active d'un emploi. Or, avec un effectif de cinq agents pour mille chômeurs – quatre fois moins qu'en Allemagne et cinq fois moins qu'au Danemark –, l'Hexagone se situe dans le peloton de queue des pays européens.

Olivier Piot

Les conventions de coopération en France

Créées par l'accord du 8 juin 1994, modifiées le 1er septembre 1995, les conventions de coopération constituent en France l'une des toutes premières expérimentations du principe d'activation des dépenses d'assurance chômage. Elles permettent à l'employeur de percevoir, pendant douze mois, une aide correspondant au montant de l'allocation qu'aurait perçue le recruté s'il était resté au chômage. Pour y prétendre, l'entreprise ne doit pas avoir procédé à des licenciements économiques dans les six mois précédant l'embauche et les demandeurs d'emploi doivent être inscrits à l'ANPE et indemnisés depuis au moins huit mois.

La convention se négocie au niveau local entre, d'une part, l'Assedic, l'ANPE, la direction départementale du travail et, d'autre part, un organisateur d'actions (entreprise ou tout organisme concourant au reclassement de demandeurs d'emploi). Selon les chiffres fournis par l'Unedic, 23 591 personnes ont bénéficié d'une convention de coopération depuis leur création ; 67,3 % d'entre elles ont été embauchées en CDI.

Un exemple de stratégie offensive : le Danemark

Le Danemark est entré, depuis 1994, dans une stratégie d'activation du traitement social du chômage au travers d'une série de mesures qui ont été renforcées en 1995 et 1996. Tout en ayant ramené la période d'indemnisation des chômeurs de sept à cinq ans, les autorités danoises ont introduit une nouvelle réglementation obligeant les chômeurs à accepter toutes les offres d'emploi *« raisonnables »* qui leur sont faites par les services de placement.

Les chômeurs qui ne retrouvent pas un emploi pendant les deux premières années d'indemnisation passent obligatoirement en *« période active »*. Ils ont alors le droit – et le devoir – de participer à un *« programme d'intervention directe »*, sous forme d'emplois subventionnés ou de cours de formation d'une durée de 30 à 37 heures par semaine, pour lesquels ils perçoivent un salaire égal au taux maximum de l'allocation chômage.

Le même type de dispositif s'applique, depuis avril 1996, aux jeunes de moins de 25 ans ; à une différence près : ces derniers entrent en « période active » dès le sixième mois d'indemnisation. Ils se voient alors proposer une expérience professionnelle ou une formation d'au moins dix-huit mois.

Quant à l'allocation qui leur est versée pendant cette période, son montant dépend du type de formation et ne peut dépasser la moitié du taux maximum de l'allocation chômage. De plus, ces sas « actifs » sont décomptés sur les périodes d'indemnisation et ne leur ouvrent aucun droit supplémentaire.

En réalité, explique un expert de l'OCDE, la démarche consiste à la fois à *« contraindre les demandeurs d'emploi »* à intégrer ces programmes, tout en leur *« offrant l'opportunité »* d'échapper au chômage et de se réinsérer – même temporairement – grâce à un retour à la vie professionnelle ou à des cycles de formation. Selon les pays, la logique de « contrainte » l'emporte plus ou moins sur celle de l'« opportunité ».

La seconde voie explorée par les pays européens en matière d'activation des dépenses passives est répertoriée par l'OCDE sous le label *« stratégie de soudure »*.

Des programmes actifs du marché du travail sont, là encore, mis en place ; le fait d'y participer permet aux chômeurs de recouvrer des droits à l'assurance chômage. Utilisés de façon croisée et complémentaire, les dispositifs passifs et actifs permettent ainsi de faire la *« soudure »* en attendant que les intéressés retrouvent du travail.

LÄNDER ALLEMANDS

La politique développée depuis 1992 par l'Etat allemand dans les ex-Länder de l'Est illustre bien cette stratégie. A partir de 1989, de nombreuses mesures de retraite anticipée ont été financées en Allemagne orientale. Dès 1992, ces procédures de traitement social du chômage – lourdes en termes de financement – ont été progressivement abandonnées au profit de programmes plus actifs. Dans un premier temps, des créations d'emplois ont eu lieu dans le secteur des infrastructures publiques et de l'environnement, afin de les améliorer pour faciliter la restructuration industrielle du pays.

Plus récemment, un dispositif de subventions salariales aux travaux destinés à améliorer le potentiel productif (nettoyage de sites industriels, services sociaux) a été créé. En permettant aux chômeurs de bénéficier de périodes d'activité assez longues, cette formule s'avère beaucoup plus efficace pour leur réinsertion professionnelle que les *« programmes d'emplois subventionnés de brève durée »* financés par l'Etat allemand entre 1989 et 1992.

O. P.

Repères

● La catégorie des dépenses « passives » de la grille de classification de l'OCDE comprend l'indemnisation du chômage et la retraite anticipée.
Celle des dépenses « actives » regroupe les services publics de l'emploi, la formation professionnelle (adultes occupés, chômeurs), les mesures en faveur des jeunes (exclus, chômeurs, apprentissage, etc.), les mesures d'aide à l'embauche (subvention à l'emploi dans le secteur privé, aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, création directe d'emplois dans le secteur public) et les mesures en faveur des handicapés.

● Cette nomenclature ne correspond pas toujours à celle qui est utilisée par les différents pays. En France, par exemple, les mesures pour la formation professionnelle du secteur privé sont incluses dans les dépenses actives, alors que l'OCDE ne prend en compte que les dépenses publiques.
De même, les conventions de conversion et le chômage partiel rentrent dans la politique active, alors que l'OCDE les considère comme des mesures « passives ».
D'un pays à l'autre, enfin, les « handicapés » font l'objet de définitions très différentes.

Une bonne année 1996 pour le conseil en management

L'ÉTUDE DU SYNTEC, syndicat professionnel qui regroupe 52 adhérents, indique un chiffre d'affaires en hausse de 10 % pour les cabinets de conseil en management, avec un rythme d'expansion qui s'accélère depuis la fin de l'année 1996. Ce sont essentiellement les grandes et les moyennes structures qui sont les moteurs de cette reprise. Deux secteurs sont déterminants pour ce marché : l'industrie et la banque-assurance.
Les cabinets membres du Syntec voient leurs effectifs progresser de 15 %, ce qui correspond à une création de plus de 650 emplois, avec un effectif total de 5 000 personnes dont 77 % de consultants.
Même si l'environnement est porteur, la pression concurrentielle tire les prix à la baisse et joue également sur la durée moyenne des interventions qui diminue.
La profession de conseil en management réalise en France un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards de francs – dont la moitié réalisée par les adhérents du Syntec – et emploie près de 9 000 personnes.

Le nombre des agents de la fonction publique à temps partiel augmente

SELON LA DERNIÈRE ENQUÊTE INSEE *sur le sujet,* la fonction publique de l'Etat regroupait 3 081 900 personnes fin 1995, soit une croissance de 19 500 en deux ans. Il faut relativiser ces résultats par la montée du temps partiel (450 000 agents fin 1995, soit 14,6 % de l'ensemble). Convertis en « équivalents temps complet », les effectifs sont alors évalués à 2 894 600, ce qui ramène la hausse à moins de 5 000 de fin 1993 à fin 1995, avec une quasi-stagnation la dernière année.
La période est également marquée par un glissement vers des catégories statutaires plus favorables et, à l'intérieur de ces dernières, vers des niveaux hiérarchiques plus élevés. Ce mouvement reflète les nombreuses réformes statutaires appliquées depuis 1991 qui entraînent des évolutions rapides dans les corps et les grades de la fonction publique. De même ont-elles conduit, en partie, à la hausse des traitements bruts (+ 5,3 % en moyenne sur deux ans), supérieure à la stricte hausse du point d'indice dans la fonction publique. En métropole, le traitement brut moyen annuel est estimé à 134 800 francs en 1995.
La fonction publique de l'Etat regroupe les effectifs de l'Etat, les enseignants du « privé » (payés par l'Etat), les établissements publics nationaux, La Poste et France Télécom (ancien ministère des P & T jusqu'en 1991).

DÉPÊCHES

■ **HISTOIRE D'ENTREPRISE.** Le Crédit lyonnais, en partenariat avec l'Association pour le développement de l'histoire économique (ADHE), décerne, pour la quatrième année, un prix pour l'histoire d'entreprise d'un montant de 50 000 francs pour le lauréat et de 50 000 francs d'aide à l'édition.
Le prix est attribué à un ouvrage, à une thèse ou à un manuscrit traitant de l'histoire d'une entreprise, d'un entrepreneur, d'une famille, d'un ensemble (social, régional ou économique) d'entreprises ou d'une branche d'activité française aux XIXe et XXe siècles. Ces travaux doivent être rédigés en langue française.
Contact : ADHE. Tél. : 01-45-87-53-71.

■ **ÉCONOMIE SOCIALE.** L'institut d'études politiques de Grenoble prépare à partir de la rentrée prochaine à un diplôme universitaire de troisième cycle intitulé : *« Politique de développement des activités et entreprises d'économie sociale »*. Cette formation vise à permettre aux responsables du secteur d'asseoir leur prise de décision sur une analyse pertinente de l'environnement. Elle est répartie sur dix séquences de trois jours sur l'année, coûte 30 000 francs pour les professionnels et 3 000 francs pour les étudiants.
Contact : Eseac-IEPG. Tél. : 04-76-82-60-64 (les mardi, jeudi et vendredi après-midi).

AGENDA

● **DIRIGEANT.** Le congrès régional du Centre des jeunes dirigeants (CJD) d'Ile-de-France aura lieu le 13 juin prochain à Nogent-sur-Marne. Thème retenu : « L'entreprise au XXIe siècle : quel en sera le dirigeant ? ». De nombreux chefs d'entreprise témoigneront et expliqueront comment ils conçoivent leur rôle aujourd'hui et leur implication dans l'entreprise.
Contact : Ernst & Young. Tél : 01-48-15-61-20.

● **CRÉATION D'ENTREPRISE.** La finale de la première édition du concours franco-québécois des parcours de création d'entreprises, organisé par le réseau des Boutiques de gestion, se déroulera le 13 juin à Reims. Plus de deux cent quarante lauréats régionaux sont sélectionnés sur les mille participants du départ. La manifestation traitera également, avec la participation de nombreux experts français et étrangers, des problèmes et des solutions pour les jeunes créateurs d'entreprise, et ce à l'échelle européenne.
Contact : Eric Depuntis. Tél : 01-43-20-54-87.

● **ENVIRONNEMENT.** La Fédération nationale des activités du déchet et de l'environnement organise à Paris, le 18 juin, un colloque intitulé « L'activité du déchet face à son avenir : quel métier, quel service, à quel prix ? ». Plusieurs tables rondes sont prévues, consacrées notamment aux métiers et aux emplois du secteur, aux entreprises privées qui assurent un service public et à la question des coûts de l'élimination des déchets.
Contact : Fnade. Tél : 01-48-05-96-69.

● **NOUVELLES TECHNOLOGIES.** Les ingénieurs Télécom Bretagne, anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Bretagne, organisent, le 18 juin, à Paris, un colloque sur *« les technologies au service de la concurrence »*. L'évolution des technologies, la diversité des infrastructures et des choix techniques, les conditions d'interconnexion entraînent-elles les acteurs à définir de nouvelles stratégies, à chercher de nouvelles alliances, à développer une concurrence accrue ?
Contact : Ingénieurs Télécom Bretagne. Tél : 01-45-88-52-60.

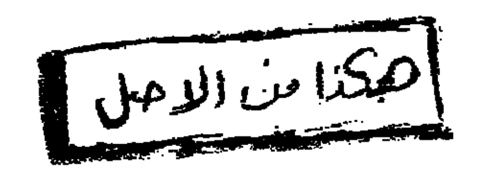
● **MANAGEMENT.** Comment capitaliser et exploiter la mémoire de l'entreprise pour une plus grande compétitivité ? C'est la question à laquelle la journée organisée le 23 juin prochain, à Grenoble, par l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) et consacrée au *« management de la mémoire d'entreprise »* essaiera de répondre. Les entreprises génèrent en effet une richesse encore insuffisamment exploitée : une accumulation d'expériences et de savoir-faire. La sous-utilisation de ce patrimoine oblige à recréer en permanence des connaissances.
Contact : ADBS. Tél. : 01-43-72-99-80.

● ***ASSOCIATIONS.*** Le GIP Réseau Information Gestion organise son université d'été, à Paris, du 30 juin au 2 juillet, sur le thème : « Les nouveaux services aux associations. Quelles transformations ? Quels partenariats ? » Parce que les financements publics se répartissent autrement, parce que les « usagers » deviennent plus exigeants, les petites associations modifient leurs méthodes de gestion : leurs logiques de travail deviennent transversales.
Contact : GIP Réseau Information Gestion ; tél. : 01-48-06-71-72.

Une bonne année 1996 pour le conseil en management

Le nombre des agents de la fonction publique à temps partiel augmente

AGENDA



Se reconvertir grâce aux entreprises d'entraînement

Formation. Le dispositif, adopté dans plus de vingt pays, a fait ses preuves. Il permet à des chômeurs d'être mis en situation sur un lieu de travail virtuel, mais conforme à la réalité

Trois jours durant, à la mi-mai 1997, le superbe grand hall de la chambre de commerce et d'industrie de Lille a accueilli le premier forum des entreprises d'entraînement. L'événement avait été jugé assez important par les pouvoirs publics locaux pour que le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et la ville de Lille aient participé à son financement, de même que le Fonds social européen. Une quarantaine des quelque cent entreprises d'entraînement (EE) que compte la France y étaient représentées.

Cette formule, connue aussi sous le nom d'entreprises pédagogiques (d'où le nom de l'association qui les rassemble : Réseau des entreprises d'entraînement ou pédagogiques, REEP), ne constitue ni une nouveauté ni une spécialité française. Elle est née en Allemagne et remonte aux lendemains de la dernière guerre mondiale.

La RFA a alors eu à intégrer, dans des activités tertiaires, des milliers d'agriculteurs physiquement trop atteints pour retourner à leur métier d'origine. Le système dual de formation professionnelle des jeunes n'existait pas encore. Mais la formule que l'on a imaginée porte la marque de la même conviction : c'est en forgeant que l'on devient forgeron.

Pour préparer ces hommes à leur reconversion, on a eu l'idée de les installer, non dans un cadre scolaire, mais dans des bureaux où ils ont d'emblée été plongés dans de véritables situations d'activité professionnelle. Pour cela, l'on a créé et fait fonctionner des sociétés qui, pour être fictives, n'en donnaient pas moins la possibilité de réaliser toutes les opérations qui s'y déroulent habituellement : devis, factures, tenue de livres comptables, rédaction de feuilles de paie, études de marché. Seules les activités de fabrication étaient exclues.

Les entreprises d'entraînement

Pays	Nombre
ALLEMAGNE	835
AUTRICHE	360
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	350
DANEMARK	120
FRANCE	100
HONGRIE	99
PAYS-BAS	80
GRANDE-BRETAGNE	47
SUÈDE	30
SUISSE	30
ESPAGNE	30
ITALIE	22
POLOGNE	18
FINLANDE	14
IRLANDE	12
BELGIQUE	11
PORTUGAL	4

Les entreprises d'entraînement se sont beaucoup développées dans des pays comme l'Allemagne, l'Autriche ou encore la Suisse, tous trois à forte tradition d'apprentissage, donc de formation qui alterne théorie et pratique. La démarche a été adoptée dans vingt pays dans le monde, et un réseau européen Euro Ent'en existe désormais afin de multiplier les transferts d'expérience entre Etats membres.

Source : REEP (Réseau des entreprises d'entraînement ou pédagogiques)

Le concept est aujourd'hui présent dans tous les Etats membres de l'Union européenne, mais aussi à l'autre bout du monde. On compte 2 200 EE réparties dans plus de vingt pays. La France a rejoint le mouvement en 1990, sous l'impulsion de Jean Auroux, ancien ministre du travail et maire de Roanne (Loire) où le REEP a son siège.

Le REEP n'a pas seulement un rôle de coordination et de contrôle de la qualité du travail des EE (toutes signataires d'une charte). Il est nécessaire pour donner corps au marché économique fictif sur lequel celles-ci achètent et vendent les unes aux autres et il leur permet, quand elles en ont besoin, d'entrer en relation avec des administrations, des organismes sociaux ou professionnels, des établissements publics.

Le REEP comporte ainsi un centre d'information, de documentation et d'aide à la création d'EE, une banque qui met à leur disposition un crédit initial de démarrage (en monnaie fictive évidemment), gère leurs comptes et permet les transactions financières entre elles, un centre de régulation des échanges qui permet le bon fonctionnement du système et qui fournit, au cours du marché réel, les biens que les EE ne sont pas en mesure de produire (l'électricité par exemple, un service contentieux, un service fiscal et social simulant les services réels).

MARRAINES ET FILLEULES

Le réseau français fait lui-même partie d'un réseau européen, Euro Ent'ent, connu aussi sous le signe anglais d'« Europen » (European Practice Enterprises Network). Grâce à cette organisation qui franchit les frontières, le monde des EE se prête particulièrement bien à l'apprentissage du commerce international.

Le repli sur un monde fictif est contrebalancé par un arrimage solide au réel par le biais d'« entreprises marraines ». Celles-ci sont d'authentiques sociétés qui acceptent de nouer des liens particuliers avec telle ou telle EE vendant les mêmes produits ou services qu'elles. L'objectif est que l'activité de l'entreprise « filleule » soit aussi fidèle que possible à la réalité. Elle travaille donc sur la base de documents et de données fournies par sa ou ses marraines.

La formation en EE convient à tous les âges, à tous les niveaux et à tous les types de publics, et elle permet de se préparer à tous les métiers tertiaires, en particulier tels qu'ils s'exercent en PME-PMI. Elle est notamment utilisée pour la vente, les activités comptables et juridiques, la gestion, le management.

Elle développe le savoir-faire et le savoir-être ainsi que l'aptitude au travail d'équipe : autrement dit, l'essentiel de ce qui fait l'« employabilité ». « *Les gens qui se sont formés de cette façon s'adaptent vite*, soulignait lors du forum de Lille, Odile Lesaffre, directrice d'Arve-Sécurité, EE de Bonneville en Haute-Savoie. *En outre, ils ont confiance en eux.* »

OUTILS MODERNES

Le parcours de formation commence par une phase d'observation et d'écoute : « *Il s'agit*, explique Pierre Troton, directeur du REEP, *de mesurer les acquis antérieurs de la personne. Puis on définit avec elle un parcours individualisé. Les formateurs jouent plutôt un rôle d'accompagnement. Nous essayons au maximum d'éviter l'enseignement théorique. En revanche, tous les outils modernes sont utilisés : fax, Internet...* » Après un stage dans une véritable entreprise, le parcours s'achève sur la recherche d'emploi.

Le problème des EE françaises jusqu'à ce jour est que leur spécialisation dans l'aide aux chômeurs et aux jeunes en recherche d'insertion les met dans une dépendance quasi totale par rapport aux financements publics, en forte baisse ces derniers temps et, de toute façon, jamais garantis durablement. Ainsi nombre d'entre elles sont obligées de s'interrompre brutalement, pour quelques mois ou définitivement, alors que la pédagogie sur laquelle elles reposent ne peut être maîtrisée que très progressivement. Ce qui gaspille beaucoup d'efforts et nuit à la qualité du travail.

Pourtant, la méthode donne des résultats supérieurs à beaucoup d'autres en matière de retour à l'emploi : de l'ordre de 60 % des stagiaires. Et même parfois plus de 70 %, comme à Arve-Sécurité en 1996.

Marie-Claude Betbeder

Le luxe marie Sciences-Po et créatifs

Métiers. Le comité Colbert fait travailler les étudiants sur des projets concrets

Comment la griffe Nina Ricci peut-elle garder son âme dans des systèmes de distribution en libre-service de plus en plus proches de ceux de la grande consommation ? Comment la marque de tissus et de décoration Pierre Frey renouvellera-t-elle sa communication visuelle ? Dans quelles conditions les caves Taillevent pourraient-elles aménager un coin dégustation dans leurs locaux de la rue du Faubourg-Saint-Honoré ? Quel projet d'architecture proposer au joaillier Mauboussin, qui aimerait pouvoir relier ses deux points de vente de la place Vendôme ?

Tels sont les quatre cas pratiques, très concrets (cahier des charges à la clé), sur lesquels ont planché, depuis le début de l'année, une vingtaine d'étudiants de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, de l'école Camondo (qui enseigne les métiers de graphiste, styliste de mode et plasticien de l'environnement architectural) et de l'école Duperré (qui forme des architectes d'intérieur et des designers). Constituée de cinq élèves (trois de l'école Camondo ou Duperré et deux de Sciences-Po), chacune des équipes a présenté le résultat de son travail le 21 mai dernier, à l'école Camondo, devant les professeurs et les professionnels du luxe ayant sollicité les études de cas.

Originale, cette initiative est mise en œuvre pour la troisième année consécutive par le comité Colbert, qui regroupe soixante-quinze maisons françaises de luxe. « *L'intérêt de cette manifestation, c'est d'abord de mettre les étudiants face à une situation très proche de celle qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle. Ensuite, elle leur apporte la démonstration que la création ne peut exister sans gestion, et vice versa* », plaide Alain Teitelbaum, président délégué du comité Colbert, qui anime un séminaire de gestion du luxe à l'IEP. « *Nos élèves apprennent ainsi à appréhender les problèmes en grandeur nature. Surtout, ils se rendent mieux compte que l'industrie de la mode rencontre non seulement des problèmes de création, mais aussi de gestion* », renchérit Georges Renaut, directeur de l'école Duperré.

La confrontation des profils est particulièrement enrichissante : « *Mettre en relations des sciences-po et des créatifs s'avère très fructueux, ne serait-ce que parce qu'ils sont amenés à comparer leurs méthodes de travail* », constate Marie Rochut, professeur d'arts textiles et impression à Duperré. « *Tout l'intérêt pédagogique de ces cas pratiques, c'est de mettre en contact des étudiants qui n'auraient aucune raison de se rencontrer, sauf ultérieurement dans le cadre de leurs activités professionnelles* », explique Françoise Jollant, directeur de l'école Camondo. Et l'ex-directrice de la création de Louis Vuitton de poursuivre : « *Ainsi les élèves de l'IEP apprennent à conceptualiser une idée, tandis que les Camondo sont amenés à s'intéresser de plus près à la gestion d'un projet.* » Sciences-Po ou créatifs, les étudiants plébiscitent la formule : « *A l'IEP, nos études de cas, nous les faisons en interne, avec des gens qui raisonnent comme nous. Alors que sur le projet Mauboussin, les échanges avec nos camarades de Camondo étaient plus proches de l'idée que je me fais de la vie professionnelle* », assure Laure Daoud, étudiante en troisième année. « *Notre seul problème aura été le timing : les Sciences-Po travaillent le jour, alors que nous sommes plutôt des noctambules* », ironise Laurent Mangoust, élève à Camondo.

Quelle que soit la suite donnée à leurs travaux, les jeunes ont pu saisir l'occasion de nouer quelques contacts, comme le reconnait à demi-mot Bruno Lacour, professeur à l'école Camondo : « *L'insertion professionnelle n'est pas l'objectif de ces cas pratiques, même si elle est toujours en arrière-plan.* »

Les professionnels, pour leur part, ne tarissent pas d'éloges sur le travail des étudiants, d'autant qu'ils pourront toujours y glaner quelques idées nouvelles à bon compte, la participation n'étant assortie d'aucune gratification ni récompense. « *Ils se sont bien sortis d'un sujet difficile* », reconnait Augustin de Montalivet, directeur du marketing de Nina Ricci, qui a invité les élèves à présenter leur projet à son équipe.

Mais l'originalité n'est pas forcément la meilleure carte à jouer. Ainsi l'idée avancée par les étudiants d'adjoindre un salon de thé aux espaces de vente de Mauboussin est-elle jugée « *décoiffante* » par Michel Fleury, directeur général de la fameuse joaillerie, car trop décalée par rapport au prestige des enseignes.

Philippe Baverel

Une association quadragénaire

Créé en 1954 par Jean-Jacques Guerlain, le comité Colbert, qui regroupait à l'origine quatorze maisons françaises de luxe, en rasssemble aujourd'hui soixante-quinze, parmi lesquelles Christian Dior, Chanel, Hermès, Louis Vuitton. Présidé par Dominique Hériard-Dubreuil, PDG des cognacs Rémy Martin, le comité Colbert, constitué sous forme d'association, réunit « *dix métiers qui conjuguent tradition et modernité, artisanat et technologie* » : argent et bronze ; couture et mode ; cristal ; cuir ; édition et décoration ; faïence et porcelaine ; hôtellerie et gastronomie ; or et matières précieuses ; parfum ; vigne. L'ensemble des sociétés membres du comité réalisent un chiffre d'affaires annuel de 34,7 milliards de francs, « *soit l'équivalent du chiffre réalisé par l'industrie aéronautique française* », fait-on valoir au siège du comité.

Juristes - Ressources Humaines

Important Groupe bancaire
recherche un

fiscaliste

Intégré à l'équipe en charge des études fiscales, vous aurez pour mission principale de seconder le responsable de la gestion fiscale de notre Groupe. Vous participerez, dans ce cadre, à l'étude des problèmes fiscaux relatifs à ses différentes entités (filiales, notamment de capital-investissement, succursales étrangères), ainsi qu'à la gestion de l'intégration fiscale. Vous interviendrez aussi ponctuellement dans l'optimisation fiscale des produits et montages financiers proposés à notre clientèle.

Vous avez acquis une formation fiscale supérieure - DESS/DEA de fiscalité, ENI, DJCE,... Seront appréciées une double formation, financière et fiscale, et une première expérience réussie en fiscalité de groupe, de préférence au sein d'un établissement de crédit ouvert à l'international. Vous possédez de solides connaissances en comptabilité et en règlementation bancaires et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Rigueur, créativité et pragmatisme, goût des contacts et aisance rédactionnelle seront les atouts de votre réussite dans cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous la référence 2030 à Austin Knight - 26, av. de l'Opéra 75001 Paris, qui transmettra.

Paris

Ingénierie Juridique de projets internationaux

Dans un environnement international en mutation rapide, Gaz de France entend devenir l'une des entreprises gazières mondiales les plus performantes. Son ambition passe par des opérations de développement, marquées par des prises de participation à l'étranger. Notre Service des Filiales et des Participations conseille nos directions opérationnelles pour le montage juridique des projets concernés.

Vous participez personnellement à l'analyse et à la négociation de certaines affaires, et élaborez les protocoles et les montages juridiques adaptés. Au sein d'équipes pluridisciplinaires, vous êtes ainsi associé aux différentes phases des projets, de l'étude préalable à la finalisation. Vous apportez enfin votre appui au Responsable de notre Département Juridique.

Agé d'une quarantaine d'années, juriste de formation, votre expérience dans ce domaine, votre aptitude à innover et anticiper, votre esprit d'analyse, votre sens des relations et de la négociation, votre disponibilité, alliés à la maîtrise de l'anglais et si possible d'une autre langue, seront vos atouts pour notre réussite commune.



Pour ce poste à Paris 17e, merci d'envoyer lettre de motivation, CV et prétentions, sous réf. M/1106, à Pascale Le Berre, Département Recrutement d'EDF et de Gaz de France, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

MEDIAPA

SOCIÉTÉ PRESTATAIRE DE SERVICES FILIALE D'UN GRAND GROUPE PUBLIC,
recrute à ***PARIS ÉTOILE*** *un*

JURISTE D'AFFAIRES Senior

Relevant de la Direction du Service Juridique, vous aurez la responsabilité de promouvoir et de fournir des prestations de conseil et d'assistance auprès des filiales du Groupe, notamment pour :

- *l'élaboration, la négociation, la réalisation et le suivi des projets,*
- *les actions juridiques inhérentes au développement de leurs activités (clients, fournisseurs, personnel,...) ou à l'évolution de leur structure (fusion, acquisition, augmentation de capital,...).*

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION AU SEIN DU GROUPE

29 ans minimum, vous avez 5 ans d'expérience de conseil en droit des sociétés, vous maîtrisez les techniques contractuelles avec les collectivités locales et vous avez une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'écrire sous réf. JURI/13M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Jacques BRUSSET
GROUPE BBC - *1 bis place de Valois - 75001 Paris.*
Discrétion absolue et réponse assurées.
Vous pouvez indiquer les entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas communiquer votre candidature.

MEDIAPA



... Chalon sur Saône, le poste de

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

ANGLAIS COURANT

Rattaché directement au DRH Europe basé en Belgique, vous êtes responsable de l'ensemble de la fonction Ressources Humaines en France : relations sociales, développement des organisations et des individus, administration/paie...

Vous travaillez en étroite collaboration avec les Directeurs Opérationnels et participez activement aux projets RH européens.

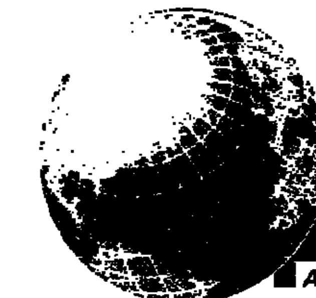
A 30/35 ans, de formation supérieure (Grande École, DESS...), vous avez construit votre expérience dans des groupes internationaux où la fonction Ressources Humaines est réellement impliquée dans l'optimisation de l'efficacité des organisations. Vous êtes un bon généraliste de la fonction Personnel et vous souhaitez franchir une nouvelle étape dans un environnement très international auprès d'équipes professionnelles et exigeantes.

Pour créer cette Direction des Ressources Humaines dans ce groupe ambitieux, issu de la fusion récente de deux sociétés américaines, nous recherchons une forte personnalité alliant pragmatisme, flexibilité et capacité de conviction.

Nous offrons une rémunération attractive pour ce poste basé au siège (77), qui exige un anglais courant et une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 42.5391/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



Expert en droit public

Aidez-nous à assister nos clients

Poste à 4/5e de temps, 120 heures par mois

AVEC 19 FILIALES ET 275 CORRESPONDANTS PRESENTS AUX QUATRE COINS DU GLOBE, EUROP ASSISTANCE EST LE LEADER MONDIAL DE L'ASSISTANCE. INVENTEUR DU CONCEPT, EUROP ASSISTANCE CONTINUE DE RENFORCER SON AVANCE EN DEVELOPPANT DE NOUVEAUX SERVICES ET UNE PLUS GRANDE PROXIMITÉ AVEC SES CLIENTS.

Intégré au sein de nos équipes opérationnelles, vous aiderez les chargés d'assistance à répondre aux questions complexes posées par nos abonnés. Parallèlement, vous assurerez la formation permanente de l'équipe.

A 30 ans environ, de formation DEA ou équivalent, vous avez une solide expérience opérationnelle de juriste en Droit Public. Chargé des Finances et des Affaires Juridiques au sein, par exemple, d'une mairie, vous avez été confronté à des sujets aussi variés que l'organisation et la gestion de la commune, le droit des procédures relatives aux collectivités locales, etc ...

Reconnu pour votre sens du travail en équipe et votre disponibilité, vous saurez vous intégrer et faire apprécier votre professionnalisme, auprès de l'équipe que vous aurez à encadrer.

Merci d'adresser vos CV, lettre manuscrite et photo sous réf. JUR/DP à Europ Assistance, 1 Promenade de la Bonnette, 92633 Gennevilliers Cedex.



europ assistance

MEDIAPA



Grand groupe recherche un juriste pour le département juridique du siège basé à Villepinte.

international

Bilingue Anglais/Français

Vous avez environ 5 ans d'expérience dans un cabinet d'avocats ou un département juridique d'une société internationale. Vous êtes parfaitement bilingue anglais/français (de préférence langue maternelle anglaise). Vous interviendrez dans les domaines suivants : négociations et rédaction de Joint-Venture, d'acquisition de contrats internationaux d'achats et de vente, négociations juridiques et commerciales. Vous assurerez la direction des dossiers contentieux. Vous maîtrisez parfaitement le cadre juridique international et la connaissance de la législation française serait un plus. Vous serez disponible pour les voyages d'affaires.

Merci d'envoyer votre candidature avec lettre manuscrite et CV, sous réf. 46306, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

MEDIA SYSTEM

Constitué sur le principe d'une société de moyens, notre Cabinet Conseil en recherche de Dirigeants et Cadres (par approche directe et par voie d'annonce) souhaite accueillir un

Consultant Senior

Vous avez de préférence une compétence affirmée dans les Technologies de l'Information ou dans les Bio-Technologies.

Vous traitez actuellement un CA significatif de manière autonome et aimeriez rejoindre une équipe de professionnels au sein d'un Cabinet en expansion rapide pour y fonctionner en partage de frais fixes tout en conservant la parfaite maîtrise de votre clientèle.

Nous vous offrons moyens, support et autonomie pour développer votre portefeuille. Membre du réseau INTERNATIONAL SEARCH GROUP, notre société se positionne comme un partenaire "global" pour ses clients. Et nous sommes très attachés à exercer notre métier en respectant l'éthique de notre profession.

Si, comme tous les membres de notre équipe, vous avez acquis précédemment l'expérience du management des entreprises et des hommes et si vous partagez notre conception, adressez-nous votre candidature (lettre manuscrite) sous réf. CS 97/LM à Jean-Pierre DEBETTE MOMENTUM - 27, rue Garnier - 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex.





Le Groupe SERCEL, Société de fabrication du secteur parapetrolier à vocation internationale (700 personnes, CA de 760 MF, 72% de son CA à l'exportation).

SERCEL, Filiale du groupe CGG, spécialisée dans la fabrication d'équipements géophysiques, recherche pour son site industriel de Saint-Gaudens (170 personnes - 90 km de Toulouse), le Responsable Ressources Humaines et Administration

Rattaché au Directeur du site, vous mettez en œuvre l'ensemble de la politique Ressources Humaines : gestion des carrières, rémunération, formation, recrutement et communication, et assurez les relations avec les partenaires sociaux.

Vous avez en charge les services généraux, traitez des questions juridiques et représentez l'établissement auprès des instances locales.

A 30/40 ans, vous complétez votre formation supérieure en Ressources Humaines par une expérience significative dans ce domaine, effectuée dans un site industriel. Votre sens relationnel et vos talents de négociateur sont essentiels pour réussir cette mission à forte valeur ajoutée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à notre Conseil Apports, 55 avenue Louis Breguet, Bâtiment Hermès, 31400 TOULOUSE.



Juristes -

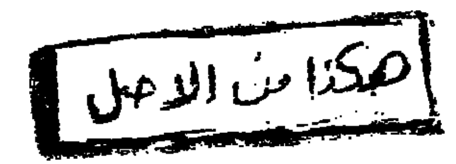
Juriste en Droit So

Responsable Fiscal

Michael Page Tax & Legal

CROSSWAY

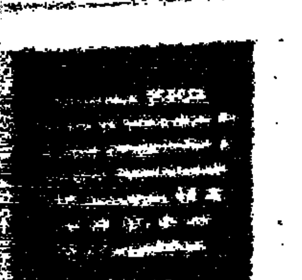
CONSULTANT(E) RECRUTEMENT



maines

JURISTE D'AFFAIRES
Senior

Expert en droit public



europ assistance

it Senior



Juristes - Ressources Humaines

Grand groupe français en très fort développement renforce sa Direction des Affaires Sociales et recherche un

Juriste en Droit Social

Lille

Dans le cadre de votre activité, vous avez vocation à intervenir en tant que conseil aux opérationnels avec les quels vous êtes en étroit rapport, sur tout type de questions (conclusion et exécutions du contrat de travail, IRP, temps de travail, ...).

Vous devenez également un pôle de référence sur certains dossiers qui vous seront confiés tels que la protection sociale, l'hygiène et la sécurité, le droit syndical ...

Agé(e) de 27/30 ans, de formation juridique supérieure en droit (DEA ou DESS en droit social, DJCE) ou de formation supérieure commerciale (ESC) complétée par un certificat de spécialisation en droit social, vous justifiez impérativement d'une première expérience de 2/4 ans en droit social acquise au sein d'une entreprise ou en cabinet.

Excellent juriste, autonome, ouvert d'esprit et ayant le goût du service, vous souhaitez valoriser vos compétences et évoluer dans un groupe dynamique et réactif.

Des déplacements sur la zone géographique qui vous sera confiée sont à prévoir.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Pierre-Olivier Landry, Michael Page Tax & Legal,** 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 3617 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence POL17036.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

Important groupe français de dimension internationale intervenant dans le secteur de l'agro-industrie recherche un(e)

Fiscaliste

Bretagne

Au sein du Service Juridique et Fiscal, vous contribuez notamment à la gestion fiscale des sociétés du groupe qui vous sont confiées (supervision des déclarations, suivi des contentieux, etc.) tant en matière de fiscalité directe qu'en matière de fiscalité locale et indirecte (taxe professionnelle, TVA, TF etc). Vous intervenez en outre dans le cadre de l'intégration fiscale du groupe.

Vous participez également aux opérations de structure (acquisition, fusion, apport partiel d'actifs, etc.) afin de minimiser les risques fiscaux.

Enfin, vous assurez un rôle de conseil permanent auprès des opérationnels du groupe sur toutes questions d'ordre fiscal (prix de transfert, opérations intra-groupe, etc...).

Agé(e) d'environ 28/30 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE), avec une spécialisation en fiscalité, vous justifiez d'une expérience de trois ans minimum acquise au sein d'une entreprise à forte activité internationale ou au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires.

Vous devez impérativement être opérationnel(le) en anglais et la connaissance d'une seconde langue sera un atout supplémentaire.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal,** 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence CB16043.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

Office notarial de tout premier plan recherche son

Responsable Fiscal

Paris

Au sein d'une équipe de notaires dynamiques et ayant déjà de solides connaissances en fiscalité, vous vous verrez confier l'étude de montages complexes pour la clientèle de l'Office composée de particuliers et d'entreprises importantes.

Agé de 30/35 ans, titulaire d'une formation supérieure en fiscalité (ENI, DESS, DJCE, HEC Majeure fiscale), vous avez acquis une expérience d'environ 5/10 ans.

Excellent fiscaliste, vous êtes doté d'une grande ouverture d'esprit et d'un charisme vous permettant de développer une clientèle.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal,** 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ou connectez-vous au **http://www.mpfrance.com** sous la référence SD15699.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal



Réveillez vos ambitions !

Découvrez le conseil en recrutement.

Michael Page Tax & Legal, spécialiste du conseil en recrutement juridique et fiscal, est le partenaire des entreprises, des banques et des cabinets d'avocats dans la recherche de leurs nouveaux collaborateurs.

Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons des *JURISTES ET/OU FISCALISTES* ayant une expérience significative au sein du service juridique d'une entreprise ou en cabinet d'avocats d'affaires.

En échange d'un fort investissement et de l'adhésion à notre esprit d'équipe, nous vous proposons une formation complète à nos méthodes et la prise en charge rapide de missions de recrutement; nous offrons pour cela de réelles responsabilités et une évolution au sein de notre groupe.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal.** 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ou connectez-vous au **http://www.mpfrance.com** sous la référence SD70000.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

Le bureau parisien d'un Cabinet britannique recherche un

Avocat Fiscaliste

Paris

Rattaché à l'Associé fiscal, vous interviendrez princi-palement dans le domaine des fusions-acquisitions et des financements structurés à l'échelle transnationale.

Dans le cadre de votre activité, vous serez également consulté par l'ensemble des Associés et Collaborateurs du Cabinet sur toutes questions fiscales liées au droit des affaires.

Agé d'environ 30 ans, avocat de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous justifiez de cinq à sept ans d'expérience de préférence en cabinet d'avocats d'affaires et avez une bonne pratique des conventions fiscales internationales et de la fiscalité de groupe.

Une parfaite maîtrise de l'anglais tant à l'écrit qu'à l'oral est indispensable.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal,** 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence SD17084.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

CROSSWAY MANAGEMENT

Cabinet conseil en recherche de cadres et dirigeants créé en 1993, nous intervenons essentiellement dans le secteur high-tech (télécoms, informatique...) et les services. Pour accompagner notre forte croissance, nous recherchons aujourd'hui, un(e)

CONSULTANT(E) RECRUTEMENT

Rejoindre notre équipe, c'est avant tout adhérer à un projet de développement et à une recherche constante de l'amélioration de nos process, c'est partager nos valeurs humanistes et notre éthique de l'offre de services envers nos clients et candidats. Vous saurez nous prouver votre valeur par votre potentiel commercial, votre disponibilité, votre rigueur professionnelle et votre fibre entrepreneuriale.

A 28/35 ans, de formation supérieure grande école de commerce ou d'ingénieur, vous souhaitez valoriser votre première expérience du recrutement acquise en entreprise ou cabinet conseil et idéalement en environnement high-tech. Fort de votre savoir-faire et de vos convictions, vous voulez aller plus vite et plus loin dans votre métier. La maîtrise de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier (CV + lettre + photo) sous la référence CWY/LM à Crossway Management, 16, avenue Elisée Reclus, 75007 Paris.

Consultants Senior

Groupe européen de Conseil en Ressources Humaines, nous sommes implantés sur trois continents. Nous souhaitons aujourd'hui renforcer notre département Recrutement et recherchons pour Paris plusieurs consultants.

Après formation à nos méthodes, vous prendrez en toute autonomie la responsabilité complète de vos missions : prospection et suivi de clientèle, définition des postes et des profils, procédures de sélection, suivi des candidats recrutés. Vous travaillerez aussi avec les autres départements du groupe - Communication de Recrutement, Communication Interne -.

De formation supérieure, âgé de 30 à 40 ans, vous êtes passionné comme nous par les ressources humaines, possédez l'expérience de l'entreprise et avez une pratique effective du recrutement en cabinet. A l'aise en anglais, doté d'un sens relationnel développé et d'un bon esprit d'équipe, vous avez le sens de la qualité et du service. La dimension de notre groupe et sa réputation seront un atout pour votre évolution et nous saurons satisfaire vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en toute confidentialité à François Caron, Austin Knight France - 26, avenue de l'Opéra 75001 Paris, en mentionnant la référence AK/LM sur l'enveloppe.

Austin Knight

FRANCE • GRANDE BRETAGNE • PAYS BAS • USA • CANADA • AUSTRALIE

Responsable relations sociales et emploi

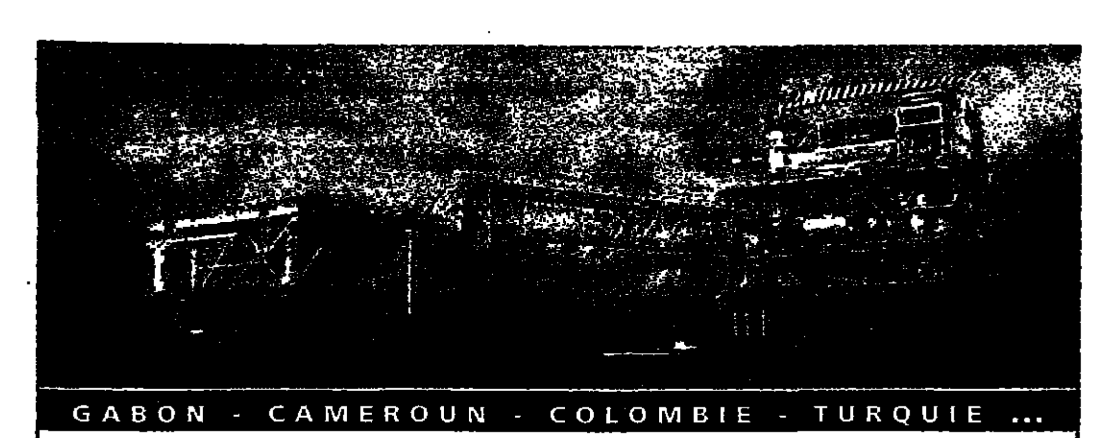
Equipementier automobile européen de premier plan, ce groupe français (6 000 personnes, 20 sites de production), connait, depuis ces dernières années, une très forte croissance et poursuit à un rythme soutenu son développement industriel, notamment par croissance externe. Au sein de la direction des ressources humaines du groupe chargée de définir la politique, élaborer les axes d'action, concevoir les méthodes et outils communs mais aussi appuyer les différentes unités dans la mise en œuvre des plans d'action, une fonction relations sociales et emploi est créée. Avec l'aide d'une petite équipe, vous serez le bras droit du directeur des ressources humaines et prendrez en charge tous les sujets concernant la réglementation, les procédures individuelle et collective, l'aménagement du temps de travail, les accords d'entreprise, statuts, négociations, etc. De formation supérieure en droit, idéalement complétée par une spécialisation en ressources humaines, vous disposez à 32/40 ans d'une solide pratique du droit social et d'un vécu opérationnel exercés dans le secteur industriel. Pour ce poste basé à l'ouest de Paris, il est demandé, outre la maîtrise d'une langue européenne, du sens politique, de la diplomatie, des qualités rédactionnelles, de la rigueur et de l'autonomie.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions salariales à notre conseil ORION sous la réf. 6126.



Le Quintet B, 4, rue Danjou, 92517 Boulogne Cedex

Gestion - Finance



GABON - CAMEROUN - COLOMBIE - TURQUIE ...

JEUNES DIRECTEURS FINANCIERS

Perenco fait partie d'un groupe pétrolier français indépendant dont le chiffre d'affaires 1996 est de 1,7 milliard de francs.

Avec 800 collaborateurs, notre groupe poursuit sa très forte expansion et dégage une rentabilité exceptionnelle. Notre activité est en passe d'augmenter très sensiblement.

Nous recherchons pour nos filiales actuelles : GABON - CAMEROUN - COLOMBIE - TURQUIE... et futures, de jeunes Directeurs Financiers.

Vous avez 30 ans environ, une formation HEC-ESSEC-ESCP...+DESCF et une expérience de 3 à 5 ans dans une entreprise à vocation internationale ou, éventuellement, dans un cabinet d'audit international.

Vous aurez pour mission de superviser toute la comptabilité et le budget ; d'effectuer le reporting au siège.

Vous serez également en charge des relations avec nos partenaires et les autorités locales. Une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et la maîtrise de la langue anglaise sont indispensables.

Adaptabilité, souplesse et une totale mobilité pour d'éventuelles affectations sur nos filiales actuelles et futures vous permettront de réussir dans vos missions.

Vous pourrez, dans un premier temps, être affecté à notre siège (Paris).
Ces postes évolutifs offrent une rémunération motivante.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : PERENCO - sous réf. DF 21, av. Victor-Hugo 75116 PARIS.



PERENCO

MILLÉSIMES

Créer
notre ingénierie middle office, produits structurés...

C'est ce que nous vous proposons afin d'accompagner le développement de nos activités de montage.

Au sein de notre entité contrôle des risques et résultats qui suit l'ensemble des positions prises par nos salles (Paris, New York, Francfort, Tokyo), vous mettez en place une cellule spécialisée chargée du suivi des produits structurés.

En relation directe avec le front-office, le back, le juridique et l'informatique, cette cellule fiabilise en amont l'environnement de traitement des opérations complexes (définition des méthodes de valorisation, appréciation du risque, analyse du résultat et enregistrement dans les filières de back-office ...).

De formation supérieure scientifique (X, ENSAE ...), vous possédez une double compétence en informatique et en finance, ainsi qu'une expérience d'environ trois ans dans une activité similaire ou connexe.

Vos qualités relationnelles et votre rigueur, vous permettront de réussir dans ce poste à fort potentiel d'évolution.



CDC MARCHÉS

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo), en précisant sur l'enveloppe la réf. 917, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex

GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS

MEDIAPA

Juristes
Ressources Humaines

Vidal Associates s'agrandit
et vous communique
ses nouvelles coordonnées.

160 bis, rue de Paris - 92100 BOULOGNE
Tél. : 01 48 25 01 23 - Fax : 01 48 25 03 26



Consulting & Search
VIDAL
ASSOCIATES

Le Département Central des Risques rattaché à la Présidence renforce ses équipes de chargés d'études risques de crédit et risques de marché en recrutant quatre nouveaux collaborateurs.

Chargés d'études risques de crédit

1 JUNIOR - 1 SENIOR

Au sein d'une équipe jeune et dynamique et en liaison avec les directions d'exploitation de la Banque, vous participez à la conception, au développement et à la mise en œuvre d'outils d'analyse et de quantification des risques de crédit.
Diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou d'un 3ᵉ cycle scientifique, vous avez, de préférence, suivi une formation complémentaire en finance.
Des connaissances en statistiques, en informatique ainsi que la maîtrise de l'anglais sont indispensables.
Ces fonctions requièrent aisance relationnelle, créativité, esprit d'équipe et forte capacité de travail.
Des déplacements à l'étranger fréquents et de courte durée sont à prévoir.
Le poste de senior s'adresse à des candidats bénéficiant, au minimum, de 5 années d'expérience dans l'exploitation ou les risques bancaires. (Réf. CM/CER)

Chargés d'études risques de marché

1 JUNIOR - 1 SENIOR

Intégrés à une équipe jeune et performante, vous avez pour mission de définir et d'élaborer des outils statistiques de quantification et de mesure des risques sur opérations de marché.
Vous travaillez en étroite collaboration avec les opérateurs des salles de marché et les directions d'exploitation en charge du suivi des contreparties de marché.
Diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou d'un 3ᵉ cycle scientifique, vous maîtrisez l'anglais.
Votre goût pour la recherche et la modélisation, votre rigueur, votre esprit d'équipe et votre sens pédagogique vous permettront de réussir dans ces fonctions. Le chargé d'études senior animera une petite équipe et devra justifier d'une expérience, d'au moins 5 années, en salle de marché ou sur les risques liés aux activités de marché.
(Réf. CM/ARM)

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous la référence choisie, à Chantal Maria, Société Générale, Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.

http://www.socgen.com



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

Les plus grandes perspectives pour un homme de talent !

Groupe d'Audit et de Conseil Franco-Allemand, 90 collaborateurs, recherche son

Responsable Administratif et Financier

■ A 30/35 ans, issu d'une Grande Ecole de Commerce, vous êtes confirmé dans votre métier par une expérience significative, au sein d'une société d'audit et de conseil.

■ Homme de communication et d'organisation, vous êtes particulièrement à l'aise dans un environnement franco-allemand. Passionné par la micro-informatique (hard - soft - réseaux), vous êtes au fait des dernières nouveautés.

■ Nous vous confierons la responsabilité et l'encadrement du secrétariat, la gestion des achats, la supervision de notre outil informatique que vous ferez évoluer et le contrôle de gestion.

■ Ce poste est gratifié d'une rémunération très attractive.

■ Adressez votre candidature à Anthony Brandel - COFFRA 155 bd Haussmann - 75008 Paris. Tél. 01.43.59.33.88 Fax 01.45.63.93.59.

COFFRA

GROUPE D'ÉDITION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE EN FORTE CROISSANCE RECHERCHE UN :

Cadre de gestion h/f

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous participez à la mise en œuvre du projet de développement stratégique de l'entreprise sur le plan de la gestion. Dans ce cadre, vous concevez et mettez en place de nouvelles procédures, négociez les différents contrats avec les prestataires, gérez les dossiers juridiques et participez à des études spécifiques.

De formation supérieure type ESC ou Universitaire, vous justifiez d'une première expérience de 2 à 3 ans dans la fonction administrative et financière au sein d'une entreprise de services. Vous maîtrisez l'anglais et l'outil informatique.

Votre rigueur et votre sens de l'organisation, votre grande capacité de travail et vos facultés d'adaptation alliées à votre curiosité d'esprit seront les garants de votre réussite dans ce poste de confiance.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) en précisant la référence AMB 144 à GRH Conseils - 12, rue de Castiglione - 75001 Paris.

GRH Conseils

Le M

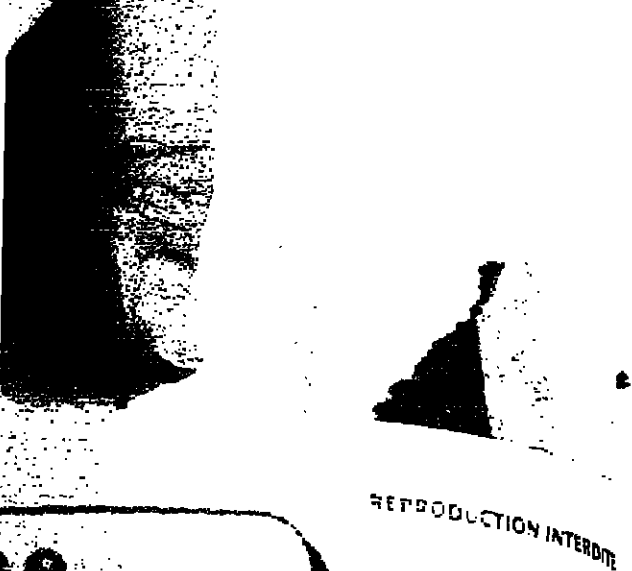
RENAULT

Traduction
Interprétariat

Le Comité Français d'Organisation de la Coupe du Monde de Football 1998 recherche un e







argés d'études
ques de crédit

argés d'études
ues de marché

lus grandes
spectives pour un
homme de talent !

dre de gestion h f

هكذا من الاصل

Le Monde des Cadres

Responsable du Département Prévision et Statistiques

Renault V.I., 3ème constructeur mondial de gros porteurs, est présent en Europe et aux Etats-Unis avec Macks Trucks. D'ici trois ans, nous aurons entièrement renouvelé notre gamme de véhicules. Dans un marché extrêmement cyclique, l'anticipation est un enjeu majeur de l'entreprise. Le redéploiement de notre Direction Marketing nous conduit à y intégrer le Responsable du Département Prévision.

Rattaché au Directeur Marketing, votre mission est de fournir à la Direction Générale la vision des marchés qui va lui permettre de piloter l'entreprise.
Vous êtes donc responsable des prévisions à court terme et moyen terme que vous présentez chaque mois à la Direction Générale après concertation avec les entités commerciales. Vous les argumentez par l'analyse des cycles du marché et des performances de Renault V.I. en étudiant les scénarios d'évolution.
Vous animez une équipe de 4 personnes et coordonnez les correspondants européens.

Agé de 30 à 35 ans, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole, vous maîtrisez les mécanismes de l'activité économique et vous avez l'expérience d'une fonction similaire dans un environnement de biens industriels. Vous parlez couramment l'anglais, vous avez de réelles capacités de communication et de conviction, vous faites preuve d'esprit d'équipe.

Par sa position stratégique, ce poste ouvre de larges perspectives d'évolution au sein du Groupe Renault.

Il est basé à Lyon.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence RDP, à Renault V.I., Service Recrutement des Cadres, 40 rue Pasteur, BP 302, 92156 Suresnes.

RENAULT

RENAULT V.I.



France Telecom Mobiles International, exportateur de compétences

France Telecom Mobiles International, filiale de France Telecom Mobiles, développe des réseaux de téléphonie mobile à l'international. Déjà présent en Europe (Belgique, Danemark, Grèce, Pologne, Roumanie, Slovaquie), au Proche-Orient (Liban) et en Asie (Inde, Chine, Japon), FTMI continue sa forte politique d'expansion et recherche son

Responsable Service Clients H/F

Rattaché au Directeur Marketing, vous créez et développez la fonction, avec l'assistance d'un Adjoint. Vous élaborez une politique générale et concevez des méthodes, procédures et outils à destination des filiales.

Dans le cadre des appels d'offres internationaux, vous définissez une politique Service Clients et préconisez les moyens financiers, techniques et humains adaptés aux spécificités locales.

Vous organisez et supervisez le lancement des Services Clients dans les filiales étrangères : constitution des équipes (50 personnes), choix des logiciels, sélection et coordination des sous-traitants.

Fort d'une expérience d'une dizaine d'années, vous avez déjà créé et géré un Service Clients dans un environnement concurrentiel, conduit des projets à dimension stratégique et opérationnelle et *encadré une équipe. Vous travaillez couramment en anglais. Votre autorité naturelle, votre capacité à* être force de proposition, vos qualités d'organisation se réaliseront dans ce contexte d'expansion *internationale. Vos missions impliqueront de fréquents déplacements et séjours à l'étranger.*

Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. LM/534 à notre Conseil, Laurenta BENRUBI, **ORYADE** - 16, avenue Hoche - 75008 PARIS.





Chargé(e) de Mission Traduction/ Interprétariat

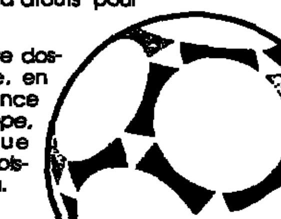
Le Comité Français d'Organisation de la Coupe du Monde de Football 1998 recherche un(e)

Au sein de la Direction de la Communication, vous serez chargé(e) de participer à la conception, au dimensionnement et à la mise en place *du projet traduction/interprétariat que le Comité* Français d'Organisation doit assurer dans le cadre de la *préparation et du déroulement de la* Coupe du Monde de Football 1998.
Prestataire de services auprès de l'ensemble des Directions du Comité, vous participez à l'identification des besoins en interprétariat et traduction et proposez un plan global de fonctionnement et une planification du projet, tant pour le site central *que pour les autres sites.*

Votre expérience confirmée dans la gestion opérationnelle d'un service Interprétariat/Traduction, soit dans un organisme international ou une grande entreprise, soit dans un *projet similaire* (type Eurodisney, les JO...), est indispensable.

De langue maternelle anglaise, vous êtes à même d'assurer la validation des travaux de traduction et maîtrisez également parfaitement l'espagnol. Votre relationnel fort ainsi que votre excellent sens de l'organisation sur le terrain sont autant d'atouts pour *réussir dans ce poste.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence *9705117 sur l'enveloppe,* à Evidence, 16 rue Baudin, 92300 Levallois-Perret, qui transmettra.



Evidence

envie

Un concept d'entreprise au service de l'insertion professionnelle d'adultes en *difficultés, 520 salariés sur 25 sites de production et vente de biens d'équi*pements du foyer, recherche des personnalités ayant envie de sortir des *sentiers battus pour s'investir, avec une rémunération motivante et une forte* sensibilité sociale, dans un projet entrepreneurial conciliant les impératifs d'une gestion rigoureuse à un objectif social ambitieux.

un **Directeur de site** - *région parisienne (réf. MDU)*

Mission : *montage, organisation et management* de l'entreprise (15/20 salariés).
Profil : de 28 à 32 ans, formation supérieure, ayant une expérience accomplie dans le management de projet, *l'animation d'équipe, la responsabilité de budgets.*

des **Directeurs stagiaires** - *province (réf. MDS)*

jeunes diplômés, mobiles nationalement, avec ou sans expérience, futurs directeurs de sites après une période de formation sur le terrain.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à **Envie Développement** - *39 bd Magenta - 75010 Paris.*

MEDIAPA

CHARGE DE MISSION
ASSURANCE MALADIE
CDD DE 12 MOIS

Un avenir gonflé d'énergie

La Fédération nationale de la Mutualité Française, avec 6 000 mutuelles adhérentes, réalise un CA de 40 milliards de fr. Leader dans le domaine de la complémentaire maladie et de la santé, la Mutualité Française est un intervenant significatif dans le domaine de la prévoyance. Aujourd'hui, nous recherchons un

Au sein de notre service «assurance maladie *obligatoire*», vous analysez les points d'ordre du jour des *conseils et commissions* : vous rédigez des fiches de synthèse pour les 600 administrateurs mutualistes siègeant dans les institutions et préparez leurs prises de positions coordonnées.

Vous rédigez des projets de notes sur les thèmes abordés ainsi que les interventions des élus relatives à l'assurance maladie.

Vous assurez à la fois un rôle d'information en déterminant et traitant les thèmes d'actualité et un rôle de formation en concevant et organisant les programmes destinés aux administrateurs.

Issu d'une formation supérieure de type économie de la santé ou gestion de la protection sociale, vous maîtrisez les domaines de la santé et de l'assurance *maladie. Vous bénéficiez* d'une expérience concrète de la collaboration avec des élus. Doté de qualités d'analyse, vous savez rédiger et élaborez des préconisations pertinentes. Habitué à *travailler dans l'urgence,* vous êtes autonome.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) s/réf. CM/LM à
Nathalie CHEVALLIER
MUTUALITE FRANCAISE
Direction des Ressources Humaines - TE 59003
75719 PARIS
CEDEX 15.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

ORC

Marketing Communication

Dell Computer, 3ème constructeur mondial de micro-ordinateurs*, recherche son :

Animateur de *site internet*

Vous avez la responsabilité de créer un réel vecteur de communication interactif avec nos clients et nos prospects, et de participer activement au développement des ventes sur Internet. En liaison directe avec le Marketing France et Europe, vous collectez les informations concernant nos produits (prix, promotions, publications presse...) et les formalisez de façon adéquate pour renseigner et tenir quotidiennement à jour notre site Internet.

Une double mission de reporting vous est confiée : le suivi des indicateurs de productivité dégagés par ce nouveau canal de communication, conjointement avec l'équipe Internet Europe et les forces commerciales de DELL France, ainsi que la gestion administrative des ventes de produits Microsoft, conclues sous l'égide du contrat Select.

De formation supérieure, vous êtes un professionnel du marketing et passionné par les hautes technologies. Une première expérience significative dans le monde informatique vous a permis d'utiliser quotidiennement Excel et Acces 2.0. Vous possédez, en outre, d'indéniables qualités rédactionnelles et maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous la référence AI, à : DELL COMPUTER - DRH - Immeuble «Plein Jour» 12/12 bis, rue Jean-Jaurès - 92800 PUTEAUX.

* Source IDC 1er trimestre 1997.





Le Monde des Cadres

Créée en 1979, notre organisation a pour objectif de développer et d'animer le tissu économique de notre région en initiant / accompagnant des projets industriels de nature à générer des emplois nouveaux

CHARGÉ DE MISSION

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

En étroite collaboration avec le Délégué Général, vous prospectez des entreprises tant en France qu'à l'Etranger pour susciter la création, le maintien et l'expansion de nouvelles activités économiques dans le département de la Loire.

Votre fonction vous amènera à être en relation avec des interlocuteurs de haut niveau (Industriels, Dirigeants d'Entreprise, Collectivités Territoriales...) avec lesquels vous aborderez toutes les questions d'ordre économique, social et technique concernant le montage des dossiers (financements, aides, subventions...) liées aux projets d'implantation.

A 30-35 ans, de formation supérieure (grande école ou université), votre expérience professionnelle vous a amené à traiter ce type de dossiers soit dans le cadre d'une fonction en entreprise ou dans le conseil, soit dans une structure identique dans le secteur des collectivités territoriales.

Vous parlez couramment anglais et pratiquez au moins une autre langue (allemand souhaitable).

La connaissance du département de la Loire et de la région Rhône-Alpes serait un atout complémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. **EB/181/001/A à NEMROD Ressources Humaines** 15 Place Jules Ferry - 69006 LYON ou 34 Bd Haussman 75009 PARIS.

Adresse internet : nemrod@wanadoo.fr

NEMROD RESSOURCES HUMAINES — DENIS RICHARD ASSOCIES

MALTEUROP

RESPONSABLE ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS

Leader européen et troisième producteur mondial de malt, le groupe MALTEUROP poursuit avec succès son développement international (1,5 mds de F de CA) et fournit aujourd'hui plus de 300 brasseries réparties sur les cinq continents.

Le jeune professionnel qu'il recherche prendra la responsabilité des achats et des approvisionnements en matières premières des usines implantées en Europe, en Amérique latine et en Asie. Sous l'autorité du DGA, il négociera les contrats dans le cadre des objectifs fixés et tiendra particulièrement compte des spécificités économiques et réglementaires de chaque marché. Il veillera a respecter les impératifs de qualité exigés par les usines et se chargera d'organiser la logistique des approvisionnements.

Cette opportunité s'adresse à un candidat de formation supérieure type ESC ou agro dont l'expérience acquise dans le secteur des matières premières agricoles aura mis en valeur les qualités d'organisation, d'analyse et de négociation.

L'environnement international du poste, basé au siège du groupe à Reims, implique la pratique courante de l'allemand et de l'anglais.

Adressez votre dossier de candidature complet sous référence 1036 à HEMERA Conseil 3 avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG Email HEMERAcons@aol.com



Conseil

NOTRE GROUPE A POUR VOCATION DE CRÉER ET GÉRER DES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES.

DANS LE CADRE DE NOTRE EXPANSION NOUS RECRUTONS UN :

Adjoint au Directeur Général

qui interviendra en soutien sur les missions de développement, d'ouverture, de suivi et de management des établissements.

Ce poste nécessite un sens confirmé de la négociation, une aptitude à la réflexion stratégique, une expérience de gestionnaire et de coordinateur.

La quarantaine, de formation supérieure économique et juridique (IEP + école de santé), vous justifiez d'un parcours riche et reconnu dans un domaine similaire, avec dynamisme, rigueur et intérêt pour le secteur de l'économie sociale.

Ce poste est basé au siège à Tours, et nécessite de fréquents déplacements sur l'ensemble du territoire.

CEPIAD

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV, photo et prétentions) sous référence 3139 à notre conseil, Annie Berny - CEPIAD - 44 rue Pasquier - 75008 Paris.

Prévisions, tableaux de bord, statistiques et management.

Voulez-vous devenir ANIMATEUR et CONSULTANT ?

Si vous êtes diplômé(e) d'une École ou Université,
si vous avez eu l'occasion de démontrer votre sens pédagogique,

Voici ce que nous vous proposons :

- rejoindre notre cabinet fondé en 1980,
- vous former à nos méthodes pendant deux ans,
- acquérir, si vous en êtes dépourvu, une expérience professionnelle en milieu industriel chez l'un de nos clients,
- en alternance, suivre nos propres séminaires,
- participer à des interventions,
- contribuer dès cette année à une étude de programmation dynamique,
- ***devenir animateur et consultant***

avec toute l'autonomie et tout l'appui dont bénéficient les intervenants de notre cabinet,

- *un salaire annuel fixe de 130 000 F les deux premières années et de 175 000 F la troisième année ;*

s'y ajouteront, dès la deuxième année, des primes liées à vos propres interventions.

Si un tel parcours de formation et de conseil vous tente, écrivez-nous :

opens - 6, rue Richepance, 75001 Paris

Organisme aubois de 100 personnes recherche un

CHARGÉ DE MISSIONS (H/F)

GESTION ET ADMINISTRATION

Avec l'aide d'une équipe de 12 personnes, vous assurez la préparation et l'exécution des budgets des collectivités publiques dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Diplômé Bac + 4 minimum en gestion, comptabilité, droit public ou équivalent, et doté d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'un de ces domaines, vous avez le sens de la communication, de l'organisation, du management et du relationnel. Vous maîtrisez l'outil informatique.

Pour ce poste motivant basé à Troyes (Aube), nous vous offrons une formation permanente, un statut cadre, une voiture de service, des avantages sociaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel ou prétentions, sous référence C.M. 117, à notre Conseil - CDL Ressources Humaines - Grande Rue 10190 PRUGNY. Discrétion assurée.

CDL RESSOURCES HUMAINES

Etablissement public dijonnais chargé de conduire au niveau national une politique éditoriale pour le compte du système d'enseignement agricole

recherche son **RESPONSABLE DES EDITIONS (H/F)**

○ **Mission :** Il assurera la direction de la structure chargée de la programmation éditoriale et du suivi de fabrication et de diffusion, de produits pluri média pour l'enseignement et la formation dans les domaines des sciences et techniques du vivant, de l'agronomie, de l'agro-alimentaire et de l'environnement, ainsi que des sciences humaines.

○ **Qualités recherchées :** Aptitude au management et au travail en équipe, esprit de synthèse, sensibilité gestion et marketing, créativité.

○ **Expérience :** Formation supérieure exigée / expérience du développement et de la gestion de projets éditoriaux ainsi que de la conduite d'équipes.

Merci d'adresser votre candidature à :
ENESAD - CNERTA, "profil responsable des éditions", 26, bd docteur Petitjean - 21000 DIJON.

GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE

RESPONSABLE PRODUITS FINANCIERS H/F (360/400 KF)

Spécialiste de l'assurance aux particuliers et aux professionnels, nous développons notre activité "épargne collective". Notre Direction Commerciale renforce ses équipes pour atteindre ses ambitions de développement.

En collaboration avec la Banque Financière Groupama et notre direction commerciale, vous élaborerez et mettrez en oeuvre la stratégie nécessaire pour développer notre présence sur le marché des professionnels.

Manager d'hommes, vous piloterez une équipe commerciale de 15 spécialistes "Vie et Gestion de patrimoine" et apporterez un soutien commercial et technique, notamment dans le suivi des Grands Comptes.

De formation supérieure BAC + 5 Ecole de Commerce - Droit - Finance, une expérience réussie dans la vente et le développement de produits bancaires vous a permis d'affirmer votre savoir-faire commercial et votre leadership.

Poste basé à NIORT. *Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 215 à notre Conseil - multicibles, Evelyne Achache-Laleu, 37 rue Carnot - 86000 POITIERS*



multicibles

Chef de Publicité

Au sein de BDDP Corporate, premier groupe européen de communication d'entreprise, le pôle d'activité Communication Ressources Humaines intervient dans les domaines de la communication pour l'emploi et de la communication interne et sociale.

Sous la responsabilité d'un Chef de Projet, vous coordonnez les actions médias de vos clients : conseil média et rédactionnel, suivi technique des dossiers avec le département Production, évolution des campagnes avec la Création.

En contact direct avec vos clients, cette mission nécessite un grand sens de l'organisation et du service, beaucoup de réactivité, la capacité à imaginer en permanence des idées nouvelles et créatives et, en plus de toutes ces qualités, il vous faudra faire preuve d'un sens de l'humour désopilant, même dans les pires moments.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur Grande Ecole de Commerce, Science Po ou 3eme cycle universitaire, anglais "fluent", l'allemand serait un plus.

Merci de nous envoyer votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 854 à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex qui transmettra.

ANACOM

ANALYSE ET ADAPTATION DES COMMUNICATIONS

SPÉCIALISÉE DANS LES ÉTUDES ET LA MISE AU POINT DES COMMUNICATIONS INTERNES ET EXTERNES DES ENTREPRISES. ANACOM POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE

2 Chargés d'études senior

LINGUISTE et SOCIOLOGUE

- De formation sémio-linguistique, vous possédez au minimum un DEA (analyse du discours et de l'énonciation, sémiotique textuelle et visuelle). Réf. SL
- De formation sociologique, vous possédez au minimum un DEA (techniques d'enquêtes qualitatives et quantitatives). Réf. SO

Pour ces 2 postes, une expérience de 3 ans est exigée pour réussir pleinement dans votre fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation), sous la référence choisie, à ANACOM - 18 rue Séguier - 75006 PARIS.

ESOPE

architecte en systèmes d'information

Cabinet de conseil en systèmes d'information,

aide ses clients (Directions Générales, Directions Utilisatrices, Directions Informatiques de grandes entreprises)

à organiser, mettre en place et conduire les évolutions de leurs systèmes d'information de gestion.

Consultant expérimenté en organisation et systèmes d'information

Vous avez une formation supérieure de gestion (grande école ou université) et vous parlez couramment l'anglais. Vous avez environ 30 ans et une expérience d'au moins trois ans dans le domaine du conseil en organisation et systèmes d'information, acquise en entreprise ou dans un cabinet de conseil.

Au sein de notre équipe, vous aurez la responsabilité de mener à bien des projets diversifiés : études d'opportunité, analyses détaillées, recherche de progiciels, mise en place d'applications de gestion.

Vos compétences et votre ambition vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre cabinet.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) à ESOPE - 17, rue de la Baume - 75008 PARIS

Gest

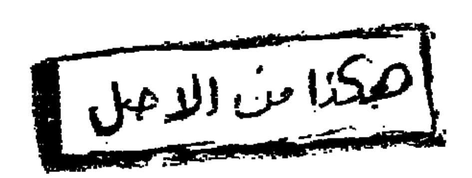
CONTROLEURS DE GESTION

DIRECTEUR



Jeune Di
Administratif et Fi

TRÉSORIER



Gestion - Finance

Acteur majeur de l'économie en Ile de France, notre **Etablissement Public aux activités industrielles et commerciales** -10.000 personnes- conduit un projet d'entreprise afin de se préparer aux nouvelles règles économiques.

Pour accompagner le *management des dirigeants* et l'ensemble du personnel, un nouveau système de gestion est mis en oeuvre. C'est l'opportunité pour deux

CONTROLEURS DE GESTION

de rejoindre notre Direction Financière et très rapidement les *Directions Opérationnelles.*

Agé(e) de 28/30 ans, diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Gestion ou de l'Université, vous avez une première expérience significative en contrôle de gestion, préférentiellement en milieu industriel, *dans une équipe opérationnelle.*

Vous savez travailler en réseau et en gestion de projet ; *exigeant et créatif, vous êtes à l'aise avec l'outil informatique*, la connaissance du logiciel SAP constitue un plus.

Vous souhaitez rejoindre une entreprise en plein développement qui, progressivement, sans renier sa culture, a *les moyens de préparer son avenir.*

Merci d'adresser votre CV, lettre de motivation, photo et prétentions sous réf. **2/570** à BERNARD JULHIET 11/15 Quai Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex qui vous garantit la confidentialité de votre démarche.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS . LILLE . BRUXELLES — membre de syntec

Kimberly-Clark S.N.C.

Contrôleur de Gestion

Kimberly-Clark S.N.C est la filiale française du groupe international Kimberly-Clark Corporation. Grâce à ses produits leaders (Kleenex®, Pull-Ups®, Huggies®, Kotex®, Peaudouce®, Scottex®...), la société réalise un développement rapide de ses *activités.*

Rattaché au Directeur Financier France, vous aurez pour *mission d'assurer le contrôle de gestion d'un secteur d'activité* : établissement et révision du budget, analyse des résultats, suivi des dépenses, communication de résultats au groupe, etc. Vous fournirez à la Direction Commerciale, au Marketing et aux Ventes les analyses et informations utiles à l'atteinte des objectifs. *Vous contribuerez à adapter le système* d'information et veillerez au respect des règles de contrôle interne. Vous serez l'interlocuteur de vos homologues des autres sociétés du groupe.

Diplômé d'une grande école de commerce, vous avez 3 à 4 ans d'expérience professionnelle dans le domaine, acquise de préférence dans le secteur de la grande consommation. Vos qualités de rigueur et votre implication personnelle vous permettront d'évoluer vers des responsabilités accrues en France et en Europe. *Une parfaite maîtrise de l'anglais et* une disponibilité pour des déplacements en Europe sont indispensables. Poste basé à **Saint-Cloud (92).**

Merci d'adresser votre dossier sous réf. C.374/M à notre Conseil, Catherine Charvet, 49 rue Saint Roch, 75001 Paris.

Oberthur Consultants

CURRICULUM

SODEXHO, groupe international, leader dans le domaine des services et de la restauration collective réalise 27 Mds de CA avec 140.000 personnes. Notre activité "Gestion de bases vie", gérant 12 pays, recherche pour sa Direction Afrique, basée à Tunis :

CONTRÔLEUR FINANCIER

En liaison avec le Directeur Général Afrique, vous assurerez le suivi et le contrôle des activités comptables, de gestion, juridiques et fiscales. Vous participerez à la réalisation des objectifs de la zone Afrique, dans les domaines suivants : ■ Analyse, fiabilité et amélioration des systèmes de gestion des exploitations et mise en place d'opérations de contrôle interne. ■ Mise en place et suivi des principes de gestion de l'activité ■ Evolution des systèmes d'information ■ Recrutement, formation des équipes administratives et comptables.

De formation supérieure, votre expérience (5 ans minimum) dans un environnement de prestations de services à structure décentralisée vous a permis de démontrer de réelles capacités de gestion et des aptitudes à gérer et contrôler des systèmes comptables.

Le poste requiert de fréquents déplacements hors du pays. Anglais courant impératif (langue de travail).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et rémunération souhaitée) sous la réf. M/161/CG à SODEXHO, DRH Gestion de Bases Vie - BP 100, *78883 St-Quentin-Yvelines cedex.*



POLYCLINIQUE MCO - 156 lits
BOURGOGNE
Recherche son

DIRECTEUR

La nouvelle équipe de Direction, représentant l'ensemble des praticiens, a la volonté de se doter d'un Directeur ayant capacité à réaliser les projets, à restructurer l'organisation actuelle, à maintenir l'équilibre financier.
Il s'impliquera pour adapter la Polyclinique aux contraintes de l'environnement sanitaire et dynamisera les réseaux, lui permettant ainsi de remporter les nouveaux challenges.

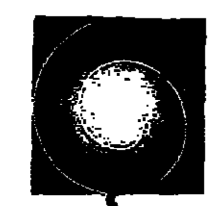
Aux fins de promouvoir la nouvelle orientation du management, le profil et la mission du directeur seront redéfinis.
Il répondra devant l'ensemble des actionnaires de la politique de l'Établissement.

Votre mission au quotidien se déroulera aux côtés du Président et des différentes équipes.

Votre expérience et votre personnalité étant déterminantes, vous avez déjà l'expérience de cette fonction.

Seules seront prises en compte les candidatures répondant au profil requis.

Adressez votre dossier de candidature sous référence annonce n° A70410 à :



CHL Santé
EVALUATION DES RESSOURCES HUMAINES

CHL Santé
Christian LABEDAN
10, route de Bleury
89113 FLEURY-LA-VALLEE

Tél.: 03.86.73.80.64
Fax: 03.86.73.80.99

Recrutement et recherche directe de : • Praticiens • Cadres Administratifs • Cadres Soignants

---

VERUM
European Clinical Development

I.T.E.M.

1ère société de recherche clinique et biostatistiques en France et en Espagne, notre activité *se développe rapidement au niveau* international. Membre du G.I.E. Européen VERUM, notre effectif est de 420 personnes, nous travaillons dans plus de 20 pays et recherchons un

GESTIONNAIRE DES VENTES

Intégré au Département Commercial, vous serez au contact des unités opérationnelles.

De formation BAC + 5, Ecole de Commerce + DESS DROIT / FINANCE, vous avez une *parfaite maîtrise de l'anglais et, si possible,* une première expérience dans une fonction similaire.

Vous vous êtes reconnu(e), merci d'adresser une lettre manuscrite, CV, et prétentions *sous référence SR à :*

VERUM I.T.E.M.,
93 avenue de Fontainebleau,
94276 KREMLIN BICETRE cedex.

Jeune Directeur Administratif et Financier

Filiale d'un important groupe pharmaceutique international, créée début 1996, nos perspectives de fort développement nous conduisent à la création de cette fonction-clé.

Reportant au Directeur Général, vous prenez en charge de façon opérationnelle l'ensemble des responsabilités comptables, financières et organisationnelles. Vous participez à l'élaboration des budgets et en assurez le suivi. Vous gérez la trésorerie et mettez en place le reporting aux normes anglo-saxonnes.

A 30 ans, de formation ESC + DESCF ou MSTCF, bilingue anglais, votre expérience acquise au sein d'un grand groupe international et/ou en cabinet d'audit vous permet *d'être rapidement performant* et autonome dans ce poste *évolutif* basé à **PARIS.**

Notre conseil vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature s/réf. 212/01/B à ETHIKA - 7 rue Victor Hugo - 69002 LYON.

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

CITIBANK

Join a global growth bank

Banque internationale de premier plan, présente dans 100 pays, CITIBANK, leader sur de nombreux marchés, connaît une croissance rapide et présente d'excellents résultats financiers.
Nous offrons une gamme complète de services financiers aux Grandes Entreprises Internationales et aux Institutionnels, en matière de Corporate Banking, Corporate Finance, Produits de Trésorerie et Marchés de Capitaux, Cash Management et Global Custody.
Pour accompagner la forte croissance de notre activité Global et Local Custody, nous renforçons notre équipe Back Office Titres.

Back Office Titres

MANAGER BACK OFFICE TITRES

Responsable d'une unité de 4/5 personnes au sein du département Back Office Titres, vous êtes amené à superviser intégralement le traitement et le contrôle des opérations de cette unité. Votre fiabilité technique vous permet de répondre aux attentes de nos *clients institutionnels traitant de larges* volumes et exigeants sur la qualité technique *de nos prestations et du service clientèle.* Professionnel confirmé des titres, justifiant *d'une expérience d'animation d'équipe, vous* accompagnez le développement de l'activité *et veillez à l'évolution des systèmes* d'informations, notamment avec la mise en *place de RGV.* **(Réf. 1903/Man)**

3 SPÉCIALISTES BACK OFFICE TITRES
(2 OST ; 1 VALEURS ÉTRANGÈRES)

Rattaché à un manager, vous assurez le traitement des opérations de l'unité pour le compte de nos clients institutionnels.
Vous procédez à l'enregistrement et validez les transactions.
Vous répondez également aux demandes des clients et veillez à maintenir la qualité *des prestations rendues.*
Pour ces trois postes, il est nécessaire *de posséder une expérience similaire* significative.
(Réf. 1903/Spe)

Pour tous ces postes nous recherchons des candidats de formation Bac + 2 minimum, *ayant acquis une expérience professionnelle de Back Office Titres dans un environnement* performant et exigeant. L'utilisation de l'anglais est indispensable.
Votre dynamisme personnel allié à votre sens du service seront les garants de votre évolution professionnelle au sein de notre groupe performant et international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à CITIBANK N.A. - Citicenter - Direction des Ressources Humaines - 19 le Parvis 92073 PARIS-LA-DEFENSE.

** Rejoignez une banque en forte croissance.*

GRAND GROUPE AÉRONAUTIQUE RECHERCHE

TRÉSORIER

Directement rattaché au Directeur Financier vous aurez pour missions :
- de gérer et d'optimiser la trésorerie du groupe,
- *de gérer et d'optimiser* la couverture des risques de change et de taux,
- de mettre en place les financements et de négocier les conditions bancaires
- d'élaborer les prévisions de trésorerie et d'analyser les écarts,
- *d'assurer l'évolution des systèmes* de *réglementations* et d'informations financières.

Profil recherché :
Ce poste sera confié à un cadre de formation grande école de commerce ou équivalent (Bac + 4/5).
Il devra justifier d'une expérience professionnelle de 7 à 10 ans, dont 3 ans minimum en matière de trésorerie, de marchés financiers en banque ou en entreprise.
Bonne *connaissance de la micro-informatique.*
Anglais courant indispensable.
Outre les compétences techniques, le candidat devra avoir une bonne capacité d'organisation, d'animation d'équipe et de grandes qualités relationnelles.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 9763
LE MONDE PUBLICITÉ
133, avenue des Champs-Elysées - 75405 Paris Cedex 08

Dirigeants

Directeur des relations commerciales

X, ENA... 50 ANS ET PLUS

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN MANAGEMENT,
LEADER DANS SON DOMAINE
AVEC DES RÉFÉRENCES DE PREMIER ORDRE
AUPRES DE GRANDS GROUPES INDUSTRIELS,
RECHERCHE CADRE SUPÉRIEUR
DE TRES HAUT NIVEAU
POUR AMPLIFIER SON DÉVELOPPEMENT
EN FRANCE ET EN EUROPE.

CONSEIL EN MANAGEMENT

Le poste comporte une large autonomie et conviendrait à une personnalité de premier plan, ayant eu des responsabilités importantes dans le secteur privé ou le secteur public.

Si vous êtes convivial et chaleureux, et que votre carnet d'adresses est principalement constitué de dirigeants du secteur industriel, écrivez à AXIAL sous la référence 8252, 27 rue Taitbout, 75009 Paris en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo.

Votre dossier sera examiné de façon très confidentielle.

Groupe de Caisses de Retraite AGIRC et ARRCO

recherche pour PARIS

UN ADJOINT AU DIRECTEUR - 300 KF

De formation supérieure économique ou juridique (DESS), une première expérience de 5 à 7 ans dans le monde de la retraite par répartition devra lui permettre d'être immédiatement opérationnel notamment dans les domaines suivants :

- Organisation administrative
- Animation du personnel

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre manuscrite *(sous réf. 9766)* à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

Nous recherchons pour une compagnie d'assurances, RÉGION SUD OUEST, le

Directeur Assurances

– TECHNIQUE ET MARKETING –

Auprès du Directeur Régional vous définissez avec vos équipes la stratégie marchés et produits en IARD, Assurances de personnes et Vie et vous avez la responsabilité de la gestion technique des portefeuilles (tarification - surveillance des risques).

Agé de 35 à 45 ans, vous bénéficiez d'une formation supérieure, justifiez d'une expertise reconnue et d'un fort bagage technique en assurance IARD et en distribution à destination de clientèle particulière. Cette expérience aura été acquise en Compagnie à l'échelon national ou régional. Le poste est situé dans une grande ville du Sud Ouest.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo à notre conseil COR'EX, 11, avenue Myron Herrick, 75008 Paris, sous la référence H/915.



associé de
VUCHOT WARD HOWELL

Fédérant 93 mutuelles du département, l'UMIV gère et développe, au sein de 24 établissements, toutes les activités nécessaires à la santé de leurs adhérents. Avec près de 500 salariés, médecins, infirmiers, chirurgiens-dentistes, opticiens, personnels paramédicaux et administratifs, l'UMIV offre un service de soins de qualité dans le respect des valeurs fondamentales de la MUTUALITÉ.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sous l'autorité du Président, vous mettez en œuvre les orientations définies par les élus et vous veillez à l'aboutissement des projets retenus. Manager de l'ensemble du Groupe, vous en assumez la gestion complète (finances, technique, ressources humaines, juridique). Votre sens fédérateur et votre flexibilité vous permettront de proposer au Président les actions qui vous paraîtront bénéfiques au mouvement et à la consolidation de l'entreprise.

De formation supérieure (3ème cycle universitaire ou équivalent), confortée par une solide expérience de la direction d'un organisme ou d'une institution (Santé, Collectivités locales, Association, Fédération...), votre habitude de la collaboration avec des élus et des partenaires institutionnels vous a permis d'affiner vos qualités relationnelles. Vous souhaitez prendre la direction d'un organisme animé par des valeurs fortes auxquelles vous adhérez.

Nous vous offrons une opportunité exceptionnelle de nature à séduire les candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 107 avenue H. Fréville, BP 2209, 35022 Rennes Cedex, sous la référence 78.5437/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Juristes Ressources Humaines

SLAUGHTER AND MAY
CABINET D'AVOCATS INTERNATIONAL
recherche pour son bureau de PARIS plusieurs

AVOCATS EN DROIT DES AFFAIRES

Ayant de 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en cabinet et une pratique diversifiée en droit des sociétés, fusions-acquisitions, restructurations, droit bancaire et boursier notamment. Double formation souhaitée.

Anglais écrit et parlé impératif.

Merci d'adresser votre candidature au Service du Recrutement, SLAUGHTER AND MAY, 112 avenue Kléber, 75116 PARIS.

Formation Professionnelle



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Demain...
INGENIEUR MANAGER
Une formation conduisant à un MBA
Un profil recherché par l'entreprise

Vous êtes Ingénieur ou Scientifique confirmé

- Vous souhaitez donner une implusion nouvelle à votre carrière tout en continuant à exercer votre activité.
- Le CEPRIM a conçu pour vous une formation au Management donnant lieu à délivrance d'un diplôme homologué en France au Niveau I (3e cycle) et dont l'appellation internationale est "MBA for Engineers".
- De Novembre à Juin, sur 2 ans, le Vendredi toute la journée et certains Samedis matins.
- Nombre de place limité

Renseignements et documentation auprès du :
CENTRE DE PREPARATION DE L'INGENIEUR AU MANAGEMENT
2, rue Conté, 75003 PARIS - Tél. : 01 40 27 25 59



FACULTÉ JEAN MONNET
Université Paris-Sud XI
54, boulevard Desgranges - 92330 SCEAUX

"JURISTE EN DROIT EUROPÉEN DES AFFAIRES"

(Homologué niveau I Code CNIS 128 g)

STAGE DE FORMATION AU DROIT EUROPEEN
(Congés individuels de formation - Demandeurs d'emploi)

Formation à temps plein de novembre 1997 à août 1998, pour cadres du secteur commercial et de l'import-export, en France et dans la Communauté européenne.

Le Marché commun - le droit matériel - le droit de la concurrence - fiscalité - douane - Anglais - etc.

Stage en entreprise dans un Etat membre de la Communauté

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Département de la Formation Permanente
Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces contactez le :
☎ 01.42.17.39.31 - *(Fax : 01.42.17.39.38)*

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde des Initiatives le mardi **
et la rubrique
Le Monde des Initiatives Locales le vendredi ***

Trois rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

Fonction Commerc

de marc

Ingénieur Commercial Export

Jeune Responsable commercial

sepro

Fonction Commerciale – Marketing Communication

Chef de marché

Notre groupe industriel de dimension internationale (4,5 milliards de francs de C.A., 5 600 personnes) appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan.

Vous êtes chargé de prospecter et de promouvoir des produits de haute technologie pour l'armement auprès de nos clients français et étrangers.

Placé sous l'autorité du Directeur de l'activité, vous suivez l'élaboration de l'offre technique et vous préparez l'offre commerciale : vous négociez les contrats commerciaux ainsi que les accords de coopération et vous vous assurez de leur bon déroulement.

Vous apportez vos connaissances acquises sur le terrain, pour apprécier la situation du marché (clientèle et concurrence), pour définir les objectifs et contribuer à l'élaboration de la stratégie.

Diplômé d'une école de commerce (bac + 4), vous avez une expérience commerciale confirmée, acquise dans la vente de produits techniques et la négociation de programmes. Vous êtes apte à gérer les relations et les négociations de haut niveau et vous appréciez le travail en équipe.

Pour ce poste, basé en région parisienne, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 46221, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Une entreprise à taille humaine
... et les atouts d'un grand groupe

Chimie de spécialités

RESPONSABLE VENTES ET MARKETING

Une société chimique qui développe, fabrique et commercialise des produits de spécialités (CA 300 MF, 80 % à l'exportation), filiale d'un grand groupe industriel français de tout premier plan, recherche son Responsable Ventes et Marketing.

Rattaché à la direction générale et en collaboration avec l'ensemble des services de la société :

- Il proposera les objectifs commerciaux (CA et marge) et s'engagera sur leur réalisation,
- Il animera une équipe commerciale et le réseau de distributeurs,
- Il négociera personnellement avec de grands clients,
- *Il identifiera les opportunités de développement (clients nouveaux,* applications nouvelles, produits nouveaux).

Ce poste *conviendrait à un diplômé grande école :*

- ayant 10 ans de vie professionnelle impliquant une expérience significative *et réussie dans la vente internationale de spécialités chimiques* (la connaissance des industries du caoutchouc serait un atout);
- témoignant de qualités marquées de dynamisme commercial, de négociation et de management d'équipes,
- maîtrisant l'anglais.

Poste basé dans le Sud-Ouest.

Ecrire sous réf.
24A 3192 7M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Telemate

N° 1 en Europe du conseil en communications mobiles.

■ *Notre jeune société de conseil et d'ingénierie en communications mobiles s'est déjà bâti une solide réputation internationale et connaît un fort taux de progression.*

Nos activités : concevoir, planifier, déployer, optimiser, densifier et exploiter des réseaux de radiocommunications mobiles, soit en systèmes cellulaires ***(GSM, DCS, AMPS, NMT 450, CDMA, etc)****, soit en systèmes mobiles de proximité* ***(CT2, DECT)****, soit en* ***réseaux privés.***

Nous utilisons l'ensemble des équipements de test et de mesure disponibles sur le marché et développons en permanence nos propres logiciels d'analyse et de prédiction. Pour accompagner et poursuivre notre croissance, notamment à l'export, nous recherchons un :

Ingénieur Commercial Export

Il sera chargé de prospecter et développer des marchés et sera responsable des relations Clients, depuis la proposition initiale jusqu'au bon achèvement du contrat. Ingénieur ou diplômé d'une ESC, il a l'expérience de vente à l'international de systèmes de télécommunications ou d'informatique. La connaissance des radiocommunications et des opérateurs étrangers serait un atout supplémentaire.

Pour ce poste une expérience de 3 à 5 ans dans la spécialité est requise ainsi qu'une parfaite maîtrise opérationnelle de l'anglais. La connaissance pratique d'autres langues serait appréciée.

De fréquents déplacements de courte ou moyenne durée sont à prévoir.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, photo, CV et prétentions) sous la référence ICE à notre conseil :

InSider - 51/59 rue Ledru Rollin
94853 Ivry-sur-Seine Cedex.

OBC

Quand 2 agences signent une même annonce c'est qu'elles veulent mettre les bouchées doubles

Nous sommes 2 jeunes agences, l'une spécialisée en Communication pour les Ressources Humaines, l'autre évolue dans le Conseil en Communication, et nous recherchons des :

Consultants Développement

À 25 ans environ, de formation bac + 4 (HEC, ESC, Sciences Po...), vous êtes un commercial hors pair. Vous savez que prospection terrain et créativité sont les seules clés de réussite en développement.

Aujourd'hui, après une première expérience en agence de communication ou société de services, vous souhaitez intégrer une agence en plein développement soit dans l'univers de la communication des ressources humaines, soit dans celui de la communication B to B et Corporate.

Nous recherchons des consultants prêts à s'investir à 110 % dans notre développement et à travailler très dur pour pouvoir évoluer dans une structure où l'avenir s'écrit tous les jours.

Si le travail ne vous fait pas peur, si vous êtes passionné par la communication, écrivez-nous au 2 bis, avenue Desfeux 92100 Boulogne, sous la référence 1904.

RL&A
Agence de Communication pour les Ressources Humaines

LABNKA
Agence Conseil en Communication

OBC



Nous sommes une Fédération Mutualiste régionale, basée à **ANGERS**. Nous éditons plusieurs revues à destination des adhérents, du personnel et bientôt des administrateurs. La rigueur dans le traitement des sujets fait notre réputation. Nous recherchons un(e)

Journaliste

Sous l'autorité de la Responsable des publications, vous serez chargé(e) de traiter les sujets ayant trait à la vie du groupe, au domaine **social** et à la **santé**, en toute autonomie. Vous serez aussi amené(e) à suivre les étapes de réalisation des publications et à vous ouvrir à d'autres domaines.

Vous êtes journaliste ayant acquis au moins trois ans d'expérience en presse grand public ou en presse d'entreprise et possédant de réelles qualités rédactionnelles. Vous êtes susceptible de vous intégrer dans une équipe soudée et prêt(e) à développer votre polyvalence.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo *et prétentions) sous la référence 1243 LM à notre conseil KER* 87, rue de la Saussière - 92100 Boulogne Billancourt.



CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Groupe KP

Austin Knight

Jeune Responsable commercial HF

Numéro 1 européen en robotique pour l'injection plastique, présent sur les continents Asiatique et Américain. NOUS RÉALISONS PLUS DE 60% DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORT. EN TRES FORTE CROISSANCE, nous renforçons nos équipes pour notre siège basé à la Roche sur Yon (Vendée)

Devenez l'un des moteurs de notre croissance

Réf. 23COM/LM

Diplômé d'une grande école de commerce, pratiquant ***l'anglais et l'allemand à un très bon niveau****, attiré à* terme par la négociation à l'international, vous bénéficiez d'une première expérience commerciale réussie dans la vente de biens d'équipements.

Responsable d'une zone géographique en France, vous en assurerez le développement dans le respect des objectifs *fixés par le Directeur des ventes.*

Dynamique et autonome, votre implication et votre charisme ainsi que la réussite de votre première mission en France seront les gages de votre évolution au sein de notre équipe.

Ce poste, basé à la Roche sur Yon, nécessite de fréquents déplacements.

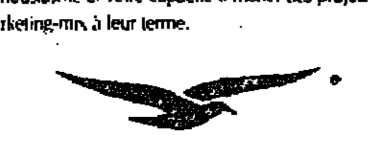
Si vous souhaitez vous impliquer dans le développement de notre société, contactez-nous en adressant lettre manuscrite, CV et prétentions (en précisant la référence) à : SEPRO ROBOTIQUE DISTRIBUTION - DRH - BP 65 - 85002 La Roche sur Yon cedex.

sepro ROBOTIQUE



Le Goéland est notre emblème et nos principales valeurs partagées sont la liberté d'entreprendre et le plaisir de travailler ensemble. Société de prestations en R.H., nous sommes la filiale française (90 consultants, *CA 100 MFF) d'un groupe britannique, n°1 européen* sur le marché du conseil en dynamique professionnelle. *Pour développer l'internationalisation de nos échanges* commerciaux et mieux répondre aux exigences croissantes de nos marchés, nous renforçons notre équipe de marketing.

A 32 ans environ, issu d'une formation Sup de Co et bilingue anglais, vous êtes apprécié pour votre enthousiasme et votre capacité à mener des projets de marketing-mix à leur terme.



Vous avez l'âme d'un consultant interne, autonome, créatif, soucieux de la qualité du service client. Vous avez acquis la maîtrise de votre métier lors d'une expérience de 5 ans minimum dans une *société de services.*

Votre grande sensibilité pour les ressources humaines facilitera votre réussite : il vous faudra en effet allier la rigueur de la démarche marketing à la souplesse indispensable aux relations humaines.

En prise directe avec la direction du Cabinet, vos **missions consisteront principalement à mettre en** ***œuvre des actions promotionnelles,*** **à concevoir et à mener à bien des enquêtes qualitatives.**

Vous assurerez l'interface marketing-produits-vente avec la société mère et les autres filiales du groupe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) s/réf. 2705/LM2 à EUROMESSAGES 78, bd de la République 92514 BOULOGNE Cedex.



OBC

---

irecteur
surances

COR'EX

uristes
rces Humaines

Le Monde
Economie
Le Monde
des Initiatives
Le Monde des
Initiatives

هكذا من الاجل

Conseil et Audit

Unilog Consultants a le verbe actif

Ecouter
Organiser
Construire

Avec 2100 personnes, le groupe UNILOG est l'un des premiers acteurs français de Conseil et d'Ingénierie en Système d'Information.

UNILOG CONSULTANTS, filiale spécialisée, a pour principale vocation :
• de décliner les projets stratégiques des Entreprises en «plan de progrès» et de les aider à les mettre en œuvre.

Ses missions concernent généralement trois leviers majeurs de «l'Evolutique®» :
• les Systèmes d'Information et les technologies associées,
• les processus, les activités et les structures du cœur du métier de l'Entreprise,
• la motivation et le savoir-faire des hommes.

Pour mener ces missions et ultérieurement les encadrer, nous recrutons des Consultants de formation Grandes Écoles ou scientifique.

Consultants Seniors

Vous avez 4 à 6 ans d'expérience professionnelle, dont une partie en cabinet de conseil. Vous avez une connaissance approfondie des secteurs : banque ou assurance ou caisse de retraite. Vous disposez impérativement d'une solide culture en technologie de l'Information, en organisation et/ou en conduite du changement appliquée aux ressources humaines.

Consultants

Vous avez une première expérience de 2 à 3 ans, au cours de laquelle la mise en œuvre des Systèmes d'Information représente une part prépondérante. Vous avez une culture générale des secteurs : banque ou assurance ou caisse de retraite. Vous disposez impérativement d'une bonne culture en technologie de l'information.

Vous aurez, au sein d'UNILOG CONSULTANTS, l'opportunité de développer votre potentiel au cours de missions motivantes. Vous pourrez évoluer en fonction de votre dynamique et de votre capacité relationnelle vers un rôle d'encadrement et de développement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous la référence CCR/CS/06, en précisant le poste choisi, à :
UNILOG CONSULTANTS - C. Clercq-Roques - 97, bd Péreire - 75017 PARIS.



Avilog, le spécialiste de l'Assurance Vie

Société de Conseils et d'Ingénierie Informatique à Paris 9e, spécialiste du domaine de l'Assurance, et principalement de l'Assurance Vie. Nos projets en cours nous conduisent à renforcer nos équipes.

Consultants H/F

De formation supérieure, grande école ou équivalent, vous avez acquis une première expérience de 2 à 5 ans dans un cabinet de conseil ou une compagnie d'Assurance Vie, à l'actuariat, l'informatique ou l'organisation.

Vous interviendrez sur des missions du type : • organisation • conception/refonte de systèmes d'information • pilotage de projets • mise en place des règles, des procédures et des outils de gestion des contrats d'assurance vie.

Ces postes, basés à Paris, pourront nécessiter de courts déplacements en province ou en Europe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo (en précisant la référence CO/AV sur l'enveloppe) à AVILOG 43, rue Laffitte - 75009 Paris.



Evidence



Notre métier : • transformer les systèmes d'information en accompagnement du changement des Entreprises. • assurer la maîtrise d'œuvre et la réalisation de grands projets, notamment à base de progiciels intégrés de gestion. Nous recherchons, sur Paris-RP, plusieurs :

CONSULTANTS PROGICIELS

• Finance/Comptabilité • Production • Logistique

Vous intervenez auprès de Grands Comptes nationaux et internationaux variés, dans le cadre de grands projets d'intégration de progiciels. Interlocuteur privilégié des clients (Directions opérationnelles, Direction Informatique, utilisateurs, ...), vous comprenez les enjeux de l'entreprise (métier, organisation, processus,...), vous analysez les besoins, proposez des solutions et les mettez en œuvre. Vous apportez votre expertise fonctionnelle dans l'un des 3 domaines précités.

Nous recherchons des candidats de niveau SENIOR ou MANAGER. A 30/45 ans environ, de formation Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, vous possédez une solide expérience acquise dans un cabinet de conseil, en SSII, chez un éditeur de progiciels ou dans un poste opérationnel en entreprise. La maîtrise de la mise en œuvre d'un progiciel intégré **(SAP, Oracle Applications, BPCS, BaaN, ...)** est un atout sérieux. Mobilité et anglais courant sont indispensables.

Vos qualités personnelles seront déterminantes : adaptabilité, tempérament opérationnel, leadership, excellent sens relationnel, fort esprit de synthèse. Des projets passionnants vous attendent, ainsi que de réelles possibilités d'évolution, en France comme à l'International.

Pour nous rencontrer avec notre conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.5510R/LM portée sur lettre et enveloppe.

Fonction Commerciale

N°1 mondial, nous n'avons plus qu'un record à battre : le nôtre

Grandes Ecoles d'Ingenieurs ou de Commerce — *Montrouge 92*

GE Information Services, l'un des leaders mondiaux des services de Commerce Electronique, filiale de General Electric Company (USA), est présente dans 42 pays (2 500 personnes dans le monde, dont 700 en Europe) et se donne pour mission d'accroître la productivité de ses clients en développant leurs communications électroniques avec leurs partenaires commerciaux.

Les solutions de productivité apportées par GE Information Services permettent à 40 000 entreprises de raccourcir leurs cycles de vente, de production et de livraison, de réduire leur stock et de mieux gérer leur trésorerie. Nous recherchons actuellement des

Ingénieurs d'affaires h/f

Réf. GEIS/IA/247

Intégrés à une équipe très performante, vous avez pour mission la vente des services et produits de GEIS.

Vous traiterez à un très haut niveau avec nos clients. Vous les conseillerez et leur apporterez des solutions à haute valeur ajoutée afin d'améliorer leur productivité (approvisionnement, logistique, vente, etc...). De formation supérieure (grande école d'ingénieur ou de commerce) vous possédez une expérience réussie de 5 ans dans la vente et/ou le conseil de solutions à valeur ajoutée. Du fait de votre excellente connaissance de votre secteur (grande distribution ou autre), votre crédibilité immédiate est assurée. Vous souhaitez partager nos valeurs : intégrité, goût du défi, du changement, rapidité et esprit d'équipe. Nous voulons vous offrir une carrière dans le monde high-tech qui est le nôtre.

Ces postes sont basés à Montrouge (92).

Si l'opportunité de rejoindre une des entreprises les plus performantes du monde vous motive, envoyez dès aujourd'hui votre candidature à nos consultants qui traiteront votre dossier avec la plus grande discrétion (indiquer la référence sur l'enveloppe) :

THE OPTIMAL GROUP
8, rue Jean Goujon 75008 Paris.
Tél. 01 40 74 64 53



GE Information Services

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.

CODA

Liberation Systems for Enterprise Accounting

Premier spécialiste international des solutions informatisées de gestion comptable et financière, nous maintenons une croissance de 40 % depuis 3 ans. Avec une centaine de clients grands comptes internationaux, la filiale française poursuit son développement avec CODA-Financials Client/Serveur sous Unix et Windows NT.

Consultants en Gestion Financière

Vous prendrez en charge la mise en place de nos progiciels chez nos clients : formation, paramétrage, conseil, assistance ; et coordonnerez, comme Directeur de Projet, des équipes pluridisciplinaires techniques et fonctionnelles. Vous pourrez également intervenir sur des missions d'avant-vente.

A 28/35 ans, diplômé d'une Grande École, vous justifiez d'une expérience d'environ quatre ans incluant la mise en oeuvre de solutions informatisées de gestion financière dans de grandes entreprises. Idéalement issu de cabinet de conseil, d'un éditeur international ou d'une direction financière de grand groupe pour lequel vous avez pris la responsabilité d'un projet d'informatisation, vous êtes familier des systèmes ouverts et de Windows. L'anglais courant est indispensable.

Le niveau des contacts que vous gérerez avec nos grands clients internationaux, l'autonomie dont vous disposerez, la qualité des équipes qui vous entoureront sont de nature à motiver des candidats de valeur.

SEARCH

Merci d'adresser lettre, CV et photo en précisant la référence 8000 sur l'enveloppe et la lettre à : **FME Search** - 3 rue Vergniaud - 75013 Paris.

Publicorel

Con

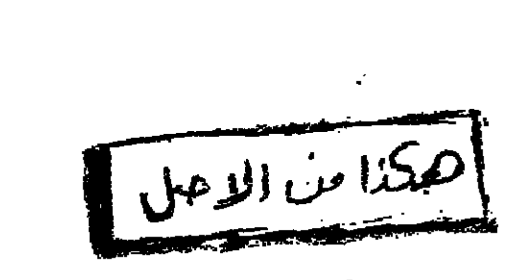
Chantelle

Explorez une nouvelle vo

GRECOM

Consultants

GRECOM



Conseil et Audit

2 chefs de projet organisation

Numéro un français sur le marché européen de la lingerie féminine, le groupe Chantelle, 2 500 personnes, 75 % du CA réalisé à l'export, connaît une forte expansion sur un marché très concurrentiel. Aujourd'hui, notre direction de l'organisation et des systèmes d'information se renforce.

Dans une structure très internationale (14 établissements et filiales à l'étranger), vous prendrez en charge l'organisation des systèmes d'information dans les domaines suivants :

- Industriel/logistique (réf. CPO1)
- Commercial/Distribution (réf. CPO2)

Doté d'une solide pratique méthodologique, vous saurez aussi définir des propositions dans le cadre de nouvelles technologies de communication et d'échanges (EDI, Internet...). De formation bac + 5, vous justifiez d'une expérience de 3/5 années acquise en entreprise ou en conseil. Anglais indispensable. Déplacements internationaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite en précisant la référence choisie) à notre Conseil : Psynergie, 2 rue Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris.

MEDIA SYSTEM

Chantelle

IMR

INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES

LOS ANGELES - MEXICO - TORONTO - MANCHESTER - PARIS - MILAN - FRANCFORT

IMR est une société de conseil en management qui opère dans 12 pays avec 450 professionnels. Nous sommes reconnus comme des spécialistes du *management du changement*, avec comme objectif une *amélioration de la performance* des entreprises. Notre approche très participative dans le développement de solutions adaptées aux problèmes de nos clients, et le fait que nous mettions en place *nos recommandations*, a résulté dans une forte croissance de *nos activités en Europe*.

En conséquence, nous souhaitons étoffer nos opérations européennes avec des candidats bi-culturels (et, si possible, bi-nationaux) franco-portugais et franco-italiens. Après une phase de formation à nos méthodes en France, ces candidats pourront *intervenir dans nos filiales étrangères*. L'anglais est la langue véhiculaire d'IMR. Le partenariat *avec nos clients et notre* approche très pragmatique du conseil font que les personnes recherchées doivent :

- avoir une forte capacité d'analyse,
- pouvoir développer et mettre en place des actions concrètes avec nos clients,
- travailler en équipe.

Nous sommes intéressés par les candidats *suivants* :

SENIOR/JUNIOR CONSULTANTS

Pour mettre en place, dans le cadre des missions confiées *par nos clients*, les changements nécessaires à *leur* amélioration, vous devez avoir :

- **entre 27 et 35 ans,**
- **2 à 5 ans d'expérience en milieu industriel/commercial ou 1 à 4 ans d'expérience du conseil,**
- **une forte capacité de travail et un grand sens *de l'adaptabilité*,**
- **un sens du travail en équipe,**
- **une expérience réussie dans la mise en place de projets *débouchant sur des améliorations de performance*.**

Veuillez adresser votre CV avec une lettre manuscrite et une photo obligatoire à :
IMR - Service du recrutement - 34, avenue de Messine - 75008 Paris, en précisant la référence S/JC.

MEDIA SYSTEM

Explorez une nouvelle voie.

Une carrière dans le conseil en recrutement de haut niveau.

Il est probable que vous n'avez jamais envisagé d'évoluer vers le conseil en recrutement. Ce marché en croissance est l'un des rares à offrir autant d'opportunités de réussite. Notre produit est le plus insaisissable, le moins prévisible et le plus passionnant : les hommes.

Aujourd'hui, le groupe Michael Page, leader européen et français du recrutement, réalise une très forte progression. Michael Page Finance est spécialisé dans le recrutement de cadres financiers pour l'entreprise, la banque et l'assurance. Tous nos consultants sont des anciens professionnels de ces fonctions.

Pour nous accompagner dans cette formidable ascension, nous recherchons des candidats ayant 2 à 4 ans *d'expérience dans l'audit, le contrôle de gestion ou la finance, en* entreprise ou en salle de marché.

En échange d'un fort investissement et de l'adhésion à notre esprit d'équipe, nous vous proposons une formation complète à nos méthodes et la prise en charge rapide de missions de recrutement : nous offrons pour cela une rémunération attractive et une évolution au sein de notre groupe.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser dossier de candidature à **Hubert de Préval, Michael Page Finance**, 3 bd Bineau 92594, Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** *(Comiche 3,48F/Min)* ou de vous connecter sur **http://www.mpfrance.com** sous la référence HDP10206.

MP Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier

Nous sommes un cabinet de conseil de 40 collaborateurs intervenant pour une clientèle de premier plan et nous recherchons pour renforcer notre structure des :

CONSULTANTS EN SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION

Vous êtes :
Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de commerce et vous avez désormais une première *expérience de 2 à 4 ans de mise en place de systèmes informatiques de gestion en environnement* moyen ou grand système dans l'un des secteurs suivants : banque, assurance, industrie ou service. *La connaissance fonctionnelle d'un progiciel majeur du marché sera un atout important.* Vous avez par ailleurs acquis, ou vous souhaitez acquérir, des compétences complémentaires dans le domaine de la conduite de grands projets et de l'organisation.

Nous vous proposons :
De faire évoluer votre carrière vers le conseil en informatique de gestion, au sein d'une équipe jeune et de haut niveau. Vous participerez à des missions très variées avec une large autonomie : assistance à la mise en place de progiciels, maîtrise d'œuvre, étude d'organisation, évaluation de solutions, étude d'opportunité, stratégie d'évolution informatique...
Votre intégration sera facilitée par une formation technique et pratique appropriée.
La nature des interventions en clientèle, et les perspectives d'évolution de ces postes sont *particulièrement motivantes.*

Si vous pensez avoir le profil des personnes que nous recherchons, nous vous remercions de nous adresser votre lettre de candidature et votre curriculum vitae à l'attention d'Anne Bougamont sous référence C9706, et nous étudierons avec vous les possibilités d'une future collaboration.

ARTAUD, COURTHEOUX & ASSOCIES
19, rue Louis Le Grand
75002 PARIS

GRECOM

Dix ans d'expérience dans l'accompagnement des grands projets informatiques

Notre specificite *Accompagner les projets techniques / informatiques, en intégrant la dimension humaine, par des missions en Communication, Organisation, Formation, Documentation, Gestion des impacts sociaux.*

Notre equipe *Pluridisciplinaire, mobile intellectuellement, impliquee depuis les etudes jusqu'a la mise en œuvre des actions preconisées. Nous la renforcons en recrutant des*

Consultants

Votre profil *Vous avez :*

- *une formation d'Ingenieur + complément eventuel (communication, formation...).*
- *une maitrise des outils bureautiques et un interêt marqué pour l'informatique.*
- *si possible une premiere expérience professionnelle (SSII, cabinet de conseil, formation...).*
- *le sens du conseil ET de la realisation.*
- *le goût de la pédagogie et du travail en equipe.*

GRECOM
Adresser CV + lettre manuscrite à Véronique ATHANASSI : GRECOM, 110 boulevard Jean-Jaures – 92100 Boulogne

---

Conjuguez réflexion & action au futur

Consultants

Conseil en Performance, nous accompagnons la stratégie de grands groupes industriels sur des projets à long terme, en définissant avec eux leurs objectifs en termes de qualité, de coût, de management et de métier. Notre façon de faire, spécifique, est fondée sur notre capacité d'anticipation, notre talent de mise en œuvre et nos concepts originaux.

Pour traduire le futur en termes de besoins – et non de moyens – nos collaborateurs ont donc une mission globale : percevoir ce que sera demain et lancer la mise en œuvre du projet construit à partir de l'analyse du présent. Ils interviennent dans tout ce qui va faire la performance : gérer, produire, organiser, avec le souci des relations sociales... pour faire adhérer l'ensemble de l'entreprise à des objectifs ambitieux et à forte dynamique.

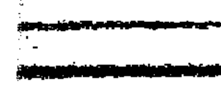
A 28/35 ans, vous avez une première expérience réussie de l'industrie. Vous vous sentez « la moelle » pour prendre des responsabilités. Vous avez besoin de voir des résultats et pas seulement de fournir des moyens.

De formation supérieure (Grandes Ecoles d'Ingénieurs), pragmatique et concret, vous avez une réelle aptitude à anticiper et à communiquer avec, en plus, un enthousiasme indéfectible. La maîtrise d'une langue étrangère est indispensable. *Pour rejoindre notre équipe, merci d'adresser votre candidature, sous référence 45852,* à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

Avilog, le spécialiste de l'Assurance Vie

Consultants H/F

AVILOG



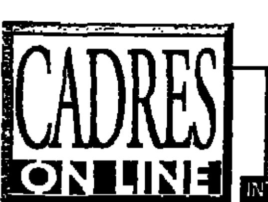
SULTANTS PROGICIELS

CODA

Consultants
stion Financière

صكذا من الاجل

Conseil et Audit



BANQUE & ASSURANCE

Dans notre approche de l'audit, il y a votre valeur ajoutée.

Expert de dimension mondiale, présent dans 125 pays avec 63 500 personnes, Deloitte Touche Tohmatsu est en France un des leaders de l'audit. Dans le cadre du renforcement de nos équipes, nous recherchons des professionnels à forte valeur ajoutée pour accompagner le développement de nos activités dans les secteurs banque et assurance.

Nous vous offrons l'opportunité de rejoindre, en qualité de manager ou de senior, nos équipes spécialisées dans les domaines de la banque, de l'assurance, des OPVCM, de l'actuariat.

Managers audit

Agé(e) de 28/35 ans, fort de votre expérience d'environ 6 années dans l'un des domaines cités, vous souhaitez diriger des équipes au sein d'un grand groupe d'audit.

Seniors audit

Agé(e) de 25/28 ans, vous possédez une première expérience d'environ 3 années. Formé à nos outils et méthodologies, vous prendrez la responsabilité de missions d'audit auprès de clients prestigieux.

Pour ces postes basés à Paris, vous êtes diplômé d'une grande école ou de l'université (bac + 5). Une expérience en audit dans le domaine de la banque ou de l'assurance serait appréciée. Pour évoluer dans notre contexte international, il est nécessaire d'être bilingue français/anglais.

Si cette perspective vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/1006, à Deloitte Touche Tohmatsu, Direction des Ressources Humaines, 185 avenue Charles-de-Gaulle, BP 136, Neuilly-sur-Seine Cedex.

Deloitte Touche Tohmatsu



les projets de nos clients,

nous accompagnerons

vos propres projets !

En rejoignant la DIVISION STRATÉGIE ET MANAGEMENT de Coteba, vous entrez dans un groupe aux dimensions internationales : la Générale des Eaux.
Spécialisés dans le conseil en organisation et management, nous accompagnons les grands projets des entreprises.
Nos fidèles références, la diversité de nos secteurs d'activité (Banque, Télécom, Assurance...), notre structure à taille humaine favorisent l'épanouissement de nos collaborateurs.

Consultants confirmés

A 30 ans environ, de formation supérieure (Grandes écoles d'ingénieurs ou de gestion, DEA...), vous avez plus de deux ans d'expérience dans le conseil ou l'organisation.
Vous participerez à nos missions puis vous les conduirez : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la refonte de systèmes d'information, l'Euro, le passage à l'an 2000.
Vous maîtrisez l'anglais. Vous êtes reconnu pour être réactif, rigoureux, pertinent dans votre expertise. Vous savez anticiper et convaincre.

Nous vous offrons d'évoluer dans une structure à taille humaine à l'intérieur d'un grand groupe.

Adressez votre dossier de candidature à Coteba Management, Direction des Ressources Humaines, 92/98 bd Victor Hugo, 92115 Clichy Cedex.



Guillaume Tell

Altaïr Conseil aide les **Directions Générales de groupes de premier plan** à concevoir et mettre en oeuvre des organisations, des systèmes d'informations et des méthodes de travail plus efficientes. Pour participer aux chantiers de restructuration du secteur bancaire, de mise en oeuvre de l'Euro et de réforme de l'Etat, nous recherchons :

CONSULTANTS EN ORGANISATION

Juniors
25-28 ans, expérience de 1 à 3 ans dans le Conseil ou à un poste d'Organisateur

Seniors
28-33 ans, expérience de 3 à 7 ans dans le Conseil ou comme chef de projet d'organisation

Pour des candidats créatifs, rigoureux et mobiles, diplômés d'une grande école (X, Centrale, Mines, ENA, HEC, ESSEC, ESCP. ...), notre cabinet offre une rémunération attractive et de réelles perspectives d'évolution. Merci d'adresser votre candidature (Lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à **Altaïr Conseil, Bruno Gourevitch, 33 Rue Vivienne - 75 002 Paris.**

Altaïr Conseil



> Conquérir de nouveaux marchés, accroître la productivité, anticiper les mutations technologiques, renforcer la compétence et la motivation d'équipes pluridisciplinaires, donner corps à une stratégie de consolidation industrielle et financière... Pour accomplir et maîtriser toutes les dimensions de leur changement, nos clients s'appuient à travers le monde sur l'expertise reconnue de nos 780 consultants. A votre tour, changez pour le changement. Les perspectives de développement de nos marchés sont importantes. Rejoignez l'une de nos équipes dans l'un de vos domaines de compétences et faites de nos enjeux les vôtres.

Ingénieur, vous possédez une expérience probante de 3 à 8 ans du domaine concerné, acquise au sein d'un cabinet de conseil ou en entreprise.

Systèmes de management
- l'amélioration de la performance des organisations,
- la refonte de systèmes d'information et de gestion,
- l'optimisation des process de reporting.

Réf. GE4

Systèmes d'information
- la stratégie informatique et les schémas directeurs,
- l'architecture et la conception de systèmes,
- l'assistance à la maîtrise d'ouvrage

Réf. SI4

Industrie
- l'innovation et la maîtrise de la conception,
- la recherche et le développement,
- la maîtrise des coûts de la sous-traitance et des achats,
- le marketing industriel et l'efficacité commerciale,
- la production, la qualité et la logistique. *Réf. ID8*

Vous exprimerez vos capacités de développement commercial et managérial, puis évoluerez en fonction de vos affinités et de votre réussite, au sein d'équipes pluridisciplinaires résolument tournées vers les enjeux du futur. L'environnement international implique une bonne connaissance de l'anglais et si possible, d'une autre langue.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence choisie à Eric Roudil, Directeur Général Adjoint, qui vous contactera en toute confidentialité.

BOSSARD CONSULTANTS

BOSSARD CONSULTANTS - 14, rue Rouget de Lisle - 92441 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex. http://www.bossard-consultants.com

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

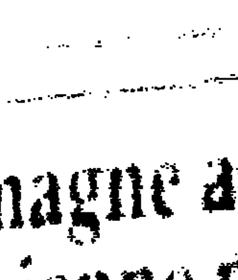
Mise à jour hebdomadaire le jeudi

■ *Sur Minitel* 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

■ *Sur Internet* http://www.lemonde.fr/emploi

Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Le

L'Allemagne a[…]
européenne p[…]

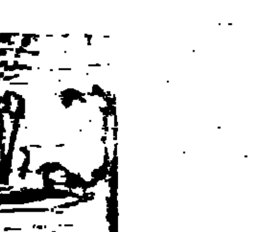
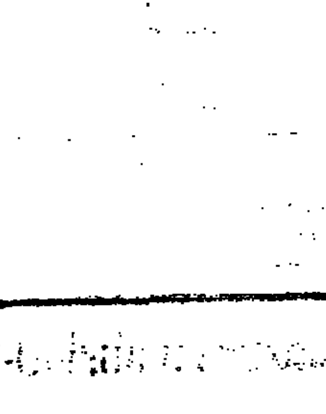
□ 1 200 soldats français au Congo

□ Mise en examen de la banque Rivaud

□ L'affaire Tiberi en suspens

□ Accord AGF-La Poste

□ L'or, monnaie du Maroni

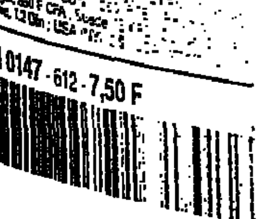




□ Sans-papiers : la droite s'inquiète

□ L'industrie du tabac condamnée

□ Voyager en lisant

□ De nouveaux parcs régionaux



M 0147 - 612 - 7,50 F